

MIGRATION, CHANGEMENTS SOCIAUX ET DÉVELOPPEMENT

Editeurs scientifiques
André QUESNEL et Patrice VIMARD



Troisièmes Journées Démographiques
Paris, du 20 au 22 septembre 1988

MIGRATION, CHANGEMENTS SOCIAUX ET DÉVELOPPEMENT

Troisièmes Journées Démographiques
Paris, du 20 au 22 septembre 1988

Editeurs scientifiques
André QUESNEL et Patrice VIMARD

Editions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

Collection **COLLOQUES et SÉMINAIRES**

PARIS 1991

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ayants cause, est illicite» (alinéa 1er de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

à la mémoire de Rémy CLAIRIN
et de Joël GRÉGORY

TROISIÈMES JOURNÉES DÉMOGRAPHIQUES DE L'ORSTOM 1988

Comité d'organisation :

P. ANTOINE, F. GENDREAU, P. GUBRY, N. LOPEZ, M. PICOUET,
A. QUESNEL, J. VAUGELADE, P. VIMARD.

Organisation des séances :

M. PICOUET (première séance)
J. VAUGELADE (deuxième séance)
P. VIMARD (troisième séance)
P. ANTOINE (quatrième séance)

Coordination de la publication des actes :

A. QUESNEL, P. VIMARD.



S O M M A I R E

AVANT-PROPOS	9
1. TRANSFORMATION DES FORMES DE MOBILITÉ ET ÉVOLUTION DES APPROCHES	11
M. Picouet - Introduction et commentaires	13
M. Poulain, L. Savane, B. Thiam - A propos de la fiabilité de la mesure de la migration : les résultats d'une enquête menée au Mali	23
V. Dupont - Intégration de la mobilité circulaire dans l'analyse de la dynamique urbaine, réflexions et implications méthodologiques : l'exemple de villes moyennes en Inde	41
F. Dureau - A propos de l'analyse des systèmes résidentiels. Présentation de l'enquête Migration réalisée à Quito (Équateur) en décembre 1987	61
2. DÉVELOPPEMENT INÉGAL ET MOBILITÉ	83
J. Vaugelade - Introduction et commentaires	85
E. Ngwe - Marginalisation socio-économique : facteur endogène de l'émigration rurale ? Le cas de l'extrême-nord du Cameroun	89
M. Pilon, G. Pontié - Développement inégal et mobilité : le cas des Moba-Gurma du Nord-Togo	103
J.P. Guengant, A.B. Simmons - Les migrations caraïbéennes, pour une lecture historico-structurelle	127
D. Delaunay - Les migrations dans l'espace démographique équatorien	145
J. Papail - Migrations et emplois dans la région nord andine de l'Équateur	161
P. Livenais - Changements structurels dans le secteur sucrier et évolution du peuplement dans l'État de Morelos au Mexique	181

3. MIGRATION ET DYNAMIQUE FAMILIALE	201
P. Vimard - Introduction et commentaires	203
E. Lelièvre - Constitution de la famille et urbanisation au Mexique	215
C. Herry - Quelques aspects des relations ville-village	231
P. Vimard, A. Guillaume - Mobilités familiales et spatiales des enfants en Côte-d'Ivoire	243
R. Araujo - Réseaux migratoires et groupes locaux sur la transamazonienne	261
T. Locoh - Structures familiales d'accueil des migrants et développement des structures familiales multipolaires en Afrique	279
4. PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET POLITIQUES MIGRATOIRES	297
Ph. Antoine - Introduction et commentaires	299
Y. Affou, K. Tano - La boucle du cacao en Côte-d'Ivoire : une situation migratoire inversée	307
M. Garenne, J. Lombard - La migration dirigée des Sereer vers les Terres Neuves (Sénégal)	317
P. Gubry - Propos sur l'émigration rurale	333
H. Rivière d'Arc - Pôles, modernisation et subventions, l'éternelle mobilité spatiale dans le nordeste du Brésil	355
C. Aubertin - Colonisation pour l'Amazonie, modernisation pour les Cerrados. Mouvements démographiques et changements économiques du centre-ouest brésilien	369
<i>Liste des participants</i>	387

AVANT - P R O P O S

La commission scientifique de démographie de l'ORSTOM organise tous les trois ans les *Journées démographiques de l'ORSTOM* : séminaire international centré sur un thème susceptible de permettre une certaine confrontation des expériences de recherche des démographies de l'ORSTOM et de leurs partenaires des autres institutions et des autres disciplines.

Les premières *Journées* (septembre 1982) furent consacrées à "**la mortalité des enfants dans les pays en développement**" ; les deuxièmes ont porté sur "**les changements ou les transitions démographiques dans le monde contemporain en développement**" (septembre 1985).

Les troisièmes *Journées*, qui font l'objet de cette publication, se sont tenues à Paris, dans les locaux du CEPED à l'Université de Paris VI, les 20, 21 et 22 septembre 1988 autour du thème "**Migration, changements sociaux et développement**".

Bien que dans les années 1970-1980, il y ait eu de nombreuses rencontres scientifiques traitant du phénomène migratoire, il est apparu important, à un moment où les déplacements s'intensifient et se diversifient, de faire le point sur les changements les plus récents quant à la mobilité des populations des pays en développement et de poser, en contrepoint, l'évolution des méthodes et des approches.

Dans le même ordre d'idée, il paraissait souhaitable de réexaminer les relations qui lient la mobilité et les diverses inégalités spatiales, régionales et nationales : en particulier la croissance démographique, le développement des infrastructures, le développement économique en général.

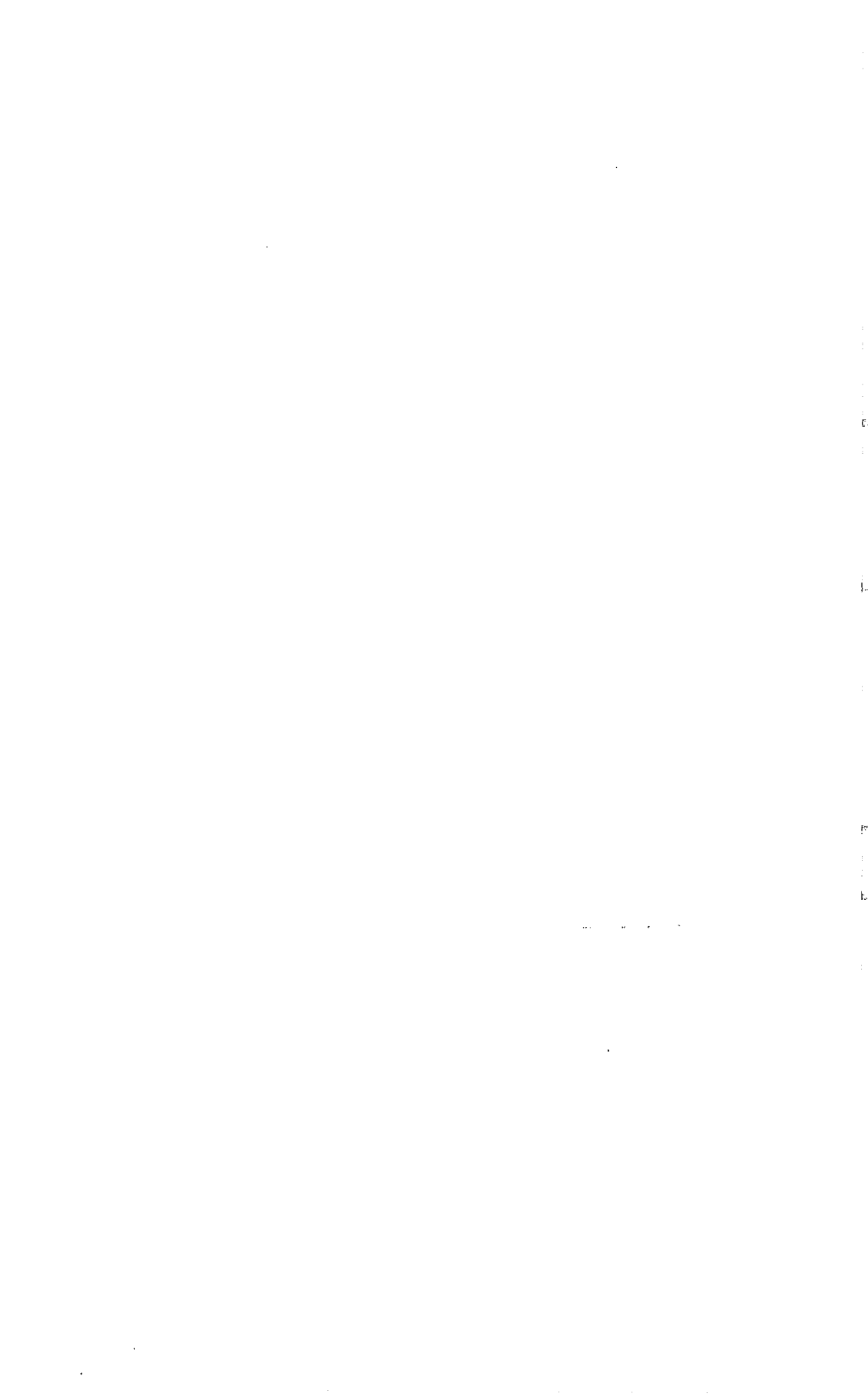
Enfin il était nécessaire d'aller plus avant dans l'analyse et de s'intéresser à des champs sociaux, le champ familial et le champ politique, encore peu pris en compte de manière spécifique dans les

études de migration, et où pourtant se génèrent, s'articulent et se transforment les processus migratoires.

Dans le champ familial, deux aspects étaient à considérer : les déterminants familiaux des différents types de déplacements d'une part, le rôle et la place de la mobilité spatiale dans les stratégies familiales et la constitution des réseaux sociaux d'autre part. Dans le champ politique, il importait d'appréhender les objectifs et les impacts des projets de développement et des politiques migratoires quant à l'émergence de nouvelles formes de mouvements de population.

L'objectif de ces *Journées* n'était pas tant d'aborder de manière exhaustive les domaines où se jouent les problématiques migratoires des populations des pays en développement, que de souligner, à travers des situations concrètes actuelles, les questions qui demeurent et qui émergent, en démographie comme dans les autres disciplines, pour la compréhension des phénomènes migratoires. L'intensité, voire une certaine confusion des débats, laissent à penser que nous n'avons pas eu tort de choisir ce "vieux" thème des migrations pour les *Troisièmes Journées Démographiques de l'ORSTOM*.

**I - TRANSFORMATION
DES FORMES DE MOBILITÉ
ET ÉVOLUTION DES APPROCHES**



TRANSFORMATIONS DES FORMES DE MOBILITÉ DANS LES ANNÉES RÉCENTES ET ÉVOLUTION DES APPROCHES ET MÉTHODES

MICHEL PICOUET

Introduction et commentaires

De nombreux auteurs ont œuvré sur les concepts de la migration élargissant le champ des typologies et des définitions (Caldwell, Chapman et Prothéro, Courgeau, Collomb, Domenach et Picouet, Findley, Narain, Teller, Simmons, Wiseman... et bien d'autres). Ce développement de l'étude, ce suivi de la réalité d'un phénomène complexe s'est appuyé sur l'observation, sans cesse affinée et spécifique mais cependant toujours insatisfaisante dans son insuffisance à couvrir les multiples formes de la mobilité des hommes. Toute la difficulté réside dans une simple constatation : la migration implique le déplacement dans l'espace, mais tous les déplacements ne sont pas nécessairement des migrations... il y a là un problème d'échelle dans le temps et l'espace, un problème d'identification semblable à celui de la médecine où il faut déceler sans cesse les formes pathogènes en sommeil ou qui risquent d'apparaître, un problème enfin de choix des critères discriminants : sociaux, culturels et économiques, politiques et démographiques... aussi le domaine des investigations est-il large et il est à prévoir qu'il ne se développe encore. Il nous a paru important, avant d'aborder les relations entre la mobilité et les changements sociaux de faire le point sur les changements dans la mobilité des populations des pays en développement et de poser en contrepoint l'évolution des approches et des méthodes. C'est l'objet de cette première séance.

1. PROBLÉMATIQUE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA MOBILITÉ, QUELQUES DONNÉES DU PROBLÈME

La relation à établir entre les aspects théoriques d'un phénomène et les réalités du moment n'est pas des plus simples. Les techniques d'observation utilisées sont en effet le résultat d'objectifs basés sur une connaissance passée. Elles risquent souvent de ne plus être aussi performantes même si elles ont contribué en leur temps à la définition de nouveaux concepts. Il s'ensuit, comme nous le notions

déjà (PICOUET, 1975), un décalage dans le temps entre ses techniques et la perception des changements : de là sans doute la nécessité d'innover, de rechercher de nouvelles bases expérimentales d'observation, de réduire ce décalage. Les communications présentées par V. DUPONT, F. DUREAU et M. POULAIN procèdent de cette exigence. Toutes les trois se réfèrent à de nouvelles expériences en matière d'observation des migrations, sur des terrains aussi variés que ceux de l'Inde, de l'Afrique et de l'Amérique latine. Leur problématique commune se résume en quatre points :

- a) une discussion préalable des concepts qui sous-tendent actuellement l'observation et un jugement sur leur pertinence,
- b) la recherche d'une conceptualisation spécifique qui permet de rechercher le ou les techniques d'observation les plus appropriées aux types de mobilités étudiés, ceux-ci étant effectivement replacés dans une typologie large des déplacements, et par la même relativisés,
- c) un recours à des techniques différentes suivant les modalités des déplacements,
- d) une confrontation systématique à la fois entre les différentes sources d'information utilisées et entre l'information recueillie et celle déjà existante.

Cette nécessaire correspondance entre la conceptualisation théorique et la problématique de l'observation constitue une base incontournable de l'approche des phénomènes de la mobilité et on la retrouve dans la plupart des investigations menées actuellement dans ce domaine. Aussi ferons nous appel dans cette présentation à d'autres expériences (Mali, Guyane, Mexique...), confrontant les supports méthodologiques présentés avec des solutions expérimentées ailleurs, mais relevant finalement de problématiques proches.

2. CONCEPTUALISATION

Comme le signale M. POULAIN, le manque de précision et de consensus à propos du concept de migration constitue la difficulté majeure de l'étude de ce phénomène. En fait la diversité des déplacements et de leurs contextes sociaux et culturels, géopolitiques et économiques impliquent un questionnement scientifique spécifique, alors même que le fait migratoire tient d'un système unique (1). Tout déplacement se fait d'un point vers un autre ou comme on le conçoit actuellement d'un espace vers un autre, dès lors il ne peut être défini

(1) Système assurant une cohérence "téléonomique" des mécanismes : un système téléonomique en biologie illustre un organisme qui s'est constitué à partir d'une structure répliquative (appariement spontané) .

que si chacun de ces points, chacun de ces espaces, ont une signification spatiale précise. Cette signification spatiale, outre sa situation dans l'espace, est hiérarchisée par des critères qui appartiennent autant aux fondements des sociétés - *en particulier à la perception par l'individu de sa situation dans l'espace, comme il a été signalé dans la discussion* - qu'à leur évolution. La notion de résidence apparaît ainsi comme le point de départ de toute conceptualisation de la migration. Où commence la migration ? Dans nos sociétés contemporaines le recours à la notion résidence-lieu de naissance ne peut plus constituer le point de référence unique - *on a fait remarquer ainsi au cours des débats que la définition du lieu de naissance peut, suivant les sociétés, n'avoir qu'un lointain rapport avec le lieu physique de la naissance* - de même celle de résidence définitive au regard de la mobilité croissante et de l'utilisation par les hommes d'un espace socio-économique sans cesse en extension. Cette constatation a exigé des définitions plus larges du concept de résidence : COURGEAU le premier (1975) introduisait la notion d'espace de vie, ouvrant la voie à une appréciation globale de la mobilité. Ce concept repris par COLLOMB (1981) permettait de relativiser celui de la résidence. F. DUREAU utilise ainsi les notions de "densité de résidence" et de "densité d'activité", définies par la durée relative que chacune des résidences ou chacune des activités occupe dans l'intervalle de temps d'observation.

Le concept de réversibilité, introduit par DOMENACH et PICOUET (1987), est centré sur la notion de résidence-base. Il intègre certaines caractéristiques nouvelles de la mobilité contemporaine, et en particulier la fréquentation de plusieurs résidences et lieux de séjour, l'extension des champs de vie et l'introduction de séquences de temps aléatoires dans les itinéraires suivis. Emergent ainsi des modalités de déplacements : déplacements permanents de type itinérant, ou aléatoires, inconnues des typologies classiques déjà fortement remis en question par les théories de la circulation, (CHAPMAN et PROTHERO, 1983, 1985). Cette notion de "circulation" est utilisée par V. DUPONT non pas dans le sens large que lui donne CHAPMAN et PROTHERO (2), mais dans celui proposé par ZELINSKY (1971) c'est-à-dire "une grande variété de déplacements de courte durée,

(2) Le concept de "circulation" est tour à tour dissocié du fait migratoire parce que n'affectant pas réellement la distribution spatiale des populations, ou bien intégré à une chaîne complexe de facteurs interdépendants à l'origine de toutes les formes de mobilité. Chapman et Prothero distingue quatre tendances parmi les flux alternants étudiés depuis les années 60 : la circulation comme réponse à la modernisation, la circulation dans son contexte social de référence, la modernisation comme moyen de maximisation du bien-être familial, enfin la circulation comme résultante de la pénétration du capitalisme dans les sociétés traditionnelles..., (d'après Domenach et Picouet, 1987).

répétitifs ou cycliques par nature mais qui ont tous en commun l'absence de toute intention déclarée d'un changement de résidence permanent ou durable". Il n'y a pas de contradiction formelle, puisque ces différents essais typologiques et modèles explicatifs mettent tous en exergue les facteurs de causalité possibles. Il y a seulement un problème de terminologie, preuve supplémentaire, s'il en était besoin, d'aboutir à une conceptualisation simple du phénomène.

En fait, les différents auteurs s'accordent à distinguer deux grandes familles de déplacements, ceux qui n'affectent pas la distribution spatiale de la population de ceux qui, intégrés à "une chaîne complexe de facteurs interdépendants" (2, note page précédente), modifient l'occupation de l'espace. Dans ce contexte conceptuel M. POULAIN oppose la mobilité temporaire à la mobilité qualifiée de définitive et s'interroge sur la fiabilité de la mesure et des techniques d'analyse pour étudier la mobilité spatiale - *il sera noté que la fiabilité de la mesure est fort différente selon que l'on associe ou pas la durée aux événements . Ce problème de la durée et de la date des événements sera d'ailleurs à plusieurs reprises discuté au cours de la séance, en particulier la question de l'enchaînement des événements qui semble, d'un point de vue conceptuel, bien plus intéressante que celle de la datation des événements.* M. POULAIN aborde également le problème de l'unité d'observation, il s'intéresse en particulier à celle que constitue le ménage en observant "*...que la mobilité temporaire produit des ménages de fait fluctuant plus ou moins amplement autour de leur situation de droit, tandis que la mobilité définitive modifie l'état des ménages et leur répartition dans l'espace...*".

Cette dimension collective des migrations est au centre de l'étude de F. DUREAU sur les systèmes résidentiels à Quito, puisqu'elle y préconise de "*...déplacer l'unité d'analyse de l'individu au groupe social qui intervient dans le choix des résidences et des activités économiques des membres constituant l'unité de reproduction ...*". Elle s'attache à la situation de la résidence dans l'espace et à la durée de cette situation en tant qu'élément de la dynamique urbaine (3). Ainsi prone-t-elle un système d'observation enregistrant la totalité des résidences des individus durant une période de temps donné, sans fixer a priori de durée minimum pour chacune de ces résidences : la

(3) ...Raisonné à la fois sur les individus et sur les unités collectives de décision devrait permettre une meilleure appréhension de la fonction de certaines résidences individuelles (tel qu'un séjour urbain) dans la reproduction sociale et économique de la collectivité ; les conditions des stratégies d'occupation de l'espace géographique et économique seraient également mieux perçues... F. Dureau, "A propos de l'analyse des systèmes résidentiels", §1.

densité de chaque résidence, définie par la durée relative qu'elle occupe dans l'intervalle de temps d'observation (deux ans dans le cas de l'enquête à Quito), serait alors utilisée pour exploiter de telles données. La conceptualisation est ici fortement marquée par l'objectif de l'étude : compréhension de la dynamique urbaine analysée en tant que *processus d'accumulation des hommes et des richesses*. La migration est saisie comme l'élément "final" de la résidence actuelle, de sa forme et de son utilisation dans l'espace de la ville. Elle est un facteur du moment des systèmes de résidence en place.

Pour V. DUPONT, l'analyse de la dynamique urbaine, passe par l'importance des formes circulaires de la mobilité. Elle souligne la signification particulière des "*substituts à la migration définitive*" vers la ville dans la dynamique des villes petites et moyennes. Par là même son approche doit-elle intégrer l'ensemble des déplacements qui touchent la ville, l'objectif étant de comprendre comment les stratégies individuelles à la fois familiales et économiques s'adaptent aux capacités de rétention de la ville et des milieux ruraux environnants. L'analyse des "*logiques de mobilité et des logiques d'erracinement*" constituerait un indicateur des aptitudes de la ville à attirer et à retenir les hommes. La mobilité serait alors perçue comme une possibilité de changement d'état (résidence-espace économique et professionnel) en fonction des potentialités des milieux qui constituent le champ de vie des individus. En fait comment et pourquoi les individus adoptent-ils telle forme de mobilité : immigration suivie d'un transfert durable vers la ville, immigration temporaire, navettes et déplacement quotidiens, ou en changent-ils ?

Rendre opérationnelle cette conceptualisation de la mobilité pose naturellement l'épineuse question des moyens d'observation. Le panorama des différents types de mesure que décrit M. POULAIN, les tests de fiabilité qu'il s'est attaché à réaliser montre déjà la difficulté à rendre performant les mesures entreprises. Les approches de terrain et les investigations méthodologiques de V. DUPONT et de F. DUREAU amorcent des solutions dans ce domaine.

3. L'APPROCHE SUR LE TERRAIN : LES SYSTÈMES D'OBSERVATION

Un constat : la diversité des solutions adoptées et par là même des mesures.

Dans l'enquête réalisée dans le quartier de Banankoro de Bamako, la plupart des questions ayant trait aux déplacements ont été posées, elles ont été confrontées aux résultats d'une observation suivie en comparant les réponses données lors des trois passages séparés par une période de six mois. *Il sera précisé au cours de la discussion que*

les passages étaient indépendants et que les enquêteurs n'avaient aucune information du passage précédent. Cette comparaison fait apparaître d'un passage à l'autre des discordances importantes : ainsi 15 % des réponses divergent quant aux lieux de naissance, près de 30 % lorsqu'il s'agit de la résidence antérieure. M. POULAIN note d'une part que seulement un peu plus de 40 % des réponses sont cohérentes lorsqu'il opère un classement croisé des discordances sur le lieu de résidence antérieure et la durée du séjour (discordances observées au cours des deux passages à 6 mois d'intervalle) (4) et surtout, d'autre part, que 20 % des individus donnent à la fois des lieux et des durées différents. Au cours de la séance on insistera beaucoup sur la genèse des discordances observées : la perception différentielle des questions par l'enquêté induit des réponses non attendues par l'enquête, en fait, les discordances de réponses ne sont pas forcément des erreurs de réponse, mais un biais introduit consciemment ou inconsciemment par la perception propre de l'enquête par l'individu, (ou du corps social) interrogé, une enquête n'est jamais neutre, elle peut entraîner une stratégie de production de "fausses" réponses. La fiabilité de ces approches, en particulier celles basées sur des questions rétrospectives, apparaît très faible. Pour certaines catégories d'individus en situation de résidence particulière (résident absent, de passage, en visite) cette confrontation laisse apparaître des incohérences mettant en cause la fiabilité des approches. En fait l'investigation rétrospective n'est pas seule en cause, l'exhaustivité du dénombrement, comme le remarque POULAIN, lors des différents passages n'est pas respectée, ajoutons que les critères de résidence, la distinction qu'ils opèrent entre les individus est dépendante de l'appréciation par les individus de leur propre situation, elle peut fluctuer d'un endroit à l'autre pour des individus différents, d'un moment à un autre pour un même individu.

C'est ce que nous avons montré lors d'une étude sur les conditions socio-culturelles de la fécondité dans trois régions du Mali (Kayes, Mopti et Bamako) en couplant une investigation de type qualitatif (focus group) (5) et une enquête quantitative contenant des biographies migratoires simples et un réseau de questions sur

(4) Il existe dans cette enquête deux possibilités de confrontation des réponses : ... la première consiste à comparer la réponse à la question "où résidiez-vous il y a six mois?" avec la situation de résidence observée pour l'individu au passage précédent. La seconde confronte entre elles les réponses à ce type de question et plus particulièrement, d'une part, la résidence 6 mois avant le 2ème passage et un an avant le 3ème passage, et, d'autre part, la résidence 5 ans avant deux passages successifs... M. Poulain, "A propos de la fiabilité de la mesure de la migration...", § 5.

(5) La technique des "Focus group" ou groupes focalisés s'apparente aux méthodes de marketing pour lancer ou commercialiser un nouveau produit. Il s'agit de réunir un

l'absence. La technique des "groupes focalisés" avait permis d'établir toute une panoplie de raisons d'absence et surtout de replacer ces phénomènes d'absence (pour ne citer que ceux-là) dans la stratégie migratoire au sens large (déplacements de longue et de courte durée, proche ou lointain) des individus et des familles, laquelle est fortement liée aux conditions régionales et ethniques. Il est ainsi naturel de considérer que la notion d'absence est très différente à Kayes et à Mopti : ici il s'agit d'absence de travail qui a la nature d'une émigration vers l'étranger de durée très variable (de plusieurs mois à plusieurs années), là il s'agit d'absences liées aux travaux agricoles et commerciaux locaux. S'il est possible à travers ce type d'investigation d'observer ces déplacements, il est beaucoup plus difficile d'exploiter l'information recueillie sans la réduire, ou impliquer un certain arbitraire dans les classifications. C'est là, sans doute, que l'introduction du caractère de réversibilité de la migration apporterait le plus d'efficacité à l'analyse.

Dans l'enquête réalisée à Quito, il s'agissait bien, outre l'objectif de mieux comprendre la dynamique urbaine, de mettre au banc d'essai un certain nombre d'outils conceptuels et de mesure et d'affirmer l'importance de la spatialisation pour la collecte et l'analyse. Les modules 3 et 5 du questionnaire se réfèrent directement aux notions de densités de résidence et de densités d'activité ainsi qu'aux unités collectives. Le module 3, en particulier, apparaît comme le plus proche du travail de conceptualisation effectué. Il relie selon un calendrier précis le lieu de résidence (quelle que soit la durée) avec l'activité principale, la date de changement d'état (résidentiel ou professionnel) étant enregistrée. Cette approche est distincte de celle menée par la méthode des biographies migratoires (module 4 du questionnaire) où l'on retrouve l'approche désormais classique de la reconstitution de la chronologie des migrations. Comme le dit F. DUREAU, "*...la présence dans un même formulaire d'enquête, des deux approches permet de restituer les observations nouvelles par rapport aux informations classiques, et de faire apparaître divergences, convergences, complémentarité des modes d'observation ...*". L'ensemble de l'approche est rétrospective, son degré de fiabilité comme l'a démontré M. POULAIN reste, quelles que soient les précautions prises, encore faible. Cependant, la confrontation des

[(5) (suite)] certain nombre d'individus suivant des critères préalablement définis (sexe, âge, CSP, état matrimonial, ethnie dans le cas du Mali...) et de constituer un groupe qui sera animé par une personne extérieure sur un ou plusieurs sujets. La conversation est libre, mais orientée vers les objectifs de l'enquête. Toutes les réponses sont notées et enregistrées. Au Mali, dans chacune des zones retenues, on a constitué plusieurs groupes distinguant les âges, les sexes... en tout plus de 8 groupes. Se référer aux Rapports d'étude, vol. I et II, Marseille 1988.

opérations et le recoupement des sources, permet de conforter les informations. C'est ce qui a été fait en Equateur à partir d'enquêtes récentes. C'est ce que V. DUPONT a adopté comme stratégie d'étude.

En effet, partant des trois formes de mobilité spatiale principales identifiées dans les deux villes de Jetpur et Ankleshwar : transfert durable ou permanent de résidence dans la ville, immigration temporaire sans installation durable comme celle des travailleurs sous contrat temporaire, la navette enfin ou les déplacements quotidiens des travailleurs résidant dans les localités voisines, V. DUPONT expérimente "...un système d'investigation fondé tout d'abord sur plusieurs niveaux d'observation (la ville dans son environnement régional, l'établissement-unité de production, le ménage), ensuite sur plusieurs types d'enquêtes, qualitatives et quantitatives...". Comme pour l'enquête Mali et celle menée également en Guyane auprès du milieu haïtien immigré, la première phase consiste en une observation qualitative qui prend ici la forme d'un petit nombre d'entretiens permettant de cerner au mieux les concepts essentiels pour l'étude et de mieux définir les questions pertinentes à poser lors des enquêtes ultérieures. C'était également l'objet des "groupes focalisés" au Mali et des enquêtes démo-anthropologiques réalisées en Guyane. La deuxième phase comprend des enquêtes quantitatives de type classique liant les caractéristiques socio-démographiques et professionnelles aux situations de résidence et des enquêtes auprès des établissements industriels. La troisième phase enfin est originale en ce sens qu'elle reprend l'approche qualitative en approfondissant par le moyen des biographies migratoires les cheminements migratoires et professionnels, les raisons de la migration (et le choix de la ville), ou de la non migration, la préférence pour une résidence rurale dans le cas des "navetteurs", l'insertion en ville, les liens maintenus avec le lieu d'origine etc. On voit que le système couvre dans ces différentes étapes l'ensemble des possibilités de mobilité existantes dans ces régions.

4. LIMITES ET PROBLÈMES DES SYSTÈMES D'OBSERVATION FACE À UNE CONCEPTUALISATION APPROFONDIE DE LA MOBILITÉ

Les méthodes d'enquêtes permettent d'appréhender sans trop de problèmes, compte tenu des limites signalées par M. POULAIN, les mouvements d'arrivées ou si l'on préfère les installations, mais peu d'informations sont relevées quant aux mouvements de départ, c'est là un point important qui a été souligné lors du débat.

La méthode des biographies migratoires a soulevé de nombreuses questions, en particulier celle de leur exploitation. On constate ainsi

que leur développement s'est fait dans les pays du Tiers Monde, et cela depuis un certain temps, mais qu'elles ont été très peu exploitées en raison du manque de techniques d'analyse appropriées. Cela ne devrait pas entamer leur utilité, elles ont le mérite d'exister et au vu des expériences récentes, signalées au cours de la séance, on peut les analyser en utilisant des schémas de type markoviens. Ces méthodes d'analyse permettent, en outre d'établir des schémas markoviens prospectifs. Par ailleurs, il sera signalé que l'on peut travailler sur des effectifs très petits, dès lors que l'on collecte l'enchaînement des événements et non la datation de ces événements. Dans ce domaine, la crainte de voir se transformer les comportements observés dans leur traduction quantitative peut être écartée par une analyse au niveau de la chaîne des événements, ceux-ci n'étant pas traités en tant que tels, mais suivant la probabilité de leur apparition. Ces analyses restent cependant difficiles d'application dans les pays sous-développés.

Dans tous les cas, les unités de mesure sont dépendantes des définitions de la résidence, du ménage, de la personne. Les méthodes d'échantillonnage, pour sophistiquées qu'elles soient, comme par exemple la méthode utilisée à QUITO où a été adopté un plan de sondage aréolaire stratifié sur image spot, introduisent une dose d'arbitraire quant au choix des unités d'observation et leur répartition dans l'espace, et une probabilité différentielle de saisie suivant la population de base. Par ailleurs, et, ce n'est pas le moindre des problèmes, la traduction des informations recueillies en données quantitatives reste souvent éloignée des concepts préalablement établis. L'exploitation des données demeure le talon d'Achille des systèmes d'investigation multiformes. La confrontation des sources apportent certes des éléments d'explication nouveaux et c'est là un progrès considérable, mais l'information collectée demeure réduite dans son analyse.

Pour conclure, on peut reprendre la proposition de M. POULAIN d'adopter le principe de la simplicité de la question, pour autant qu'elle s'incrive dans un schéma général de la mobilité intégrant toutes les formes, tous les contextes qui permettent de relativiser la nature du déplacement observé. En ce sens la théorie de la circulation ou l'adoption de typologie générale se basant sur la notion de réversibilité constitue le cadre théorique de plus en plus nécessaire à une analyse objective du phénomène. Le travail accompli en Guyane sur l'immigration haïtienne est un essai en la matière. La réversibilité y est étudiée tant sur le plan des faits passés que celui des intentions en fonction des caractéristiques des installations : celles-ci liées elles-mêmes à des stratégies familiales ou individuelles, économiques, politiques ou médicales (ici itinéraires migratoires et itinéraires

thérapeutiques étaient confrontés). Ceci étant, toutes ces opérations, et, gageons qu'il y en a bien d'autres, sont nouvelles, leur exploitation est en cours et on ne peut conclure avec certitude sur la pertinence de l'information recueillie. Pour terminer, notons, comme le fait F. DUREAU, "...que l'innovation méthodologique au niveau de la collecte, a nécessairement des répercussions sur les techniques d'exploitation et d'analyse des données. Analyser l'information, construire des indices pour les différentes unités (individu, ménage, parentèle), exploiter les biographies, sans réduire de façon dommageable l'information collectée... sont autant d'opérations à perfectionner, desquelles dépend finalement l'intérêt de l'observation ...".

R É F É R E N C E S

PICOUET M., 1975 - "Evolution et perspectives de la recherche démographique sur la migration", *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.* vol. XII, n° 4, pp. 335-344.

COURGEAU D., 1975 - "Le concept de migration", in Actes du IV^e Colloque de Démographie Africaine, Ouagadougou, 20-24 janvier 1974, INSD, république de Haute-Volta, pp. 27-33.

COLLOMB Ph., 1981 - "Les émigrants de l'Ouest Audois, 19 ans après, cycle de vie et migration", *Population* n° 4, 5.

DOMENACH H. et PICOUET M., 1987 - "Le caractère de réversibilité dans

l'étude de la migration", *Population*, n° 3, pp. 469-484.

CHAPMAN M. and PROTHERO R.M., 1983 - "Themes on circulation in the Third World" *International Migration Review*, vol. 17, n° 4, pp. 597-631.

CHAPMAN M. and PROTHERO R.M., 1985 - "Circulation between home and other places, some propositions", *East West Population Institute* n° 197.

ZELINSKY W., 1971 - "The hypothesis of the mobility transition", *Geographical Review*, n° 61/2, pp. 219-249.

**À PROPOS DE LA FIABILITÉ
DE LA MESURE DE LA MIGRATION :
Les résultats d'une enquête menée au Mali**

Michel POULAIN
Landing SAVANE
Babaly THIAM

La migration est sans conteste le phénomène démographique le plus difficile à cerner. Cette difficulté est évidemment liée au manque de précision et de consensus à propos du concept de migration. Qui plus est, alors que la naissance, le mariage et le décès sont enregistrés par des actes d'état civil, la migration ne fait l'objet d'aucun enregistrement à l'exception des pays disposant d'un système de registre de population.

Aussi la mesure de la migration se fait-elle quasi exclusivement de façon indirecte ou rétrospective. Plusieurs méthodes existent et cet article les présente en mettant l'accent particulièrement sur leur fiabilité. Les tests de fiabilité dont les résultats seront proposés ont été effectués à l'occasion d'une enquête méthodologique à 3 passages espacés de 6 mois réalisée au Mali en 1982 et 1983. Cette enquête a été menée dans le cadre de l'Institut du Sahel à Bamako. Près de 2 000 personnes ont été enquêtées, par moitié dans un quartier de Bamako et dans le village rural de Banakoro situé à 20 kilomètres de la capitale. Les résultats de cette enquête méthodologique ont fait l'objet d'une présentation lors d'un séminaire organisé par l'Institut du Sahel à Bamako, en janvier 1985.

La *mobilité spatiale*, tendance plus ou moins forte d'un individu ou d'une population à se déplacer, est infiniment variable dans sa dimension spatio-temporelle. Entre la turbulence journalière ou navette et la migration internationale, on observe tout un ensemble de situations intermédiaires aux causes et conséquences très diverses. Nous écartons tout d'abord la *navette journalière*, non pas que cette turbulence soit sans dimension économique, mais parce qu'elle nécessiterait, à elle seule, un type de collecte spécifique. Il est clair que, dans le cadre de l'organisation de l'espace des grandes

métropoles africaines, ce point doit faire l'objet d'une attention toute particulière de la part des urbanistes et des planificateurs.

Si la navette journalière peut être facilement identifiée puisque l'individu ne déloge pas, il n'en est pas de même pour des déplacements de plus longue durée : hebdomadaire, mensuelle ou saisonnière. A la navette, qui sous-entend un caractère répétitif et périodique de courte durée, il faut ajouter deux types de déplacements caractéristiques des populations africaines :

- les *visites* causées par des circonstances familiales ou par la recherche d'un emploi ;
- la *turbulence saisonnière* liée, comme le qualificatif l'indique, au rythme des saisons. Flux et reflux entre la ville et la campagne sont dictés notamment par les travaux agricoles et la recherche de travail en ville pendant la saison sèche.

Dans ces deux cas, le déplacement est de courte durée, généralement inférieure à 6 mois, et il n'y a pas migration à proprement parler, mais plutôt turbulence avec retour systématique au lieu de départ. Ici aussi, les conséquences socio-économiques peuvent être importantes. Ainsi cette turbulence saisonnière engendrera des variations importantes dans la population urbaine ou rurale selon les saisons, ce qui doit être pris en compte pour la gestion des zones urbaines ou dans les tentatives de développement rural. Il faut également signaler la mobilité spécifique à la scolarité, de périodicité le plus souvent trimestrielle, mobilité qui n'est pas sans relation avec le contexte socio-économique.

Peut-on également parler de turbulence pour les déplacements internationaux vers l'Europe, les Etats-Unis ou, plus près, les pays côtiers ? Ces déplacements à la recherche d'emploi et d'argent sont caractéristiques de l'Afrique de l'Ouest. Leur importance est encore assez mal connue, et seule une approche double en zone de départ et en pays d'accueil, telle qu'elle fut réalisée récemment par l'Institut du Sahel en collaboration avec l'OCDE, permet une appréhension du phénomène (1). Est-ce la distance ou la durée d'absence qui font que ces déplacements, *a priori* tout aussi provisoires, sont qualifiés de *migrations* ? On s'en aperçoit rapidement, la frontière entre la turbulence et la migration est loin d'être bien établie. De façon modale toutefois, deux critères sont utilisés de manière complémentaire pour identifier une migration :

(1) Julien Condé et Pap Syr Diagne, *Les migrations internationales Sud-Nord : une étude de cas : les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal en France*, OCDE, Institut du Sahel, décembre 1983, 292 p.

- une *durée d'absence* ou une intention d'absence ou de présence (dans le nouveau lieu de résidence) d'au moins 6 mois ;
- une *distance parcourue* telle qu'une limite administrative (commune, région ou département) ait été franchie.

Mais on perçoit tout l'arbitraire de tels critères, critères qui sont d'ailleurs loin de faire l'unanimité des chercheurs.

Le dernier concept que nous signalerons est celui de *migration définitive*. Il s'agit de déplacements ne donnant pas lieu en principe à un retour. On oppose donc le caractère définitif à celui de provisoire ou temporaire, ce dernier comportant une intention de retour à la situation de résidence antérieure. On retiendra essentiellement deux types de migrations définitives :

- celles par lesquelles un ménage dans son ensemble quitte un lieu de résidence pour en adopter un autre sans intention de revenir dans le premier;
- celles par lesquelles un individu quitte le ménage auquel il appartient, par mariage ou par émancipation, sans intention d'y revenir.

Il reste néanmoins que, pour les migrations d'émancipation principalement, la distinction peut être malaisée : certaines migrations, internationales notamment, restent temporaires dans les intentions, alors que la durée d'absence s'allonge parfois démesurément.

Ces deux types de mobilité s'opposent au niveau de leurs conséquences. La mobilité temporaire se traduit par des fluctuations périodiques (journalières, hebdomadaires ou saisonnières) de la population de fait des zones urbaines et rurales, tandis que la mobilité qualifiée de définitive modifie la répartition spatiale de la population de façon plus durable et apériodique. Au niveau des ménages, la mobilité temporaire produit des ménages de fait fluctuant plus ou moins amplement autour de leur situation de droit. La mobilité définitive, quant à elle, modifie l'état des ménages et leur répartition dans l'espace.

Somme toute, la mobilité spatiale, en tant que phénomène, est très difficile à cerner et à caractériser, aussi la mesure de ce phénomène héritera-t-elle de ces difficultés, et la fiabilité des données collectées en souffrira. Nous présenterons ci-après les différents types de mesure de la mobilité spatiale en attirant l'attention sur le type de mobilité pouvant être mesurée et le degré de précision qui peut en être escompté.

1. LES DÉDUCTIONS FAITES PAR COMPARAISON DE LA POPULATION DES MÉNAGES DE FAIT ET DE DROIT À L'OCCASION D'UNE ENQUÊTE OU D'UN RECENSEMENT

L'enquête effectuée dans un ménage permet tout d'abord une première distinction selon que les personnes sont vues ou non. Le chef de ménage, avec le recours éventuel de son livret de famille, fournira par ailleurs la composition du ménage de droit. La comparaison entre la liste des personnes vues et celle des membres du ménage de droit permettra la distinction entre les résidents vus, les résidents non vus, les visiteurs vus, avec la possibilité plus aléatoire que soient signalés des visiteurs non vus. En s'intéressant plus spécifiquement aux résidents non vus, la question "a-t-il passé la dernière nuit dans la concession ?" permet de distinguer entre les résidents présents non vus et les résidents absents non vus. Les résidents présents non vus peuvent servir à l'étude de la turbulence journalière si, comme nous l'avons déjà noté, des questions demandent de préciser le lieu et le motif de l'absence momentanée. Quant aux résidents absents, les mêmes questions seront posées en plus de celle relative à la durée d'absence. Si le critère d'une durée maximale d'absence, 6 mois par exemple, est retenu, on pourra répartir les résidents absents selon qu'ils ont plus ou moins de 6 mois d'absence, les premiers étant considérés comme émigrés.

Cette approche très simple permet, moyennant quelques questions complémentaires, une approche grossière de la turbulence, de l'ensemble de ces déplacements temporaires allant de la navette journalière à l'émigration vers l'étranger. Toutefois, on n'a aucune possibilité d'y repérer toutes les migrations ; ainsi les ménages qui migrent dans leur ensemble, ces mouvements migratoires des plus conséquents, seront complètement ignorés. Qui plus est, la fiabilité des données sur la turbulence sont grevées fortement par les risques évidents de sous-estimation des absents et des visiteurs. Or ces absents et visiteurs sont, selon les enquêtes (2), dénombrés au niveau du pays dans des rapports très variables, alors qu'en toute logique ils devraient être en nombres égaux.

2. LES DÉDUCTIONS FAITES PAR COMPARAISON DE DEUX RECENSEMENTS SUCCESSIFS

Cette méthode dite "du mouvement naturel" fut, historiquement, la première grande méthode indirecte de mesure de la migration. Elle est simple et se base sur les dénombrements de la population d'une zone à deux recensements successifs, P_1 et P_2 , et sur l'enregistre-

(2) Louis Roussel, *Déplacements temporaires et migrations*, 1971, p. 36.

ment des naissances et des décès au cours de la période intercensitaire, N et D. Dans ce cas, l'estimation de la migration nette de la zone au cours de la période intercensitaire (différence I-E - E entre les entrées et les sorties, aussi bien internes au pays qu'internationales) est donnée par l'équation

$$(I - E) = P_2 - P_1 + D - N$$

Ce type d'estimation suppose évidemment l'exactitude des dénombrements P_1 et P_2 ainsi que la complétude de l'enregistrement du mouvement naturel pendant la période intercensitaire. Si, en outre, on dispose de la structure par âge de la zone aux deux recensements, on pourra également estimer la migration nette par génération, les naissances n'intervenant que pour les générations nées entre les deux recensements. Par ailleurs, lorsque l'enregistrement des décès est déficient, et ce sera généralement le cas en ce qui nous concerne, l'estimation des décès se fera en utilisant des probabilités de survie qui seront appliquées en considérant que les migrations ont lieu exclusivement en début ou en fin de période, ou alors de façon uniforme au cours de celle-ci. Cette méthode, dite "des probabilités de survie", est d'une utilisation aisée, ce qui tend néanmoins à faire oublier les hypothèses assez contraignantes relatives à la validité des recensements et, dans une moindre mesure, au choix de la table de mortalité ou à la répartition souvent fluctuante des migrations au cours de la période intercensitaire (3). Si l'on ajoute à cela qu'une mesure de la migration nette ne nous paraît pas être une mesure idéale de la mobilité spatiale, nous pensons qu'il s'agit là d'une méthode à n'utiliser qu'*a posteriori*, en l'absence de toute autre possibilité.

3. LE CROISEMENT DU LIEU DE NAISSANCE AVEC LE LIEU DE RÉSIDENCE AU RECENSEMENT

Cette comparaison permet de classer les individus selon qu'ils sont *natifs* ou *non-natifs* de l'endroit où ils sont recensés. Selon une autre terminologie, cette démarche permet d'identifier des *migrants durée de vie*, puisqu'il s'agit de migrants, au sens où nous le rappellerons plus loin, observés sur une période de référence variable, l'âge de l'individu. Evidemment, lorsque les naissances en maternité sont nombreuses ou que, comme on l'observe en Afrique, il peut être de coutume d'accoucher chez sa mère, des biais existent dans la mesure où le lieu de naissance ne serait plus dans la même zone administra-

(3) Voyez à ce sujet M. Poulain, "Note en marge de la communication de M. Krotki", Séminaire de l'AIDELF, Calabre, 1986.

tive que le lieu de séjour ultérieur du nouveau-né. A l'occasion de l'enquête méthodologique du Mali, il nous a été possible de tester la fiabilité de cette question relative au lieu de naissance de l'individu en comparant les réponses données à l'occasion de deux passages séparés par une période d'une année. Les tableaux 1 et 2 fournissent les données chiffrées de cette comparaison.

Les discordances entre les lieux de naissance donnés aux deux passages représentent près de 15 % des cas, et cette situation se rencontre plus d'une fois sur quatre pour les hommes âgés de 50 ans et plus. Signalons en outre que, sur les 233 discordances rencontrées, 104 correspondaient à des lieux appartenant à des régions différentes, soit 45 %. Etant donné qu'en l'absence d'un individu, c'est le chef de ménage qui répond à sa place, on peut se demander quel est l'impact du statut de résidence des intéressés à chacun des deux passages. Le tableau 2 montre que 15 % des personnes interrogées personnellement à l'occasion des deux passages fournissent des lieux de naissance distincts. Si cette proportion est plus faible pour ceux qui n'ont été interrogés qu'une seule fois (12,3 %), elle croît par contre très fortement pour ceux qui n'ont pu être rencontrés directement à aucun des deux passages (22,7 %).

Tableau 1 : Question relative au lieu de naissance. Répartition des discordants par âge et sexe (Bamako, Banankoro, Mali, 1/10/82-1/10/83), 1^{er} et 3^e passages - Commune de résidence, effectif total : 1 584 personnes.

Groupes d'âges	Nombre de discordants		Population (*) concernée		%	
	H	F	H	F	H	F
10-19	36	24	264	249	13,6	9,6
20-29	26	25	197	193	13,2	13,0
30-39	13	28	128	133	10,2	21,1
40-49	14	15	83	93	16,9	16,1
50-59	11	5	55	54	20,0	9,3
60 +	19	17	59	76	32,2	22,4
Total	119	114	786	798	15,1	14,3

(*) Population enquêtée aussi bien au 1^{er} qu'au 3^e passage et classée dans les statuts de résidence RP (vus ou non vus) et RA.

Tableau 2 : Question relative au lieu de naissance. Répartition des discordants selon leur statut de résidence aux deux passages (Bamako, Banankoro, Mali, 1982-1983, 1^{er} et 3^e passages).

Statut de résidence		Nombre de discordants	Population concernée	%
1 ^{er} pass.	2 ^e pass.			
RP vu	RP vu	133	884	15,0
RP non vu	RP vu	24	182) 11,6
RP vu	RP nonvu	19	190	
RA	RP vu	7	36) 13,8
RP vu	RA	20	160	
Autres cas		30	132	22,7
Total		233	1 584	14,7
Enquêté 2 fois		133	884	15,0
Enquêté 1 fois		70	568	12,3
Enquêté 0 fois		30	132	22,7

Détail important : Sur les 233 discordances, 104 correspondent à deux lieux appartenant à des régions différentes.

Si cette statistique largement disponible, aussi bien spatialement que temporellement, est d'exploitation simple, il n'en reste pas moins que son interprétation est malaisée car elle regroupe des migrations intervenant à tous les âges. De plus, elle ignore les migrations multiples et les aller-retour au lieu de naissance. Recommandée par les Nations unies dès les recensements des années soixante, cette approche de la mobilité spatiale est restée le premier choix proposé par les Nations unies, à l'occasion des recensements des années soixante-dix. On ne peut donc négliger ce type de mesure de la mobilité, principalement pour les comparaisons spatiales et temporelles, mais il convient de faire remarquer qu'il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une question spécifique à la mobilité spatiale de l'individu car avant tout le lieu de naissance sert à identifier un individu (c'est le lieu où est enregistré son acte de naissance).

4. LES QUESTIONS RÉTROSPECTIVES VISANT À IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES MIGRATIONS EFFECTUÉES PAR L'INDIVIDU DANS UN PASSÉ PLUS OU MOINS ÉTENDU

Dans le cas d'une enquête spécifique à l'étude de la mobilité spatiale ou, du moins, faisant une large part à l'analyse des migrations, on peut interroger les enquêtés sur leur cheminement migratoire. On peut cerner de la sorte l'ensemble des déplacements effectués par l'individu, soit depuis sa naissance, soit depuis un âge donné, depuis la fin de la scolarité ou encore uniquement au cours des x dernières années (5 années, en général). L'entreprise nous semble complexe dans le cadre des pays du Sahel. De fait, la fiabilité des renseignements collectés est affectée par les défaillances de mémoire ou les rationalisations *ex post* (4). En outre, des consignes restrictives qui ont leur part d'arbitraire peuvent être introduites : par exemple, on peut se limiter aux lieux habités par les individus pendant une durée minimale de 6 mois ou négliger la mobilité locale au sein d'une même unité administrative de base. Dans tous les cas, l'analyse risque d'être trop lourde et de déboucher généralement sur une sous-exploitation manifeste des informations collectées.

A l'occasion d'un recensement, il est impensable de demander l'énumération de toutes les migrations de l'individu, ou même celles des cinq dernières années seulement. Aussi peut-on ne s'intéresser qu'à *la dernière migration* de l'individu. Pour cela, il convient de préciser l'espace (*lieu de résidence antérieure*) et le temps (*durée de résidence*). Cette question relative à la *résidence antérieure* et à la *durée de séjour* a pu également être testée lors de l'enquête méthodologique du Mali. Pour ce faire, nous avons retenu les deux premiers passages espacés de 6 mois et exclu systématiquement les individus n'ayant pas donné de commune de résidence antérieure et pour lesquels la durée de séjour dans la commune correspond à leur âge. Parmi les autres, ont été également exclues les catégories suivantes : les visiteurs, les résidents absents de plus de 6 mois à l'un ou l'autre des deux passages et les résidents absents de moins de 6 mois à chacun des deux passages. De la sorte, on ne considère que les individus résidents entre les deux passages, avec la possibilité d'une situation d'absence de moins de 6 mois à l'un ou l'autre des deux passages.

(4) De telles défaillances de mémoire et rationalisations *ex post* sont également observées à l'occasion de l'enquête "3Bbis" menée conjointement par l'INED et l'Institut de démographie de Louvain (1988).

Tableau 3 - Question relative à la résidence antérieure. Répartition des discordants selon leur statut de résidence aux deux passages (Bamako, Banankoro, Mali, 1982-1983, 1^{er} et 2^e passages).

Statut de résidence		Nombre de discordants	Population concernée	%
1 ^{er} pass.	2 ^e pass.			
RP vu	RP vu	119	437	27,2
RP non vu	RP vu	34	109) 30,7
RP vu	RP non vu	25	83	
RA	RP vu	9	29) 27,5
RP vu	RA	19	73	
Autres cas		43	88	48,9
Total		249	819	30,4
Enquêté 2 fois		119	437	27,2
Enquêté 1 fois		87	294	29,6
Enquêté 0 fois		43	88	48,9

Détail important : Sur les 249 discordances, 151 correspondent à deux lieux appartenant à des régions différentes.

Tableau 4 - Question relative à la résidence antérieure. Répartition des discordants par âge et sexe (Bamako, Banankoro, Mali, 1982-1983, 1^{er} et 2^e passages).

Groupes d'âges	Nombre de discordants		Population concernée		%	
	H	F	H	F	H	F
10-19	30	26	122	115	24,6	22,6
20-29	18	33	106	95	17,0	34,7
30-39	23	33	76	79	30,3	41,8
40-49	17	16	50	42	34,0	38,1
50-59	15	10	33	22	45,5	45,5
60 +	14	14	36	43	38,9	32,6
Total	117	132	423	396	27,7	33,3

Les chiffres du tableau 3 montrent que l'importance des discordances sur le lieu de résidence antérieure est en moyenne de 30 %, mais ce chiffre varie de 27,2 % lorsque l'individu a été enquêté personnellement aux deux passages à 29,6 % s'il ne l'a été qu'une seule fois et près de 50 % s'il n'a été vu à aucun des deux passages tout en étant considéré comme appartenant à la population concernée définie ci-dessus. L'examen plus approfondi des 249 couples de lieux de résidence antérieure discordants permet de constater que 60 % d'entre eux (151) appartiennent à des régions différentes. Par âge et sexe, au tableau 4, on observe que les erreurs sont plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes et que, pour ces derniers uniquement, la proportion augmente avec l'âge pour dépasser les 40 % pour les 50 ans et plus.

Un classement croisé des discordances sur le lieu de résidence antérieure et sur la durée de séjour permet de constater (tableau 5) qu'avec une fourchette de plus ou moins une année sur la durée, 350 réponses sont cohérentes, soit un peu plus de 40 %. 161 individus (soit près de 20 %) donnent à la fois des lieux et des durées différents, ce qui permet de penser qu'il y a eu au minimum omission d'une résidence antérieure à l'un des deux passages.

Tableau 5 : Répartition croisée des discordances en ce qui concerne la durée de séjour et le lieu de résidence antérieure (Bamako, Banakoro, Mali, 1982-1983, 1^{er} et 2^e passages).

	Différence entre durées de séjour déclarées					
	Même durée	0-1 an	1-2 ans	2-5 ans	5 ans et plus	Total
Mêmes résidences antérieures	210	140	48	62	110	570
Résidences antérieures différentes	36	52	25	21	115	249
Total	246	192	73	83	225	819

Cette question sur la *résidence antérieure* était le second choix proposé par les Nations unies à l'occasion des recensements des années soixante-dix. Néanmoins, puisque la période d'observation varie d'un individu à l'autre selon son âge et que la fiabilité de cette mesure présente de larges déficiences, le recours à ce type de mesure ne semble pas *a priori* le meilleur. Il a d'ailleurs été abandonné dans plusieurs états européens au profit de l'identification des migrants présentée ci-après.

5. LES QUESTIONS RELATIVES AU LIEU DE RÉSIDENCE DE L'INDIVIDU À UN MOMENT PRÉCIS DANS LE PASSÉ

Par opposition à l'approche précédente, qui s'intéresse à une ou plusieurs migrations effectuées par les individus, ce type de mesure se base sur l'individu lui-même, susceptible d'être classé comme *migrant* ou *non-migrant*. Sans entrer dans le détail de la comparaison entre ces différents types de mesures (5), rappelons toutefois qu'un migrant sur une période de référence (t_1 , t_2) est défini comme l'individu recensé en t_2 et ayant déclaré résider dans un autre lieu en t_1 . Dans le cas où ces deux lieux sont les mêmes, il est qualifié de non-migrant. Il s'agit d'une approche simple et élégante qui, même si elle ne saisit pas la migration en tant que telle, rend par contre possible des comparaisons internationales et permet l'établissement de perspectives de population en faisant intervenir la mobilité spatiale. Néanmoins, les défaillances de mémoire et la rationalisation des faits *a posteriori* perturbent quelque peu cette mesure, et plus particulièrement si le temps initial t_1 n'est pas significatif ou que la période de référence est longue. A l'inverse, si cette période est courte, la proportion de migrants risque d'être faible.

Dans l'enquête méthodologique du Mali, deux possibilités nous sont données afin de tester la fiabilité des réponses à ce type de question. La première consiste à comparer la réponse à la question "où résidiez-vous il y a 6 mois ?" avec la situation de résidence observée pour l'individu au passage précédent. La seconde confronte entre elles les réponses à ce type de question et plus particulièrement, d'une part, la résidence 6 mois avant le 2^e passage et 1 an avant le 3^e passage, et, d'autre part, la résidence 5 ans avant deux passages successifs. En comparant, à l'aide du tableau 6, les réponses à la question sur la résidence 6 mois avant le second passage avec le statut de résidence au 1^{er} passage, on observe que 1481 individus étaient enregistrés comme "résident présent" au premier passage et

(5) Michel Poulain, "La migration : concept et méthodes de mesure", migrations internes. Collecte des données et méthodes d'analyse, Chaire Quetelet '83, Institut de démographie UCL, Louvain-la-Neuve, Cabay, 1984, p. 7-38.

ont effectivement déclaré se trouver dans la même résidence 6 mois avant le second passage, c'est-à-dire à la même date. De même, 16 personnes dénombrées comme "résident absent" au premier passage et ayant réintégré le ménage depuis, ont déclaré au second qu'elles résidaient dans un autre lieu à l'époque du 1^{er} passage. Enfin 19 personnes non dénombrées au premier passage ont déclaré de même au second passage. Ceci nous donnerait 35 migrants pour 1481 non-migrants sur la période de 6 mois. Mais il faut observer, par ailleurs, que 27 personnes dénombrées comme "résident présent" qui ont été vues au premier passage ont déclaré au second se trouver ailleurs à l'époque du premier passage. Sous un autre angle, 51 personnes enregistrées comme "résident absent" au 1^{er} passage déclarent au second qu'elles étaient présentes à l'époque du premier passage. Enfin, 164 personnes font de même alors qu'elles ne sont pas reprises parmi les résidents au premier passage. Pour ces deux derniers groupes d'individus, la confrontation de ces deux types d'informations laisse apparaître des incohérences mettant en cause la fiabilité de l'une ou l'autre des approches, voire même des deux.

Tableau 6 : Confrontation entre le statut de résidence au 1^{er} passage et la déclaration, au 2^e passage, du lieu de résidence 6 mois auparavant, c'est-à-dire à l'époque du 1^{er} passage (Bamako, Banankoro, Mali, 1982-1983, population âgée de plus de 10 ans au 1^{er} passage).

Résidence 6 mois auparavant, déclarée au 2 ^e passage	Statut de résidence au 1 ^{er} passage			
	Résident Présent	Résident Absent	Visiteurs et non dénombrés au 1 ^{er} passage	Total
Même lieu (non-migrant)	1 481	51	164	1 696
Autre lieu (migrant)	27	16	19	62
Inconnu	42	9	1	52
Total	1 550	76	184	1 810

De fait, la question sur la résidence 6 mois auparavant peut donner lieu à une réponse incorrecte, mais on doit aussi tenir compte du fait que sont identifiés comme "résident absent" ceux qui n'ont pas passé la dernière nuit dans le ménage. Si ce délogement est

exceptionnel, il est fort probable qu'il soit complètement ignoré 6 mois après. D'un autre côté, pour les 164 personnes non enquêtées au premier passage, on peut évidemment supposer qu'elles aient mal répondu à la question rétrospective au second passage, mais il peut également y avoir eu des personnes omises dans le ménage lors du premier passage. Dans ce cas, c'est l'exhaustivité du dénombrement des différents membres du ménage qui est mise en cause, et non la réponse à la question rétrospective du second passage.

Le tableau 7 permet de comparer les lieux de résidence 6 mois avant le deuxième passage et 1 an avant le troisième, donc au même moment. Il s'agit, par conséquent, de personnes enquêtées à la fois aux 2^e et 3^e passages. Il n'est pas question de déterminer un niveau de mobilité, mais bien de confronter les réponses données à partir d'une population s'y prêtant correctement. Aux 1 601 non-migrants et 12 migrants viennent s'ajouter 44 personnes se déclarant migrant au 2^e passage mais ayant, semble-t-il, omis de le signaler au 3^e. Par contre, 23 personnes qui étaient classées comme non-migrants à l'occasion du second passage, sont migrants au 3^e (cette divergence ne pouvant nullement être imputée à la mobilité éventuelle de l'individu entre les 2^e et 3^e passages).

En comparant les "lieux de résidence il y a 5 ans" donnés à l'occasion de deux passages successifs, on ne compare évidemment pas la résidence à la même époque. Toutefois, ils ne pourront être différents que dans la mesure où il y aura eu migration au cours du semestre débutant 5 ans avant le premier des deux passages. Si l'on s'intéresse à la mobilité totale sur 5 années, et en considérant que le temps prend souvent une définition floue, nous pourrions, à l'aide du tableau 8, mettre en évidence la fiabilité de ce type de question.

Rappelons qu'il ne convient pas de s'intéresser au niveau de la mobilité, qui, bien qu'il soit largement supérieur à celui observé sur une période de 6 mois, sous-estime la réalité, puisque l'obligation d'avoir été enquêté aux 2^e et 3^e passages réduit l'effectif des migrants susceptibles d'être comptés. Pour interpréter les chiffres des tableaux 7 et 8, nous pourrions affirmer que le nombre de migrants sur la période de 6 mois est compris entre 12 et 79, avec très probablement une situation réelle, pour la population concernée, plus proche de 79 que de 12, puisque les cas d'oubli sont vraisemblablement plus fréquents. Sur une période de 5 années, l'intervalle similaire va de 106 à 212, avec une situation réelle plus proche de 200. On mesure ainsi toute l'incertitude liée à ce type de question rétrospective, la marge d'erreur relative étant plus faible lorsque la proportion de migrants est plus forte et que la période considérée est plus longue.

Tableau 7 : Répartition croisée des déclarations des individus enquêtés aux 2^e et 3^e passages quant à leurs lieux de résidence 6 mois avant le 2^e passage et 1 an avant le 3^e passage, soit au même moment (1.10.82) (Bamako, Banankoro, Mali, 1982-1983, population âgée de 10 ans et plus à l'époque du 1^{er} passage).

Résidence 6 mois avant le 2 ^e passage	Résidence 1 an avant le 3 ^e passage			
	Même lieu (non-migrant)	Autre lieu (migrant)	Inconnu	Total
Même lieu (non-migrant)	1 601	23	31	1 655
Autre lieu (migrant)	44	12	2	58
Inconnu	25	4	3	32
Total	1 670	39	36	1 745

Tableau 8 : Comparaison des résidences 5 ans avant les 2^e et 3^e passages (Bamako, Banankoro, Mali, 1982-1983, population âgée de 10 ans et plus à l'époque du 1^{er} passage et enquêtée aux 2^e et 3^e passages).

Résidence 5 ans avant le 2 ^e passage	Résidence 5 ans avant le 3 ^e passage			
	Même lieu (non-migrant)	Ailleurs (migrant)	Inconnu	Total
Même lieu (non-migrant)	1 470	44	21	1 535
Autre lieu (migrant)	62	106	12	180
Inconnu	23	4	3	30
Total	1 555	154	36	1 745

En considérant globalement les individus ayant fourni des réponses incohérentes dans les deux dernières approches (67 personnes du tableau 7 et 106 du tableau 8), on y retrouve 60 %

d'hommes et 70 % de moins de 30 ans ; par ailleurs, dans 80 % des cas, la personne concernée n'a pas répondu personnellement à l'enquêteur à l'un ou l'autre des 2 passages (35 %) ou aux deux (45 %). Ce dernier élément pourrait néanmoins nous amener à considérer ce type de question comme assez fiable pour autant que ce soit l'individu lui-même qui réponde à l'enquête. Mais il convient toutefois de constater que la cohérence des réponses à des passages différents n'est nullement le gage de fiabilité, puisque les réponses peuvent être à la fois cohérentes et erronées. Seule la confrontation avec une source alternative d'informations, tel le statut de résidence constaté à un passage antérieur, pourrait assurer cette fiabilité pour autant que le dénombrement soit exhaustif aussi bien au niveau des ménages qu'au sein de ceux-ci.

La mesure indirecte du niveau de mobilité spatiale d'une population à partir d'une question relative au lieu de résidence de l'individu à un moment précis dans le passé tend à s'uniformiser dans la plupart des pays occidentaux, et principalement dans ceux qui ne disposent pas de registres de population. Dans ces cas, les périodes de référence sont le plus souvent de 1 à 5 années, ou encore la période intercensitaire, comme c'est le cas en France. Elle a été recommandée aux pays africains à l'occasion des récents recensements. Dans plusieurs cas, c'est un événement historique important qui servait de référence, tels l'indépendance ou un coup d'Etat. Bien que cela facilite le travail de la mémoire, on risque de biaiser largement le résultat en surestimant, par exemple, le nombre d'immigrants internationaux si d'aucuns avaient avantage à attester leur présence à l'étranger à cette date. Néanmoins, bien que les tests de fiabilité doivent se poursuivre, cette méthode de mesure semble adéquate pour appréhender la mobilité spatiale lorsque le cheminement migratoire est généralement simple.

6. LES QUESTIONS RELATIVES AU LIEU DE RÉSIDENCE HABITUELLE DES PARENTS, FRÈRES ET SCEURS OU ENFANTS DES ENQUÊTÉS À L'ÉPOQUE DE L'ENQUÊTE

Ce dernier type de mesure est neuf, il a été mis sur pied par le groupe de travail de l'UIESP sur les migrations internationales, sous la direction de J.L. Somoza (6). L'objectif essentiel en est la mesure de l'émigration internationale. L'émigration est un phénomène qui ne peut être saisi par une enquête à passage unique. C'est généralement le croisement de toutes les migrations internes d'un pays qui permet une mesure de l'émigration interne. Mais, au niveau international, la

(6) Voyez notamment les deux publications suivantes publiées par l'UIESP : IUSSP Paper n° 18, 1981 et IUSSP Newsletter n° 20, 1984.

chose est difficilement réalisable, même dans un cas simple comme celui des pays du Conseil de l'Europe (7).

L'originalité de la méthode consiste donc en une question sur le lieu de résidence de la famille proche (parents, enfants, frères et sœurs) à l'époque même de l'enquête. Les premiers tests réalisés notamment aux Barbades montrent que, dans la plupart des cas, cette résidence est connue. Toutefois, si ces questions paraissent simples, elles ne fournissent pas automatiquement le niveau de l'émigration. Plusieurs détours méthodologiques et hypothèses adéquates sont nécessaires avant d'aboutir sur la proportion ou le nombre d'émigrés par tranche d'âge.

Si la collecte des données peut s'avérer simple et probablement très satisfaisante quant à sa fiabilité, l'analyse fait apparaître deux problèmes méthodologiques :

a) Il s'agit tout d'abord de celui posé par les émigrants dont les parents (si on demande la résidence des enfants) ou les frères et sœurs (si on s'intéresse aux frères et sœurs) ne peuvent pas attester l'émigration. Ce sera le cas s'il y a mortalité ou également émigration. En outre, pour les frères et sœurs, la probabilité qu'a un individu d'être signalé comme émigrant est directement proportionnelle au nombre de frères et sœurs restés en place.

b) Par ailleurs, après avoir estimé le nombre d'émigrants en fonction de l'âge des répondants (parents ou frères et sœurs), il conviendra de restituer la structure par âge de ces émigrants en ayant recours à des schémas types de fécondité et de mortalité.

Des solutions à ces deux problèmes ont été proposées (8) de telle sorte que, sous sa forme la plus simple, la méthode paraît élégante. Néanmoins, bien qu'il s'agisse de la seule qui puisse permettre d'estimer l'émigration internationale, l'importance de l'analyse et l'impact prépondérant des hypothèses retenues au cours de celle-ci limitent quelque peu la confiance que l'on peut attribuer aux résultats obtenus. Dans le cadre d'une approche de la mobilité interne à un pays, on pourrait recourir à cette méthode, et plus particulièrement dans la partie de l'enquête ou du recensement où toute femme de plus de 15 ans fait état de tous ses enfants, qu'ils soient en vie ou non. On pourrait s'enquérir, en outre, du lieu de résidence de ces enfants, qu'il soit interne au pays ou non. Mais, dans ce cas, tout

(7) Voyez à ce sujet Michel Poulain et Christine Wattelar, "Les migrations intra-européennes. A la recherche d'un fil d'ariane", *Espace, Population, Sociétés*, 1983, II, p. 11-26.

(8) Basia Zaba, *Mesure de l'émigration à l'aide de techniques indirectes*, Ordina Editions, Liège, 1988, 182 p.

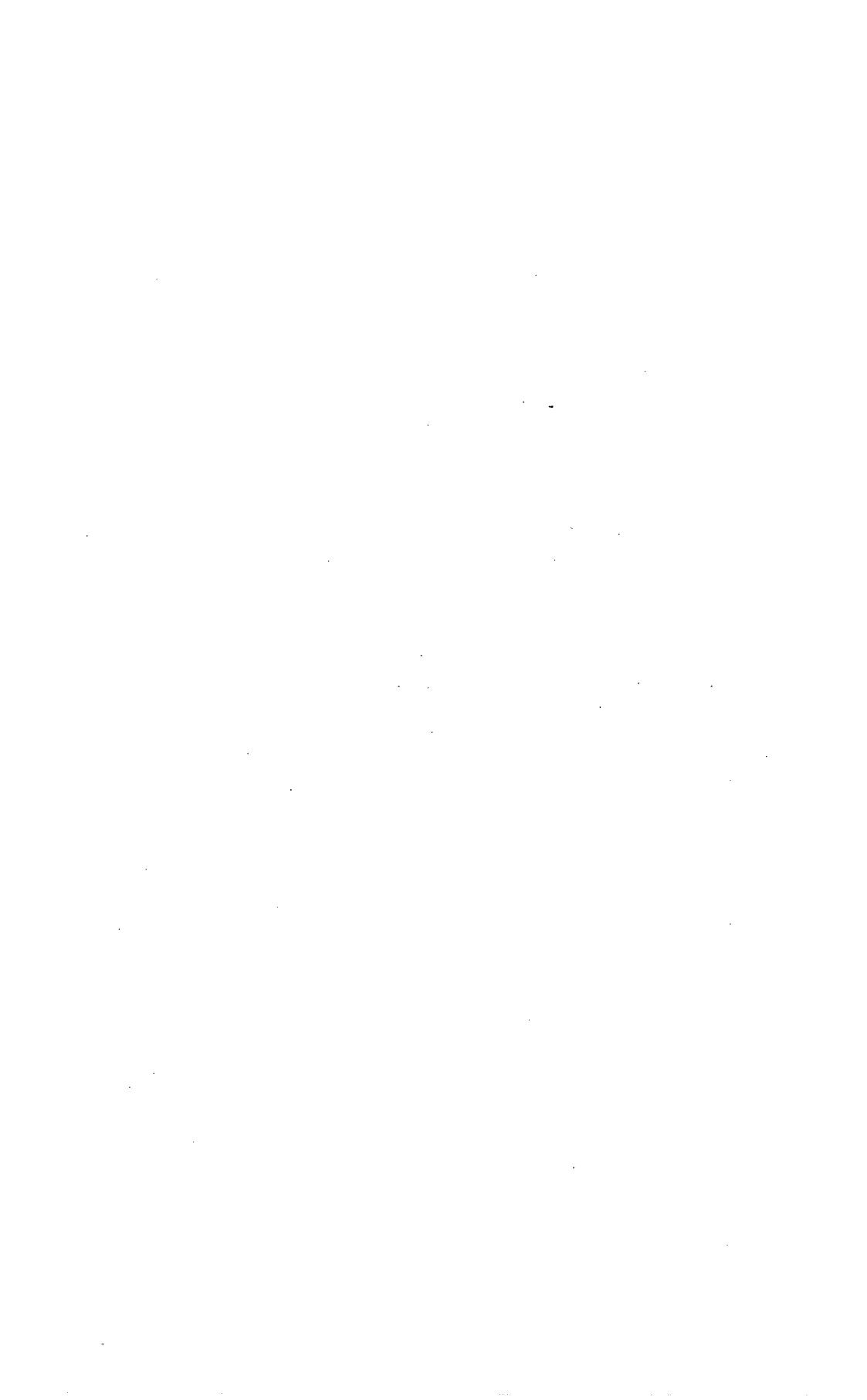
comme précédemment, nous n'aurons aucune information sur l'époque de l'émigration, excepté si l'on effectue une comparaison entre les résultats obtenus à deux recensements ou enquêtes successifs. On s'en rend compte, les approches de terrain et des investigations méthodologiques supplémentaires sont encore utiles pour cette orientation qui constitue un réel espoir pour l'estimation de l'émigration, aussi bien interne qu'internationale.

CONCLUSIONS

A l'issue de cet aperçu des méthodes de mesure de la migration interne, aperçu au cours duquel nous avons attiré l'attention sur la fiabilité de chaque type de mesure, plusieurs constats s'imposent sur la base de l'expérience ouest-africaine.

Tout d'abord, dans l'ensemble, le niveau de fiabilité de ces mesures est faible. Faut-il en conclure que toute mesure de la mobilité spatiale est utopique ? Certes non, mais il convient tout d'abord de mettre tout en œuvre, lors des enquêtes ou recensements, pour accentuer cette fiabilité, en précisant les questions, en associant certains événements de telle façon que la datation de ceux-ci soit améliorée ou, également, en s'assurant que les intéressés répondent personnellement aux questions posées. Par ailleurs, lorsque les résultats d'une enquête ou d'un recensement sont donnés à propos de la mobilité spatiale sans indication de fiabilité, il convient, dans la plupart des cas, de ne pas leur attribuer une précision qui serait illusoire. C'est dans cet esprit de prudence que devraient être interprétés les résultats, plus encore s'il s'agit de données sur la migration nette. Les techniques d'analyse, enfin, devront prendre en compte cette fiabilité relative des données.

Afin de proposer un choix parmi les méthodes indirectes proposées, trois critères devraient être pris en considération. Tout d'abord, la simplicité de la question : une question simple sera vraisemblablement plus compréhensible, ce qui accroîtra la fiabilité des réponses et, fait non négligeable, ce sera un argument pour l'insérer plus facilement au sein d'un questionnaire de recensement. Vient ensuite la fiabilité dont nous avons largement parlé. Enfin, il faut prendre en compte la lourdeur éventuelle de la méthode d'analyse et le type de résultats finalement disponibles. Sous un angle, une mesure analytiquement intéressante qui s'avérerait en pratique peu fiable devrait être délaissée au profit d'une méthode moins performante au point de vue analytique qui se baserait sur des données plus fiables.



**INTÉGRATION DE LA MOBILITÉ CIRCULAIRE
DANS L'ANALYSE DE LA DYNAMIQUE URBAINE**
Réflexions et implications méthodologiques
l'exemple de villes moyennes en Inde.

Véronique DUPONT

INTRODUCTION

Nous proposons ici quelques réflexions sur la prise en compte de la mobilité spatiale circulaire dans l'étude de la dynamique urbaine, et ses implications méthodologiques. Plus précisément nous discuterons ce sujet dans le cas de villes moyennes et dans le contexte indien.

Notre questionnement sera basé essentiellement sur la recherche que nous menons actuellement en Inde sur la dynamique des villes secondaires et les processus migratoires. Ce projet privilégie une approche à partir des interactions entre mobilité spatiale des hommes et activités économiques, afin de mieux comprendre certains aspects spécifiques de la dynamique de villes moyennes indiennes, en relation avec leur milieu rural environnant. Il vise à s'interroger sur le rôle des marchés du travail des villes moyennes dans l'attraction et la fixation de la population, ainsi que sur les filières d'insertion professionnelle des immigrants.

Partant de la question de l'impact du marché de l'emploi urbain sur la mobilité du travail, nous développerons ici deux points : quelles formes de mobilité spatiale considérer, et quelles méthodes d'observation mettre en œuvre pour identifier et étudier ces différentes mobilités ?

Avant de proposer une illustration concrète à partir de l'étude de cas de deux villes industrielles dans l'Ouest de l'Inde, nous nous replacerons dans le débat plus général de l'importance et l'enjeu des déplacements temporaires dans le processus de l'urbanisation.

1. MIGRATION, CIRCULATION ET DYNAMIQUE URBAINE

1.1. *Prise en compte des déplacements temporaires*

Cette session des Journées Démographiques consacrée aux transformations des formes de mobilité des populations des pays en développement dans les années récentes propose comme projet de réflexion "la primauté des migrations de type temporaire sur les migrations définitives". Cette proposition devrait être considérée davantage comme une hypothèse à confronter aux faits réels que comme un postulat de départ. Le caractère "récent" de ce phénomène mériterait également d'être mis en question. S'agit-il effectivement d'une transformation récente des formes de mobilité, ou seulement d'une prise de conscience récente de la part des démographes et d'une réorientation de leur recherche dans le domaine de la mobilité spatiale des populations ?

Les déplacements temporaires ont été plus ou moins exclus du champ traditionnel des études démographiques sur la mobilité spatiale. Les démographes se sont surtout attaché à étudier les déplacements de population impliquant un transfert de résidence des intéressés, ce critère de changement du lieu de résidence étant à la base de la définition même de la migration (1). En revanche, les formes de mobilité spatiale que l'on peut désigner, suivant ZELINSKI (1971), par la "circulation", c'est à dire "une grande variété de déplacements, habituellement de courte durée, répétitifs ou cycliques par nature, mais qui ont tous en commun l'absence de toute intention déclarée d'un changement de résidence permanent ou durable", ont été négligées des démographes.

Les recensements en particulier ne fournissent pas de données sur ces types de déplacements temporaires ou journaliers, ils se limitent généralement à enregistrer les migrations par rapport au lieu de naissance, ou par rapport à un lieu de résidence antérieur. D'une manière plus générale, la plupart des formes de mobilité circulaire (quotidiennes, hebdomadaires, saisonnières etc.) échappent aux statistiques officielles de population.

La prise de conscience du caractère limitatif des concepts traditionnels forgés pour l'observation des migrations a suscité des propositions de nouveaux concepts.

Ainsi F. DUREAU (1987 et 1988) introduit la notion de "densité de résidence" en prônant, pour étudier la mobilité des populations afri-

(1) Voir par exemple la définition donnée dans le Dictionnaire Démographique multilingue : "on appelle migration, ou mouvement migratoire, un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée".

caines, un système d'observation enregistrant la totalité des résidences des individus durant une période de temps donnée, sans fixer à priori de durée minimum pour chacune de ces résidences : la densité de chaque résidence, définie par la durée relative qu'elle occupe dans l'intervalle de temps d'observation (un an par exemple) serait alors utilisée pour exploiter de telles données.

Autre exemple, DOMENACH et PICOUET (1987) tentent de "dépasser le critère de changement de résidence pour aborder les flux migratoires contemporains sous leurs diverses formes". Ils introduisent le caractère de "réversibilité éventuelle de la migration" et essaient d'enrichir la notion d'espace de vie en la centrant sur la notion de "résidence-base" (résidence fixe, multirésidence ou aire d'action) : ceci leur permet de définir divers types de flux que le concept de changement de résidence ne permettait pas de saisir.

Les évolutions récentes (2) dans l'approche démographique des déplacements de population s'orientent vers une meilleure appréhension des diverses formes de la mobilité spatiale des populations, y compris la circulation. Mais ceci ne signifie pas pour autant que la mobilité circulaire soit un phénomène nouveau pour les populations des pays en développement.

Lors de la III^e conférence sur les Populations d'Asie et du Pacifique, en 1982, MEI LING YOUNG (1984) soulignait que la circulation existait déjà à l'époque précoloniale et qu'avec la monétarisation des économies pendant l'époque coloniale elle est devenue, en particulier en tant que forme spécifique de la mobilité du travail, la forme la plus significative des mouvements de population. Mais, comme cet auteur le précise également, pour la zone Asie-Pacifique, c'est seulement à la fin des années soixante et dans les années soixante-dix, lorsque les chercheurs ont utilisé des techniques d'enquête spécifiques pour recueillir des données sur les migrations plus riches que celles issues des recensements, que la prévalence et l'importance de la mobilité circulaire ont été démontrées.

1.2. La mobilité spatiale : instrument d'analyse de la dynamique urbaine

La migration est reconnue et utilisée comme instrument d'analyse privilégié du processus d'urbanisation (3). Les migrations représentent non seulement une composante essentielle de la croissance urbaine, mais elles constituent également un révélateur de la dyna-

(2) L'objet de cette communication n'est pas de faire un panorama des évolutions récentes dans ce domaine, les deux exemples donnés ci-dessus ne prétendent aucunement à l'exhaustivité et se veulent seulement une illustration des tendances nouvelles.

(3) Voir par exemple : DUPONT (V) 1985 ; DUREAU (F) 1987 ; DUPONT (V) et DUREAU (F) 1988.

mique urbaine : les mouvements de population vers et hors des villes témoignent de la capacité des économies urbaines à attirer et à retenir les hommes. L'approche par la migration permet en outre de "recentrer l'observation sur les acteurs mêmes de la concentration de la population" (DUREAU, 1987).

Mais qu'en est-il de la prise en compte des formes de mobilité circulaire dans le processus d'urbanisation ? C'est également une nécessité à rappeler.

Ainsi les débats de la conférence internationale sur l'Urbanisation et les Problèmes de Population Urbaine (Octobre 1987, à Tianjin) ont fortement souligné le rôle clef tenu par les déplacements temporaires des campagnes vers les villes dans les schémas d'urbanisation et dans le processus de développement rural des pays en développement. La mobilité spatiale temporaire a été présentée comme une solution possible pour faire face aux problèmes de sur-urbanisation et d'aménagement urbain des grandes métropoles.

S'agissant de la dynamique des villes petites et moyennes - ce qui nous rapproche de notre propre sujet de recherche - la signification de la mobilité circulaire est aussi primordiale. Dans certains cas elle peut constituer un indicateur des performances de ces villes plus pertinent que les migrations entraînant une résidence urbaine durable.

Comme le montre RICHARDSON (1982), si l'on considère que de nombreuses fonctions des petites villes sont reliées à des services urbains tournés vers les zones rurales (promouvoir la productivité agricole et le commerce agricole, fournir des services à la population rurale, générer des emplois non agricoles pour cette population, servir de localisation à des agro-industries...), une croissance démographique rapide de la ville - signe d'une forte immigration - peut être au contraire un indice d'échec par rapport aux fonctions urbaines destinées à servir la population rurale.

En outre une croissance démographique rapide des villes provoquée par une forte émigration rurale peut être un symptôme d'une forte croissance démographique dans la population rurale et/ou d'un surplus de population rurale, et être presque indépendante des performances des petites villes elles-mêmes.

Si une petite ville remplit avec succès un de ses plus importants rôles par rapport aux populations rurales, à savoir générer des

opportunités d'emploi non agricole pour cette dernière, cette réussite se traduira beaucoup moins par une augmentation de l'immigration en ville et davantage sous forme de déplacements circulaires (quotidiens, hebdomadaires, saisonniers...). La mobilité circulaire vers les villes constitue ainsi un bon indicateur des liens villes-campagnes et du degré d'intégration de l'économie urbaine dans son interland rural.

1.3. Migrations, circulation et urbanisation dans le contexte indien

En Inde, le processus d'urbanisation et les mouvements de population entre campagnes et villes s'inscrivent dans le contexte d'une croissance démographique rapide et l'existence d'un surplus de travail, dans l'agriculture mais aussi dans les villes. Pour certains auteurs, comme A. BOSE (1978), ces contraintes démographiques et économiques expliqueraient en grande partie le niveau relativement modéré de l'urbanisation dans ce pays (24 % de la population était urbaine en 1981), et ce malgré un niveau de développement industriel appréciable. Aussi l'Inde est-elle parfois qualifiée de pays "sous-urbanisé" et le taux de migration des campagnes vers les villes de relativement faible.

Ce contexte justifie l'attention particulière à porter aux formes circulaires de la mobilité pour appréhender la dynamique urbaine. Si, comme le fait remarquer J. RACINE (1988) dans une proposition de recherche intitulée "Migrer ou pas ? Changement rural, logiques de mobilité et logiques d'enracinement en Inde du Sud", "avec trop peu de terres pour tous et de lourdes densités de population rurale, l'Inde réussit à maintenir dans ces villages 75 % de ses citoyens", cela appelle nécessairement à s'interroger sur "les substituts à la migration définitive en ville (changer d'emploi tout en restant rural, migrer temporairement en laissant la famille au village, migrer par rotation...), des substituts qui expliquent que la mobilité ne soit pas nécessairement le moteur de l'exode rural".

Face à une croissance lente des plus petites villes indiennes, V. NATH (1986) propose aussi d'explorer le rôle éventuel joué par les déplacements journaliers de résidents ruraux venant travailler en ville. S'il s'avérait que la croissance de l'emploi non agricole dans les petites villes a été bien plus rapide que leur croissance démographique, du fait de la présence dans la population active occupant des emplois urbains d'une forte proportion de navetteurs en provenance des villages environnants, ceci démontrerait le potentiel de développement de ces petites villes, comme centres industriels et de services.

L'importance des formes circulaires de la mobilité et la nécessité de leur prise en compte dans les recherches sur les processus d'urbanisation paraissent donc établies. Nous avons également souligné la signification particulière de ces déplacements pour la dynamique des villes petites et moyennes, ainsi que leur portée dans le contexte démographique indien.

Avant d'aborder plus concrètement les implications méthodologiques dans le cadre de notre étude sur la dynamique des villes moyennes et les processus migratoires en Inde, une présentation plus précise du champ de l'étude et des questionnements spécifiques associés s'avère nécessaire.

2. LE CHAMP DE L'ÉTUDE

2.1. Les petites et moyennes villes en Inde

En Inde, les trois quarts des habitants résident dans les campagnes et la proportion de population rurale restera très élevée à moyen terme. Ceci confère aux villes petites et moyennes un rôle privilégié dans le développement régional et national : il s'agit de promouvoir le développement de l'agriculture, sa modernisation et le passage à une économie industrielle. Dans un pays comme l'Inde, caractérisé, à la fois, par une scène urbaine dominée par les grandes métropoles, et par une population à prédominance rurale, le développement des villes secondaires constitue un enjeu non seulement pour les politiques d'aménagement du territoire en vue d'un rééquilibrage des armatures urbaines, mais aussi un enjeu pour le développement rural (BOSE, 1984). Cette double perspective est à la base des politiques de dispersion de l'industrialisation et de l'urbanisation en Inde.

2.2. Ankleshwar et Jetpur : deux villes moyennes du Gujarat

Ma recherche sur la dynamique des villes moyennes indiennes à travers l'analyse des interactions entre mobilité des hommes et activités économiques urbaines se base sur une étude comparative de deux villes, situées dans des contextes géo-économiques locaux différents tout en appartenant à un même état. Le choix s'est porté sur le Gujarat (Ouest de l'Inde) qui présente un cas d'état au niveau d'urbanisation élevé par rapport à la moyenne indienne (31 % de population urbaine en 1981 contre 24 % dans l'ensemble du pays) et qui est également un des états les plus industrialisés de l'Inde. Il s'agit donc d'une région pour laquelle les questions de développement urbain et industriel s'avèrent particulièrement pertinentes.

Le schéma d'urbanisation au Gujarat est dominé par une grande métropole, Ahmedabad, qui, avec ses 2,5 millions d'habitants en

1981 regroupait 24 % de la population urbaine de l'état. Si l'on prend en compte le fait que le sud du Gujarat est soumis aux effets d'attraction de Bombay, le système urbain de cet état peut fournir des exemples intéressants pour étudier la dynamique des villes moyennes face à la concurrence de grandes métropoles.

En outre, le Gujarat offre, pour une étude comparative de villes, une armature urbaine diversifiée. On peut y distinguer deux courants principaux d'urbanisation (METHA, 1985). Le premier, récent, est lié au développement des activités industrielles le long de l'axe routier Nord/Sud reliant Ahmedabad à Bombay. Le deuxième, d'origine ancienne, s'est développé dans le Saurashtra (Sud-Ouest), sur la base d'activités commerciales et industrielles. Il paraissait judicieux de choisir une ville dans chacun de ces deux principaux sous-systèmes urbains régionaux.

La sélection des deux villes s'est basée sur l'examen de quelques caractéristiques majeures de toutes les villes moyennes du Gujarat, en particulier à partir des données de recensement, que nous avons analysées en fonction des objectifs de notre étude. Par ville de taille moyenne nous entendons entre 20 000 et 100 000 habitants (classes III et II selon la classification du recensement indien).

Nous avons privilégié deux critères de sélection : un taux de croissance démographique rapide, signe d'une forte immigration, et la présence de fonctions industrielles importantes. Finalement deux villes se sont distinguées : Jetpur et Ankleshwar.

JETPUR est situé dans le district de Rajkot (Saurashtra) à 295 kilomètres d'Ahmedabad. L'économie de la ville est caractérisée par l'implantation de très nombreuses usines spécialisées dans la teinture et l'impression des saris de coton. Le développement de cette industrie remonte à environ une quarantaine d'années et il résulte de l'action d'entrepreneurs locaux.

La population de l'agglomération est passée de 31 186 habitants en 1961, à 41 943 en 1971 et 63 074 en 1981, évolution qui correspond à un taux d'accroissement décennal de 34,5 % pendant la première période intercensitaire, et 50,4 % pendant la seconde.

ANKLESHWAR est situé dans le district de Bharuch, à 203 kilomètres au sud d'Ahmedabad, sur l'axe routier Ahmedabad-Bombay. L'essor de cette ville a été impulsé par l'établissement récent d'un domaine industriel bénéficiant de nombreuses aides dans le cadre d'un programme gouvernemental de développement. Les activités

industrielles y sont aujourd'hui variées, touchant les secteurs de la chimie, de la mécanique, du textile, du papier etc.

La population de la ville s'est accrue très rapidement pendant la dernière décennie : 20 287 habitants en 1961, 26 220 en 1971 et 40 960 en 1981, ce qui correspond, respectivement, à un taux d'accroissement décennal de 29,2 % puis de 56,2 %.

Ces deux villes apparaissent donc comme des centres à dominante industrielle, mais présentant néanmoins des situations contrastées. A Jetpur, on est en face d'une industrie traditionnelle, issue d'une dynamique locale, sans impulsion extérieure particulière. A Ankleshwar, en revanche, les industries implantées sont plus diversifiées et d'un type plus moderne, et surtout leur développement résulte entièrement d'une action volontariste de l'Etat du Gujarat, visant à faire de ce centre urbain un pôle de croissance dans un district considéré initialement comme sous-développé.

Quant à la croissance démographique de ces deux villes, sa rapidité pendant la décennie 1971-1981 témoigne d'une immigration importante.

Le choix de ces deux villes permettra une comparaison prometteuse entre deux types de développement industriel urbain et leurs effets spécifiques sur le marché de l'emploi et sur les migrations de travail : le premier endogène, résultant de l'action d'entrepreneurs locaux sans aide extérieure particulière, et le second impulsé de l'extérieur, prototype d'une ville érigée en pôle de croissance économique dans le cadre d'un programme gouvernemental de développement. L'étude de ces deux cas de centres industriels peut être riche d'enseignements quant aux effets à attendre des politiques de décentralisation et de dispersion du développement urbain et industriel.

3. IDENTIFICATION DES TYPES DE MOBILITÉ SPATIALE

Dans le cas des deux villes sélectionnées pour notre étude, afin d'apprécier l'effet d'attraction de leur marché du travail industriel sur les populations environnantes et plus lointaines, quels types de mobilité spatiale faut-il considérer ? L'on se doit de répondre à cette question avant d'entreprendre toute enquête de plus ou moins grande envergure sur la mobilité géographique et les activités économiques dans ces villes. Mais comment identifier les principales formes de mobilité à l'oeuvre dans un contexte local particulier ?

Un premier travail consiste en l'analyse des données secondaires, données de recensement et autres statistiques officielles de popula-

tion. Mais nous avons déjà mentionné leur principale limite : généralement elles ne procurent pas d'information sur les formes les plus temporaires de la mobilité.

Une phase d'observation qualitative à un niveau micro, sous forme d'entretiens à mener dans les villes mêmes d'étude, auprès de personnalités locales, officiels, industriels, travailleurs... s'avère indispensable. Le rôle essentiel des études micro appropriées comme préalable à des enquêtes migrations à plus grande échelle a déjà été montré (HUGO, 1984) : elles permettent d'améliorer la conception et l'exécution de ces enquêtes en fournissant une connaissance de base du terrain d'étude et en permettant d'identifier les phénomènes et de clarifier les variables pour lesquelles des informations devront être collectées.

A Ankleshwar et à Jetpur, la première phase d'observation qualitative que nous avons menée, d'une semaine dans chaque ville, s'est avérée très riche en informations collectées et tout à fait décisive pour la conception des phases d'observation suivantes.

A Ankleshwar, les entretiens avec les responsables de l'Association Industrielle et du "Gujarat Industrial Development Corporation" (G.I.D.C.) - l'organisme gouvernemental chargé de l'établissement du domaine industriel -, nous ont en premier lieu fourni un éclairage précieux sur les objectifs à l'origine de ce projet de développement, élément indispensable pour en évaluer les performances.

L'établissement dans les années soixante-dix d'un domaine industriel à Ankleshwar, dans une région identifiée comme sous-développée, s'intégrait dans une politique gouvernementale visant une meilleure répartition des pôles industriels dans l'Etat du Gujarat. La politique industrielle de cet Etat suivait elle-même des directives nationales en matière d'aménagement du territoire, de dispersion de l'industrialisation et de rééquilibrage inter-régional.

Au niveau local, l'objectif poursuivi à Ankleshwar était de réduire la pression sur les terres agricoles en procurant de nouvelles sources de revenu non agricole à proximité des zones rurales, mais sans déraciner les habitants de leurs villages. Afin d'éviter des problèmes de logement et l'émergence de bidonvilles dans la ville d'Ankleshwar, les opportunités d'emploi offertes devaient permettre aux travailleurs de maintenir leur résidence rurale.

Dans les années 1982-83, un schéma de développement intégré a été initié par le gouvernement du Gujarat, dans le but d'établir des liens entre les besoins de main d'oeuvre des industries et les besoins

d'emplois non agricoles dans les zones rurales. Le souci d'éviter des migrations de travailleurs des villages vers la zone industrielle urbaine y était clairement affiché, et deux mesures spécifiques furent prévues à cet effet : procurer des logements aux travailleurs industriels dans leur propre village avec l'aide des industriels et du gouvernement, et améliorer les voies de communication et procurer des moyens de transport entre les villages et le domaine industriel pour faciliter les déplacements journaliers des travailleurs dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres.

Selon les estimations de l'Association Industrielle d'Ankleshwar, la proportion des travailleurs effectuant la navette s'élèverait à 40 % de la population employée dans le domaine industriel, et à 80 % parmi les seuls ouvriers industriels. Ces chiffres ne sont basés sur aucune enquête ou dénombrement systématique et relèvent plutôt de l'évaluation plus ou moins subjective des industriels, leur marge d'erreur pourrait donc être considérable. Il n'en demeure pas moins que le phénomène de navette est hautement significatif pour le domaine industriel d'Ankleshwar, et demande à être pris en compte pour apprécier l'effet d'attraction du marché urbain industriel sur les populations environnantes et voir dans quelle mesure les objectifs initiaux de ce projet de développement ont été atteints.

À Jetpur, les industriels que nous avons interviewés ont également mis en avant l'importance des navetteurs en provenance des villages environnants dans le recrutement de la main-d'œuvre ouvrière des industries d'impression de saris : de 50 à 75 % selon leurs différentes estimations - qui appellent les mêmes réserves que dans le cas d'Ankleshwar. L'attraction du marché industriel du travail de Jetpur se traduit donc aussi par une circulation journalière des travailleurs, dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres.

Un autre phénomène récent et d'extension encore limitée, mais significatif du système de recrutement de la main-d'œuvre industrielle, nous a été également révélé lors de notre première phase d'entretiens. Depuis le début des années quatre-vingt, certains industriels font appel, par l'intermédiaire d'agents recruteurs, à des travailleurs migrants en provenance d'états extérieurs au Gujarat, principalement du Rajasthan (état limitrophe situé au nord du Gujarat), de l'Uttar Pradesh et du Bihar (deux états densément peuplés en Inde du nord). Ces travailleurs immigrés, masculins, viennent à Jetpur sans leur famille, souvent en groupe d'un même village ou d'une même région. Leur séjour à Jetpur dépend directement de la durée de leur contrat de travail, par nature temporaire. Ils sont

logés dans les bâtiments mêmes de l'usine ou dans son enceinte, et ne sont, de ce fait, pas du tout intégrés à la population de la ville. Ils retournent périodiquement dans leur village d'origine, pour des périodes d'un à plusieurs mois. Cette population de migrants temporaires, vivant en dehors du système résidentiel urbain commun, risque d'être assez délicate à appréhender.

Au terme de cette première phase d'observation qualitative dans les deux villes d'étude, trois formes de mobilité spatiale se distinguent, en ce qui concerne les mouvements d'arrivée en ville, et plus particulièrement pour les déplacements de travail :

- l'immigration qui se traduit par un transfert durable ou permanent de résidence en ville ;
- l'immigration temporaire qui n'entraîne pas d'installation durable en ville (comme celle des travailleurs sous contrat temporaire qui logent dans l'usine même) ;
- la navette, ou les déplacements quotidiens des travailleurs résidant dans les localités avoisinantes.

Il convient maintenant de déterminer les méthodes d'observation à mettre en œuvre pour pouvoir saisir correctement ces différentes formes de mobilité.

4. QUEL SYSTÈME D'OBSERVATION APPROPRIÉ ?

4.1. Schéma général

Afin de mieux appréhender les différentes composantes des processus étudiés, le système d'investigation proposé combine plusieurs niveaux d'observation (la ville dans son environnement régional, l'établissement-unité de production économique, le ménage), ainsi que plusieurs types d'enquêtes, qualitatives et quantitatives.

Concernant les opérations de terrain prévues dans chaque ville, trois phases sont envisagées.

La première phase, déjà évoquée précédemment, consiste en une observation qualitative, au moyen d'un petit nombre d'entretiens visant à une meilleure connaissance du terrain, à mieux cerner certains concepts essentiels pour l'étude (comme la mobilité spatiale et l'activité économique) et mieux définir les questions pertinentes à poser lors des enquêtes ultérieures.

La deuxième phase comprend des enquêtes quantitatives sur la mobilité spatiale et l'activité économique, à l'aide de questionnaires relativement courts.

La troisième phase est de nature qualitative et situe l'observation au niveau micro-social, en la recentrant sur les agents économiques eux-mêmes. Elle est basée sur des entretiens approfondis auprès d'un sous-échantillon d'entrepreneurs et de travailleurs (migrants et navetteurs), et vise à reconstituer les biographies migratoires et professionnelles.

On s'interrogera ici sur la conception des enquêtes quantitatives sur la mobilité spatiale et les activités économiques dans les villes étudiées. Trois types de questions seront abordées : le choix de l'unité d'observation, la délimitation spatiale du champ d'observation, la méthode d'échantillonnage.

L'unité d'observation

Deux options étaient envisageables pour l'enquête mobilité géographique/activité : conduire les investigations sur les lieux de résidence ou sur les lieux de travail.

En retenant le lieu de résidence, on s'oriente vers une enquête auprès des ménages et l'on centre l'observation sur l'unité familiale de reproduction. On peut alors interroger tous les membres du ménage, quels que soient leur âge, sexe ou activité, et avoir ainsi un panorama très complet des diverses situations au regard de l'immigration en ville et de l'activité (ou non-activité). Ceci permet aussi de prendre en compte la dimension collective dans les choix de résidence et d'activité. Mais, si l'on ne retient que les ménages ayant établi leur résidence en ville, on ne peut pas appréhender les navetteurs. Risquent également d'échapper à l'observation les travailleurs migrants temporaires en marge du système résidentiel urbain.

En retenant le lieu de travail, on peut concevoir une enquête auprès des établissements de la ville, qui privilégie l'observation de l'unité économique de production et des agents en activité, et ce quels que soient leur lieu de résidence (en ville ou à l'extérieur) et le statut de cette résidence (permanente/durable, temporaire). En revanche, même si l'on s'en tient à l'observation de la population active, la fraction de la population qui n'est rattachée à aucun établissement, en particulier les immigrés résidant en ville mais qui n'ont pas réussi leur insertion professionnelle dans l'économie urbaine, ne sera pas saisie.

Chacune des deux options pour le choix de l'unité d'observation présente ses propres avantages mais aussi ses propres limites : nous avons donc retenu un système d'investigation associant les deux,

c'est-à-dire comprenant une enquête auprès des ménages et une enquête auprès des établissements économiques. Quant aux problèmes de délimitation spatiale du champ d'observation et de la méthode d'échantillonnage, ils seront traités dans le cadre spécifique de chacune des enquêtes.

4.2. L'enquête migration/activité auprès des ménages

L'objet de l'enquête migration/activité auprès des ménages est de fournir une description de la population selon ses caractéristiques démographiques, socio-culturelles et économiques, ainsi que des informations sur l'immigration. Ces données permettront en particulier une évaluation du poids relatif des immigrants dans la population active des villes selon le secteur d'activité économique et la catégorie d'emploi.

Cette enquête aidera ainsi à mieux apprécier les effets d'attraction des différentes fonctions urbaines et marchés du travail des villes moyennes étudiées.

Délimitation spatiale du champ de l'enquête

Quelle délimitation spatiale du champ de l'enquête convient-il d'adopter afin de n'exclure aucun des types de mobilité géographique identifiés comme pertinents dans le contexte des deux villes retenues ?

Une première évidence : il faut pouvoir prendre en compte les zones d'extension les plus récentes de l'agglomération urbaine, dans lesquelles la proportion d'immigrés de fraîche date risque d'être très élevée. Ceci implique de ne pas cantonner le champ de l'observation à l'intérieur d'un périmètre urbain défini uniquement par un découpage administratif, mais de suivre les limites physiques de l'agglomération, de manière à inclure toutes les zones d'habitat périphériques.

Il est également nécessaire d'inclure toutes les zones industrielles dans le champ de l'enquête ménage, ceci afin de pouvoir appréhender les travailleurs migrants temporaires vivant dans l'enceinte même des usines. De ce point de vue les limites officielles de la ville se révèlent à nouveau trop restrictives, une grande partie des industries se situant en dehors du territoire même de la municipalité urbaine.

L'application de ces critères de délimitation - limites physiques de l'agglomération urbaine, inclusion des zones industrielles - conduit, dans le cas de Jetpur, à englober dans la zone urbaine d'enquête toute une localité adjacente, Navagadh. Cette agglomération de

18 000 habitants (4), qui est juste contiguë à Jetpur sans discontinuité physique des zones d'habitat, est en outre intégrée dans le même système économique que Jetpur, du fait de l'implantation de très nombreuses usines d'impression de saris sur son territoire. Elle s'avère comme partie intégrante de l'agglomération urbaine, et ne peut être ignorée dans l'analyse de la dynamique démographique et économique de Jetpur.

Enfin, au delà de la zone urbaine, le champ d'observation doit englober les villages environnants, dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres, de manière à pouvoir appréhender les navetteurs résidant dans les campagnes mais travaillant en ville.

Méthode d'échantillonnage

La population de référence de l'enquête est la population résidente de l'agglomération urbaine étudiée, ainsi que la population résidente des villages environnants. L'enquête doit s'effectuer au lieu de résidence habituel des habitants, l'unité d'observation en est le ménage défini par "un groupe de personnes vivant normalement ensemble et prenant leur repas d'une cuisine commune".

On considérera également que toute équipe de travailleurs rattachée à un même contremaître, ayant l'usine comme lieu de résidence, et prenant leur repas d'une même cuisine, constitue un ménage. Ces travailleurs migrants, bien que sans intention d'installation durable dans la localité où ils travaillent, pour des contrats temporaires mais de durée généralement supérieure à six mois, doivent être inclus dans la population résidente de l'agglomération et être enquêtés à leur lieu de résidence, l'usine.

La taille des deux villes étudiées, de 50 000 à 100 000 habitants à l'heure actuelle, impose le recours à une enquête par sondage. Se pose alors le problème d'une base de sondage pour tirer un échantillon de ménages.

Les listes de ménages éventuellement disponibles, comme les listes électorales établies par les municipalités, ne répondent pas aux exigences d'exhaustivité et de mise à jour. Les immigrants les plus récents en particulier risquent de ne pas être enregistrés, de même les travailleurs migrants temporaires logeant dans les usines.

Pour mener l'enquête ménage dans l'agglomération de Jetpur, nous avons eu recours à un plan de la ville permettant de diviser l'ensemble de son territoire en blocs d'enquête. Afin d'assurer une

(4) Selon les estimations de la mairie de Navagadh.

dispersion maximale de l'échantillon de ménage dans la ville, garantie de représentativité de la population urbaine en matière de composition socio-culturelle et professionnelle et d'origine géographique, nous avons décidé de couvrir tous les blocs, sans laisser à l'écart aucune zone de l'agglomération. Le plan de la ville a été utilisé comme cartographie de base, pour tirer un échantillon de 10 % des ménages dans chaque bloc, à partir d'un comptage direct des ménages sur le terrain.

Pour inclure dans le champ de l'enquête les zones d'extension les plus récentes de la ville ou certaines zones industrielles périphériques qui pourraient ne pas figurer sur le plan établi à une date antérieure à l'enquête, une vérification minutieuse sur le terrain de toutes les zones urbaines limitrophes a dû être effectuée, en complétant le plan par l'adjonction de nouveaux blocs d'enquête.

Afin de ne pas omettre les travailleurs migrants logeant dans les usines lors du comptage des ménages et du tirage de l'échantillon, toutes les usines ont fait l'objet d'une vérification systématique.

Cette procédure d'enquête par sondage a été appliquée pour l'agglomération urbaine de Jetpur, avec des résultats très satisfaisants. La même méthode a été suivie pour la localité adjacente de Navagadh, à la seule différence que l'absence de plan adéquat nous a demandé un travail préalable de cartographie, de manière à diviser le territoire en blocs d'enquête opérationnels.

Dans le cas des travailleurs migrants vivant dans les usines mêmes, étant donné que la procédure d'échantillonnage imposait de vérifier dans toutes les usines la présence éventuelle d'occupants, nous en avons profité pour conduire, en plus de l'enquête par sondage, un dénombrement exhaustif de tous les travailleurs vivant en usine. Il n'existe aucune information disponible sur ces travailleurs migrants en provenance d'autres états, or cette sous-population nous paraît particulièrement révélatrice pour une étude sur la mobilité et l'activité économique.

S'agissant de l'enquête ménage dans les villages environnants, la première question à traiter est celle de la sélection d'un échantillon de villages. La méthode d'échantillonnage la plus rigoureuse serait d'établir la liste de tous les villages situés dans un rayon de 20 kilomètres autour de la ville, de classer les villages en strates en fonction de leur distance à la ville, et d'effectuer un tirage aléatoire simple de villages dans chaque strate.

Mais, compte tenu de nos contraintes de calendrier et de la place relative de ce volet d'enquête dans l'ensemble du dispositif d'investigation à mettre en oeuvre, nous avons dû limiter nos ambitions concernant l'enquête ménage dans les villages et opter pour une opération moins longue.

Dans le cas des enquêtes effectuées pour Jetpur, les villages sélectionnés ne sont pas le résultat d'une procédure de tirage aléatoire. Nous avons au contraire délibérément choisi 5 villages situés dans un rayon de 10 kilomètres autour de Jetpur, et connus pour envoyer d'importants contingents de navetteurs dans les industries de la ville.

Dans chaque village sélectionné nous avons ensuite appliqué une procédure d'échantillonnage des ménages similaire à celle suivie en zone urbaine : division du village en blocs d'enquête, comptage des ménages et tirage d'un échantillon de 10 % dans chaque bloc.

On ne peut pas attendre de l'enquête mobilité/activité conduite dans ces villages qu'elle nous fournisse une image représentative des effets d'attraction du marché du travail industriel de Jetpur sur les populations de l'ensemble de l'hinterland. En revanche cette enquête peut apporter une illustration de l'influence de l'économie urbaine sur les villages les plus proches, et montrer à travers quelques exemples dans quelle mesure les populations rurales sont dépendantes des opportunités d'emplois offertes par le marché du travail urbain.

4.3. L'enquête auprès des établissements industriels

L'enquête auprès des établissements n'entend pas couvrir l'ensemble des activités économiques de chaque ville ; un panorama de celles-ci nous étant fourni par l'enquête ménage, nous comptons ensuite cibler l'observation sur le secteur économique dominant : le secteur industriel. Plus précisément l'enquête établissement concernera les usines de teinture et d'impression de saris à Jetpur et les établissements du domaine industriel à Ankleshwar. Elle visera principalement à collecter des informations sur :

- la capacité d'emploi du secteur industriel et son évolution sur les années récentes ;
- la répartition des différentes catégories d'emplois industriels (selon le niveau de qualification, la nature permanente ou casuelle de l'emploi...) ;
- l'importance des navetteurs dans la population active industrielle par rapport aux travailleurs résidant en ville même ;
- la répartition des travailleurs et entrepreneurs selon leur origine géographique : locale, régionale ou extra-régionale.

L'aire spatiale d'observation de l'enquête des établissements industriels doit également, comme dans l'enquête ménage, dépasser les limites administratives de la ville pour inclure toutes les zones industrielles, y compris celles situées en marge de la ville même - le domaine industriel à Ankleshwar - ou sur le territoire de localités adjacentes - comme à Jetpur.

Nous pensons tirer un échantillon d'une centaine d'établissements industriels dans chaque ville, à partir des listes établies par les associations industrielles, très influentes et regroupant la plupart des industriels, tant à Ankleshwar qu'à Jetpur. L'échantillon devra être stratifié selon la taille de l'établissement et, dans le cas d'Ankleshwar, selon la branche d'industrie.

Passer par l'intermédiaire des associations industrielles locales et obtenir leur appui actif pour la mise en œuvre de l'enquête établissement nous semble tout à fait indispensable pour gagner la confiance des industriels et collecter des données fiables sur l'emploi.

4.4. Les entretiens biographiques approfondis

Le sous-échantillon d'individus qui seront soumis à des entretiens biographiques approfondis sera tiré à partir du fichier de l'enquête ménage. L'observation sera recentrée sur les agents économiques travaillant dans le secteur industriel dominant de chaque ville. Mais le sous-échantillon devra représenter les différents groupes professionnels de ce secteur, ainsi que les différentes situations quant à l'origine géographique et la résidence actuelle (citadins natifs, immigrés d'origine locale ou régionale, travailleurs migrants en provenance d'autres états, navetteurs vivant dans les villages environnants).

Les entretiens porteront sur les cheminements migratoires et professionnels, les raisons de la migration et le choix de la ville, ou de la non-migration et de la préférence pour une résidence rurale dans le cas des navetteurs, l'insertion en ville, les liens maintenus avec le lieu d'origine, les projets...

Cette observation de type plus anthropologique nous permettra de mieux comprendre la logique des différentes mobilités spatiales et du travail, de voir dans quelle mesure elles répondent à des effets d'attraction de l'économie urbaine et peuvent en retour dynamiser le développement de la ville.

4.5. Principale limite du système d'investigation proposé et opérations complémentaires

Notre programme de recherche étant en cours de réalisation, avec une grande part des opérations de collecte restant à effectuer, il est

encore trop tôt pour faire un bilan complet du système d'investigation proposé (5).

Une limite notable apparaît toutefois dès à présent : s'agissant de l'observation de la mobilité spatiale, les méthodes d'enquête présentées permettent d'appréhender les mouvements d'arrivée en ville, mais ne nous fournissent pas d'information sur les mouvements de départ.

Précisons néanmoins que le questionnaire de l'enquête ménage comporte aussi un volet sur l'émigration à partir du ménage, au cours des cinq dernières années. Cette période a été choisie de manière à apprécier l'impact éventuel de la sécheresse qui a sévi au Gujarat pendant les quatre dernières années, et a gravement affecté l'économie régionale, y compris le secteur industriel. L'information collectée reste partielle dans la mesure où les départs de ménages entiers ne peuvent être enregistrés.

Afin d'évaluer le degré de fixation de la population en ville et de procurer des informations plus complètes sur l'émigration à partir de deux villes, une opération complémentaire serait à envisager ultérieurement. Il s'agirait d'une enquête dans le prolongement de l'enquête ménage et constituant un passage renouvelé après un intervalle de quelques années.

5. CONCLUSION : ENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Quels enseignements méthodologiques peut-on retenir de l'expérience en cours présentée ici pour des recherches sur les processus de mobilité spatiale liés à la dynamique urbaine ?

Pour apprécier les effets d'attraction du marché du travail d'une ville, en particulier de taille moyenne, il s'avère nécessaire de prendre en considération non seulement les travailleurs immigrés résidant en ville, mais également les navetteurs qui ont maintenu leur résidence rurale. En conséquence l'aire d'observation ne peut être limitée à la ville, mais doit aussi inclure les villages environnants.

Par ailleurs, afin de ne pas omettre certaines formes de migrations de travail temporaires, qui peuvent se traduire par des solutions de logement transitoires en marge du système d'habitat commun, comme le logement dans l'enceinte même de l'usine, il convient de considérer toutes les zones industrielles comme des zones "rés-

(5) Selon les estimations de la mairie de Navagadh.

dentielles" potentielles, et d'inclure les usines mêmes dans le champ d'une enquête ménage à effectuer sur les lieux de résidence.

S'agissant de la méthode d'échantillonnage d'une enquête migration-activité en zone urbaine, une approche spatiale assurant une dispersion maximale de l'échantillon est à préconiser. La méthode que nous avons adoptée, un tirage de 10 % de ménages à partir d'un comptage direct sur le terrain et en couvrant la totalité de la zone urbaine, répond parfaitement à cette exigence de dispersion, mais elle nécessite un travail important de cartographie et s'avère une procédure assez longue. De ce fait elle paraît difficilement applicable au delà d'une certaine taille de ville (100 000 habitants ?). Pour les villes plus grandes, un sondage à plusieurs degrés avec un premier tirage d'îlots semble une solution plus opérationnelle.

Enfin, dans le cadre d'une étude sur les interactions entre mobilité spatiale et activité économique, une combinaison d'enquête ménage au lieu de résidence et d'enquête établissement au lieu de travail constitue un système d'investigation mieux à même d'appréhender la diversité des formes de mobilité du travail et de saisir les différentes facettes des processus à l'œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

- BOSE A. (1978) - **India's urbanization 1901-2001**, 2^e ed. New-Delhi, Tata Mc Graw Hill, XII - 567 p.
- BOSE A. (1984) - "**The role of medium size cities in the urbanization process**", In *Third Asian and Pacific Population conference* (Colombo, Sept. 1982), Selected Papers ; Asian Population Studies Series N° 58 ; Economic and Social Commission for Asia and Pacific, Bangkok, Thailand - United Nations, New-York : 178-186.
- DOMENACH H., PICOUET M. (1987) - **Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration**, *Population*, n° 3 : 469-484.
- DUPONT V. (1985) - **Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas des trois centres urbains en région de plantation au Togo : Atakpamé, Kpalimé et Badou**, ORSTOM, Collection Etudes et Thèses, Paris, 437 p.
- DUPONT V., DUREAU F. (1988) - **Renouveler l'approche de la dynamique urbaine par l'analyse des migrations ? Essai méthodologique à partir d'expérience en Afrique de l'Ouest**, *Pratiques Urbaines* n° 4, Inter Urba Tiers Monde, CNRS-ORSTOM, CEGET, Bordeaux, 135 p.
- DUREAU F. (1987) - **Migration et urbanisation. Le cas de la Côte-d'Ivoire**, ORSTOM, Collection Etudes et Thèses, Paris, 654 p.
- HUGO G. (1984) - "**Micro approaches to the study of population movement : an Indonesian case study**", Communication au séminaire de l'UIESP sur *The micro approaches to demographic research*, Canberra, Australia, 3-7 sept. 1984, 27 p. multigr.
- METHA S.S. (1985) - **Trends of urbanization in Gujarat**, In *Gujarat Economic Association, Conference Papers*, Vallabh Vidyanagar, February 3-4, 1985, Editors : D.T. Lakdawala, B.B. Patel, Ahmedabad : 35-53.
- NATH V. (1986) - **Urbanization in India. Review and prospects**, *Economic and Political Weekly*, Vol. XXI, n° 8, February 22, 1986 : 339-352.
- RACINE J., MAHADEV P.D., NAGARAJ K. (1988) - **Migrer ou pas ? Changement rural, logiques de mobilité et logiques d'enracinement en Inde du Sud**. Projet de recherche, CNRS, CEGET, 14 p. multigr.
- RICHARDSON H. (1982) - **Policies for strengthening small cities in developing countries**, In *Small cities and national development*, edited by Om Prakash Mathur, United Nations Center for Regional Development, Nagoya, Japan : 327-354.
- YOUNG M.L. (1984) - "**Circular mobility and its policy**", In *Third Asian and Pacific Population Conference* (Colombo, sept. 1982), Selected Papers, Asian Population Studies Series n° 58, Economic and Social Commission for Asia and Pacific, Bangkok, Thailand - United Nations, New-York : 224-237.
- ZELINSKI W. (1971) - "**The hypothesis of the mobility transition**", *Geographical Review*, 61 (2) : 219-219.

À PROPOS DE L'ANALYSE DES SYSTÈMES RÉSIDENTIELS.
Présentation de l'enquête Migrations
réalisée à Quito (EQUATEUR) en décembre 1987.

DUREAU Françoise

1. QUELQUES IDÉES À L'ORIGINE DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE À QUITO

Comme toute opération de collecte, l'enquête Migrations réalisée à Quito en décembre 1987 est le fruit tout à la fois du contexte scientifique du moment et d'un certain stade d'avancement de ses concepteurs dans leur propre pratique de recherche. Avant de présenter l'enquête elle-même, nous voudrions rappeler les quelques idées ayant présidé à la conception du questionnaire. Les approches et les méthodes d'observation des migrations vers les villes ont fait l'objet d'un grand nombre de réflexions qu'il serait trop long de toutes rappeler dans le cadre de cette communication ; par contre, nous insisterons sur quelques éléments de méthode auxquels nous adhérons pleinement et que nous avons tenté de mettre en pratique lors de cette enquête.

□ Des ménages aux unités collectives spatialement segmentées

La dimension collective des migrations gagnerait à être analysée en *déplaçant l'unité d'analyse de l'individu au groupe social qui intervient dans le choix des résidences et des activités économiques des membres constituant l'unité de reproduction*. Raisonner à la fois sur les individus et sur ces unités collectives de décision devrait permettre une meilleure appréhension de la fonction de certaines résidences individuelles telles qu'un séjour urbain dans la reproduction sociale et économique de la collectivité ; les conditions d'élaboration des stratégies d'occupation de l'espace géographique et économique seraient également mieux perçues.

Ces unités collectives étant le plus souvent spatialement segmentées, il faudrait concevoir des systèmes d'investigation permettant un certain éclatement géographique de l'observation, afin de raisonner sur les différents noyaux des "ménages confédérés" dont parle

DANDLER (1). A une autre échelle, celle de la quotidienneté, J. GREGORY note également qu'il conviendrait de "questionner ces individus "chefs de ménage" et "isolés" sur leurs liens quotidiens avec des unités et des individus qui ne co-résident pas dans le même espace immédiat" (2).

□ Vers des concepts de "densité de résidence" et "densité d'activité"

De nombreux articles récents relatifs à l'observation de l'activité et de la résidence et les entretiens semi-directifs que nous avons réalisés à Divo (Côte-d'Ivoire) (3) soulignent l'inadéquation d'une mesure ponctuelle dans le temps à ces caractéristiques dont l'essence même, dans les populations d'Afrique de l'Ouest mais aussi ailleurs, ne peut être saisie que dans la durée. Il semblerait plus pertinent d'interroger l'ensemble des individus sur *toutes leurs résidences et leurs activités durant un laps de temps donné*, un an par exemple, pour intégrer l'ensemble des activités saisonnières ; pour exploiter ces informations, on pourrait introduire les concepts de "densité de résidence" et "densité d'activité", définis par la durée relative que chacune des résidences ou activités occupe dans l'intervalle de temps d'observation.

□ L'importance de la spatialisation pour la collecte et l'analyse

Au delà du fait que la migration se définit par son référent spatial, trois raisons nous conduisent à souligner l'importance d'une approche spatialisée pour l'étude des populations urbaines. D'abord, une solide connaissance géographique et cartographique du milieu observé est une *condition essentielle pour réaliser une bonne collecte de données démographiques*. Ensuite, la *structuration conceptuelle de l'espace géographique observé intervient directement sur les analyses qui peuvent être menées* : elle mérite donc qu'on y porte un intérêt particulier, de manière à éviter tout découpage invalidant la problématique. Enfin, la dimension spatiale des phénomènes peut être non seulement un objet d'observation en soi, mais aussi un *révélateur*

(1) DANDLER J. et BALAN J., 1987. Marriage process and household formation : migration in the Cochabamba region (Bolivia) and Bolivian migrants in Buenos Aires (Argentina). Communication présentée au colloque CRDI/ ORSTOM : URD sur l'insertion des migrants en ville, Lomé, 10-14 février 1987, 47 p.

(2) GREGORY J.W., 1987. L'insertion des migrantes et des migrants en ville : interrogations méthodologiques. Communication au colloque CRDI/ ORSTOM/ URD sur l'insertion des migrants en ville, Lomé, 10-14 février 1987, 23 p.

(3) Travaux présentés dans : DUREAU F., 1985. Migration et urbanisation. Le cas de la Côte-d'Ivoire. Thèse de Doctorat de troisième cycle en Démographie, Institut de Démographie de Paris, Université Paris I, 561 p. + ann. Publié par les Editions de l'ORSTOM, Collection Etudes et Thèses, Paris, 1987.

pertinent de comportements et de stratégies difficilement observables directement : il est possible d'appréhender, certes partiellement, certains mécanismes à partir de leurs traductions spatiales. C'est d'ailleurs en ce sens que l'analyse des migrations prend tout son intérêt, au delà de ses effets sur la redistribution du peuplement.

□ **Quelques questions clefs, au centre de notre enquête**

Outre l'indispensable suivi quantitatif du processus d'urbanisation, quelques questions apparaissent comme fondamentales pour avancer dans la compréhension de la dynamique urbaine, analysée en tant que *processus d'accumulation des hommes et des richesses* :

Comment la ville, en tant que lieu de concentration d'hommes et d'activités, est-elle utilisée par la population?

Quels sont les systèmes résidentiels et pratiques économiques que génèrent les stratégies de reproduction et d'accumulation en ville?

Dans quelle logique économique de reproduction et d'accumulation s'inscrivent les séjours en ville de certains membres des communautés locales ?

C'est à ces questions, et tout particulièrement à la seconde d'entre elles, que nous tentons d'apporter des éléments de réponse par l'enquête réalisée à Quito. D'après la littérature sur la question, et les résultats obtenus en Côte-d'Ivoire, il semble bien qu'elle soit au cœur de la compréhension des phénomènes d'urbanisation et de l'analyse du fonctionnement des villes ; de plus, les échanges que nous avons eu avec des sociologues équatoriens montrent que les phénomènes de multi-résidences et de stratégie de reproduction des groupes sociaux en différents points de l'espace national correspondent à une réalité ancienne en Equateur, mais encore assez mal connue pour ce qui concerne l'intégration de lieux urbains dans les espaces de reproduction des collectivités locales. Il paraît donc pertinent d'en faire un élément central de l'enquête menée à Quito.

2. DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE : LA CONCEPTION DU QUESTIONNAIRE

□ **Une enquête qui s'inscrit dans un programme de développement méthodologique**

Les caractéristiques de l'urbanisation dans les pays en développement, les modes particuliers de résidence des habitants et la rareté des éléments de connaissance classiques (cartes, plans cadastraux, fichiers administratifs) rendent les populations des villes de ces pays particulièrement difficiles à observer. Face au manque de données démographiques récentes auquel sont confrontées les autorités de

ces villes, il paraît nécessaire de *développer de nouvelles méthodes adaptées à leur spécificité démographique.*

Les satellites SPOT et THEMATIC MAPPER, assurant une observation continue et relativement précise de l'occupation du sol, constituent une source de données particulièrement intéressante : comme l'ont montré les travaux réalisés sur photographies aériennes depuis les années cinquante, on peut utiliser avec profit l'information exhaustive sur la morphologie urbaine pour recueillir rapidement, par sondage, des données relatives aux populations citadines.

Depuis 1985, une équipe de l'ORSTOM (1) travaille à *la mise au point d'un système d'observation permanent des populations urbaines intégrant l'information apportée par les satellites à haute résolution sur la morphologie de la ville.* L'enquête Migrations constitue la première application de notre méthode de sondage, après deux années de développement méthodologique mené sur les villes de Marseille et Quito.

En raison de ce contexte, l'enquête se devait de répondre à un double objectif, méthodologique et thématique. Comme le note O. BARBARY, "elle doit permettre de vérifier que la méthode mise au point possède bien les caractéristiques de rapidité, faible coût et précision que nous lui attribuons au terme de la phase d'expérience ; il importe également de savoir si la technique de sondage employée demeure efficace en dehors du domaine thématique restreint des indicateurs démographiques les plus classiques (structures par sexe, âge, activité, etc.)" (2).

L'enquête avait aussi pour fonction de produire une information fiable sur les deux grands thèmes abordés dans le questionnaire : caractéristiques démographiques générales de la population quiténienne et analyse des systèmes de résidence et pratiques économiques. La définition de ces thèmes repose *d'une part sur la prise en compte des besoins des décideurs* (principalement la mairie de Quito) en informations démographiques de base, *d'autre part sur le souci de faire progresser la compréhension de la dynamique urbaine* en intégrant les nouvelles approches exposées au début de ce texte.

(1) L'équipe de l'ORSTOM, pluridisciplinaire, est composée de : O. BARBARY (statisticien), F. DUREAU (géographe-démographe, responsable du programme), B. LORTIC (télédétection), A. MICHEL (urbaniste, télédétection), M. SOURIS (informaticien). La réalisation de l'enquête Migrations est le fruit du travail mené par l'ensemble de l'équipe depuis 1985.

(2) In BARBARY O., DUREAU F., MICHEL A., 1988, cité en bibliographie.

□ Le questionnaire

A chaque logement de l'échantillon, correspond un questionnaire, reproduit intégralement en annexe de cette communication.

La première fiche du questionnaire a pour objet de saisir les *caractéristiques démographiques et socio-économiques* de chacune des personnes vivant dans le logement enquêté ; en dehors de modifications mineures, elle correspond à la fiche d'enquête utilisée lors d'une première enquête démographique auprès de 1 100 ménages quiténiens (enquête Bâti/population, premier passage en avril 1987, deuxième passage auprès du même échantillon d'îlots en novembre 1987).

La fiche 2 permet d'analyser les statuts d'occupation du logement et les modes d'accès à la propriété, éléments essentiels pour appréhender les *modes d'insertion des migrants en milieu urbain*.

Les fiches 3 et 4 sont centrées sur la question des *systèmes résidentiels*. Si la fiche 4 correspond à un recueil classique de *biographies migratoires et professionnelles* avec un seuil de durée de résidence fixé à 6 mois, la fiche 3 vise à cerner la pratique des chefs de ménage en matière de systèmes résidentiels et d'activités, et à préciser l'effcience des concepts de "*densité de résidence*" et "*densité d'activité*" : cette fiche 3 correspond au recueil *intégral*, sur une période de 2 ans, de tous les lieux de séjour et activités, sans critère de durée minimum. Doivent donc y figurer tous les lieux de séjour, y compris les voyages, et toutes les activités, même exercées durant un laps de temps très court.

Enfin, par la fiche 5 relative aux caractéristiques d'activité et de résidence des membres de la famille ne vivant pas dans le ménage enquêté, nous tentons de *replacer les pratiques résidentielles et professionnelles des chefs de ménage enquêtés dans le groupe social, éventuellement spatialement éclaté, dans lequel elles s'inscrivent*.

On observe facilement une certaine dichotomie dans le questionnaire. Tandis que les fiches 1, 2 et 4 font appel à des définitions et des méthodes d'observation tout à fait classiques en démographie, les fiches 3 et 5 visent justement à en renouveler certaines, en faisant avancer la connaissance sur les pratiques effectives en matière de résidence, d'activité et de reproduction sociale et économique au sein d'unités collectives spatialement segmentées ; dans la conception du questionnaire, nous avons tenté de traduire les quelques idées exposées au début de cette communication. La présence, dans un même

formulaire d'enquête, des deux types d'approches permet de restituer les observations "nouvelles" par rapport aux informations plus classiques, et de faire apparaître divergences, convergences et complémentarité des modes d'observation.

Les limites du questionnaire sur le plan thématique sont celles imposées par le cadre de développement méthodologique dans lequel s'inscrit cette enquête et par son double objectif : la nécessité d'enquêter environ 3 000 ménages, et ce dans les limites budgétaires qui étaient les nôtres, interdit toute observation qualitative, sous forme d'entretiens non directifs par exemple. Signalons toutefois que l'une des lacunes de l'observation permise par ce questionnaire uniquement rétrospectif est en partie comblée par des enquêtes démographiques préliminaires : les deux passages de l'enquête Bâti/population sur un même échantillon de 53 îlots de Quito apportent des compléments d'informations intéressants sur l'aspect dynamique du phénomène, notamment sur le degré de fixation des migrants à Quito.

3. UN PLAN DE SONDAGE ARÉOLAIRE STRATIFIÉ SUR IMAGE SPOT

□ Les travaux à l'origine du plan de sondage

La définition du plan de sondage, réalisée par O. BARBARY, repose sur deux types de travaux menés depuis 1985 :

- l'expérience menée sur la ville de Marseille : cette ville disposant dès 1985 des informations de référence nécessaires à une première phase de développement méthodologique (image satellite Thematic Mapper, photographies aériennes à grande échelle, et recensement de la population exploitable au niveau de l'îlot), nous avons pu, non seulement développer, mais encore tester la validité de méthodes d'interprétation d'image satellite à haute résolution et de sondages spatiaux ;
- les recherches effectuées sur le site de Quito : l'exploitation de deux enquêtes préliminaires a permis de préciser et compléter les résultats méthodologiques obtenus sur la ville de Marseille.

Les différentes conclusions (1) issues des expériences de Marseille et Quito trouvent leur première application pratique dans la définition de la méthode de sondage retenue pour l'enquête Migrations de Quito. La figure 1 résume le plan de sondage adopté, en présentant les différentes étapes correspondant à sa mise en œuvre.

(1) Pour l'exposé détaillé des résultats, consulter les rapports cités dans la bibliographie.

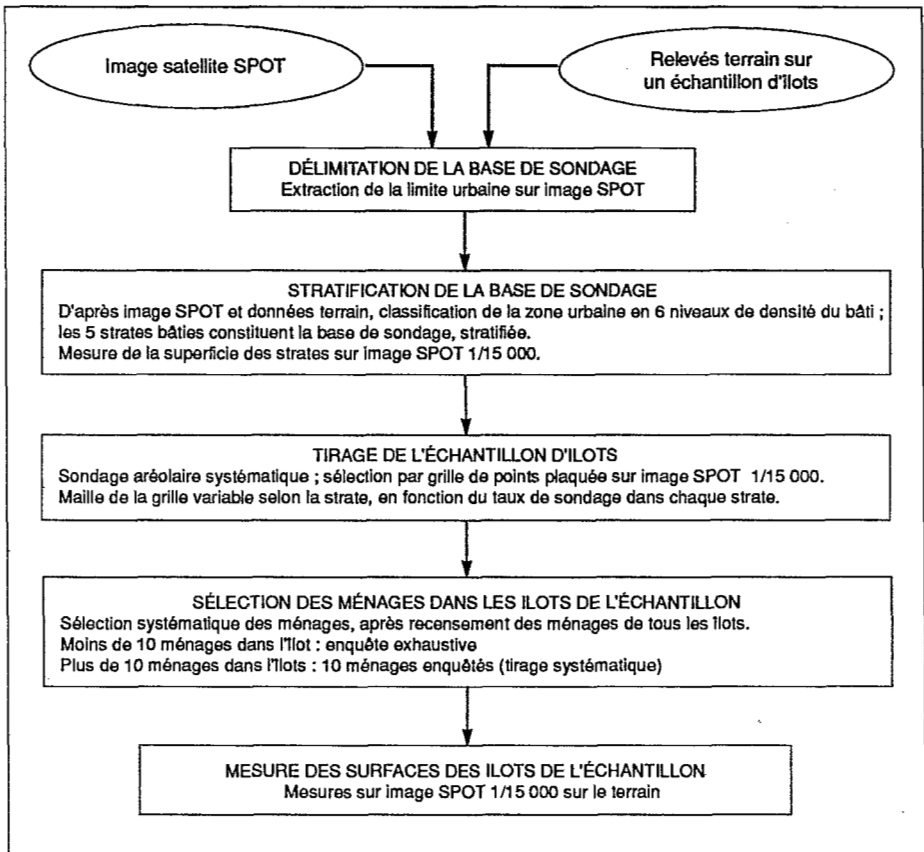


Figure 1 : Le plan de sondage de l'enquête Migrations (Quito, décembre 1987)

□ La sélection de l'échantillon à Quito

L'échantillon sélectionné comprend 432 îlots répartis dans l'ensemble de la ville de Quito, y compris dans ses extensions les plus récentes puisque la limite de l'agglomération retenue pour le sondage correspond non pas à des critères administratifs mais à un critère *physique* (continuité de l'espace bâti) issu de l'image satellite.

Ce sont les trois superviseurs chargés de l'enquête qui ont procédé au recensement des logements : pour chaque îlot de l'échantillon, ils ont réalisé un schéma du pâté de maisons sur lequel figuraient les renseignements nécessaires à l'identification de l'îlot par l'enquêteur, le dessin de l'ensemble des bâtiments de l'îlot, le nombre de logements occupés dans chacun des bâtiments, ainsi que la liste des logements constituant

l'échantillon à enquêter. Exception faite des pâtés de maisons comptant jusqu'à dix logements, pour lesquels l'enquête a été exhaustive, une règle précise de sélection systématique des logements à enquêter a été pratiquée par tous les superviseurs.

□ **Le champ de l'enquête : la population des logements individuels de Quito**

Le plan de sondage adopté a un certain nombre d'implications sur la définition du champ de l'enquête : les "unités sondées ultimes" sont des logements individuels occupés au moment de l'enquête. En effet, comme le "Manuel des méthodes d'enquêtes sur les ménages" des Nations unies (§ 4.13) le note à juste titre "Il n'est guère aisé d'identifier les *ménages* d'après leurs attributs extérieurs (...). Les *unités de logement*, ou plus généralement les locaux d'habitation, constituent un type d'unité plus stable, qu'il est habituellement ou souvent possible d'identifier à vue d'œil". De même que pour le recensement général de la population équatorienne en 1982, nous avons donc pratiqué une observation démographique par unité d'habitation, retenant également la définition du logement utilisée pour ce recensement ; dans ces conditions, la définition du ménage devient purement "physique", c'est l'ensemble des personnes vivant habituellement dans le logement.

Dans chacun des logements, nous avons retenu toutes les personnes ayant dormi au moins huit nuits consécutives dans le logement au cours du mois précédant l'enquête et les personnes, absentes, ne satisfaisant pas à ce critère de présence, mais vivant la majeure partie de l'année dans le logement enquêté. Ainsi, la population des logements enquêtés comprend, outre les présents qu'ils soient résidents ou non, les résidents absents ; au sein de cet ensemble enquêté, on peut donc déduire, grâce à la question sur le statut de résidence (fiche 1 du questionnaire), à la fois la population de droit et la population de fait, en évitant d'éliminer a priori du champ d'observation une partie de la population par l'application de critères de résidence trop restrictifs. Nous avons juste tenté de "normaliser" la notion classique mais souvent floue de "résidant habituellement dans le logement" en proposant des critères de durée précis.

Classiquement, le chef de ménage, auquel se réfèrent les fiches 3 et 4 du questionnaire, est la personne reconnue comme telle par les autres personnes vivant dans le logement.

4. LA COLLECTE DES DONNÉES SUR LE TERRAIN

Seize enquêteurs, encadrés par trois superviseurs, ont réalisé le travail de collecte des données sur le terrain entre le 23 novembre 1987 et la fin du mois de décembre 1987 ; rappelons que les superviseurs avaient à charge, outre l'organisation et le contrôle du travail des enquêteurs, le recensement des logements occupés dans les îlots de l'échantillon.

Du fait d'un contexte social favorable, aucun événement ou mesure brutale ne s'étant produit dans les jours précédant l'enquête, un bon accueil a été réservé aux enquêteurs dans l'ensemble de la ville ; les refus de réponses ont été très peu nombreux. Toutefois, des affrontements armés entre deux coopératives de logements situées à l'extrême nord-ouest de la ville nous ont contraints à annuler l'enquête dans cette partie de la ville : les 6 îlots de l'échantillon appartenant à ces deux quartiers ont donc été exclus de l'échantillon, et l'ensemble des deux quartiers a été éliminé de la base de sondage. Les résultats de l'enquête concernent donc finalement l'ensemble de l'aire urbanisée de Quito à la fin 1987, hormis ces deux coopératives. Si cette exclusion ne pose pas de problèmes majeurs pour l'estimation de la population totale de Quito, car les effectifs de ces deux coopératives sont relativement bien connus de leurs responsables, il est par contre certain que nous éliminons une catégorie de population aux origines géographiques bien particulières (l'une des coopératives compte une très forte proportion d'immigrés venus de la côte), et aux comportements spécifiques.

□ Les points faibles du questionnaire

La fiche 1 du questionnaire, déjà employée lors de l'enquête réalisée en avril 1987 auprès de plus de 1 000 ménages, n'a pas posé de problèmes particuliers ; les quelques aménagements de la fiche (introduction de deux nouvelles questions sur le lieu de résidence antérieur dans Quito et le niveau scolaire, reformulation des questions sur l'activité et les autres sources de revenus) se sont révélés efficaces. La fiche 2, relative aux conditions d'occupation du logement, a été bien comprise et a permis la collecte d'informations intéressantes.

Le recueil des biographies migratoires et professionnelles des chefs de ménage (fiche 4), opération la plus longue de l'interview, s'est déroulé dans de bonnes conditions ; les lieux de résidence et les activités ont été collectés de façon précise. Seules les données sur les revenus manquent dans une bonne partie des questionnaires pour les périodes anciennes, et ce quelque soit l'enquêteur ; l'information

sur les raisons des changements de résidence ou d'activité varie, elle, selon l'enquêteur et la capacité de la personne à formuler une argumentation "rationnelle" sur un événement de son passé.

Quant à la fiche 5, d'emploi aisé pour le recueil des caractéristiques générales relatives aux parents du chef de ménage et de son conjoint, elle s'est révélée un peu succincte pour rendre compte de la complexité des relations économiques dans les cas de relations multiples et étroites entre les différents membres de la parentèle.

Très logiquement, c'est sur la fiche 3 que s'est concentré l'essentiel des problèmes, non du fait des enquêtés mais surtout des enquêteurs eux-mêmes. Pour les enquêteurs de métier, tout particulièrement ceux ayant participé aux opérations de recensement, il fut difficile d'admettre que le terme "résidence" noté sur le questionnaire faisait en fait référence à tous les lieux de séjour, quelle que soit la durée de séjour ; les enquêteurs n'ayant pas ou peu de pratique du concept de "résidence" ont eu beaucoup plus de facilité à assimiler notre définition très extensive. Il est certain que le fait d'avoir conservé ce terme de "résidence", si chargé sémantiquement, sur la fiche 3 constitue une erreur de notre part ; nous avons dû insister très fortement auprès des enquêteurs durant la formation et les premiers jours d'enquête pour obtenir d'eux qu'ils notent bien tous les lieux de séjour.

5. L'EXPLOITATION DES DONNÉES

□ L'organisation des données, en cinq fichiers de base

Le traitement de la masse d'informations collectées sur un IBM AT interdit un archivage dans un seul et même fichier ; nous avons donc recherché comment diviser l'information en différents fichiers. Parmi l'ensemble des critères techniques pris en considération pour définir la structuration de l'information, rappelons les principaux : faciliter le travail de codification en respectant la structure du questionnaire, regrouper les données se rapportant à un même type d'individu statistique (ilot, logement, tout individu du logement, chef de ménage, etc.), éviter les redondances d'information (afin de ne coder, saisir et corriger qu'une seule fois chaque information élémentaire), respecter un format fixe d'enregistrement.

Outre ces considérations d'ordre pratique, la conception de l'organisation des fichiers a été guidée, bien évidemment, par les objectifs de l'enquête ; elle est cohérente avec les différentes approches, classiques ou plus nouvelles, exposées au début de cette communication. En ce qui concerne, par exemple, la prise en compte des différents

types d'unités collectives, les fichiers 2 et 4 permettent des analyses au niveau du ménage au sens strict, tandis qu'avec le fichier 5 un groupe social plus large est pris en considération.

Le tableau 1 récapitule les caractéristiques des différents fichiers rassemblant l'information collectée durant l'enquête. Cette structuration des données, adéquate pour les phases de codification, de saisie, de contrôle et de correction des données correspond également à l'essentiel des exploitations que nous avons prévues.

Tableau 1 - Caractéristiques des cinq fichiers de l'enquête Migrations.

	Contenu du fichier	Nbre enreg.	Nbre variab. par enreg.	Taille du fichier
Fichier 1 Ilots	1 enregistrement par ilot Données servant à l'extrapolation : nb. total de logements et surface de l'ilot	426	5	6 Ko
Fichier 2 Logements	1 enregist. par logement enquêté. Données relatives aux conditions d'occupation du logement (début fiche 1 et fiche 2 du questionnaire)	3 169	19	160 Ko
Fichier 3 Parents	1 enregist. par parent du chef de ménage ou de son conjoint ne vivant pas dans le logt. enquêté. Données relatives à l'activité, au lieu de résidence et aux relations économiques (fiche 5 du questionnaire)	13 462	18	500 Ko
Fichier 4 Individus	1 enregistrement par personne vivant dans le logt. Caractéristiques démographiques générales et données relatives à l'activité et aux migrations (fiche 1 du questionnaire)	14 553	43	1, 5 Mo
Fichier 5 Migrations	1 enregistrement par période définie par 2 changts de résidence et/ou d'activité du chef de ménage. Données décrivant le lieu de séjour et l'activité durant la période, le type et les raisons du changement (fiches 3 et 4 du questionnaire)	20 601	26	1, 4 Mo

Elle pourra toutefois faire l'objet de modifications ultérieures pour des exploitations particulières ; l'utilisation du logiciel DBASEIII rend possibles toutes les opérations de gestion de fichiers pour une éventuelle réorganisation des données.

□ **Codification, saisie, contrôles et corrections**

Cinq des enquêteurs ayant participé aux opérations de collecte ont eu la charge de la codification des données ; ils ont achevé ce travail en trois mois de travail à temps partiel, de février à avril 1988.

La saisie sur IBM AT, sous-traitée auprès d'une petite entreprise quiténienne dirigée par un statisticien travaillant avec le logiciel SURVEY MATE, a été réalisée au fur et à mesure de l'avancement du travail de codification ; la saisie a donc été terminée peu après la codification, en mai 1988.

L'étape de contrôle des données a débuté en mars 1988, dès la réception du premier fichier saisi, c'est à dire le fichier concernant les conditions d'occupation des 3 169 logements de l'échantillon, maintenant complètement apuré et prêt à être exploité. Les corrections sont effectués à l'aide du logiciel SPSS PC+, principalement le module Data Entry.

La phase de correction du fichier individus, qui comprend 14 553 enregistrements de 99 caractères (soit un fichier de 1,5 Mo) fait clairement apparaître les limites du matériel utilisé, un IBM AT avec disque dur de 40 Mo ; les temps de traitement rendent cette étape de correction très longue. A l'heure actuelle, seule la moitié des variables ont pu être corrigées.

□ **Le programme d'extrapolation**

Ecrit par O. BARBARY, ce programme est une succession de commandes SPSS qui permet de calculer, à partir des données observées sur les 3 157 logements individuels de l'échantillon les estimateurs sans biais des totaux ou des moyennes, et les estimateurs par le ratio pour l'estimation directe des quotients.

Le programme fournit les résultats (valeur et coefficient de variation de l'estimateur) au niveau de la base entière, pour chacune des strates de densité du bâti, ou pour chacune des zones résultant du croisement des strates de densité du bâti avec 12 strates de localisation ; les résultats peuvent également être produits pour tout autre découpage géographique de la ville (estimation dans un domaine d'étude).

□ Le plan d'exploitation des données

Trois grands types d'exploitation des données de l'enquête ont été définis :

- *la production de données pour les décideurs*, principalement la Direction de la Planification de la mairie de Quito : estimations, à l'aide du programme d'extrapolation, *d'indicateurs démographiques majeurs* (effectifs, grandes structures, etc.), dans des découpages géographiques définis par les besoins de la planification ;
- *l'analyse des informations sur les systèmes résidentiels et pratiques économiques des quiténiens*, au niveau de l'ensemble de l'échantillon enquêté ;
- *l'exploitation localisée des données*, en relation avec toutes les autres informations qui seront intégrées dans la base de données localisées gérée par le système SAVANE (1).

La phase de production de données par extrapolation a commencé en juillet 1988, et progresse au fur et à mesure de l'avancement des travaux de correction des fichiers. La nouvelle équipe de la Direction de la Planification de la mairie, mise en place très récemment, a un certain nombre de besoins immédiats en données quantitatives sur la population quiténienne, afin d'asseoir sa politique de gestion de Quito ; nous nous efforçons donc de satisfaire ces demandes très concrètes, avant d'aborder, début 1989, notre propre travail d'analyse.

6. QUALITÉ DE L'INFORMATION COLLECTÉE ET PRÉCISION DES RÉSULTATS

Réalisant à Quito la première application en vraie grandeur de la méthode de sondage à partir d'image satellite, nous avons tenu à utiliser tous les documents disponibles pour valider les différentes étapes du tirage de l'échantillon, et les résultats démographiques finaux.

En ce qui concerne la validation des différentes étapes du plan de sondage, nous avons procédé aux vérifications suivantes :

- détermination de la limite urbaine sur image SPOT : comparaison avec la limite déterminée par analyse visuelle de la couverture photographique de novembre 1987 à l'échelle du 1/40.000 ;
- classification en 6 niveaux de densité du bâti sur image SPOT : comparaison avec la densité observée sur le terrain en novembre 1986 ;

(1) Système de gestion de données relationnelle développé par l'unité d'Infographie de l'ORSTOM, utilisé pour la base de données urbaines de l'Atlas informatisé de Quito.

- mesure des 432 îlots : comparaison, par sondage, avec les mesures obtenues par planimétrage des îlots sur les plans au 1/2 000 de l'Institut Géographique Militaire.

Tableau 2 - Exemples d'estimations démographiques à partir de l'enquête Migrations (taux de sondage : 1, 3 % des ménages de Quito)

Variable démographique	Estimation (ensemble de la base)	Estimat. du coefficient de variation de l'estimateur (%)
% de ménages de 7 pers. ou +	9,84	6,80
% de plus de 60 ans	5,78	5,40
% ménages propriétaires de leur logement	46, 01	2,49
Sex ratio	0,957	1,50
% de natifs de Quito	63,17	1,38
% éduc.secondeaire ou + (femmes 15-49 ans)	71,34	1,18
Taille moyenne du ménage	4,54	1,10

7. PREMIÈRES CONCLUSIONS

Dans une ville ne disposant d'aucune base de sondage classique, nous avons pu sélectionner de façon rigoureuse, à partir d'une image satellite SPOT, un échantillon pour une enquête démographique ; toutes les étapes de la sélection de l'échantillon ont été réalisées facilement, dans des délais très courts. Appliquée dans son intégralité s'il n'existe que l'image satellite comme base de sondage utilisable, ou en partie si l'on peut avoir accès à des documents cartographiques à jour, cette technique d'échantillonnage peut apporter dès maintenant des éléments de réponse aux problèmes posés par le suivi démographique des villes des pays en développement.

Si cette expérience quiténienne nous permet de conclure à l'intérêt de la méthode de sondage utilisée, l'état d'avancement actuel de l'exploitation de l'enquête ne nous autorise pas à statuer réellement sur l'intérêt de l'observation que nous avons pratiquée à Quito.

Moyennant les réserves indiquées au chapitre 4, le questionnaire utilisé a certes permis de collecter l'information initialement prévue.

Il n'en demeure pas moins que seule l'exploitation des données nous permettra de conclure sur la pertinence de cette information et d'évaluer dans quelle mesure elle apporte des éléments de réponse aux questions énoncées au début de cette communication.

Une certitude apparaît d'ores et déjà : l'innovation méthodologique au niveau de la collecte a nécessairement des répercussions sur les techniques d'exploitation et d'analyse des données. Analyser l'information, construire des indices pour les différentes unités (individu, ménage, parentèle), exploiter les biographies, sans réduire de façon dommageable l'information collectée... sont autant d'opérations à perfectionner, desquelles dépend finalement l'intérêt de l'observation réalisée.

**LISTE SÉLECTIVE DES PUBLICATIONS
ET RAPPORTS RELATIFS À L'ENQUÊTE MIGRATIONS
ET À LA MÉTHODE DE SONDAGE UTILISÉE**

(Ces documents peuvent être consultés au Département SDU de l'ORSTOM Bondy, au service de documentation du LIA de l'ORSTOM Bondy, ou à la Mission ORSTOM de Quito)

Mise au point de la méthode de sondage

Equipe ORSTOM, 1986 - **Intégration des données de télédétection dans un système d'information géographique : suivi de la morphologie et de la démographie d'une ville.** Rapport intermédiaire pour l'ATP CNRS/ CNES - Avril 1986. Paris, 190 p.

Equipe ORSTOM, 1987 - **Intégration des données de télédétection dans un système d'information géographique : suivi de la morphologie et de la démographie d'une ville.** Rapport final pour l'ATP CNRS/ CNES. Paris, tome I (synthèse) : 53 p., tome II (annexes) : 538 p.

Equipe ORSTOM, 1988 - **L'utilisation de l'imagerie SPOT pour l'observation démographique en milieu urbain.** Convention CNES-ORSTOM. Rapport final. Paris, 217 p.

Réalisation de l'enquête Migrations

BARBARY O., 1988 - **Développement d'une méthode de sondage démographique en milieu urbain intégrant l'information satellitaire.** Présentation des principaux résultats obtenus à

Marseille et à Quito. Communication au Colloque sur les sondages aréolaires agricoles dans les pays andins, Quito (Equateur), 2-7 mai 1988, 7 p.

BARBARY O., DUREAU F., MICHEL A., 1988 - **Définition et mise en œuvre d'un plan de sondage aréolaire sur image SPOT pour une enquête démographique à Quito (Equateur).** Quito, 204 p.

DUREAU F., BARBARY O., LORTIC B., MICHEL A., 1988 - **Utiliser la télédétection spatiale pour produire rapidement des données démographiques en ville.** L'exemple de Quito (Equateur). Communication au colloque Gestion urbaine et développement, ISTED, Lyon (France), 20-22 septembre 1988, 6 p.

DUREAU F., 1987, Quito - **Enquête démographie/migrations.** Instructions aux enquêteurs. (2 versions : français et espagnol). Quito, 33 p.

DUREAU F., 1988. Quito - **Encuesta demografía/migraciones.** Manual de codificación. Quito, 25 p.

DUREAU F., 1988 - **Eléments de calcul des coûts d'enquête à Quito.** Quito, 13 p.

Nom de l'enquêteur :		Nombre de pièces util. pour dormir <input type="text"/>		1. VARIABLES SUR CHACUNE DES PERSONNES VIVANT DANS LE LOGEMENT		
N° Bloc <input type="text"/>		Type de logement :		Conditions d'occup. du logement:		
N° Bâtiment <input type="text"/>		Logement individuel <input type="checkbox"/> → Maison <input type="checkbox"/>		Inhabitable <input type="checkbox"/>		
N° Logement <input type="text"/>		Logement collectif <input type="checkbox"/> → Type :		Habit. non occupé <input type="checkbox"/>		
		Nombre de pers. <input type="text"/>		Habit. oc. non enq. <input type="checkbox"/>		
				Habit oc. enquêté <input type="checkbox"/>		
RUBRIQUES	N° de personne <input type="text"/>	N° de personne <input type="text"/>	N° de personne <input type="text"/>	N° de personne <input type="text"/>	N° de personne <input type="text"/>	N° de personne <input type="text"/>
Nom et prénom						
Statut de résidence	Résid. présent <input type="checkbox"/> Résid. absent <input type="checkbox"/> Non rés.présent <input type="checkbox"/>	Résid. présent <input type="checkbox"/> Résid. absent <input type="checkbox"/> Non rés.présent <input type="checkbox"/>	Résid. présent <input type="checkbox"/> Résid. absent <input type="checkbox"/> Non rés.présent <input type="checkbox"/>	Résid. présent <input type="checkbox"/> Résid. absent <input type="checkbox"/> Non rés.présent <input type="checkbox"/>	Résid.présent <input type="checkbox"/> Résid. absent <input type="checkbox"/> Non rés.présent <input type="checkbox"/>	Résid.présent <input type="checkbox"/> Résid. absent <input type="checkbox"/> Non rés.présent <input type="checkbox"/>
Quel lien de parenté (ou autre relation) avez-vous avec le chef de ménage ?
Sexe	Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/>	Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/>	Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/>	Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/>	Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/>	Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/>
Quelle est votre situation matrimoniale ?	Célib. <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Viv.ma. <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/>	Célib. <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Viv.ma. <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/>	Célib. <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Viv.ma. <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/>	Célib. <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Viv.ma. <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/>	Célib. <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Viv.ma. <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/>	Célib. <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Viv.ma. <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/>
Quelle est votre date de naissance, ou quel âge avez-vous ?	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)
Où êtes-vous né ?	Pays	Pays	Pays	Pays	Pays	Pays
	Province	Province	Province	Province	Province	Province
	Paroisse	Paroisse	Paroisse	Paroisse	Paroisse	Paroisse
	Nom de la localité	Nom de la localité	Nom de la localité	Nom de la localité	Nom de la localité	Nom de la localité
Depuis quelle date vivez-vous dans ce logement, ou depuis combien d'années ?	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)
Où vivez-vous avant de résider dans ce logement?	Autre log. dans Quito <input type="checkbox"/> Adresse (quartier, rue)	Autre log. dans Quito <input type="checkbox"/> Adresse (quartier, rue)	Autre log. dans Quito <input type="checkbox"/> Adresse (quartier, rue)	Autre log. dans Quito <input type="checkbox"/> Adresse (quartier, rue)	Autre log. dans Quito <input type="checkbox"/> Adresse (quartier, rue)	Autre log. dans Quito <input type="checkbox"/> Adresse (quartier, rue)
	Hors de Quito <input type="checkbox"/>	Hors de Quito <input type="checkbox"/>	Hors de Quito <input type="checkbox"/>	Hors de Quito <input type="checkbox"/>	Hors de Quito <input type="checkbox"/>	Hors de Quito <input type="checkbox"/>
Depuis quelle date vivez-vous à Quito, ou depuis combien d'années?	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)	<input type="text"/> jour <input type="text"/> mois <input type="text"/> année <input type="text"/> années <input type="text"/> mois (si < 1an)

2. VARIABLES SUR LES CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

A quel titre occupez-vous ce logement?

<input type="checkbox"/> Le chef de ménage est propriétaire		Date et coût de la construction ou de l'achat du logement :
<input type="checkbox"/> Une autre personne vivant dans le logement est propriétaire	Número de la personne <input style="width: 50px;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> DON ou HERITAGE <input style="width: 50px;" type="text"/> Date
<input type="checkbox"/> Locataire	Montant du loyer mensuel (sucres) <input style="width: 50px;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> ACHAT <input style="width: 50px;" type="text"/> Date <input style="width: 50px;" type="text"/> Coût (sucres)
<input type="checkbox"/> Anticresis	Montant mensuel (sucres) <input style="width: 50px;" type="text"/> Montant de l'anticresis- même (sucres) <input style="width: 50px;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> CONSTRUCTION: achat du terrain <input style="width: 50px;" type="text"/> Date <input style="width: 50px;" type="text"/> Coût (sucres) construc. du bâtiment <input style="width: 50px;" type="text"/> Date <input style="width: 50px;" type="text"/> Coût(sucres)
<input type="checkbox"/> Occupation de faveur (gratuit ; prêt d'un ami, parent ou collègue)		
<input type="checkbox"/> Pour service	Type de service :	
	Montant du loyer mensuel (sucres) <input style="width: 50px;" type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Autre type d'occupation	Préciser :	
<input type="checkbox"/> Refus de réponse		

Si le propriétaire ne vit pas dans le logement :
de quel type de propriétaire s'agit-il ?

<input type="checkbox"/> Personne physique ne vivant pas dans le logement		Lien de parenté du chef de ménage avec le propriétaire :
<input type="checkbox"/> Société privée		<input type="checkbox"/> Aucun
<input type="checkbox"/> Organisme semi-public	<input type="checkbox"/> Organisation syndicale	<input type="checkbox"/> Lien de parenté :
<input type="checkbox"/> Organisme public	<input type="checkbox"/> Coopérative	<input type="checkbox"/> Refus de réponse
<input type="checkbox"/> Organisme municipal	<input type="checkbox"/> Organisme religieux	
<input type="checkbox"/> Organisme diplomatique	<input type="checkbox"/> Autre type de propriétaire	
<input type="checkbox"/> Refus de réponse		

3. LIEUX DE RESIDENCE ET ACTIVITES DU CHEF DE MENAGE DURANT LES DEUX DERNIERES ANNEES

Calendrier	Date du changement de résidence	LIEU DE RESIDENCE (Quelque soit la durée) <i>Pays, province, paroisse, localité, adresse</i>	Date du changement d'activité	ACTIVITE PRINCIPALE <i>Profession, branche d'activité, statut professionnel, revenus mensuels</i>	RAISON DU CHANGEMENT DE RESIDENCE OU D'ACTIVITE
Décem. 87					
Novem. 87					
Octobre 87					
Septem.87					
Août 87					
Juillet 87					
Juin 87					
Mai 87					
Avril 87					
Mars 87					
Février 87					
Janvier 87					
Décem. 86					
Novem. 86					
Octobre 86					
Septem. 86					
Août 86					
Juillet 86					
Juin 86					
Mai 86					
Avril 86					
Mars 86					
Février 86					
Janvier 86					

4. BIOGRAPHIE MIGRATOIRE ET PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE DEPUIS SA NAISSANCE

Age (ans)	Date (jo.,mo.,an.)	LIEU DE RESIDENCE (> 6 mois) Pays, province, paroisse, localit� ou localit�, quartier et adresse, s'il s'agit de Quito	ACTIVITE Profession, branche d'activit�, statut professionnel, revenus mensuels (sucres)	RAISON DU CHANGEMENT DE RESIDENCE OU D'ACTIVITE
Naiss. �	�		Prof Bran Statut Revenus �	
�	�		Prof Bran Statut Revenus �	
�	�		Prof Bran Statut Revenus �	
�	�		Prof Bran Statut Revenus �	
�	�		Prof Bran Statut Revenus �	
�	�		Prof Bran Statut Revenus �	
�	�		Prof Bran Statut Revenus �	
�	�		Prof Bran Statut Revenus �	
�	�		Prof Bran Statut Revenus �	
�	�		Prof Bran Statut Revenus �	
�	�		Prof Bran Statut Revenus �	
�	�		Prof Bran Statut Revenus �	
�	�		Prof Bran Statut Revenus �	
�	�		Prof Bran Statut Revenus �	
�	�		Prof Bran Statut Revenus �	

5 - VARIABLES SUR LES PARENTS DU CHEF DE MENAGE ET DE SON CONJOINT NE VIVANT PAS DANS LE LOGEMENT ENQUETE

Sexe de parent	Nom et prénom	Sexe H=Homme M= Femme	Age au mois de naissance	Si, décès(e) année de décès	Lieu de résidence actuel Pays, province, paroisse, localité ou localité, quartier et adresse, s'il s'agit de Quito	Activité principale actuelle	Relation économique actuelle avec ce parent (Voir codes)
PERE du chef de ménage		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
MERE du chef de ménage		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
CONJOINT du chef de ménage		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
PERE de conjoint du chef de ménage		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
MERE de conjoint du chef de ménage		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
FILS (FILLES) de chef de ménage et de conjoint ①		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
②		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
③		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
④		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
⑤		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
⑥		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
⑦		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
⑧		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
⑨		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
⑩		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
⑪		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
⑫		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
⑬		<input type="checkbox"/>	____ ou ____ age année nai.	____		Prof..... Bran.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

1 = Le chef de ménage ne reçoit rien et n'envoie rien à ce parent
 2 = Le chef de ménage reçoit une aide financière de ce parent
 3 = Le chef de ménage reçoit une aide en nature (ex: produits agricoles) de ce parent

4 = Le chef de ménage héberge un enfant de ce parent
 5 = Ce parent reçoit une aide financière du chef de ménage
 6 = Ce parent reçoit une aide en nature de chef de ménage

7 = Ce parent héberge un fils du chef de ménage
 8 = Refus de réponse

II - DÉVELOPPEMENT INÉGAL ET MOBILITÉ

DÉVELOPPEMENT INÉGAL ET MOBILITÉ

Jacques VAUGELADE

Introduction et commentaires

L'activité de l'homme vise à améliorer son bien-être, l'objectif d'une migration, définie comme un déplacement d'individus plus précisément comme un changement de leur espace de vie d'après la définition de COURGEAU, est la recherche de meilleures conditions de vie personnelles ou familiales. L'amélioration résulte des différences entre le milieu d'origine et le milieu d'arrivée, ces différences constituent les inégalités spatiales. La relation entre migration et inégalités spatiales apparaît donc inhérente à l'activité humaine. L'extension du peuplement humain à la terre entière est d'ailleurs le résultat de vastes migrations intra et intercontinentales.

Cependant la relation entre migration et inégalités spatiales n'est pas univoque. Si, à court terme, les déplacements sont en partie générés par les inégalités spatiales, inversement les déplacements de population induisent à plus long terme des modifications spatiales. Les relations étudiées dépendent donc de l'échéance temporelle prise en compte, mais également de l'échelle spatiale.

Les inégalités spatiales prises en compte peuvent concerner aussi bien les infrastructures que de façon plus globale le niveau de développement économique régional ou les indicateurs démographiques.

En ce qui concerne la croissance démographique, on considère généralement que la pression démographique, exprimée comme un rapport de la population aux terres cultivables, ne constitue un facteur déterminant qu'à partir d'un seuil de déclenchement lié à la rareté relative des terres en tenant compte de leur qualité. Quand le seuil de rareté est atteint ou dépassé, une alternative se présente, soit une intensification des cultures par une modification des façons culturales, l'utilisation de nouveaux intrants, de semences améliorées, une meilleure maîtrise de l'eau,... soit une déperdition de la population en excès par l'émigration si une possibilité d'émigrer existe. Les deux termes de l'alternative peuvent se combiner à une paupérisation des individus qui ne migrent pas.

L'intensification des cultures dépend, d'une part, des infrastructures en ce qui concerne la maîtrise de l'eau, mais aussi des possibilités de commercialisation des produits agricoles ; et d'autre part, du développement économique global par un ensemble de facteurs techniques limitants (réseau routier, disponibilité des intrants,...).

Au sein d'une région homogène, pression démographique et densité sont fortement corrélées, ainsi on constate aussi bien en pays Mossi au Burkina qu'en pays Moba-Gurma au Togo que ce sont les zones les plus densément peuplées qui connaissent les taux d'émigrations les plus élevés.

Au Cameroun, NGWE étudie deux zones avec des densités considérées comme élevées, compte tenu des techniques culturales, l'Extrême-Nord avec 214 hab./km² et l'Ouest avec 72 hab./km². Paradoxalement les émigrations sont cinq fois plus faibles dans l'Extrême-Nord, alors que la densité de population y est pourtant bien plus forte. Mais on constate aussi que la mortalité de l'Extrême-Nord avec 40 ‰ conduit à une croissance naturelle faible de l'ordre de 2 ‰ alors que l'Ouest avec une mortalité de 22 ‰ a une croissance naturelle beaucoup plus rapide.

La simple relation quantitative, densité de population-croissance démographique-émigration est donc insuffisante pour rendre compte des phénomènes étudiés car la densité reflète mal la pression foncière qui doit tenir compte à la fois des systèmes de production et des systèmes fonciers. L'émigration est aussi renforcée par les migrants antérieurs qui constituent un réseau d'accueil dans la région d'arrivée.

Aux Antilles pour 30 millions d'habitants, on compte 5 millions d'émigrés. Les migrations, interdites pendant la période esclavagiste, ont d'abord été une fuite de l'économie de plantation après l'abolition de l'esclavage. Dans le contexte d'accroissement rapide de la population depuis 1920, les migrations ont suivi les réseaux d'intégration à l'économie mondiale (GUENGANT et SIMMONS). Au début du siècle, les migrations ont surtout été des migrations régionales conditionnées par l'économie de plantation. C'est après la seconde guerre mondiale, avec la faillite de l'économie de plantation que les courants migratoires se sont réorientés vers les grandes métropoles.

Les infrastructures jouent un rôle à plusieurs niveaux, le rôle des réseaux de communications a un rôle évident. On a beaucoup insisté sur le "mirage de la ville lumière". Les études présentées par DELAUNAY et PAPAIL montrent des effets différents.

Les infrastructures de communications modifient l'espace en créant un réseau réticulaire organisé autour des villes. Ce réseau réticulaire véhicule des informations qui entraînent une diffusion rapide des changements (DELAUNAY), au contraire les régions enclavées ne connaissent que peu de changements.

En Equateur, PAPAIL montre que la réforme agraire et l'extension des régions cultivées par la colonisation de la région amazonienne ont touché 130 000 familles soit près de 1/8 de la population, et ont eu malgré tout peu d'effets sur les migrations.

En ce qui concerne le développement économique, la thèse de TODARO présentée sous forme d'un modèle relie les flux migratoires à l'écart de revenu pondéré par la probabilité de trouver un emploi. Au delà du modèle qui peut rarement être testé, on dispose d'une hypothèse stimulante pour l'étude de l'interaction entre migration et développement économique. Les études retenues pour cette séance offrent des points de vue fort différents sur cette question.

Au Mexique, dans l'Etat du Morelos, LIVENNAIS montre que le développement de la canne à sucre a entraîné un apport de population de 1 % supérieur à l'accroissement naturel, ce qui a entraîné un accroissement considérable de la population dont la densité a décuplé en 60 ans de 20 à 200 hab./km². De plus la répartition spatiale de la population à l'intérieur de l'état a suivi l'implantation des raffineries de sucre.

Au Togo, les interventions de développement économique ont mieux réussi dans la zone Moba, la plus scolarisée que dans la zone Gurma. Cependant les migrations se sont maintenues dans les deux zones.

Si à l'évidence les migrations ont des effets sur la société d'arrivée ; elles en ont aussi sur la société de départ notamment par l'intermédiaire des liens que les émigrés maintiennent avec leurs familles.

Des migrations de types semblables peuvent pourtant produire des effets opposés sur la société d'origine. PILON et PONTIE montrent comment les migrations peuvent avoir à une certaine époque un effet positif sur la société d'origine, lorsqu'elles sont de courtes durées et que les bénéfices monétaires de la migration reviennent à la société d'origine ; ensuite les durées de migration s'allongent, les bénéfices diminuent et dans ce cas l'émigration devient une ponction en pure perte sur la société d'origine.

Sur la société d'arrivée, l'impact des migrations joue un rôle important par la différenciation économique qu'elle introduit entre les individus : certains réussissent, d'autres échouent. Les exclus de la réussite deviennent candidats pour une nouvelle migration. Cela peut conduire à la formation d'un front pionnier.

La connaissance du volume et des orientations des flux migratoires est un préalable indispensable à toute compréhension des migrations. Mais l'approfondissement de cette compréhension par l'intermédiaire des enquêtes sur les motivations reste limitée. Les motivations sont du domaine individuel alors que l'explication ne peut être que macro-économique ou macro-sociale. La compréhension des migrations dans chaque société particulière exige un recours à l'histoire de cette société. L'ensemble des études montrent qu'aucune thèse concernant les migrations ne suffit à résumer la diversité des situations.

Les migrations ont un rôle global d'homogénéisation aussi bien à l'échelle de la planète qu'aux échelles nationales ou régionales. Ainsi les migrations intercontinentales postérieures au XV^e siècle ont mondialisé des maladies qui étaient à un certain moment cantonnées à certains continents (tuberculose, choléra, maladies sexuellement transmissibles, y compris le SIDA...).

Les limites de cette homogénéisation sont fixées par les conditions naturelles (climatiques, ressources naturelles, voies naturelles...), ainsi que par les hommes eux-mêmes qui se donnent ou se voient imposés des régimes politiques qui contrôlent les migrations par des lois restrictives pour certains pays à l'immigration, pour d'autres à l'émigration.

**MARGINALISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE :
FACTEUR ENDOGÈNE DE L'ÉMIGRATION RURALE ?
Le cas de l'Ouest et de l'Extrême-Nord du Cameroun**

Emmanuel NGWE

INTRODUCTION

L'émigration rurale est l'un des courants migratoires les plus importants au Cameroun. L'analyse des données du recensement général d'avril 1976 montre que les principaux foyers de peuplement du pays que sont les hauts plateaux de l'Ouest, la zone montagneuse de l'Extrême-Nord et la région de Yaoundé, sont très inégalement touchés par cette émigration (ministère de l'Economie du Plan, 1978). Très forte dans l'Ouest et dans la région de Yaoundé, elle est plutôt faible dans l'Extrême-Nord. On est alors amené à s'interroger sur l'origine de cette différence dans le comportement migratoire régional.

Parmi les facteurs souvent évoqués pour expliquer cette différence figure en bonne place la pression démographique sur les terres disponibles. Barbier, Courade et Gubry pensent notamment que la propension à émigrer traduit la manière dont la pression démographique est ressentie par les populations sans en être une manifestation directe (Barbier J-C., Courade G. et Gubry P., 1978). Ils soulignent que "dans les zones de densités élevées, de fortes contraintes se posent au cultivateur limitant ses possibilités de modernisation : l'introduction de cultures commerciales, par exemple, passe nécessairement après l'assurance de la sécurité alimentaire" (Barbier J-C., Courade G. et Gubry P., 1978). Devant ces difficultés de promotion économique, les jeunes paysans n'ont parfois pas d'autre choix que de quitter le village pour chercher cette promotion ailleurs.

Une autre explication généralement avancée est que la propension à émigrer d'une région rurale est principalement liée au niveau de développement de celle-ci. Cela signifie que plus une région rurale est développée, moins sa population aura tendance à en partir. Les

mauvaises conditions économiques et sociales des zones rurales en Afrique seraient donc le principal facteur de départ des villages. C'est cette idée qu'on retrouve dans le modèle d'émigration rurale de Todaro. Celui-ci établit en effet que "l'espérance d'un gain meilleur" en ville est le facteur déterminant de la décision de migrer" (Todaro M.-P., 1969 et 1971).

Parmi les autres études consacrées à l'analyse des facteurs de l'exode rural au Cameroun, on peut citer celle d'Ela qui lie ce phénomène aux rapports de domination entre groupes sociaux dont sont victimes les populations rurales (Ela J-M., 1982), ainsi que celle de Bessat et Trouve qui analyse les effets catalyseurs de la politique de développement rural, notamment de la politique agricole, sur l'exode rural (Bessat C. et Trouvé J., 1982).

La politique gouvernementale de lutte contre ce phénomène met un accent particulier sur les actions de développement rural, avec pour objectif d'augmenter la rétention de la population dans les villages (1).

Cette politique est fondée sur l'hypothèse que ce sont les conditions de vie médiocres des populations rurales qui expliquent pour une large part leur départ massif vers les villes ou d'autres régions rurales plus développées (zones des grandes plantations).

Or, on constate que dans certaines régions rurales du Cameroun ayant atteint un niveau de développement relativement élevé, comme l'Ouest, l'exode rural y a atteint paradoxalement une ampleur considérable. Par contre, dans d'autres régions encore marginalisées sur les plans économique et social, comme l'Extrême-Nord, l'émigration, sans être totalement inexistante, demeure faible.

C'est que la différence de niveau de développement, tout comme la pression démographique, ne suffit pas pour expliquer les écarts observés dans le comportement migratoire de deux régions. Celui-ci est aussi et peut-être même surtout fonction des motivations individuelles des migrants, même si le contexte économique et social des régions conserve un certain poids. Une enquête démographique réalisée par le Centre de Recherches Economiques et Démographiques (CRED) de Yaoundé dans les deux régions sus-mentionnées et appelée "Enquête sur la pression démographique et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun, a tenté de vérifier cette hypothèse. L'exposé qui suit en donne quelques résultats.

(1) Cette politique est baptisée "Politique de revitalisation des communautés villageoises".

2. APERÇU MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

1. Objectifs

Les principaux objectifs assignés à l'«Enquête sur la pression démographique, et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun» sont :

- l'analyse des causes et des conséquences de l'émigration au lieu de départ ;
- l'étude des départs dans l'année, de leurs motivations et de leurs destinations ;
- l'étude des caractéristiques des migrants et des non-migrants ;
- l'étude du rôle de la pression démographique dans l'exode rural.

2. Méthode d'observation

La méthode de collecte utilisée est une enquête à passages répétés, à deux passages à intervalle annuel (mars 1982 - mars 1983). L'échantillon a été obtenu par choix raisonné de deux zones d'enquêtes, sur la base des indications fournies à la fois par le recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976 et des monographies. La taille de la population a été fixée à 18 000 habitants environ par zone pour avoir des résultats significatifs.

3. CARACTÉRISTIQUES DES RÉGIONS D'ENQUÊTE

Le tableau 1, ci-après, résume les différences physiques et socio-économiques des deux régions.

Alors que sur le plan physique les deux régions présentent quelques traits communs, leurs caractéristiques socio-économiques sont divergentes, traduisant ainsi l'inégalité de leurs niveaux de développement respectifs.

1. Traits physiques

Malgré les différences bioclimatiques et pédologiques assez marquées, les deux régions présentent d'autres caractéristiques physiques communes qui sont un relief montagneux et un peuplement relativement dense, comparé à la moyenne du Cameroun (20 habitants au kilomètre carré en 1982).

2. Caractéristiques socio-économiques

Au plan socio-économique, la marginalisation de la province de l'Extrême-Nord apparaît d'abord dans sa sous-scolarisation : d'après les données du recensement de 1976, le taux d'analphabetisme est de 90 % dans l'arrondissement de Mokolo contre 64 % dans l'arron-

dissement de Bazou, où se situent respectivement, les deux régions d'enquête, tandis que le taux de scolarisation primaire y est inférieur à 15 % dans l'ensemble de la province septentrionale contre 87 % dans l'Ouest et le taux de scolarisation du pays est de 65 %.

Le niveau élevé de mortalité de cette province traduit aussi son faible niveau de développement social : d'après les résultats de l'Enquête Nationale sur la Fécondité du Cameroun (1978), c'est dans le Nord que la mortalité infantile est la plus élevée ; les résultats de l'enquête sur la pression démographique montrent d'ailleurs que la mortalité générale est plus forte dans la région septentrionale que dans celle de l'Ouest.

Au plan de l'activité économique, les deux régions pratiquent certes l'agriculture vivrière intensive sur les pentes, mais la pauvreté relative des sols de la région de l'Extrême-Nord y entraîne une insuffisance de la production, si bien que la sous-nutrition et la malnutrition sont caractéristiques de cette région. Les cultures commerciales, très développées dans l'Ouest où on cultive le café arabica et robusta, source d'importants revenus pour la population rurale, sont pratiquement inexistantes dans la région d'enquête de l'Extrême-Nord : le coton y est cultivé accessoirement au pied des massifs. C'est en réalité une culture des plaines alluvionnaires. Il s'ensuit un faible niveau de revenu des populations rurales de cette région.

L'électrification villageoise a atteint la plupart des villages enquêtés dans l'Ouest, alors qu'elle est tout à fait inexistante dans l'Extrême-Nord.

Tableau 1 : Quelques caractéristiques des régions d'enquête.

Région	Ouest	Extrême-Nord
Milieu climatique	Soudanien d'altitude	Soudano-Sahélien
Sols	Ferralitiques fertiles	Sableux ou ferrugineux pauvres
Altitude	960 - 1 924 m	500 - 1 494 m
Densité	72 hab/km ²	214 hab/km ²
Taux de scolarisation	87 %	15 %
Mortalité infantile	112 ‰	135 ‰
Taux brut de mortalité	21,7 ‰	39,5 ‰
Emigration	40 %	5 %

Ces quelques indicateurs montrent suffisamment l'écart de développement qui existe entre les deux régions et qui devrait faire de l'Extrême-Nord une zone privilégiée d'émigration rurale. Mais le recensement de 1976 et l'enquête du CRED montrent paradoxalement une stabilité relative de la population.

4. COMPORTEMENT MIGRATOIRE DES DEUX RÉGIONS

1. Résultats du recensement de 1976

Les questions prévues dans le recensement de 1976 pour saisir les mouvements migratoires concernaient les variables suivantes : la situation de résidence, la résidence habituelle, la résidence antérieure, le lieu de naissance et la durée de résidence.

Lorsqu'on considère les échanges migratoires interdépartementaux et interprovinciaux, la province de l'Ouest apparaît comme une région d'émigration par excellence. Le volume absolu des migrants vers les villes est un indicateur qui illustre cette affirmation. En effet, les arrondissements les plus touchés par les migrations vers les villes se situent dans cette province. C'est dans certains des arrondissements de celle-ci qu'ont été enregistrés les plus gros effectifs de migrants, supérieurs à 25 000 (Bangangté : 45 750, Bafang : 30 891, Bangou : 28 073, etc.). Les arrondissements de l'Extrême-Nord par contre figurent parmi les moins frappés par les départs : le nombre de ceux-ci varient entre 5 000 et 10 000.

Le quotient d'émigration vers les villes est un autre indicateur qui permet d'apprécier l'ampleur du phénomène : il met en relation le nombre absolu de migrants partis vers les villes avec la population née dans l'arrondissement de départ.

Ce quotient représente la proportion des personnes émigrées vers les villes par rapport à la population née dans l'arrondissement (Ministère de l'Economie et du Plan, 1978, p. 60).

L'examen de cet indice montre aussi que l'Ouest est la province la plus fortement touchée par le phénomène migratoire. Dans cette province, les arrondissements de Bangangté (qui fait partie de la région d'étude), de Bangou et de Bana ont les taux les plus élevés du pays (plus de 40 %). Mais les arrondissements de l'Extrême-Nord, avec ceux de l'Est et du Nord-Ouest, connaissent une faible émigration : le quotient y est généralement inférieur à 5 %. Particulièrement dans la zone d'enquête, il se situe autour de 2 %.

2. Résultats de l'enquête sur la pression démographique et l'exode rural (EPD)

Parmi les résultats de l'EPD, nous mentionnerons les effets de l'émigration sur les pyramides des âges des deux zones d'enquête, les effectifs des enfants émigrés, les motifs de départs et les migrations inter-censitaires.

2.1. Pyramides des âges et émigration

La population enquêtée était respectivement de 18 901 habitants en 1982 et 19 457 en 1983 dans le Nord et 18 304 en 1982 et 18 602 en 1983 dans l'Ouest.

L'examen des pyramides confirme les différences de comportement migratoire des deux régions. Alors que le Nord a une pyramide quasiment régulière, l'Ouest a une pyramide caractérisée par d'importants creux des deux sexes qui traduisent la ponction démographique due à l'émigration. En effet, le déficit observé dans l'Ouest à partir de 15 ans est considérable, particulièrement pour le sexe masculin pour lequel, du reste, ce déficit s'accroît entre 30 et 50 ans. Il ne devient très important qu'entre 30 et 40 ans pour le sexe féminin. Il y a certes déficit dans l'Extrême-Nord, mais il est bien moins marqué que dans l'Ouest et reste plus prononcé chez les hommes que chez les femmes pour lesquelles il n'est réellement observable qu'entre 30 et 45 ans.

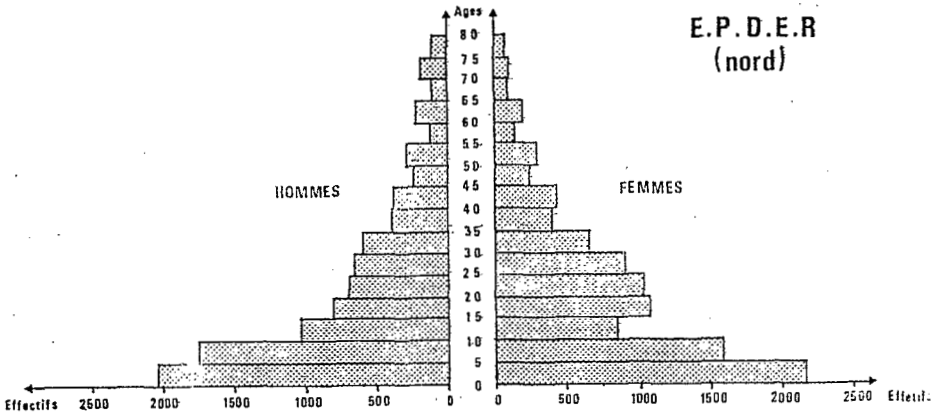
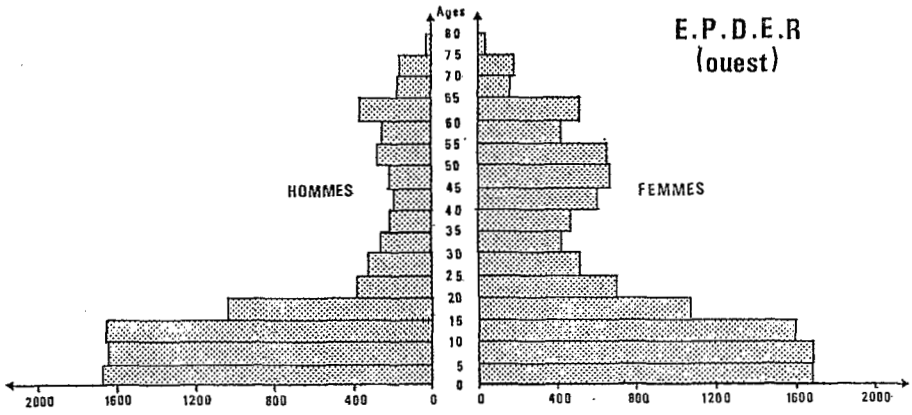
Les effets néfastes de la guerre civile des années 1960 à 1965 expliquent pour une large part le déficit humain constaté dans l'Ouest. Le creux observé sur la pyramide de l'Extrême-Nord à 10-14 ans résulte sans doute du report des femmes mariées à moins de 15 ans dans le groupe d'âge 15-19 ans, le recensement de 1976 ayant du reste montré la précocité du mariage féminin dans cette région.

En définitive, les deux pyramides visualisent bien les différences par région et par sexe du comportement migratoire de la population.

2.2. Migrations inter-censitaires

Au cours des deux passages de l'enquête, on a procédé à chaque fois au dénombrement de la population et au second passage, on a saisi les mouvements de la population effectués entre les deux passages. Il s'agit des mouvements suivants :

- entrée : pour toute personne venue s'installer définitivement dans le village ;
- sortie : pour toute personne résidente au premier passage mais ayant quitté le village avant le second passage ;



Pyramide des âges de la population enquêtée

- absence : pour toute personne résidente au premier passage mais déclarée absente lors du second ;
- retour : pour toute personne recensée comme résidente absente au premier passage mais revenue dans le ménage entre-temps ;
- visite : pour toute personne recensée comme visiteuse lors du second passage ;
- départ : pour toute personne recensée comme visiteuse au premier passage et repartie entre-temps.

Le tableau 2 donne la répartition de ces mouvements suivant la région.

Tableau 2 : Déplacements de la population entre les deux passages suivant la région.

Nature du déplacement	Extrême-Nord	Ouest
Entrées	508	864
Sorties	300	826
Absences	60	625
Retour	151	171
Visites	43	969
Départs	53	876

Plusieurs constatations s'en dégagent. D'abord la population de l'Ouest accuse une forte mobilité, ce qui corrobore sa forte propension à émigrer. En effet, en un an, les zones de l'Ouest ont connu 2,7 fois plus de départs que celles du Nord. Le taux d'émigration de la période est de 4,5 % dans l'Ouest contre 1,6 % dans l'Extrême-Nord.

Le nombre de visiteurs enregistrés dans une zone constitue un indicateur de l'ouverture de cette dernière vis-à-vis de l'extérieur et peut expliquer dans une certaine mesure la faible influence de l'extérieur sur la zone et, partant, son faible taux d'émigration ou la faible propension de la population à émigrer. Les données du tableau 2 montrent précisément que l'Extrême-Nord connaît nettement moins d'ouverture que l'Ouest avec un taux de visite de la période inférieur à 1 % contre 5,2 % dans l'Ouest.

On ne saurait conclure à l'existence d'une société fermée dans cette région. Il s'agirait plutôt d'un retard à l'ouverture qui ne va certainement pas durer encore longtemps.

L'importance relative de l'immigration dans l'Extrême-Nord paraît surprenante à première vue. L'explication est à rechercher pour une large part dans les restrictions imposées à l'immigration au Nigéria en janvier 1983 et le refoulement des migrants consécutif à ces mesures durant la période de l'enquête.

2.3. Nombre total d'enfants émigrés

Rappelons que le questionnaire-descendants est une technique d'observation indirecte de l'émigration fondée sur l'analyse des renseignements obtenus en interrogeant les parents sur le sort de leurs enfants émigrés, en particulier sur leur nombre, la résidence et l'occupation actuelles, les motifs de départ. L'utilisation de ce questionnaire part du principe, sans doute discutable, selon lequel les parents, notamment le père, peuvent fournir des informations suffisamment fiables sur leurs enfants (Gubry P., Lamleñ B.S., Ngwe E. et Tchegho J-M., 1983).

Le nombre total d'enfants vivant à l'extérieur du village est un indicateur de l'ampleur du phénomène de l'émigration à l'instar du nombre de départs entre les deux passages, à la différence qu'il s'agit là de migrations toutes durées confondues. Les résultats de l'enquête confirment l'affirmation antérieurement faite sur la prépondérance de l'émigration dans l'Ouest : 5 134 enfants partis de cette région pour 1 653 pères contre 1 085 enfants partis de l'Extrême-Nord pour 3 716 pères, soit un nombre moyen d'enfants émigrés par père de 3,1 dans la première région et de 0,3 dans la seconde. Le nombre total d'enfants vivant à l'extérieur montre donc qu'il y aurait dix fois moins de départs dans le Nord que dans l'Ouest.

Les tableaux 3 et 3 bis donnent la répartition des enfants vivant à l'extérieur selon l'âge et le sexe. Il en ressort que si dans l'Extrême-Nord l'essentiel des départs se concentre entre 10 et 40 ans, dans l'Ouest les départs s'étalent des enfants âgés de moins de 10 ans jusqu'aux adultes âgés de 50 ans. Dans cette région, l'enfant naît et grandit pratiquement dans une "ambiance de migration". Il existe un relatif équilibre des sexes dans l'Ouest alors que dans l'Extrême-Nord les femmes semblent plus disposées à partir. Sans doute, il s'agit de l'effet des mariages dont le caractère précoce révélé par les données du recensement de 1976 peut expliquer la prédominance des départs féminins entre 10 et 20 ans, voire jusqu'à 30 ans. A la précocité du mariage, il faudrait ajouter la polygamie assez répandue dans l'Extrême-Nord.

2.4. Durée de la migration

Quels que soient la région et le sexe, plus de 40 % des enfants émigrés ont actuellement un âge compris entre 20 et 30 ans, plus de 15 % entre 30 et 40 ans, alors que 25 % se situent entre 10 et 20 ans. Cette répartition est liée en partie à la grande variété des motifs de départs. Une proportion non négligeable des migrants ayant atteint actuellement l'âge adulte implique-t-elle une ancienneté relative de la migration ? Cela n'est pas absolument vérifiable.

Tableau 3 : Enfants émigrés selon le sexe et l'âge (Ouest).

Age	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
00 - 09	120	4,5	135	5,4	255	5,0
10 - 19	726	27,3	567	22,9	1 293	25,2
20 - 29	1 222	46,0	1 187	47,9	2 409	46,9
30 - 39	441	16,6	461	18,6	902	17,6
40 - 49	118	4,6	101	4,1	219	4,3
50 et +	31	1,2	25	1,0	56	1,1
Total	2 658	100,0	2 476	100,0	5 134	100,0

Tableau 3 bis : Enfants émigrés selon le sexe et l'âge (Extrême-Nord).

Age	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
00 - 09	21	5,9	43	5,9	64	5,9
10 - 19	89	25,0	183	25,1	272	25,1
20 - 29	149	41,7	329	45,1	477	44,0
30 - 39	62	17,5	129	17,7	191	17,6
40 - 49	24	6,8	36	4,9	60	5,5
50 et +	6	1,7	7	1,0	13	1,2
Non déclaré	5	1,4	3	0,4	8	0,7
Total	355	100,0	730	100,0	1 085	100,0

Outre l'âge et le sexe des enfants émigrés, la durée de résidence à l'extérieur semble aussi être un facteur de différenciation du comportement migratoire. La durée majeure de séjour à l'extérieur déduite du Tableau 4 révèle le caractère récent de l'exode rural dans l'Extrême-Nord.

En effet, alors qu'elle est de 10 ans dans l'Ouest, elle n'est que de 4,7 ans dans l'Extrême-Nord, compte non tenu de l'incidence des non déclarés. Cette dernière région ne se serait donc ouverte que récemment aux influences extérieures. Cette constatation corrobore sa marginalisation évoquée plus haut.

La durée moyenne de séjour est toutefois variable selon le sexe dans cette région, plus longue chez les hommes (5,9 ans) que chez les femmes (3,8). Mais dans l'Ouest, on note un certain équilibre entre les deux sexes : 10 ans pour les hommes et 9,8 ans chez les femmes.

Le croisement des variables durée de résidence à l'extérieur et motifs de départ pourrait révéler un certain lien entre les deux variables et expliquer en partie le caractère récent ou ancien de la migration dans les deux différentes régions.

2.5. Motifs de départ

Pour cerner les motifs de départ, on avait prévu une question ouverte sur les raisons pour lesquelles l'enfant avait quitté le village.

Tableau 4 : Enfants émigrés selon la durée de séjour à l'extérieur et le sexe.

Durée	Ouest			Extrême-Nord		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0 an	86	88	174	19	14	33
1- 4 ans	720	615	1 336	188	109	297
5- 9 ans	534	596	1 130	74	150	224
10-14 ans	357	343	700	40	169	109
15-19 ans	244	240	484	19	10	29
30 ans et +	372	304	676	15	17	32
Non déclaré	343	288	631	0	6	6
Nb. total d'enfants	2 658	2 476	5 134	355	730	1 085
Durée moyenne	10,0	9,8	9,9	5,9	3,8	4,7

En dépit, d'une part, des réserves émises sur l'aptitude des parents à connaître les motifs réels du départ de l'enfant, et d'autre part, de la complexité reconnue aux questions ouvertes quant à leur exploitation, les résultats obtenus semblent significatifs.

Le tableau 5 montre clairement la différence de comportement migratoire des deux régions à travers les motifs de départs. Alors que les motifs économiques (recherche d'un emploi), la scolarisation et le mariage déterminent plus de 50 % des départs dans l'Ouest, seuls le mariage et les raisons économiques interviennent dans l'Extrême-Nord. L'influence négligeable de la scolarité sur les déplacements dans cette région traduit son retard dans ce domaine. Mais il importe aussi de souligner les différences de comportement selon le sexe. Dans l'Ouest comme dans l'Extrême-Nord, les motifs économiques sont presque inexistantes chez les femmes, sans doute à cause de la faible participation des femmes camerounaises en général à l'emploi salarié et particulièrement des femmes des régions septentrionales. Cette situation trouve son explication dans un certain conservatisme masculin encore vivace dans l'Extrême-Nord.

Dans l'Extrême-Nord, le mariage explique la presque totalité des déplacements féminins (88,5 %), tandis que la scolarité tout comme les motifs économiques, est signifiante. Ceci traduit quelque peu la marginalisation socio-économique des femmes qui ne peuvent sortir de leur village que pour se marier ainsi que leur très faible scolarisation, notamment au niveau secondaire.

S'agissant des motifs scolaires, il convient de préciser que si les écoles primaires sont relativement bien réparties sur l'ensemble du territoire, jusque dans les villages, par contre les établissements d'enseignement du second degré sont concentrés dans les villes. Une partie importante de la population rurale jeune s'installe donc en ville dans le but de poursuivre des études.

Il est intéressant de noter que tant chez les hommes de l'Ouest que chez ceux de l'Extrême-Nord, les motifs économiques sont prépondérants. Mais ils le sont plus encore dans cette seconde région à cause, sans doute, de la forte émigration vers le Nigéria voisin où le commerce frontalier a pris beaucoup d'ampleur et où les possibilités d'emplois saisonniers sont nombreuses.

L'analyse des données de l'EPD, présentée ici, est susceptible d'être approfondie et élargie à d'autres variables pour une bonne compréhension de la spécificité du comportement migratoire de chaque région.

Tableau 5 : Enfants émigrés selon le sexe et le motif en %.

Motifs	Ouest			Extrême-Nord		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Scolarité	28,1	11,4	19,7	7,6	1,2	4,4
Mariage	1,4	56,1	28,7	2,8	88,5	58,2
Divorce	0,1	0,5	0,3	0,0	0,1	0,1
Conflits familiaux	0,9	0,9	0,9	8,2	2,1	5,1
Santé	0,8	0,6	0,7	2,3	0,8	2,7
Economique	34,1	2,8	18,5	56,9	1,0	28,9
Affectation	1,0	0,4	0,7	4,8	0,0	2,4
Déplacemt. familial	11,5	9,9	10,7	6,2	0,0	3,1
Autre	14,3	9,7	12,0	9,0	1,5	5,2
Non déclaré	7,9	7,7	7,8	2,3	0,7	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Par ailleurs, les informations recueillies auprès des parents dans le milieu de départ mériteraient d'être confrontées et peut-être complétées par les déclarations des migrants eux-mêmes dans le milieu d'arrivée. Cela suppose un autre type d'investigation.

Au lieu de demander les motifs de départ de ceux qui sont partis, peut-être serait-il plus intéressant de connaître les raisons du non-départ de ceux qui restent pour examiner d'autres aspects de la marginalisation socio-économique.

CONCLUSION

Le caractère récent et relativement faible de l'émigration dans l'Extrême-Nord n'exclut pas l'existence dans cette province de fortes potentialités d'émigration future, de même que l'ancienneté du mouvement dans l'Ouest ne laisse pas présager d'un recul du phénomène dans un proche avenir. L'évolution future des migrations rurales au Cameroun reste largement tributaire de la politique nationale de développement et particulièrement de la politique d'aménagement du territoire.

L'étude des migrations internes au Cameroun doit privilégier l'analyse des facteurs de celles-ci, l'ampleur et la structure de celles-ci étant relativement bien connues à travers les recensements.

Les deux méthodes d'observation à partir du lieu de départ et du lieu d'arrivée des migrants se complètent. A cet égard, l'enquête du CRED pourrait se révéler avantageuse. Seul l'approfondissement de l'analyse des données issues de cette enquête pourra le prouver.

BIBLIOGRAPHIE

BARBIER J.C., COURADE G. et GUBRY P., 1978 - **L'exode rural au Cameroun**, *Travaux et Documents de l'ISH*, n° 11, 113 p.

BESSAT C. et TROUVE, J. - 1982 - **L'exode rural des jeunes et les politiques de développement : l'expérience camerounaise**, B.I.T., Genève, 298 p.

DONGMO J.L., 1974 - **L'immigration bamiléké étudiée dans la zone de départ**, *Département de Géographie*, Université de Yaoundé, 37 p. multigr.

ELA J.M., 1982 - **L'Afrique des villages**, *Editions Khartala*, Paris, 228 p.

FRANQUEVILLE, A., 1973 - **L'immigration rurale dans le département de la Lékié**, Contribution à l'étude des relations ville-campagne dans le Sud-Cameroun, *Cahiers ORSTOM*, Série Sciences Humaines, Paris, vol. X, N° 2-3, pp. 151-193.

FRANQUEVILLE A., 1987 - **Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le Sud du Cameroun**, *Editions de l'ORSTOM*, 646 p.

GUBRY P., LAMLENN B.S., NGWE E. et TCHEGHO J.M., 1983 - **Le questionnaire-descendants, une méthode d'approche de l'exode rural dans les zones de départ**. Communication à la Chaire Quetelet (6-9 septembre 1983), U.C.L., Louvain, 15 p. multigr.

GUBRY P., LAMLENN B.S., NGWE E. et TCHEGHO J.M. 1988 - **L'enquête sur la pression démographique et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun : Méthodologie**.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU PLAN, 1978 - **Recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976**. Vol. II, tome V, "Migrations internes", 195 p.

DÉVELOPPEMENT INÉGAL ET MOBILITÉ : le cas des Moba-Gurma du Nord-Togo

Marc PILON et Guy PONTIÉ

Que les inégalités spatiales de développement aient un impact sur l'orientation et l'ampleur des mouvements migratoires, ne fait guère de doute, surtout si l'on se réfère à de grands ensembles géographiques. Ainsi, si l'on prend en considération l'Afrique de l'Ouest, on notera d'importants mouvements de population des régions déshéritées de l'intérieur en direction des zones côtières réputées plus riches, tant depuis l'Indépendance que pendant la période coloniale. S. AMIN (1974) estimait à 4,8 millions d'âmes, pour la seule Afrique de l'Ouest, l'apport démographique de l'intérieur au littoral au terme de 50 ans de migrations (1920-1970).

Mais cette réalité statistique globale cache des situations extrêmement diverses. Placées dans les mêmes conditions -apparemment "objectives"- de développement ou de sous-développement, toutes les sociétés ne réagissent pas de façon identique. Bien sûr, cela ne signifie pas qu'il y aurait, par essence, des sociétés destinées à migrer et d'autres à rester à jamais rivées à leur terroir, mais que chaque société se détermine en fonction de son histoire, de son type particulier d'organisation sociale, de son système de production... et de sa propre évaluation de critères apparemment aussi indiscutables que pression foncière, minimum vital...

L'analyse rapide des mouvements migratoires qui affectent les Moba-Gurma aura pour objectif essentiel de tester l'évolution dans le temps des rapports entre migrations et développement. A cet effet, nous nous référerons essentiellement à deux périodes : le début du siècle qui a vu le développement de la culture cacaoyère au Ghana et l'amorce puis la progression rapide des mouvements migratoires vers cette région; la période actuelle, toujours affectée de mouvements migratoires intenses, malgré les nombreuses tentatives de développement menées au Nord-Togo.

Le contenu de cette communication est le fruit d'une réflexion commune, à partir de résultats de recherches menées à des périodes, et selon des approches différentes. La première étude, historique et sociologique, réalisée dans la période 1976-78, avait pour objectif essentiel d'analyser les conséquences, au niveau de la société d'origine, des mouvements migratoires majoritairement orientés, depuis longtemps, vers les plantations cacaoyères du Ghana. La seconde recherche, démographique, entreprise en 1984, avait pour thème : nuptialité, fécondité et reproduction sociale (1). Elle n'était pas directement centrée sur les mouvements migratoires, mais il était évident qu'elle ne pouvait pas les ignorer. Elle a permis d'affiner le portrait des migrants, d'apporter des renseignements précis sur l'importance et les nouvelles orientations géographiques des mouvements actuels et de tester un certain nombre d'hypothèses que l'approche précédente, plus qualitative, avait permis de formuler.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ MOBA-GURMA

Les Moba et les Gurma occupent l'Extrême-Nord du pays, où ils sont très largement majoritaires, et notamment la préfecture de Tône, dont ils représentaient, au recensement de 1981, 88 % de la population, soit 211 069 personnes.

Les premiers sont reconnus comme autochtones, tandis que les seconds, originaires du pays gurmantché (partie Est de l'actuel Burkina Faso), sont venus s'installer au Nord-Togo, par vagues successives, à partir du XVIII^e siècle. La partie Ouest de la préfecture de Tône et la ville de Dapaon sont considérées comme territoire des Moba, alors que les Gurma occupent la partie Est : la route internationale qui relie le Togo au Burkina sert en quelque sorte de ligne de partage entre les deux groupes. Certes, l'histoire du peuplement est beaucoup plus complexe (2), et cette distinction peut paraître un peu sommaire : elle n'en est pas moins justifiée dans la mesure où, dans chacune de ces deux régions, les groupes minoritaires ont tendance à s'assimiler à l'ethnie dominante. En fait, on considèrera, dans un premier temps au moins, que les conquérants gurma ayant adopté pour l'essentiel l'organisation socio-économique et religieuse des Moba, ces deux groupes forment un ensemble suffisamment homogène pour qu'il soit permis de parler de société moba-gurma. Les différenciations que l'on pourrait observer relèvent autant de l'appartenance clanique qu'ethnique (appropriation foncière, répartition du

(1) Cette recherche a été menée en collaboration avec P. LEVI.

(2) On retrouve dans la région des clans d'origine mamprussi, venus du Ghana; des Berba, venus du Bénin; des fragments de groupes mossi venus du Burkina au même titre que les Gurma; ou encore des Konkomba venus du Togo, de la région de la Kara située plus au sud, ou encore du Ghana.

pouvoir politique et religieux...). Mais peut-être la situation est-elle en train de changer sous l'impact d'un développement économique géographiquement différencié.

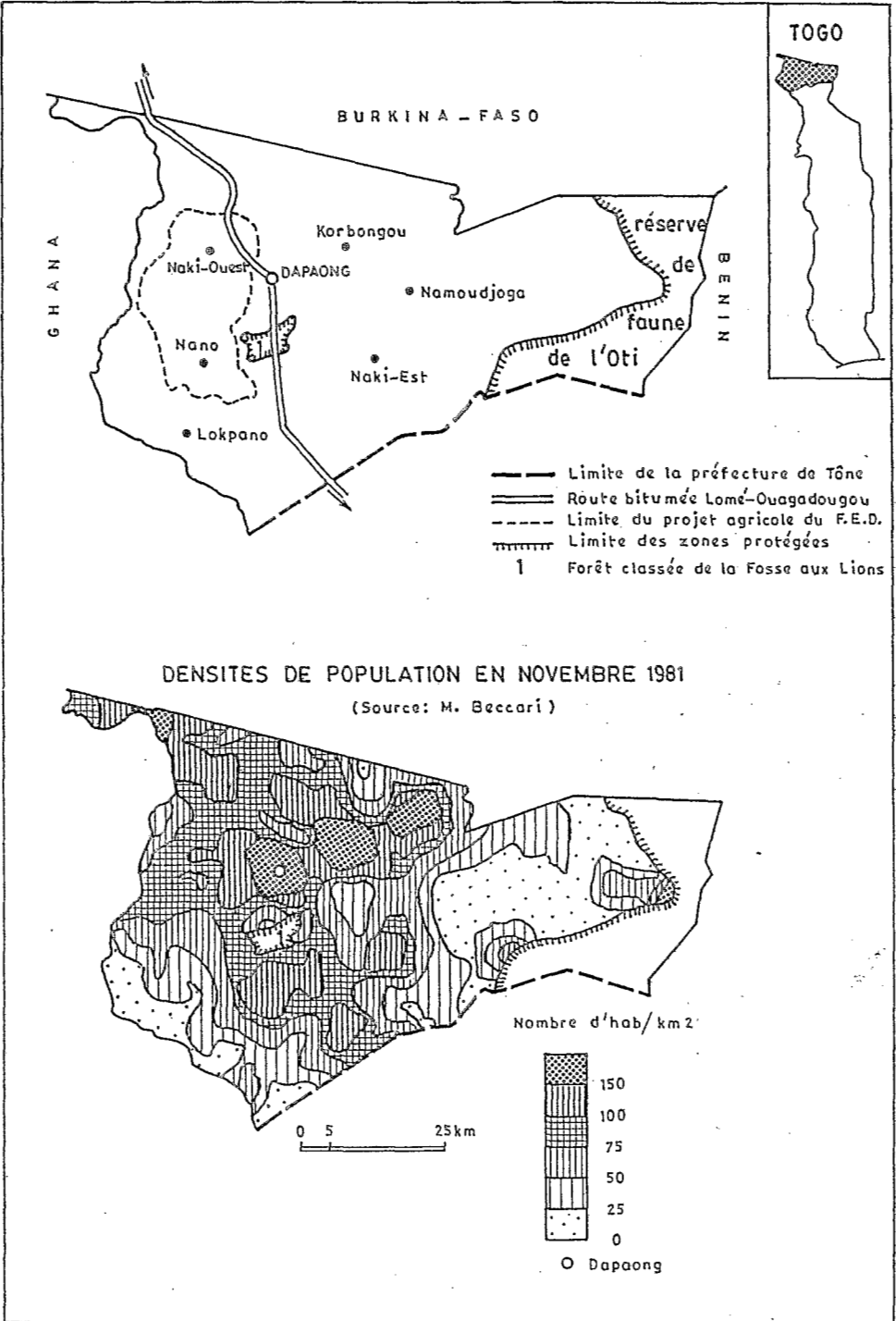
Cette société occupe une région de savane, au climat sub-soudanien à une seule saison des pluies. Rurale à plus de 90 %, elle pratique une agriculture basée essentiellement sur le mil et le sorgho en vue de l'autoconsommation. Les cultures de rente (arachides et, depuis quelques années, coton) n'occupent qu'une modeste part des superficies cultivées (1), mais constituent la principale source de revenus monétaires, particulièrement pour les dépendants (femmes et jeunes hommes).

Les sols sont dans l'ensemble médiocres, notamment dans la partie Sud de la région. Les terres au meilleur potentiel agricole sont situées à l'Est, dans la vallée de l'Oti : d'abord sous-occupées en raison de l'onchocercose, elles sont, depuis 1981, instituées en réserve de faune, et de ce fait, soustraites à toute activité agricole (2). Compte tenu de la valeur des sols disponibles, on peut estimer que la densité de population est élevée. En 1981, elle était de l'ordre de 68 h /km², en moyenne, mais pouvait s'échelonner de 25 à plus de 150 h/km². Si l'on sait par ailleurs que cette région est l'une des plus défavorisées du Togo, dans le domaine de la santé et de la scolarisation mais aussi du développement économique plus général (peut-être en raison de l'éloignement de la capitale !), on comprendra aisément qu'elle ne constitue guère un pôle d'attraction pour d'éventuels migrants extérieurs, mais plutôt une zone de départ...

Il convient de noter par ailleurs, que contrairement à d'autres populations du Togo, notamment les Ouatchi du sud-est et plus encore les Kabyé du nord, les Moba-Gurma migrent très peu à l'intérieur du pays. Au recensement de 1981, 12 % seulement des ressortissants de cette société, recensés au Togo, résidaient à l'extérieur de la préfecture de Tône. C'est le milieu urbain qui a absorbé près des 3/4 des migrations internes, et principalement la capitale, Lomé (48 % du total). Quant aux migrations rurales, elles sont orientées en premier lieu vers la région des plateaux, dans les zones de plantations de café et de cacao, mais leur importance est marginale en regard des flux migratoires en provenance du pays kabyé.

(1) Le mil et le sorgho occupent dans la zone du projet FED, en pays moba proche de Dapaon, plus de 80 % des superficies cultivées, l'arachide 8 %, le coton 6,6 %.

(2) Pourtant, suite aux actions de l'O.M.S. menées dans les années 1970 pour libérer ces terres de l'onchocercose, d'importants programmes d'aménagement hydro-agricoles et de colonisation avaient été prévus, certains même amorcés... Voir à ce sujet : L. MERLET (1987).



Carte de situation de la préfecture de Tône

**Les planteurs de cacao du Ghana ont besoin de main-d'œuvre...
les Moba-Gurma ont besoin de numéraire...**

L'amorce dès le début du siècle, puis le développement important à partir des années 1920, des mouvements migratoires des Moba-Gurma (1) en direction du Ghana résultent de la conjonction de plusieurs facteurs. La culture du cacao -qui s'est développée au Ghana avec la rapidité et le succès que l'on sait- est forte consommatrice de travail : il y a donc eu une forte demande de main d'œuvre. Mais l'histoire, africaine notamment, a abondamment montré que la demande de main d'oeuvre ne suffisait pas pour susciter l'offre. Dans le cas qui nous occupe, il est significatif par exemple que les sociétés paysannes du nord du Ghana aient répondu à cet appel beaucoup plus tard que leurs voisines voltaïques ou togolaises. La pression coloniale, plus forte, exercée dans les territoires placés sous contrôle du Gouvernement français est certainement un élément explicatif important. L'impôt de capitation perçu en pays moba-gurma n'était certes pas très élevé (2), mais il n'était pas négligeable non plus eu égard aux difficultés de se procurer du numéraire sur place avant le développement de la culture arachidière (1935-36). L'essentiel de la production agricole étant auto-consommée, il fallait se résoudre, pour payer l'impôt, à vendre quelques têtes de bétail (chèvres ou moutons) à des commerçants mossi ou kusasi. Les corvées, d'autant plus mal perçues qu'elles étaient plus inégalement réparties, par les chefs de village, entre les corvéables, ont aussi joué un rôle dans le déclenchement de mouvements migratoires.

Quels étaient alors l'importance de ces mouvements, le profil des migrants et le type de relations qu'ils entretenaient avec leur société d'origine ?

Les faits de population, et notamment les mouvements migratoires, faisaient l'objet d'une rubrique particulière du rapport annuel que les pays mandataires (la France pour le Togo, le Royaume-uni pour le Togoland) devaient adresser à la Commission Permanente des

(1) Les Moba-Gurma n'étaient pas les seuls concernés: d'autres populations togolaises (Kabye, Ngam-ngam, Konkomba, Kotokoli, Ewe...) mais aussi voltaïques ont été partie prenante dans l'économie cacaoyère.

(2) Il était de l'ordre de 5 cfa par adulte en 1928. Notons, pour fixer les idées, qu'en 1925, un poulet était vendu 6 cfa, un mouton 40 et un boeuf 350. Dans le rapport annuel de 1924, adressé à la S.D.N., figure une étude sommaire de budget familial réalisée dans le Nord du territoire (sans autres précisions) qui fait état d'une dépense annuelle moyenne de l'ordre de 50 F : 5 F de sel, 15 F pour l'achat de houes et coupe-coupe, 15 F pour l'achat de pagnes à l'intention des épouses, 15 F d'impôts et taxes (qui représenteraient donc 30 % environ des dépenses monétaires).

Mandats de la Société des Nations. Les migrations de Togolais en direction du Togoland ont donc été abondamment décrites et commentées. Pourtant, par delà l'apparente précision des données, il n'est pas facile d'avoir une idée claire de la situation et cela pour trois raisons au moins.

On notera tout d'abord que les renseignements démographiques n'étaient pas, alors, d'une grande fiabilité. Les administrateurs en étaient conscients au point d'expliquer, par les difficultés de collecte des données, les écarts, parfois considérables, enregistrés d'une année sur l'autre, ce que les membres de la Commission ne manquaient pas de souligner. La seconde raison a trait à la nature même des données : les statistiques concernaient généralement l'ensemble des migrations togolaises et il était alors impossible d'isoler le contingent de Moba-Gurma ; ou bien elles étaient établies par ethnies, mais le même terme ne semble pas avoir revêtu le même contenu selon les années, ou encore la nationalité de l'observateur (1). Enfin, et c'est peut-être le point le plus important, le bilan migratoire entre les divers territoires était politiquement sensible : il contribuait en effet à façonner l'image de marque qu'Anglais et Français souhaitaient donner de leur mode d'administration respective. On ne sera pas étonné, dans ces conditions, que données chiffrées et éléments d'explication présentés aient varié d'un côté à l'autre de la frontière.

Côté français, par exemple, on insistera dans un rapport de 1924, sur l'aspect saisonnier des mouvements migratoires en direction du Togoland et de la Gold Coast, estimés alors à 3 000 ou 4 000 personnes, pour l'ensemble du Togo. On précisera même que ce mouvement "ne concerne que des gens jadis attirés dans ces dernières régions par un contrat de travail pour la préparation des plantations de cacao et qui y retournent chaque année au moment des récoltes, afin de bénéficier des avantages stipulés lors de leur engagement" (2). On insistera par la suite sur la régression de ces mouvements migratoires sous l'effet du développement, au Togo même, de la culture du café et du cacao -à partir des années 1920- puis de l'arachide, dans

(1) Ainsi le terme de Gurma par exemple peut désigner les Gurma du Togo, les Gurma du Togo et de la Haute-Volta réunis, les Gurma et les Moba, voire même les Gurma, les Moba, les Konkomba, les Tchamba, les Pila-Pila...

(2) Rapport annuel du Gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Togo, pour l'année 1924. Le contrat de travail auquel il est fait allusion est sans doute du type *dibi-madibi* imposant au métayer l'intégralité des travaux de mise en place et d'entretien de la plantation, mais lui assurant la jouissance de la moitié de la récolte jusqu'à extinction de la plantation. L'auteur du rapport laisse entendre que ces contrats auraient été conclus pendant la colonisation allemande.

le nord du pays, à compter de 1935. Par la suite, les migrations, résiduelles, n'auraient plus concerné que des "jeunes gens fascinés par le nom de Gold Coast". Et les Anglais seront régulièrement accusés d'exagérer l'importance du phénomène.

Côté anglais, on tenait un discours quelque peu différent : l'accent était mis sur l'importance du courant d'immigration venu des territoires français voisins et l'on falsifiait perfidement remarquer, que le désir de ces migrants était avant tout d'échapper au paiement des diverses taxes perçues par les Français (1). L'importance de cette immigration sera retenue comme l'un des principaux éléments d'explication de la croissance très importante de la population au Togoland entre 1921 et 1931 (de 187 939 à 293 671 âmes).

Nos propres enquêtes, menées à partir de 1976, ne nous permettent guère d'avancer, pour cette période, des chiffres précis mais ne laissent guère de doute sur l'importance du phénomène. Ainsi, 36 % des hommes de plus de 55 ans recensés comme présents ou absents dans 5 cantons Moba-Gurma avaient effectué au moins une migration de travail au Ghana (2). Il s'agirait de migrations antérieures à 1940 si l'on tient compte du fait que le premier départ s'effectue vers 18-20 ans, souvent même avant si les circuits migratoires sont déjà bien organisés.

Les entretiens que nous avons menés auprès d'anciens migrants qui nous ont raconté leur migration mais aussi celle des aînés qui leur avaient servi d'initiateurs, confirment le caractère essentiellement économique de ces migrations anciennes. "Trouver l'argent pour payer l'impôt de la famille" et si possible acheter des vêtements, sont les deux arguments spontanément avancés dans la quasi totalité des cas, et confirmés, au cours des entretiens, par l'évocation du montant des sommes envoyées, la périodicité des envois, les objets rapportés de la migration ou l'utilisation de l'argent économisé.

Ces migrants étaient très généralement des hommes jeunes, non mariés, qui n'étaient en rupture de banni avec leur famille ni avec leur société, même s'ils quittaient le village de nuit, à l'insu du père. L'ère des pionniers passée, les jeunes candidats à la migration origi-

(1) Report of the British mandated sphere of Togoland for 1922.

(2) Il s'agit des cantons de Naki-est, Korbongou, Namoudjoga, Lokpano et Boumbouaka. Les démographes ayant constaté que les chefs de famille omettaient fréquemment de déclarer les migrants ayant quitté le village -et *a fortiori* le pays- depuis plusieurs années, on peut penser que ce pourcentage (36 %) est inférieur à la réalité.

naires d'un même village, partaient ensemble, sous la conduite d'un migrant plus ancien en visite au pays, qui connaissait déjà l'itinéraire à suivre et les patrons susceptibles d'embaucher cette main d'œuvre inexpérimentée.

A l'exception de quelques familles entières qui se seraient définitivement installées au Ghana, dès les années 1920, pour échapper à l'impôt et plus encore aux corvées, les premières migrations étaient généralement de courte durée, voire même saisonnières. "Moins on reste au Ghana, plus on obtient de bénéfice" expliquaient les migrants. On partait alors avec un objectif précis : la destination était prévue et la durée de la migration dans une large mesure programmée.

On pourrait donc, de façon schématique, considérer ces premières migrations, comme une réponse adaptée à une situation économique donnée : d'un côté, un pôle de développement économique, le Ghana, qui a besoin de main-d'œuvre, de l'autre, une société paysanne qui a besoin de numéraire. Migrants temporaires et familles restées au pays constituaient les deux volets complémentaires d'une même société. La force des liens sociaux et économiques qui unissaient alors migrants et société d'origine est attestée par la grande sensibilité des mouvements migratoires aux changements économiques. Ainsi, la chute des cours du cacao, au début des années 1930, qui a contraint les planteurs à utiliser au maximum la main-d'œuvre familiale au détriment des étrangers, a freiné l'exode de travailleurs du Nord-Togo. Mais les mouvements ont repris rapidement, semble-t-il, si l'on en croit le rapport du Gouvernement français de 1934, précisant qu'il n'y a rien à signaler dans le cercle de Mango, si non "un exode de nos ressortissants vers les régions Nord et le Togo britannique, qui s'explique par le caractère migrateur des races résidant dans le cercle". Un ralentissement important des migrations -voire un retour massif au pays- s'est produit à partir de 1935-36, du fait du développement de l'arachide au Nord-Togo. Mais peut-être les problèmes rencontrés à cette même période par les planteurs de cacao ne sont-ils pas étrangers à ce phénomène : notamment la grève des ventes en 1937, et l'interdiction d'ouvrir de nouvelles plantations en pays ashanti afin de ménager des réserves de terres pour le vivrier. Dans son rapport de 1938, le Gouvernement français pouvait se réjouir du développement de l'arachide et de ses conséquences heureuses sur le climat politique dans le cercle de Mango ainsi que sur les mouvements migratoires (1) : "Jusqu'en 1935, était-il précisé, il existait un mouvement saisonnier de population assez impor-

1) Il est difficile d'avancer des chiffres précis concernant spécifiquement les Moba-Gurma. En ce qui concerne les Ngam-Ngam de la région de Mango, P. Ph. REY (1976) parle également de retour massif de migrants installés au Ghana.

tant du cercle vers la Gold Coast pour le travail dans les cacaoyères. Aujourd'hui ce mouvement n'existe plus et l'on constate l'existence d'un mouvement inverse."

Les migrations ont ensuite repris leur cours, peut-être parce que l'arachide n'était pas très rémunératrice, mais aussi - c'est le point que nous allons examiner maintenant - parce que le contenu et la signification même des migrations ont évolué avec le temps.

Les migrations perdurent par delà les changements économiques

Au début de notre enquête, en 1976, les représentants de l'administration togolaise, soucieux, comme jadis les administrateurs coloniaux, de donner une bonne image de leur région, insistaient sur la régression des mouvements migratoires et l'importance des retours, notamment du Ghana. Ils étayaient leur affirmation sur deux arguments de poids : les conditions extrêmement difficiles que connaissait alors le Ghana (1) ; les efforts menés au Nord-Togo en vue du développement économique, que nous analyserons plus en détail. Les premiers résultats de nos recherches infirmeront cette vue optimiste de la situation. Ainsi, de 8 à 20 % des hommes de la classe d'âge 20 à 49 ans - la population active par excellence - étaient absents depuis plus de 6 mois (2). Par ailleurs, une enquête à passage répété que nous avons menée sur dix cantons, faisait apparaître que pour 1977, les retours de migrants ne compensaient les départs qu'à hauteur de 56 %. C'est le Ghana qui recevait, nettement, le plus fort contingent de migrants : les migrations vers la Côte-d'Ivoire, le Burkina, le Bénin, voire le Gabon étaient négligeables. L'enquête de 1985 montrera que la réorientation des mouvements migratoires en direction de la Côte-d'Ivoire, qui en était à ses balbutiements en 1976-77, est devenue, depuis, une réalité.

Les biographies de migrants réinstallés au pays ou toujours présents au Ghana ainsi que des entretiens avec des non migrants, permettant de reconstituer les conditions de départ, les causes ou du moins les motivations, telles qu'elles étaient exprimées, les circuits

(1) Dépréciation considérable de la monnaie ghanéenne, baisse de la production cacaoyère, mais aussi conséquences des mesures d'expulsion des étrangers, en 1969, même si nombre d'entre eux ont pu regagner rapidement les plantations grâce à la pression des planteurs qui ne pouvaient se passer, au pied levé, de cette main-d'œuvre étrangère.

(2) Cantons moba : Nioukpurma et Dapaon (rural) : 11,3 % ; Naki-Ouest : 12,7 % ; Cantons gurma : Korbongu : 8,2 % ; Namoudjoga : 13,6 % ; Naki Est : 14,4 % ; Bidjenga : 18,3 % ; Pana 20,3 % ; Ville de Dapaong : 9,1 % .

migratoires et les différents emplois exercés au Ghana... montrent bien la complexité des relations entre développement et migrations. Comme le faisait justement remarquer P. Ph. REY (1976), parlant des Ngam-Ngam, "... la demande de main-d'œuvre n'est pas suffisante pour susciter l'offre, mais depuis un certain nombre d'années, elle n'est pas non plus nécessaire".

DES CIRCUITS ORGANISÉS ET PLUSIEURS TYPES D'EMPLOIS POSSIBLES...

L'existence de circuits migratoires éprouvés, l'assurance pour le migrant de trouver rapidement un emploi ou d'être accueilli par des "frères", ne constituent pas des causes premières de mouvements migratoires, mais des éléments favorables à leur développement.

La variété des contrats de travail proposés dans le cadre de la culture du cacao permet une grande souplesse d'intervention. On peut être salarié agricole à la tâche, à la journée... ou même à l'année, et dans ce cas pris en charge intégralement par le patron (logement, nourriture, outillage...). On peut aussi obtenir un contrat de métayage de type *abusa*, qui impose au métayer d'effectuer l'intégralité des travaux d'entretien, de récolte... (et parfois de création d'une nouvelle plantation) pour une rétribution égale au tiers du produit de la vente ; ou encore, lorsque la plantation vieillissante est moins exigeante en travail, un contrat de *kotokuano* avec rétribution fixée à l'avance pour chaque charge de cacao récoltée (1). "Les gardiens de cacao" (*abusa*) représentaient 45 % des Moba-Gurma embauchés dans les cacaoyères. Ce sont eux qui constituaient les principaux ordonnateurs des mouvements migratoires : permanents sur le terrain, dans les zones riches en cacao (2), ils connaissaient les besoins des propriétaires et servaient d'agents recruteurs, à l'occasion de visites au village. Souvent responsables eux-mêmes de grandes plantations, ils sollicitaient l'aide de leurs "petits frères" qui apprenaient ainsi le métier avant de pouvoir devenir, à leur tour, gardiens de cacao (3).

Mais tous les migrants ne travaillaient pas dans le cacao, ou du moins pas pendant toute la durée de la migration. On rencontre là

(1) Pour plus de détails sur ces différents types d'emplois, voir (P.) HILL (1963).

(2) D'après le recensement du Ghana pour 1960, les migrants Gurma (les Moba étaient vraisemblablement inclus) étaient essentiellement représentés dans les trois grandes régions cacaoyères : l'Ashanti, notamment dans les environs de Mampong ; Brong Ahafo, près de Goaso ; Eastern region, près de Kofiridua.

(3) B., Moba du clan sankarb de Naki Ouest, installé au Ghana depuis 22 ans, près de Barkese, *abusa* chez le même patron depuis son arrivée, pouvait nommer plus de 50 "frères" moba à qui il avait trouvé un emploi dans le cacao.

aussi une grande variété de situations : certains migrants ont toujours travaillé dans l'agriculture mais ont quitté le cacao au profit du vivrier; d'autres, après avoir été manoeuvres dans les cacaoyères, sont devenus cantonniers ou gardiens, jardiniers ou dockers, chauffeurs ou encore mineurs dans les mines d'or... Il n'est pas rare que ces changements d'emplois aient été ponctués de séjours plus ou moins longs au village, mais il n'est pas rare non plus que des Moba-Gurma aient passé au Ghana toute leur vie active, sans avoir pour autant coupé tous les liens avec la société d'origine. Variété d'emplois possibles, variété de circuits migratoires aussi, y compris vers les grandes villes (Kumasi, Accra). Ainsi, le chef des Moba-Gurma d'Accra estimait à plus de 1 000 personnes, les ressortissants de sa société, installés à Accra et plus précisément dans le quartier de Nima. Nombre d'entre eux étaient passés directement de leur village à la capitale ghanéenne (1) où ils avaient trouvé, chez un frère, le gîte et le couvert.

...MULTIPLIE LES CAUSES DE MIGRATIONS

L'accueil des migrants potentiels étant garanti, les rigueurs du système social, les contradictions internes, et les inégalités sociales et économiques qui en résultent, seront d'autant plus durement ressenties qu'il sera plus facile d'y échapper, en partie au moins, par la migration. A titre d'exemple de contestations sociales susceptibles de provoquer un départ en migration, nous nous contenterons d'évoquer les conflits relatifs au système matrimonial.

Les Moba et les Gurma pratiquent, entre autres, une forme de mariage par échange que l'on pourrait caractériser par la formule "je te donne ma soeur, tu me donnes la tienne". Ce type de mariage présente l'avantage certain de réduire considérablement le coût des prestations matrimoniales, mais aussi l'inconvénient majeur de manquer singulièrement de souplesse (2). Les groupes d'échange - lignages ou fragments de lignages - n'ont pas toujours une taille suffisante pour pallier les aléas de *sex ratio*, et il n'est pas rare que des cadets issus de groupes d'échanges frappés d'une forte masculinité soient condamnés à rester longtemps célibataires (3). Ces inconvénients du système pouvaient être contournés de deux manières au

(1) C'était le cas pour 43 des 59 migrants avec lesquels on a pu longuement s'entretenir à Nima. Beaucoup de migrants étaient célibataires et seraient venus "par manque de femmes". Tous, loin de là, n'avaient pas un emploi permanent.

(2) Vu les nombreux conflits que ce type de mariage suscitait déjà dans les années 1970, on pouvait penser qu'il tomberait rapidement en désuétude, or l'enquête démographique de 1985 montre qu'il est encore très pratiqué.

(3) Les garçons sont en effet mariés par rang d'âge au niveau du groupe d'échange tout entier.

moins, qui ne remettaient pas en cause l'ensemble de l'édifice. Le cadet pouvait obtenir comme épouse une fille qui n'était pas encore promise, hors circuit en quelque sorte, mais seulement après un travail intensif et étalé sur plusieurs années, dans les champs du futur beau-père (1). Il pouvait aussi, mais l'enquête démographique a montré que cette possibilité n'était guère utilisée, épouser une étrangère (une Bissa par exemple) contre versement d'une compensation matrimoniale. Mais ces solutions sont très coûteuses, en travail ou en numéraire, et la possibilité de migrer au Ghana va ouvrir des perspectives nouvelles. Ce ne sont pas seulement les dysfonctionnements du système qui vont être contestés mais le système lui-même qui va être remis en cause par certains membres de la société. C'est le cas des cadets, mais aussi de filles qui acceptent moins facilement que par le passé de se voir imposer un mari, éventuellement très âgé. Or, le fait pour un garçon de ne pas accepter d'attendre son tour de mariage ou pour une fille de refuser le mari qui lui est destiné, peut avoir des conséquences sociales très graves : un aîné sera lésé, un groupe d'échange n'aura pas honoré sa dette en épouse, et cela peut entraîner des divorces en chaîne. Partir le plus vite possible au Ghana sera l'objectif premier des dissidents : emprunter à cet effet des circuits dûment éprouvés et trouver refuge auprès de "frères", primera toute considération immédiate sur l'intérêt économique de la migration.

Ainsi retrouve-t-on au Ghana : nombre de migrants venus là, en attente de mariage, pour "faire leur jeunesse", le commerce des filles hors mariage étant réputé plus facile; des migrants qui avaient ravi la femme du voisin ; d'autres encore qui s'étaient mariés trop tôt ou pas avec la fille qui leur était destinée, attendant au Ghana que le temps et l'acquisition d'une progéniture, fassent oublier à la famille d'origine les sérieux désagréments que la transgression des règles leur avait fait subir. Ces mariages par enlèvement (*pwotugnu*), en fait par consentement mutuel, peuvent aussi être régularisés *a posteriori*, donner naissance à de nouveaux échanges et permettre ainsi au système d'y retrouver son compte.

AU POINT QUE LA MIGRATION DEVIENT UN RITE DE PASSAGE...

Compte tenu de l'importance des flux entre le Nord-Togo et le Ghana, point n'est besoin aujourd'hui d'avoir l'esprit pionnier pour partir en migration, et les récits épiques de migrants qui partaient à pied, à travers la forêt infestée de lions, affronter la barbarie des Ashanti, n'impressionnent plus guère. Partir n'est plus héroïque, mais rester est déshonorant, et il n'est pas rare, encore aujourd'hui, d'entendre de la bouche même d'anciens migrants, que la "migration-voyager", c'est

(1) L'épouse acquise dans ces conditions est désignée par le terme de *pwokuul* (femme gagnée par la houe). Mais il existe encore d'autres formes de mariage (voir M. PILON, sept. 1984)

comme un second "couvent" (une seconde initiation), même s'ils considèrent qu'aujourd'hui c'est plus facile qu'hier. Un jeune qui n'a pas encore voyagé, pourra s'entendre qualifié de *sabonsoal*, terme dérivé de l'expression haoussa *saborzona*, utilisée par les anciens migrants pour désigner les nouveaux venus au Ghana "ceux qui ne connaissent rien". Exhiber des colifichets rapportés du Ghana est encore un atout de séduction non négligeable. C'est une remarque d'une grande banalité qui a déjà fait l'objet de nombreux développements, à propos notamment des migrations des jeunes Mossi vers les plantations de Côte-d'Ivoire (1) : elle n'en est pas moins fondée.

MAIS LA RÉINTÉGRATION AU VILLAGE EST PARFOIS DIFFICILE

Ce n'est pas le lieu ici d'exposer la difficile réadaptation de la société de départ qui perd régulièrement une part importante de sa main d'œuvre masculine jeune. Notons seulement que les Moba-Gurma restés au pays ont dû s'habituer à se passer des absents. Les femmes ont pris une part de plus en plus active dans l'agriculture et obtenu rapidement la possibilité de cultiver des champs personnels et d'accéder à des revenus substantiels : le retour de migrants qui accentuerait encore la pression foncière et limiterait d'autant l'extension des champs féminins n'est pas vraiment souhaité. De même, des jeunes restés au pays, ou n'ayant effectué qu'une brève migration au Ghana, ont pu, plus rapidement que prévu, accéder au statut de chef d'exploitation du fait de l'absence de leurs aînés : ils envisagent sans enthousiasme le retour de l'oncle ou du grand frère qu'il faudra nourrir en attendant la prochaine récolte, à qui il faudra céder des terres et éventuellement le statut de chef d'exploitation. Bref, si certains retours du Ghana sont pratiquement imposés (accession du fils aîné à la responsabilité de la famille lors du décès du père ; héritage d'une fonction traditionnelle, religieuse ou politique...) tous ne sont pas "espérés" et les conditions de réinsertion des migrants ne sont pas toujours bonnes. Si l'on ajoute à cela que revenir au pays, sans ressources, après de longues années d'absence, et avouer ainsi son échec, est très dévalorisant, on comprendra que l'ampleur des retours n'ait pas été à la hauteur des espérances des responsables togolais.

PAR DELÀ DES CHANGEMENTS NOTOIRES... DES CAUSES ÉCONOMIQUES TOUJOURS PRÉSENTES

Evoquer les conflits sociaux qui peuvent être à l'origine de mouvements migratoires, attirer l'attention sur les facteurs favorables à l'auto-entretien de ces mouvements ne doit pas nous faire oublier que les facteurs économiques continuent d'agir de façon plus ou moins directe.

(1) Voir par exemple les travaux de J.M. KOHLER (1972).

Si l'on a pu parler, pour les migrations de l'entre-deux-guerres, de complémentarité économique entre migrants et société d'origine, il n'en est plus de même, pour une large part au moins, à la fin des années 1970. Peu à peu, les relations se sont distendues : les migrants restaient plus longtemps au Ghana et "mangeaient sur place le bénéfice", même si certains d'entre eux programmant leur migration comme par le passé, ont rapporté au village, outre les cadeaux en vêtements et en argent, des tôles pour couvrir les toits et surtout les premières charrues que l'on ait, semble-t-il, connu en pays moba. C'était notamment le cas de migrants originaires de villages proches de la frontière qui, en raison de la crise cacaoyère, s'étaient reconvertis, au Ghana même, à la culture du vivrier. Ce transfert de technologie, à l'initiative des migrants, a été ensuite encouragé par les services agricoles locaux. Un vieux chef de famille de Naki-Est appréciait la situation en ces termes : "Avant, ceux qui partaient au Ghana étaient très courageux, ils rapportaient de l'argent, des vêtements, des tôles et parfois une charrue, maintenant, ce sont des paresseux : ils rentrent au pays quand il y a de la nourriture et ils repartent au Ghana quand la nourriture commence à manquer et que le temps de la culture commence". Les entretiens menés auprès de migrants de passage au village et auprès de notables, non migrants (chefs de famille ou de quartiers) confirment très largement le fait : aux relations de complémentarité économique évoquées plus haut, a succédé au mieux une absence de relations, au pire un parasitage par les migrants de leur société de départ. De fait, la situation économique ghanéenne à l'époque, ne permettait guère qu'il en fût autrement.

Mais le fait que les conditions économiques du Togo paraissent alors meilleures que celles du Ghana, ne permettait pas de conclure que les migrants qui continuaient à passer la frontière faisaient preuve d'une absence totale de rationalisme économique. Deux constatations s'imposaient déjà : les Moba et les Gurma que l'on a confondus, dans un premier temps, pour une description globale des mouvements migratoires, n'étaient pas affectés par ce phénomène avec la même intensité (les Gurma migraient déjà plus que les Moba), et au sein de chacune de ces sociétés, tous les groupes sociaux n'étaient pas concernés au même degré. Une analyse rapide de l'impact des opérations de développement sur les systèmes de production locaux montrera que si le développement peut être un pôle d'attraction pour des migrants et/ou de stabilisation pour la population locale, il peut aussi, par les inégalités sociales et économiques qu'il crée ou qu'il contribue à renforcer, jouer un rôle inverse et expulser des migrants.

Développement local, inégalités socio-économiques et migrations

Il serait trop long d'examiner en détail toutes les tentatives de développement dont le Nord-Togo a fait l'objet. Contentons-nous d'en retracer les grandes lignes... Jusqu'en 1957, l'accent a été mis sur le développement de l'arachide. Puis, sous l'impulsion du Secteur de modernisation du Nord (SEMNORD), de 1957 à 1962, viendra le temps de la riziculture et de la pisciculture. A partir de 1962, le Bureau pour le développement de la production agricole (B.D.P.A), qui apportera ensuite son aide à la Société régionale d'aménagement et de développement (SORAD), prônera la prise en compte simultanée de tous les aspects du développement (création de groupements paysans, prêts de campagne et d'équipement, promotion de la culture attelée et de la riziculture, diffusion d'engrais et de nouvelles variétés d'arachides...). A partir de 1974, la Société togolaise de coton (SOTOCO) développera la culture du coton; et en 1980, le Fonds européen de développement (FED) financera un projet qui, pour l'essentiel, reprendra à son compte les thèmes techniques et les modes d'encadrement préconisés jadis par le B.D.P.A. Mais il faudrait également évoquer les interventions, très variées, de nombreuses Organisations non gouvernementales (O.N.G.).

Quelles pouvaient être les conséquences de toutes ces actions en faveur du développement, au niveau du système d'appropriation des terres et de la répartition du travail et des revenus (1) ?

La terre appartient au clan premier "débrousseur", dont le descendant par primogéniture assume encore de nos jours les fonctions de maître de la terre (*otindan*) (2) responsable du culte du *tigban* ("peau de la terre") regroupant tous les ancêtres à partir de la cinquième génération et jusqu'au fondateur (cf. SURGY (A. de) 1983). Une partie du territoire clanique a pu être, par la suite, attribuée ou prêtée à d'autres communautés, mais vu la densité de population, il y a longtemps que les prêts éventuels ne sont plus consentis qu'à des individus. On a même pu noter que des clans, bien dotés en terre mais soucieux de préserver l'avenir, se ménageaient des réserves foncières. Ainsi, des ressortissants de clans allochtones avaient pu obtenir des terres, mais dans la limite de ce qui était nécessaire pour assurer la nourriture de la famille. Dans le cadre d'une économie d'auto-subsistance, les inégalités foncières étaient donc plus théoriques que

(1) Pour davantage de précisions sur ces différents points, voir G.PONTIE (1986).

(2) Pour connaître l'identité du clan propriétaire de la terre par delà les discours souvent contradictoires des informateurs, il suffisait, quelque soit le village, de connaître le clan d'appartenance de l'*otindan*.

réelles. Il en va différemment avec le développement de l'arachide et plus récemment du coton -même si ces cultures n'occupent encore que de faibles superficies- et plus encore avec le développement de la culture attelée qui permet, dans certaines situations (1), l'extension des superficies cultivées. Les unités de production allochtones sont rapidement limitées par le manque de terre, et ce sont bien évidemment les dépendants (femmes et jeunes hommes) qui en subissent en premier les conséquences. Les résultats de l'enquête de 1985 laissent à penser que le fait, pour les dépendants, de ne pas disposer de champs personnels constitue un argument migratoire important, que cette situation soit le résultat d'un manque de terre ou du désir, notamment chez les Gurma, de retarder l'accession des jeunes à une certaine indépendance économique (2). Une analyse rapide du fonctionnement des unités de production nous permettra de mieux comprendre le phénomène.

L'unité de production, qui correspond généralement à l'unité de résidence (*naag*) (3), peut regrouper plusieurs familles élémentaires, placées sous la direction de l'homme le plus âgé du groupe. L'ensemble des actifs travaillent en premier lieu sur les champs collectifs destinés à assurer la subsistance de l'ensemble des membres de l'unité de production. Chaque individu (femmes mariées, en pays moba du moins (4), hommes mariés ou célibataires) peut ensuite cultiver un champ personnel pris généralement sur les réserves de terre attribuées au lignage, dont il pourra disposer de tout ou partie de la récolte. Faute de terres disponibles, priorité sera accordée aux champs collectifs et les revenus personnels des dépendants en subiront les conséquences. Il n'est donc pas étonnant que les zones les plus peuplées fournissent le plus fort contingent de migrants (5, voir page suivante). Mais il peut y avoir des exceptions notoires : ainsi, en 1976-77, le canton densément peuplé de Korbongu, fournissait peu de migrants du fait, disaient les villageois, du développement du commerce, de la riziculture et du jardinage.

(1) La charrue n'étant pas encore utilisée pour le sarclage, l'extension des surfaces ne se justifie que si l'on dispose d'une main d'œuvre familiale importante ou si l'on peut mobiliser de la main d'œuvre extérieure.

(2) Ainsi, en 1985, pour la tranche d'âge des hommes de 15-29 ans, on constate que les Gurma migrent plus massivement que les Moba (18,3 % contre 10,2 %), mais aussi - d'après les données recueillies auprès des résidents au pays- qu'ils accèdent moins facilement à un champ personnel que leurs voisins moba (50,8 % contre 63,2 % pour les hommes mariés, et 43,1 % contre 57,7 %, dans le cas de non mariés).

(3) Mais la *naag* peut aussi regrouper plusieurs unités de production.

(4) Les femmes Moba sont devenues agricultrices à part entière depuis peu de temps (probablement fin des années 1950), les femmes Gurma qui leur avaient emprunté le pas étaient encore extrêmement rares à la fin des années 1970. Mais cette différence s'est fortement atténuée depuis.

Mais l'accès aux revenus personnels n'est pas seulement fonction des disponibilités en terre, il est également lié au rapport actif/inactif au sein de l'unité de production : plus ce rapport est faible, plus les actifs ont des difficultés à dégager du temps pour travailler dans leurs champs personnels. Conséquence éventuelle de migrations antérieures, le poids des inactifs peut être une cause supplémentaire de migration pour de jeunes agriculteurs dépossédés d'une part trop importante des fruits de leur travail. Faute de revenus suffisants, il peut alors y avoir éclatement de l'unité de production et redistribution de ses membres entre plusieurs autres unités apparentées ou migration de l'ensemble de la famille. C'est là un des facteurs de l'auto-entretien des mouvements migratoires, qui mériterait une étude spécifique.

L'effet du développement de la culture attelée sur la différenciation socio-économique et les mouvements migratoires est encore plus net. En effet, l'utilisation de la culture attelée permet aussi, et peut-être surtout, d'effectuer plus rapidement les opérations de préparation des champs et de semailles, et d'accorder par là même aux dépendants davantage de temps pour la mise en place de leurs propres cultures. En 1977 déjà, la culture attelée était considérée comme un frein aux mouvements migratoires et une incitation au retour du Ghana : la pénibilité du travail est beaucoup moindre - c'est un point très important - et l'accès aux revenus personnels plus facile. Par comparaison, les membres des unités de production dépourvues de charrue supportent d'autant plus difficilement leur situation.

Les inégalités d'accès à la terre, à l'utilisation de la charrue, aux cultures de rente... ont engendré ou contribué à renforcer les inégalités sociales et économiques entre unités de production et, au sein de ces unités de production, entre dépendants susceptibles d'avoir accès ou non aux revenus monétaires. Or, disposer d'un revenu monétaire fait désormais partie du minimum vital, et l'incitation à migrer sera d'autant plus forte qu'il est plus difficile de se procurer de l'argent sur place. C'est à cela que les jeunes migrants faisaient allusion lorsqu'ils justifiaient leur départ par le manque de terre. En somme, plus encore que le faible niveau de la production, c'était le mode de distribution des revenus au sein de l'unité de production qui était contesté. Certains jeunes préféraient vivre d'expédients au Ghana et à l'occasion "parasiter" leur société d'origine, plutôt que de

(5) (voir page précédente) Les taux de migrations chez les Moba-Gurma de la classe d'âge des 15-29 ans étaient, en 1985, de 15,8 % pour les zones à forte densité et de 9,9 % seulement pour les autres. Mais la relation entre densité de population et taux migratoires était beaucoup plus nette chez les Moba que chez les Gurma.

manier la daba à la seule fin de nourrir la famille. Il est donc difficile d'affirmer que ces migrations étaient dénuées de tout contenu économique.

A cette différenciation économique au niveau des unités de production se superposait une différenciation entre les deux ethnies. Ainsi, les Moba ont globalement mieux répondu que les Gurma aux messages techniques véhiculés par les différents acteurs du développement, à la diffusion de la culture attelée notamment. L'explication en est malaisée, d'autant qu'il est difficile d'évoquer des particularismes culturels, si l'on se souvient que les Moba, pas plus que les Gurma, ne constituent un groupe homogène, et que les différences éventuelles seraient à rechercher plus au niveau clanique qu'ethnique. La proximité géographique du Ghana a sans doute joué en faveur des migrants moba qui ont pu s'insérer plus précocement et plus massivement que leurs homologues gurma dans l'agriculture vivrière ghanéenne, s'imprégner de nouvelles techniques et transférer, de façon spontanée, la culture attelée dans leur village. Mais en contrepartie, ils ont dû fréquemment acheter des boeufs de traction, alors que leurs voisins gurma, mieux pourvus dans ce domaine, auraient pu n'acheter que la charrue. Les différences ont été rapidement très sensibles, puisque le B.D.P.A., qui intervenait sans discrimination sur l'ensemble de la région des savanes, estimait, en 1975, que 18 % des exploitations du Nord du pays moba et 8 % au Sud, pratiquaient la culture attelée, alors que les proportions n'étaient que de 5 % pour la partie du pays gurma proche de Dapaon et 0,5 % pour la partie la plus à l'Est (A. TOURNE, 1965).

La situation actuelle : une différenciation économique accrue, une réorientation des mouvements migratoires

S'il est difficile d'expliquer la naissance des différenciations économiques entre Moba et Gurma, il est plus aisé par contre de comprendre pourquoi elles se sont rapidement amplifiées. Les bailleurs de fonds, par l'intermédiaire de la SOTOCO et de l'agence FED, ont concentré leurs efforts sur le pays moba, plus peuplé et réputé plus réceptif au progrès que le pays gurma. Les Moba bénéficiaient donc de crédits plus substantiels et d'un encadrement plus dense que leurs voisins gurma confiés aux soins des structures nationales et des ONG... et 60 % des unités de production relevant de l'agence FED pratiquent la culture attelée.

L'enquête de 1985 a permis d'évaluer de façon plus précise les différents aspects de cette différenciation socio-économique entre les deux sociétés.

Indices économiques	Moba	Gurma
% des exploitations pratiquant la culture attelée	40,4 %	4,6 %
% des exploitations pratiquant la culture du coton sur les champs collectifs.....	45,4 %	28,9 %
% des exploitations comportant au moins une construction recouverte de tôle.....	23,9 %	15,4 %
% des exploitations possédant au moins un poste de radio.....	26,4 %	14,3 %

Les indices économiques montrent, notamment, un développement plus important chez les Moba de la culture attelée et de la culture du coton, avec en corollaire une plus grande richesse .

L'analyse socio-démographique des structures des unités de production et de leur cycle de vie, est également très éclairante.

Indices socio-démographiques	Moba	Gurma
âge moyen au premier mariage des hommes	23,8 ans	26,1 ans
âge moyen d'accession au statut de chef d'exploitation	35,0 ans	37,0 ans
% d'exploitations comprenant au moins un frère marié (et sa famille)	12,6 %	21,6 %
% de chefs d'exploitation étant devenu par séparation	52,0 %	41,0 %
% de chefs d'exploitation sachant lire et écrire	11,9 %	7,5 %

On constate qu'en pays moba, les hommes se marient plus jeunes et accèdent au statut de chef d'exploitation plus tôt et plus souvent, qu'en pays gurma, par séparation que par héritage (1), ceci expliquant en partie cela. Et, si l'on se souvient que nombre de migrants, avec lesquels on avait pu s'entretenir en 1976-78, justifiaient leur migration par le manque de femmes et surtout par leur désir d'avoir de l'argent, on comprend mieux pourquoi les Gurma migrent plus massivement que les Moba.

(1) Créer, plus jeune, sa propre unité d'exploitation en se séparant de celle de son père (ou de son oncle), est certes l'indice d'un accès plus précoce à une certaine indépendance sociale et économique, mais peut-être aussi, dans le cas de clans propriétaires de terres, le résultat d'une stratégie familiale visant à occuper le maximum de terres. C'est en effet lors de la création d'une nouvelle unité de production que le chef de terres attribue le plus facilement des parcelles prélevées sur les réserves foncières.

Le profil du migrant, établi de façon plus précise par l'enquête de 1985, ne semble pas différer fondamentalement de ce qu'il était en 1977-78. Les migrations masculines concernent essentiellement les classes d'âge de 15 à 29 ans (pour les groupes d'âge de 15-19, 20-24 et 25-29 ans, les pourcentages d'absents étaient respectivement de 16,1 %, 27,3 % et 14,3 %). Elles sont majoritairement le fait de célibataires (77,1 %), socialement et économiquement dépendants (1).

Par contre, la destination des mouvements migratoires, on l'a vu, a profondément évolué au cours des dix dernières années : la réorientation vers la Côte-d'Ivoire est devenue une réalité. Les pionniers (anciens migrants réinstallés au Togo ou encore présents au Ghana) ont pu créer de nouvelles filières migratoires, notamment vers les plantations caféières, empruntées désormais par des candidats au premier départ qui préféraient jusqu'alors la filière ghanéenne, plus rassurante, même si elle était moins rentable économiquement. La Côte-d'Ivoire accueille désormais plus de la moitié des migrants à la recherche d'un emploi, contre un peu moins d'un quart pour le Ghana. Si l'on en croit les jeunes migrants de passage et quelques chefs d'unités de production interrogés à ce sujet, les revenus rapatriés de Côte d'Ivoire, destinés en partie à l'aide à la famille mais plus encore à l'investissement immobilier à Dapaon, seraient très importants (2) : ils ne manqueront pas de susciter de nouvelles vocations migratoires.

Perspectives

A l'issue de cette analyse rapide de l'évolution de la relation migration-développement, il convient de s'interroger sur son devenir. Nous avons noté que le processus migratoire tient à la fois de la situation socio-économique dans la société de départ et des conditions économiques dans la zone d'accueil, déterminant la rentabilité de la migration. Deux interrogations s'imposent donc pour l'avenir : l'une concerne l'évolution démographique, économique et sociale du pays moba-gurma, l'autre a trait aux possibilités extérieures de poursuite des mouvements migratoires.

Parce que les migrations touchent surtout les jeunes hommes, qui constituent la population active par excellence, l'un des objectifs des

(1) Hormis les individus au lien de parenté non précisé (14,5 %), près de la moitié (45,8 %) des migrants sont des fils du chef de ménage, 29,7 % sont des frères, 4,6 % des neveux.

(2) A Naki-Ouest par exemple, on nous citait, en 1987, le cas de deux frères migrants en Côte-d'Ivoire qui avaient envoyé à leur frère aîné resté au village, respectivement 600 000 et 800 000 CFA pour acheter terrains en ville et bœufs de labour, auxquels il fallait ajouter un cadeau substantiel au frère en question.

différentes actions de développement est de fixer les jeunes à la terre. Mais pour y parvenir, encore faudrait-il que les jeunes moba-gurma puissent trouver au village ce qu'ils partent chercher ailleurs, pour eux-mêmes et/ou pour leur famille : l'argent. L'argent pour acquérir une plus grande indépendance économique, mais aussi pour aider la famille : acheter le mil qui fait défaut, améliorer l'habitat, compléter l'équipement, se soigner, mieux s'habiller... Autant de besoins qui iront croissant.

Nous avons vu que les possibilités d'accès des jeunes hommes à un champ personnel, et donc à des revenus, pouvait influencer sur l'intensité du phénomène migratoire, par delà les problèmes de densité de population et de situation foncière. Même si le changement dans les rapports de production, favorable au maintien des jeunes au village, s'intensifiait, il risque fort d'être insuffisant au regard d'une situation démographique et économique très critique.

Les possibilités de développement des emplois non agricoles apparaissant très faibles, dans les conditions actuelles, les seules sources de revenus monétaires demeurent les cultures de rente. Mais leur avenir apparaît aussi incertain que l'évolution des cours mondiaux du coton ou de l'arachide. En outre, vu le rythme annuel de la croissance démographique (entre 3 et 3,5 % par an) et son inévitable effet d'inertie, ainsi que les faibles perspectives d'une réelle intensification agricole en dépit des efforts entrepris, le déséquilibre entre population et ressources risque de s'aggraver. On entrera alors dans le cercle vicieux connu ailleurs : pression démographique/abandon de la jachère-déboisement-/érosion/appauvrissement des sols. Déjà perceptible, le problème de manque de terre va s'accroître rapidement. Ne risque-t-il pas d'exacerber la concurrence entre cultures vivrières et cultures de rente ?

Aussi, sans même parler des possibilités de revenus, on peut sérieusement se demander si, dans 20 ans, la production agricole aura suffisamment augmenté pour seulement nourrir une population qui, au rythme actuel, aura doublé. Autant de facteurs donc qui risquent d'accroître la population des migrants potentiels. Dans un tel contexte, la migration apparaît inévitable : elle pourrait même constituer un mal nécessaire, une "soupape" de sécurité, en quelque sorte.

Au niveau national, les perspectives sont limitées. Des migrations semblent se développer vers la région centrale encore peu peuplée. Mais cette zone connaît déjà un fort mouvement de colonisation, et

les terres disponibles se raréfient. Ce phénomène migratoire risque donc de trouver rapidement ses limites, d'autant que la forte croissance démographique ne caractérise pas la seule population moba-gurma, mais toutes les populations du Togo. La situation actuelle des plantations de café et de cacao de la région des plateaux, et les difficultés que connaît l'économie togolaise (sous tutelle du FMI depuis 1981) ne permettent guère d'envisager une intensification importante des migrations moba-gurma, tant vers les zones de plantation que vers Lomé.

Quant aux migrations vers l'étranger, leur orientation et leur intensité varient, nous l'avons noté, avec la situation économique qui prévaut dans les zones d'accueil, même si l'on a pu observer un certain décalage dans le temps entre l'évolution de la situation économique au Ghana et la réorientation des mouvements migratoires. Si le redémarrage de l'économie ghanéenne se confirme, on peut s'attendre à ce qu'il provoque un nouvel appel de main-d'œuvre, et une réactivation rapide des filières migratoires des Moba et des Gurma en direction de ce pays. Cependant, d'autres facteurs invitent à s'interroger sur les limites des migrations internationales qui ont constitué, et constituent encore aujourd'hui, une composante essentielle de la dynamique des populations ouest-africaines, pesant lourdement, dans un sens positif ou négatif, sur le développement économique des différents pays. La forte croissance démographique, et son effet d'inertie, est aujourd'hui une réalité pour la plupart des pays africains, créant une situation nouvelle. Même s'il y a, ici et là, des indices de reprise économique, la plupart des pays connaissent des difficultés croissantes. Les risques de concurrence, sur le marché du travail, entre la main-d'œuvre étrangère et la population autochtone sont réels, sans parler des problèmes socio-politiques induits. Il n'y a pas que dans les pays industrialisés que l'immigration pose des problèmes. Les mesures d'expulsion des étrangers prises par le Ghana en 1969 et le Nigéria en 1985, pour ne citer que ces exemples, témoignent de préoccupations protectionnistes. En ce qui concerne plus particulièrement les Moba, plusieurs milliers sont rentrés au Togo en 1986, à la suite d'affrontements avec les Konkomba du Nord-Ghana.

Pour l'instant, la migration, fruit d'une stratégie individuelle ou collective, liée en partie au moins au "développement inégal", continue à prévaloir dans nombre de sociétés, comme solution à leurs problèmes. Mais jusqu'à quand ?

BIBLIOGRAPHIE

- AMIN S., 1974 - **Introduction**. In AMIN (S.) ed. **Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest**. Londres, pp. 3-64.
- BECCARI M., 1985 - **Eléments pour une géographie du peuplement de la région des savanes**. Dapaong, 24 p. multigr.
- GASTELLU J.M., 1980 - **Les plantations de cacao du Ghana**. ORSTOM Petit Basam (Abidjan), 66 p. multigr.
- HAAN L.J. de, 1985 - **Monographie de Kantindî centre**. Université d'Amsterdam, Vol. I, 86 p. multigr. (Version provisoire).
- HILL P., 1963 - **The Migrant Cocoa-Farmers of Southern Ghana**. A study of Rural Capitalism. Cambridge University Press, Londres, 265 p.
- KOHLER J.M., 1972 - **Les migrations des Mossi de l'Ouest**. Travaux et Documents de l' ORSTOM., N° 18, Paris, 106 p.
- MERLET L., 1987 - **La protection de la faune au Togo : domaine réservé**. In *Politique Africaine*, N° 27 .
- PILON M., 1984 - **Nuptialité, fécondité et reproduction sociale chez les Moba-Gurma du Nord-Togo**. Présentation des premiers résultats. ORSTOM; Lomé, 81 p. multigr.
- PILON M., 1985 - **Nuptialité, fécondité et reproduction sociale chez les Moba-Gurma du Nord-Togo**. Présentation d'un programme de recherche.
- PILON M., 1988 - **Dynamique démographique et développement chez les Moba-Gurma (Nord-Togo)**. Communication séminaire de Kpalimé (4-9 juillet 1988), 8 p. multigr.
- PONTIE D., 1979 - **Les Moba de Lomé**. Thèse de 3° cycle, E.H.E.S.S., 232 p. multigr.
- PONTIE G., 1980 - **Notes sur les migrations moba-gurma (Nord-Togo)**. ORSTOM Lomé, 12 p. multigr.
- PONTIE G., 1986 - **Notes sur les migrations externes des Moba-Gurma du Nord-Togo**. In *Migrations togolaises, bilan et perspectives*. Université du Bénin, U.R.D., Lomé, pp. 139-166
- REY P .Ph., 1976 - **Les formes de la décomposition des sociétés pré-capitalistes au Nord-Togo et les mécanismes de migrations vers les zones de capitalisme agraire**. In REY (P.Ph.) ed. *Capitalisme négrier : la marche des paysans vers le prolétariat*. Maspéro, textes à l'appui, Paris.
- SURGY A. de, 1983 - **La divination par les huit cordelettes chez les Mwaba-Gurma (Nord-Togo)**. I - Esquisse de leurs croyances religieuses. L'Harmattan, Paris, 327 p.
- TOURNE A., 1975 - **La culture attelée dans la région des savanes**. B.D.P.A. rapport multigr.

LES MIGRATIONS CARAÏBÉENNES, POUR UNE LECTURE HISTORICO-STRUCTURELLE

Jean-Pierre GUENGANT
et Alan B. SIMMONS

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les 28 entités géopolitiques qui constituent la région Caraïbe - définie ici comme l'ensemble des îles des Antilles, les trois Guyanes et Belize- ont connu d'importants bouleversements sociaux, politiques et économiques. Dans tous les pays, à l'exception d'Haïti, la scolarisation dans le primaire est aujourd'hui quasi complète. Toujours à l'exception d'Haïti, les espérances de vie à la naissance sont partout de l'ordre, ou proches, de 70 ans, et les indices synthétiques de fécondité sont maintenant inférieurs à quatre enfants par femme. La plupart des anciennes colonies anglaises et le Surinam ont accédé à l'indépendance dans les années 1960 et 1970, s'ajoutant aux trois pays déjà indépendants de la région : Haïti, la république Dominicaine -depuis le siècle dernier- et Cuba -depuis le début du siècle. Enfin, du point de vue économique, le déclin général du secteur agricole d'exportation et de subsistance, s'est accompagné, quoiqu'à des degrés fort divers, d'une certaine diversification des économies des pays de la région.

Si ces changements ont coïncidé avec le développement de la migration rurale-urbaine, l'émigration internationale dirigée essentiellement vers les métropoles européennes et nord américaines apparaît souvent comme la forme dominante des mouvements migratoires. En tout cas, elle est partout la forme la plus visible et la plus documentée de ces mouvements. Ainsi, alors que la région totalisait environ 17 millions de personnes en 1950 et 30 millions en 1980, près de 5 millions d'émigrants ont quitté leur île ou pays d'origine au cours des 35-40 dernières années.

La Caraïbe étant constituée de populations transplantées dans la région entre le XVI^e et le XIX^e siècle, il est tentant d'expliquer l'ampleur des mouvements récents par le caractère déraciné des populations caraïbéennes. Ou encore, on peut voir dans les émigrations récentes, la poursuite et l'extension des migrations intra-régio-

nales qui se sont affirmées au XIX^e siècle après les abolitions de l'esclavage. Si l'hypothèse de la continuité historique est séduisante, il reste cependant à expliquer la variabilité de l'ampleur et des formes de migration au cours du temps, la dominance des mouvements internationaux sur les mouvements internes, et pourquoi les mouvements internationaux ont concerné depuis le milieu du XIX^e siècle, à des degrés divers il est vrai, tous les pays de la région quels que soient leur niveau de développement économique, leur statut politique, et leur taille.

DES EXPLICATIONS PARTIELLES

Si les études consacrées aux migrations caraïbéennes sont nombreuses, celles-ci restent à bien des égards insuffisantes. Tout d'abord, ces études ne s'intéressent généralement qu'à une seule période et négligent donc les continuités historiques éventuelles entre les divers mouvements observés (Curtin P., 1975 ; Laurence K.O., 1971 ; Marshall D., 1982). Ensuite, les migrants caraïbéens ont surtout été étudiés dans les pays d'accueil, en tant qu'immigrants donc ("Britain's Black Population", 1980 ; Pastor R., 1983 ; Marie C.V., 1986). En revanche, les études dans les pays de départ, en particulier sur les déterminants des migrations, de même que les études portant sur l'ensemble des pays de la région, sont peu nombreuses.

Conséquence de ces limitations, les migrations caraïbéennes sont expliquées de manière partielle. Ainsi, pour les mouvements du XIX^e, début du XX^e siècle, certains auteurs privilégient la forte demande de main d'oeuvre qui s'est manifestée dans divers pays de la région (Roberts G. 1951). Concernant les mouvements récents, de nombreux auteurs insistent sur l'importance du chômage, du sous-emploi et des inégalités sociales dans les pays de départ, ainsi que sur les liens socio-économiques et culturels avec les métropoles colonisatrices. L'importance des facteurs politiques internes est aussi souvent avancée pour de nombreux pays : Cuba, Haïti, Jamaïque, Grenade, Surinam en particulier. Enfin certains auteurs ont attribué la continuité des émigrations caraïbéennes depuis le milieu du XIX^e siècle à l'émergence progressive d'une "culture migratoire caraïbéenne" comme alternative, ou stratégie d'adaptation, à l'insuffisance des opportunités d'emploi et de promotion sociale dans la région (Marshall D., 1982).

Toutes ces explications sont utiles, mais elles restent insuffisantes. Par exemple, l'essentiel de l'émigration récente guadeloupéenne et martiniquaise se dirige bien vers la France métropolitaine, de même que l'émigration surinamienne se dirige vers la Hollande et celle de

Porto-Rico vers les Etats-Unis. Mais, l'émigration jamaïquaine et celle des autres ressortissants des anciennes colonies anglaises ne se dirige plus vers le Royaume-Uni depuis le début des années 1960, et il y a longtemps que l'émigration haïtienne vers la France est marginale par rapport aux départs vers les Etats-Unis.

De même, si les différences en matière d'opportunités d'emploi et de niveau de vie entre les métropoles et les pays de la région sont bien réelles, elles ont toujours existé. Il convient donc d'expliquer, entre autres, pourquoi les migrations avant la seconde guerre mondiale étaient surtout intra-régionales et pourquoi elles sont essentiellement dirigées vers les métropoles depuis.

Enfin, il y a certainement continuité entre les mouvements du XIX^e, début du XX^e siècle, et les mouvements récents vers les métropoles. Mais, il y a aussi rupture entre ces deux types de mouvements. En effet, à la différence des migrations intra-régionales, les émigrations vers les métropoles sont plus définitives, plus familiales et concernent de nombreux travailleurs qualifiés.

POUR UNE RELECTURE DES MIGRATIONS

Une relecture des migrations caraïbéennes est donc nécessaire, si l'on veut mieux comprendre tout à la fois : la diversité des mouvements ayant affecté les pays de la région au cours de leur histoire, la variabilité temporelle et spatiale des mouvements passés et récents et l'importance démesurée qu'occupent dans la Caraïbe les migrations internationales par rapport aux autres mouvements.

La tentative d'interprétation des migrations caraïbéennes proposée ici peut-être qualifiée d'historico-structurelle. On est parti en effet du postulat que ces migrations ont été, et sont toujours, largement déterminées par les structures sociales, culturelles et économiques des divers pays de la région. Toutefois, ces structures ne sont pas restées figées au cours du temps. Dans le cas de la Caraïbe, l'évolution de la place assignée à la région dans l'économie mondiale a certainement joué un rôle majeur dans l'évolution de ces structures. Celles-ci ne sauraient cependant être réduites au produit des changements s'opérant au niveau international. En fait, la place de la région dans l'économie mondiale, de même que les structures sociales, culturelles et économiques locales, doivent être considérées comme autant de sous-systèmes interactifs. C'est l'évolution de cet ensemble de sous-systèmes qui a conditionné dans la région la séquence des diverses périodes historiques qu'on y observe, chacune étant caractérisée, non seulement par des modes d'organisation

économique et sociale particulières mais aussi par des mouvements migratoires de forme et d'ampleur spécifiques. En d'autres termes, on s'est donc efforcé de voir comment, au travers du processus d'interactions entre sous-systèmes internes et externes qu'a connu la région des origines à nos jours, les migrations avaient pris les formes et l'ampleur que l'on leur connaît par pays et par périodes.

Ainsi, il faut noter tout d'abord que c'est la mise en place d'économies de plantation dans divers pays de la Caraïbe au XVII^e siècle qui a scellé l'intégration de la Caraïbe dans l'économie mondiale. Limitée au départ aux petites îles de l'est de la Caraïbe et à quelques zones côtières, cette intégration s'est étendue ensuite à tous les pays de la région pour ne s'achever véritablement que dans la première moitié du 19^{ème} siècle.

Ensuite, en partie à cause de l'accumulation de capital réalisée grâce aux colonies antillaises, les métropoles européennes sont passées au cours du XIX^e siècle du capitalisme mercantiliste au capitalisme industriel et ont étendu leur contrôle politique et économique à d'autres régions du monde (Williams E., 1975). C'est dans ce contexte et celui des abolitions de l'esclavage, fondement originel du système de plantation, que l'importance de la Caraïbe dans l'économie mondiale s'est d'abord réduite. De fait, du milieu du XIX^e siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale les économies essentiellement sucrières de la Caraïbe sont entrées dans une crise d'autant plus profonde qu'au cours de cette période la production de sucre se développait également en Europe.

Après la seconde guerre mondiale enfin, le développement des productions tropicales dans le monde et l'intensification des échanges internationaux, combinés au maintien de coûts de production élevés dans la région a marginalisé encore davantage les productions agricoles caraïbéennes sur le marché mondial. Néanmoins, le développement des moyens de transports et celui de l'éducation dans la région ont rapproché les pays de la Caraïbe des métropoles et permis en conséquence une certaine intégration de leurs marchés de l'emploi avec ceux des métropoles.

C'est au travers de ces trois grandes périodes que nous analyserons donc les migrations caraïbéennes des origines à nos jours.

COLONISATION ET ESCLAVAGE

Le fait que la Caraïbe ait été la première région non européenne du monde à être intégrée à l'économie mondiale, et longtemps la région périphérique la plus prospère n'est pas accidentel. Au XVI^e et surtout au XVII^e siècles, la Caraïbe cumulait en effet nombre d'avantages relatifs. Premièrement, grâce à un système de vents favorables, le voyage d'Europe aux Antilles et vice-versa était relativement aisé. Deuxièmement, les îles pouvaient être facilement contrôlées militairement, et ce d'autant plus que la population indigène fut rapidement exterminée. Troisièmement, la région offrait des conditions idéales de climat et de sols pour la production de sucre et autres denrées tropicales. Quatrièmement, du fait du caractère insulaire de la région les zones de production étaient proches des ports. Enfin, la petitesse même des îles correspondait, notamment au début de la colonisation, aux capacités limitées d'investissement des diverses puissances colonisatrices.

Un seul élément manquait à la mise en valeur des colonies : la main-d'oeuvre nombreuse requise par les plantations. Le système de l'engagement au début, puis le recours massif à la traite négrière a comblé rapidement cette lacune.

Pour toutes ces raisons, la Caraïbe a assuré aux XVII^e et XVIII^e siècles l'essentiel de la production mondiale de sucre. A la fin du XIX^e, malgré la montée en force de nouveaux producteurs, elle en assurait encore 50 % -contre 10 % aujourd'hui.

Compte tenu des technologies plutôt rudimentaires de culture et de production du sucre utilisées, l'expansion des plantations jusqu'au XIX^e siècle s'est faite par l'ouverture, dans la région même, de nouveaux territoires à la production sucrière.

La répartition par pays et par période des importations d'esclaves du XVI^e à la fin du XIX^e siècle, est un reflet quasi fidèle de cette expansion (Curtin P., 1975). Il en va de même des évolutions démographiques des divers pays de la région. Ainsi, vers 1700, la Barbade avec plus de 100 000 habitants -aujourd'hui 250 000- était le pays le plus peuplé de la région. Puis au moment de la Révolution française, Haïti avec 500 000 habitants a pris la première place, suivi de la Jamaïque. Enfin à partir de 1840, Cuba est devenue le pays le plus peuplé de la région, suivi par Haïti et la République Dominicaine.

De manière générale, les fortes croissances démographiques -2 à 3 % par an, voire plus- enregistrées dans les divers pays de la région à diverses périodes, correspondent jusqu'au XIX^e siècle compris, aux

périodes d'expansion des plantations et à l'immigration massive d'esclaves, et/ou au XIX^e siècle à celle de travailleurs contractuels ou libres. Ainsi, pour chaque pays la période correspondant à son intégration dans l'économie mondiale est celle de sa plus forte croissance démographique et celle-ci est imputable quasi exclusivement à une immigration internationale massive.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les mouvements de population dominants ont ainsi été ceux résultant de la traite. Les avantages relatifs de la région évoqués précédemment expliquent que sur les quelques 9,3 millions d'esclaves africains arrivés aux Amériques entre 1600 et 1870 par la traite transatlantique, plus de 4,5 millions ont été introduits aux Antilles et dans les Guyanes (Curtin P., 1975). Par contraste, du fait des conditions de travail imposées aux engagés mais encore plus, de la position sociale dominante assignée aux Européens, l'immigration européenne du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle n'a certainement pas excédé le demi-million (Guengant J-P., 1985).

Le contrôle coercitif très poussé de la main-d'œuvre servile sur les plantations a évidemment réduit les autres mouvements migratoires aux mouvements de la population libre. Ceux-ci ont consisté notamment en migrations intra-régionales de colons des îles les plus peuplées vers celles disposant encore de terres disponibles pour l'ouverture de nouvelles plantations. Quant au peuplement des villes, celles-ci étant nécessairement des ports, point de contact obligé entre la colonie et sa métropole, il a été longtemps assuré par l'arrivée d'immigrants venus des métropoles et par celle des représentants de l'administration civile, religieuse et militaire de la colonie.

LES ABOLITIONS ET LA RÉORGANISATION ÉCONOMIQUE

De manière intéressante, les abolitions de l'esclavage sont intervenues au moment où le travail salarié et/ou le travail paysan apparaissait comme le mode de production le plus souple et le plus économique, répondant le mieux aux besoins du capitalisme industriel naissant. D'une part, le sucre pouvait être produit dans d'autres régions du monde sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'esclavage, et d'autre part, la libre circulation des travailleurs permettait mieux que tout autre système l'adaptation rapide de l'offre à la demande de travail nécessitée par l'industrialisation en cours dans les métropoles ainsi que par la pénétration capitaliste dans le reste du monde.

C'est dans ces conditions que les condamnations du système esclavagiste dans les métropoles par divers groupes de pression, jointes à la persistance des révoltes d'esclaves, ont conduit aux aboli-

tions de l'esclavage au XIX^e siècle. Il faut noter à ce sujet que la grande variabilité des dates d'abolitions dépend beaucoup à la fois de la période d'intégration des divers pays de la Caraïbe à l'économie mondiale et du dynamisme industriel et colonial des puissances européennes. Ainsi -Haïti excepté, où l'esclavage aboli par la Convention en 1794 n'a pu être rétabli par les armées napoléoniennes du fait de la résistance des anciens esclaves, ce qui a conduit à la déclaration d'indépendance de ce pays en 1804- c'est l'Angleterre qui a aboli la première l'esclavage en 1833, suivi de la France en 1848, puis de la Hollande en 1863, et enfin de l'Espagne : en 1873 à Porto-Rico et en 1880 ! à Cuba, où esclavage et travail salarié ont donc coexisté sur les plantations pendant une bonne partie du XIX^e siècle.

Les souffrances et privations endurées pendant l'esclavage expliquent aisément le refus après les abolitions, de nombre d'anciens esclaves de continuer à travailler sur les plantations, sur celles en particulier où ils avaient connu la servitude. Dans la plupart des pays le manque de main-d'œuvre agricole est alors devenu tel que les autorités locales, en liaison avec leurs métropoles, ont organisé l'immigration de travailleurs contractuels, recrutés principalement en Asie. Ainsi, de 1834 à 1931 environ 850 000 travailleurs contractuels ont été introduits dans la région, les principaux pays bénéficiaires étant bien sûr ceux où se poursuivait l'extension des plantations : Guyana, Trinidad, Cuba, et Surinam (Guengant, 1985).

Quant aux anciens esclaves, ceux-ci ont eu recours après les abolitions à trois stratégies d'évasion au travail des plantations et d'adaptation à la liberté, ne s'excluant pas nécessairement, à savoir : l'option paysanne, l'émigration et la migration rurale-urbaine.

La première stratégie ou "option paysanne", a consisté en la constitution de communautés rurales se consacrant aux cultures vivrières, combinées à d'autres productions destinées à l'obtention d'un revenu monétaire. La mise en œuvre de cette stratégie supposait évidemment la disponibilité de terres, soit par rachat, soit par occupation de terres abandonnées ou toujours disponibles. Ainsi, en Haïti dès l'indépendance en 1804, la plupart des anciens esclaves se sont repliés dans les "mornes", où ils ont constitué une vigoureuse économie paysanne, à l'écart des plantations concentrées dans les terres plus riches des plaines. Dans les Iles Windward -Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Dominique- à la Jamaïque, en Guadeloupe, et en Guyane, une partie importante de l'ex-population servile, et même nombre d'anciens travailleurs contractuels, ont été

également en mesure d'adopter cette stratégie dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Par contre, à la Barbade, dans les Iles Leeward - Antigue, Saint-Kitts-Nevis, Montserrat-, les Iles Vierges danoises (aujourd'hui américaines), et en Martinique, où, au moment des abolitions la plupart des terres étaient déjà occupées par les plantations, la constitution de communautés paysannes a été beaucoup plus limitée.

La seconde stratégie a été l'émigration vers des pays où les possibilités d'emploi, et/ou de rémunérations étaient meilleures que dans le pays d'origine, et ce, aussi bien dans le secteur de plantation, qu'en dehors de celui-ci. De la seconde moitié du XIX^e jusqu'au début du XX^e siècle, ces possibilités ont été nombreuses dans la région. Ainsi, la poursuite de l'extension des plantations sucrières à Trinidad, en Guyana, à Cuba, en République Dominicaine ; la construction du canal de Panama et celle de voies ferrées en Amérique centrale ; la découverte d'or au Vénézuéla et en Guyane ; l'établissement de raffineries géantes à Curaçao et à Aruba ; les besoins en main d'œuvre non qualifiée aux Etats-Unis... ont été autant d'appels à l'émigration, notamment à partir des pays où l'option paysanne était difficile.

La troisième et dernière stratégie possible, la migration rurale-urbaine a été peu utilisée jusqu'à la seconde guerre mondiale. La dominance de l'agriculture dans les économies et la faiblesse des marchés intérieurs ne permettait guère en effet le développement d'emplois non agricoles suffisamment nombreux. De fait, malgré le caractère limité des migrations rurale-urbaine le chômage en zone urbaine semble avoir été important dans plusieurs pays dès la fin du XIX^e siècle (Ramesar M., 1977).

Les mouvements intra-régionaux évoqués précédemment se sont évidemment traduits par une redistribution partielle de population des pays où la main-d'œuvre était en excès vers ceux où elle était en manque. Cette redistribution reflète bien le passage d'un mode de contrôle coercitif de la main-d'œuvre à la libre circulation, mais elle reflète aussi un changement du mode d'intégration des pays de la région dans l'économie mondiale. Cette période est en effet marquée par l'affaiblissement des relations exclusives entre les colonies et leurs métropoles colonisatrices et par l'émergence d'une zone constituée par les pays du bassin Caraïbe. L'intégration à l'économie mondiale des divers pays de la région s'opère ainsi à cette époque sur une base régionale plus large, reflétant en particulier la pénétration des capitaux américains dans l'ensemble de la région.

Du point de vue économique, les économies sucrières des pays de la région ne se sont jamais vraiment remises de la crise provoquée par les abolitions. Certes, les nouveaux producteurs de sucre : Cuba, République Dominicaine, Trinidad et Guyana en particulier sont parvenus à maintenir à la fin du XIX^e, début du XX^e siècle grâce à l'adoption de techniques de production plus modernes, des productions substantielles. Avec l'augmentation rapide de la production mondiale cependant, les cours du sucre sont entrés à partir des années 1880 dans un cycle de baisses périodiques, obligeant nombre de petits pays de l'Est de la Caraïbe à se reconverter dans d'autres productions d'exportation : épices, agrumes, cacao, noix de coco, bananes. Malheureusement, ces productions se heurteront plus ou moins rapidement à leur tour à la concurrence d'autres pays producteurs.

Les difficultés du secteur agricole d'exportation expliquent largement l'importance des migrations intra-régionales du milieu du XIX^e au début du XX^e siècle. De manière logique, pour les pays où l'option paysanne n'avait guère pu se développer du fait de l'absence de terres agricoles disponibles -Barbade, Iles Leeward, Iles Vierges américaines, Bahamas- l'émigration au cours de cette période a été massive, à tel point que leurs populations ont fortement diminué entre 1880 et 1920 (Guengant J-P., 1985). Cependant, les pays où une importante paysannerie avait pu se constituer ont été également touchés par ces mouvements, reflétant en cela la faiblesse économique de l'option paysanne dans des économies où le système de plantation, quoiqu'en crise, était toujours dominant. Ainsi, des mouvements importants ont été enregistrés : de la Grenade vers Trinidad ; de la Dominique vers le Venezuela ; de la Jamaïque vers divers pays d'Amérique centrale et déjà les Etats-Unis ; de la Guadeloupe vers Panama ; de Sainte-Lucie vers Panama et vers la Guyane française ; d'Haïti vers Cuba et la République Dominicaine...

L'ampleur de ces mouvements et leurs conséquences sur la région ont été considérables. Ainsi, alors que la population de la région était de 5,7 millions en 1880 et de 10 millions en 1920, le total des mouvements enregistrés pendant cette période avoisine le million. Ces mouvements ont surtout concerné une main d'œuvre peu qualifiée - donc peu concernée par les barrières linguistiques- essentiellement masculine, et ils ont été largement temporaires et circulaires. De nombreux migrants de cette période laissaient en effet femmes et enfants dans leur île, et partaient pour une durée déterminée, afin de gagner le minimum nécessaire pour subvenir aux besoins de leur famille restée sur place. Puis ils revenaient et repartaient, dans l'espoir d'accumuler assez, pour pouvoir à leur retour, acquérir un morceau de terre ou un commerce.

Ainsi, ces migrations ont permis aux populations toujours essentiellement rurales restées sur place de survivre et facilité l'ascension sociale des migrants les plus chanceux. Toutefois, les structures économiques locales sont demeurées inchangées. Il est vrai cependant, qu'au travers des expériences heureuses des migrants-retour, ces migrations ont contribué à l'émergence dans la région d'attitudes favorables à l'émigration -vue comme un moyen d'ascension sociale- ou encore à ce qu'on a appelé la "culture migratoire caraïbienne" (Marshall D., 1982).

Après la crise des années 1930 qui s'est traduite par le tarissement des opportunités d'emploi dans la région, et l'expulsion de nombreux migrants dans leur pays d'origine, on a cru néanmoins que les migrations caraïbéennes s'étaient arrêtées. De fait, dans les années 1950, la plupart des auteurs, privilégiant l'existence de débouchés à l'émigration sur les facteurs internes, s'accordaient à penser que, dorénavant les migrations caraïbéennes resteraient limitées (Roberts G., 1951).

L'APRÈS SECONDE GUERRE MONDIALE

Pourtant, des années 1950 à aujourd'hui, les migrations caraïbéennes ont atteint une ampleur sans précédent. On peut estimer en effet que depuis 1950 près de 5 millions de Caraïbéens ont quitté leur pays d'origine, chiffre considérable comparé à la population de la région en 1950 : 17 millions environ, et à peine 30 millions en 1980 (Guengant J-P, 1985). Comme pour les périodes précédentes, ces mouvements peuvent être expliqués au travers du jeu complexe des profondes transformations qu'ont connues les divers pays de la Caraïbe au cours de cette période et de l'évolution de la place de la région dans l'économie mondiale.

Tout d'abord le secteur agricole d'exportation caraïbéen a été fortement exposé à la concurrence des autres pays du Tiers Monde à coût de main-d'œuvre plus faible. Les subventions et garanties d'écoulement de quotas à prix protégés accordés par les métropoles à leurs colonies ou néo-colonies -notamment au sucre et à la banane- n'ont pas empêché ce secteur d'enregistrer des diminutions nettes d'emploi. Certes, un effort de diversification économique a été tenté au travers : divers programmes d'industrialisation par invitation et de substitution des importations, le développement du secteur touristique, et le développement des infrastructures et de l'appareil administratif.

Mais, paradoxalement, la création d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire résultant de cette diversification a précipité la

chute du secteur agricole de subsistance. Les nouveaux emplois créés ont été en effet généralement plus stables, mieux protégés et mieux rémunérés que ceux du secteur agricole. Aussi, avec la diminution des possibilités de migrations intra-régionales, la combinaison d'activités agricoles de subsistance avec des activités salariales, agricoles ou non, s'est avérée plus difficile. La survie au travers de ces combinaisons d'activités est donc devenue de plus en plus précaire, d'autant plus que l'inflation et l'apparition de nouveaux besoins augmentaient le minimum nécessaire à chaque famille.

Les conditions pour un exode rural important étaient donc réunies. Mais celui-ci a revêtu pour la plupart des pays de la région, deux formes : la migration rurale-urbaine proprement dite et l'urbanisation transnationale au travers du développement de l'émigration vers les métropoles.

Face à la demande croissante d'emploi gonflée par l'accroissement naturel rapide des populations caraïbéennes enregistré entre les deux guerres, les nouveaux emplois créés, concentrés dans les villes, se sont rapidement révélés insuffisants. En conséquence, comme dans la plupart des pays du Tiers Monde, à côté d'un chômage urbain important, s'est développé un fort sous-emploi dans ce qu'il est convenu d'appeler le secteur informel. Néanmoins, dans le cas des pays de la Caraïbe, les besoins en main-d'œuvre des métropoles qui se sont fait jour dans les années 1950 et 1960 ont permis aux chômeurs et personnes sous-employées des villes, mais aussi des campagnes, une autre alternative : l'émigration, directement au départ des zones rurales, ou encore après un séjour plus ou moins long en zone urbaine.

Dans les années 1950, l'émigration s'est développée essentiellement des colonies anglaises et de Porto-Rico vers leurs métropoles colonisatrices respectives : le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Il s'agissait encore semble-t-il, du moins au début, d'une émigration de travailleurs peu qualifiés et dominée par les hommes. Dans les années 1960 cependant, quasiment tous les pays de la région vont être concernés du fait d'une part, de l'approfondissement des déséquilibres sur les marchés locaux de l'emploi, et d'autre part, de l'ouverture d'autres métropoles à l'immigration caraïbéenne.

Dans les années 1960 en effet, les Etats-Unis et le Canada qui connaissent une forte croissance économique, abandonnent leurs politiques antérieures d'immigration, favorisant l'immigration européenne, pour des politiques non discriminatoires destinées à satisfaire leurs besoins en main-d'œuvre. Le Royaume-Uni ayant adopté en 1962 une politique restrictive d'immigration visant à freiner, sinon

à arrêter, l'immigration en provenance des pays de son Commonwealth, l'émigration au départ des ex-colonies anglaises se poursuit donc, mais cette fois-ci vers l'Amérique du Nord. Mais, l'ouverture des Etats-Unis favorise également le développement de l'émigration au départ de Cuba, de la république Dominicaine et d'Haïti, d'autant plus que ces trois pays connaissent au cours des années 1960 des problèmes politiques majeurs. Par ailleurs, la France crée en 1962 un organisme public -le Bumidom- chargé d'encourager l'émigration en France métropolitaine de ses ressortissants de Guadeloupe et de Martinique, afin de réduire la pression démographique observée dans ces îles.

Dans les trois cas, Etats-Unis, Canada, et France, les nouvelles politiques d'immigration adoptées favorisent ouvertement à la fois l'immigration familiale et définitive. Quoique les profils des emplois offerts aient contribué au début à une différenciation sexuelle des migrations, il est évident que ces politiques ont favorisé le rééquilibrage des sexes parmi les migrants observé par la suite dans les divers pays d'accueil.

Dans les années 1970, la crise économique mondiale a réduit les possibilités d'emploi dans les métropoles, et celles-ci ont alors cherché à mieux contrôler leur immigration. Mais d'une part, il s'est avéré difficile d'empêcher les regroupements familiaux, et d'autre part, les migrations illégales se sont développées. Dans le cas des politiques d'immigration américaine et canadienne -les émigrants de Guadeloupe et de Martinique, comme ceux des Antilles néerlandaises et de Porto-Rico continuant à se rendre librement respectivement en France métropolitaine, en Hollande et aux Etats-Unis- les diverses restrictions à l'immigration ou renforcements des contrôles aux frontières adoptés dans les années 1970 et 1980, n'ont pas remis en cause en effet le droit au regroupement familial. Ainsi, nombre de conjoints, d'enfants et d'ascendants ont pu rejoindre ceux de leurs parents déjà établis dans ces deux pays. Cependant, le maintien des liens familiaux aidant, nombre d'autres parents et amis ont pu, grâce au développement des transports aériens au cours des années 1960 et 1970, visiter les Etats-Unis et le Canada, et s'y établir, le cas échéant illégalement, avec l'aide des réseaux mis en place par les premiers arrivés. L'octroi d'amnisties aux immigrants illégaux par le Canada -en 1974 et en 1981- et par les Etats-Unis -en 1986- assorti de nouvelles mesures de contrôle de l'immigration constitue en soi une reconnaissance de ce problème.

Malgré l'importance qu'a revêtu l'ouverture des métropoles dans le développement des émigrations de l'après guerre, on ne saurait cependant réduire l'analyse des migrations caraïbéennes des 40 dernières années à ce seul facteur "externe".

La prise en considération de la faillite du secteur agricole d'exportation et de subsistance et la diversification économique observées dans les divers pays de la région, s'avère en effet nécessaire à la compréhension des diverses formes des migrations récentes et de leur variabilité par pays et par périodes.

Globalement tout d'abord, l'émigration vers les métropoles peut être qualifiée "d'urbanisation transnationale" dans la mesure où elle est fortement corrélée au déclin de la population employée dans l'agriculture et s'est traduite par l'urbanisation des migrants à l'étranger (Simmons A. et Guengant J-P. 1987, a) et b). De fait, la seconde concentration urbaine d'originaires d'un pays donné, après la capitale de ce pays, se trouve maintenant dans l'une des zones urbaines des métropoles d'émigration : Londres, New York, Toronto, Paris... De plus, la difficulté de l'option paysanne aujourd'hui, explique pour les migrations rurale-urbaine comme pour les émigrations, leur caractère largement définitif, indépendamment serait-on tenté de dire des politiques d'immigration des pays d'accueil. Enfin, la petitesse de la plupart des pays de la région et sa fragmentation politique extrême se conjuguent pour faire des mouvements de départ des emplois agricoles et des zones rurales, des migrations internationales plus souvent que ce n'est le cas par exemple pour les pays latino-américains.

Néanmoins, le déclin de l'agriculture et la diversification économique n'ont pas affecté également tous les pays de la région. On trouve ainsi logiquement parmi les pays ayant connu les premiers les plus fortes émigrations ceux qui ont amorcé dès les années 1950 leur diversification économique, et/ou connu un déclin précoce de leur secteur agricole : Porto-Rico, Jamaïque, Barbade et Montserrat en particulier. Mais ces pays -à l'exception de la Jamaïque- sont aussi ceux dont l'émigration a fortement diminué dans les années 1970, comme si le "dégraissage" des surplus de main-d'œuvre dans l'agriculture réalisée dans les années 1950 et 1960 par l'émigration et la migration rurale urbaine était en voie d'achèvement. A l'inverse, les pays où la part de la population active employée dans l'agriculture est toujours importante : Haïti, République Dominicaine, Iles Windward -Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-Saint-Kitts-Nevis, Guyana et Belize, ont connu leurs plus fortes émigrations au cours des années 1970 -en 10 ans ces pays ont perdu de 10 % à 20 % ! de leur populations- reflétant en cela l'extension de la crise du secteur agricole dans des pays où l'option paysanne semblait avoir mieux résisté jusqu'alors.

Il faut noter toutefois, que si la période de l'après seconde guerre mondiale est dominée par l'émigration vers les métropoles, les mouvements intra-régionaux, caractéristiques de la période précédente, ont constitué quelques 10 % de l'ensemble des mouvements depuis 1950. De manière non surprenante, les plus forts contingents de migrants intra-régionaux viennent de pays qui sont les moins avancés dans leur processus de transformation économique : d'Haïti vers la République Dominicaine, les Bahamas, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane française ; de la Dominique vers la Guadeloupe, les Iles Vierges américaines, Antigue ; de Sainte-Lucie vers la Martinique, Barbade, Trinidad ; de Saint-Vincent vers Barbade et Trinidad ; de Grenade vers Trinidad et le Venezuela. L'énoncé même de ces pays suggère qu'on est là en présence de sous-systèmes économiques et migratoires s'appuyant sur des réseaux particuliers.

Ainsi, la période de l'après seconde guerre mondiale aura vu en même temps la poursuite du déclin de l'intégration de la Caraïbe dans l'économie mondiale au travers de ses cultures traditionnelles d'exportation et la revitalisation de cette intégration au travers des migrations. Cette nouvelle intégration est globalement moins dépendante que par le passé de la domination politique des métropoles puisque la plupart des pays de la région sont aujourd'hui indépendants. En fait, elle a été largement facilitée sinon conditionnée par les progrès considérables des niveaux d'éducation enregistrés depuis la fin de la guerre dans la région. Ces progrès cependant, ne sont pas le fruit du hasard. Premières colonies européennes, culturellement modelées en conséquence -à la structure sociale près, longtemps conditionnée par la race- les divers pays de la Caraïbe avaient déjà servi de viviers de main-d'œuvre qualifiée ou semi-qualifiée pour les aventures coloniales de l'Angleterre et de la France en particulier. L'extension de l'éducation dans ces colonies combinée au déclin de son agriculture originelle d'exportation, ceci dans des sociétés où l'option paysanne n'était viable que combinée à autre chose, conduisait logiquement les pays de la région à devenir des réservoirs de main d'œuvre pour les métropoles que celles-ci utiliseraient ou non selon les conditions. Avec le déclin démographique des métropoles, leur forte croissance économique, la révolution des transports, l'utilité économique mise avant les préjugés raciaux, ces conditions se sont trouvées réunies dans les années 1950 et 1960.

C'est ainsi que, même si nombre de Caraïbéens n'ont guère dépassé la fin du primaire ou encore n'ont suivi que quelques années de secondaire, les besoins en main-d'œuvre des métropoles dans les

années 1950, 1960 et même 1970 dans le secteur des transports, de la santé et des services en général, correspondaient largement aux profils éducatifs acquis dans la Caraïbe, d'autant plus que ces profils étaient copiés sur ceux des métropoles ou néo métropoles et correspondaient bien sûr à leur vision de leur environnement socio-économique national et international.

Dans ces conditions, les migrants originaires des Antilles françaises, des Antilles néerlandaises et du Surinam, du "Commonwealth Caribbean" anglais se sont relativement bien intégrés dans les marchés de l'emploi, respectivement, français, hollandais et anglais. Mais, après la fermeture du Royaume-Uni à l'immigration en provenance du Commonwealth les originaires des ex-colonies anglaises ont pu également profiter des opportunités offertes aux Etats-Unis et au Canada. De même, la plupart des migrants hispanophones -de Porto-Rico, Cuba et de république Dominicaine- ont trouvé, ou ont su se créer, leur place dans l'économie américaine, le handicap de la langue ayant été souvent contourné par la création de quartiers et de réseaux économiques fonctionnant en espagnol. Seule exception à ce tableau, les immigrants haïtiens aux Etats-Unis n'ayant aucune ou peu d'éducation, généralement confinés dans des emplois précaires et mal rémunérés, et le plus souvent en situation illégale (Guengant J-P., 1988).

La dominance des mouvements vers les métropoles pour la période récente ne doit cependant pas conduire à considérer les migrations intra-régionales de l'après seconde guerre mondiale comme une exception. En fait, celles-ci peuvent être considérées tout à la fois comme des sous-systèmes entre pays "avancés" et pays "moins avancés" de la région et comme un résidu de la période précédente.

Mais l'histoire des migrations caraïbéennes et l'histoire en général ne s'arrête certainement pas là. Le développement récent des migrations-retour dans les pays les plus "avancés" de la région, malheureusement encore mal documenté, sauf pour les Antilles françaises, suggère que de nouvelles formes de migrations sont certainement en train de se développer (Guengant J-P., 1987).

CONCLUSION

Après ce survol historique, peut-on retenir l'hypothèse de la continuité historique des migrations caraïbéennes, avancée rappelons-le pour les mouvements ayant commencé au milieu du XIX^e siècle ?

L'analyse qui vient d'être faite, du début de la colonisation à nos jours, révèle, de manière fort banale, des éléments de continuité et de rupture dans l'évolution à la fois des modes d'intégration de la Caraïbe dans l'économie mondiale, des structures économiques, sociales et culturelles locales, et des migrations.

Pourtant, comme on l'avait posé au départ, l'évolution de ces diverses facettes de la dynamique économique, sociale et humaine apparaît bien indissociable de leurs interactions. La permanence et la force de ces interactions nous renvoient ainsi plus à une hypothèse de continuité qu'à celle d'une succession de ruptures dans l'analyse historique de la région.

Dans cette optique, la continuité de l'importance de la place assignée à la Caraïbe dans l'économie mondiale occupe un rôle central.

En effet, les modes d'organisation économique et sociale archaïques prévalant au XVII^e siècle dans les pays européens colonisateurs ont largement conditionné le recours dans les colonies à un mode coercitif de la main-d'œuvre importée, s'appuyant après le développement de la traite négrière sur une structure sociale calquée sur la race et justifiée par un racisme officiel.

Puis, le libéralisme triomphant associé au développement du capitalisme industriel en Europe et aux Etats-Unis au XIX^e siècle, a conduit dans la Caraïbe à l'adoption du travail salarié et à la libre circulation de la main-d'œuvre, malgré la résistance des plantocraties locales, toujours attachées au principe de la coercition et à leur supériorité raciale.

Enfin, après la seconde guerre mondiale, l'internationalisation croissante des échanges s'est étendue à tous les facteurs de production, y compris donc à la main-d'œuvre. Dans un contexte de croissance économique rapide et de déclin démographique dans les métropoles, de développement des transports internationaux, et de faillite du système d'économie de plantation dans la Caraïbe, l'avantage relatif des pays de la région dans le système mondial est devenu l'abondance et la relative qualification de sa main-d'œuvre, d'où le développement des émigrations vers les métropoles.

On aurait tort cependant en cherchant à expliquer l'évolution des migrations d'ordonner facteurs externes et facteurs internes. Ce qui compte à nouveau, c'est le jeu et la force des interactions entre les divers systèmes ou sous-systèmes examinés. A ce sujet, il faut souligner que, du fait même de l'importance des migrations au cours des diverses périodes historiques de la Caraïbe -importance qui constitue en soi un autre élément de continuité- celles-ci constituent autant de sous-systèmes historiques, déterminés par l'interaction de facteurs externes et internes, mais ayant aussi leur dynamique propre, modifiant en retour le jeu des autres facteurs.

Ceci est particulièrement vrai des migrations intra-régionales et des émigrations vers les métropoles au travers de l'émergence de cette "culture migratoire" qui constitue une sorte de réappropriation collective de la liberté de déplacement, d'autant plus affirmée qu'elle avait été refusée à l'écrasante majorité de la population pendant près de deux siècles.

Au total donc, les analyses futures des migrations caraïbéennes devraient, au delà de la nécessaire mesure -aussi fine que possible- des mouvements observés, être attentives tout à la fois à l'évolution des facteurs internes et externes susceptibles d'influencer les migrations, aux interactions possibles, multiples et variables dans le temps entre ces facteurs, et à la dynamique propre des migrations en tant que sous-systèmes autonomes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- "Britain's Black Population", 1980 - **"The Runnymede Trust and the Radical Statistics Group"**, Heinemann Educational Books, London.
- CURTIN Philip, 1975 - **"The Atlantic Slave Trade, a Census"** - The University of Wisconsin Press - Madison.
- GUENGANT Jean-Pierre, 1985) - **"Evolutions démographiques et politiques de population dans la Caraïbe"** - Thèse de doctorat - Université de Droit et de Sciences économiques de Clermont-Ferrand.
- GUENGANT Jean-Pierre, 1987) - **"Migrations, fécondité et vieillissement aux Antilles-Guyane"** - Colloque sur l'action régionale aux Antilles, Université des Antilles et de la Guyane, Pointe à Pitre, 10-11 décembre 1987.
- GUENGANT Jean-Pierre, 1988) - **"L'exil haïtien"** - Antiane, La revue économique des Antilles et de la Guyane, n° 6 - INSEE, Service Régional Antilles-Guyane, Pointe à Pitre.
- LAURENCE K.O, 1971 - **"Immigration into the West-Indies in the 19th century"** - Chapters in Caribbean History, n° 3, Caribbean University Press, University of the West-Indies, Jamaica.
- MARIE Claude-Valentin, 1986 - **"Les populations des Dom-Tom en France"** - Supplément au n° 7, Journal de l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer.
- MARSHALL Dawn, 1982 - **"The History of Caribbean Migrations"** - Caribbean Review, volume XI, n° 1, Miami.
- PASTOR Robert, 1983 - **"Caribbean Emigration and US Immigration Policy : Cross Currents"** - University of Maryland, paper prepared for the conference "International Relations of the Contemporary Caribbean", Porto Rico, April, 1983.
- RAMESAR Marianne, 1977 - **"The Historical Origin of Unemployment in Trinidad"** - Caribbean Issues : Unemployment, Vol. III, n° 2 and 3 - University of the West Indies, Saint Augustine, Trinidad.
- ROBERTS Georges, 1951 - **"Population Trends in the British Caribbean Colonies 1946-1961"** - Caribbean Economic Review, Vol. III, n° 1 & 2.
- SIMMONS Alan et GUENGANT Jean-Pierre, 1987 - a) **"Crisis and Exodus, The Social and Economic Context of Population Flight from the Caribbean, 1950-1980."** - IDRC Workshop on Caribbean Migration - Barbados, January 5-9, 1987.
- SIMMONS Alan et GUENGANT Jean-Pierre, 1987 - b) **"Population Flight, The Origins of the Caribbean Diaspora, 1950-1980."** - Workshop on Caribbean Migration and the Black Diaspora : A Comparative Perspective - Institute of the Commonwealth Studies, University of London, June 17-19, 1987.
- WILLIAMS Eric, 1975 - **"L'histoire des Caraïbes"** - Présence Africaine- Paris.

LES MIGRATIONS DANS L'ESPACE DÉMOGRAPHIQUE ÉQUATORIEN

Daniel DELAUNAY

La thèse d'une transition migratoire (1) induite par la transition vitale est ici envisagée dans une région de l'Amérique andine. L'Equateur, dont il s'agit, offre une diversité écologique et humaine qui confère un contraste singulier aux transitions démo-économiques régionales (2). En se penchant sur cette géographie, la présente communication envisage deux questions, l'une à l'autre complémentaires, sur la transition migratoire :

- La configuration des déplacements humains est-elle associée à la différenciation spatiale de la fécondité et de la mortalité ?

- Quel rôle les migrations jouent-elles dans la dynamique démographique des systèmes agraires ?

A. RÉSEAUX ET TERRITOIRES : LA GÉOGRAPHIE DES TRANSITIONS DÉMO-ÉCONOMIQUES

1. *Les configurations de l'espace*

Les dynamiques et les mouvements de population s'inscrivent dans l'espace selon deux principes, souvent solidaires (3).

Le premier s'exerce sur un **territoire** conçu comme un espace continu dont les limites naturelles, politiques, ethniques garantissent l'homogénéité et favorisent l'autonomie. C'est le lieu des rapports de l'homme et de son milieu que les sociétés paysannes privilégient selon un mode de production à composante domestique. Etats-nations, provinces, systèmes agraires... composent autant de patch-works territoriaux.

A l'opposé, on retiendra un principe d'organisation réticulaire de l'espace dû à la configuration en réseau des flux de personnes, de marchandises et de signes. Ici, le mouvement et l'ouverture prévalent sur l'autarcie, la vitesse de circulation importe plus que la distance, en particulier quand les transferts sont immatériels (information,

(1) ZELINSKY (W.) (1971 et 1979).

(2) Voir bibliographie de cette étude en fin de texte.

(3) ANTHEAUME (B.), DELAUNAY (D.), PORTAIS (M.), (1987).

signes monétaires, etc). C'est un espace discontinu : un lieu se trouve ou non touché par tel flux. Le développement de l'économie marchande contribue à l'extension de "l'espace réticulaire", en Equateur, il naquit de l'organisation spatiale imposée par des groupes consolidant leur domination militaire par une intégration politique (celle des Incas ou de la colonisation espagnole dans les Andes).

La pertinence de cette distinction pour la géographie des transitions démographiques tient d'abord aux fondements socio-économiques des lois de population. Si les modes de production domestique et capitaliste privilégient la reproduction simple des hommes, garantie de la stabilité sociale, alors ils caractérisent les situations d'équilibre avant et après la transition vitale. En économie domestique, l'autonomie territoriale confronte la reproduction du groupe familial à ses seules forces productives, et tout d'abord au travail dispensé par une descendance nombreuse ; la famille doit être féconde pour compenser la menace des morts précoces. A l'opposé, une production totalement marchande ou un travail salarié soumettent la reproduction humaine et l'entretien de la force de travail aux lois du marché. A un stade avancé du développement capitaliste, dans les villes notamment, une part croissante des activités qui supportent la reproduction humaine sera prise en charge par des entreprises privées et les institutions publiques au sein des crèches ou de l'école, par l'assurance sociale, ou grâce à l'introduction de l'appareillage ménager et des plats précuisinés. La survie du groupe, l'entretien des inactifs ne dépendent plus tant de la descendance de l'unité familiale que des mécanismes de la répartition sociale.

Les écarts constatés, d'un lieu à l'autre, dans le calendrier et l'intensité de la transition démographique peuvent être analysés selon les formes de l'organisation spatiale ci-dessus évoquées. Les contrastes traditionnels, avant la transition, s'établissent surtout dans les limites territoriales du fait de leur sensibilité au milieu naturel, à la culture ou à l'isolement des peuples. Avec les mutations économiques du siècle présent, s'impose progressivement une discrimination par la richesse des hommes et des lieux, laquelle épouse le lacs des échanges, fréquemment la hiérarchie des villes. Protégées à l'intérieur des limites territoriales, les évolutions seraient autonomes et diachroniques, alors que l'espace réticulaire favoriserait la synchronie et l'homogénéité. Ainsi, au cours de la transition démographique, les divergences s'établissent davantage entre ces deux formes de structuration de l'espace qu'entre les territoires. Aujourd'hui, par sa conduite démographique, un Quiténien se distingue moins des autres citadins américains que des peuples

d'essarteurs qui exploitent, à faible distance de la capitale, les contreforts de la cordillère occidentale.

2. Les territoires de la transition démographique

Notre propos n'est pas ici de reconstituer la géographie de la transition vitale mais bien d'y inscrire les flux migratoires. Quelques exemples aideront néanmoins à en suggérer les contours et à concrétiser les notions ébauchées.

La moindre *fécondité* des populations indigènes andines - d'un enfant environ - s'observait dans les années soixante par rapport à toutes les provinces de la plaine. Elle demeure mal expliquée, au-delà des biais statistiques et de la raison sociale, il existe sans doute des causes naturelles : les physiologistes auraient accumulé les preuves d'une réduction de la fécondabilité par anoxémie d'altitude (4). Admettons qu'il reste difficile de faire la part d'une nécessaire adaptation des populations andines à la rareté des ressources, impératif historique autant qu'écologique pour un peuplement dense sur des terres confinées par l'altitude et la contrainte coloniale ?

A l'opposé, se distinguent les populations plus fécondes des zones sèches. Il est prouvé, par exemple, que ce dynamisme exceptionnel favorisait les Manabites dès le XVIII^e siècle (5) expliquant la reconquête démographique des peuples autochtones de la plaine côtière. Peut-on penser que la menace des sécheresses a dissuadé toute attitude malthusienne susceptible de mettre en échec la reproduction du groupe ?

Mentionnons également la moindre fécondité des indigènes de la forêt amazonienne par rapport aux colons (6) qui les inquiètent, ne serait-ce que par la vigueur de leur reproduction.

D'autres prévalences territoriales se retrouvent pour les maladies mortelles. L'altitude circonscrit le risque maximum pour les troubles respiratoires, très meurtriers chez les jeunes enfants. Le goitre, et peut-être l'alcoolisme, peuvent contribuer à la forte incidence des troubles mentaux (plus de cinq fois plus mortels que sur la côte). De

(4) Parmi les facteurs de probable incidence, les auteurs - HEER (1964), ABELSON (1976), STYCOS (1963), MONGE (1948) - invoquent une forte mortalité infantile qui fausse les déclarations, le travail intense des Indiennes, l'endogamie villageoise qui restreint le choix des unions quand les hommes migrent ou meurent en plus grand nombre que leurs compagnes. Dans les Andes équatoriennes, SCRIMSCHAW (1978) soupçonne les pratiques infanticides, pour le moins de funestes négligences à l'encontre des filles aînées, réduisant d'autant l'effectif des mères.

(5) HAMERLY (Michael T.), (1973).

(6) BENEFICE (Eric) (1986).

sorte que les taux élevés de mortalité se maintiennent encore dans les régions indigènes des Andes, écho lointain à l'hécatombe d'une funeste conquête.

Dans le registre des configurations territoriales, signalons les mortalités modérées associées aux régions semi-arides où le climat serait susceptible d'endiguer la transmission des maladies infectieuses et parasitaires (7) ; mais peut-être est-ce un bienfait de traditions sanitaires favorables. Toujours est-il que cet avantage est séculaire comme le dynamisme ancien et naturel du peuplement de ces régions.

3. La différenciation selon les réseaux

Sur la Costa, l'évolution démographique de l'agriculture d'exportation est exemplaire de l'influence de l'économie marchande : depuis 1964-65 la fécondité y baisse de près de deux enfants en moyenne tous les dix ans. Ce rythme se maintient, malgré ses irrégularités, jusqu'aux dernières statistiques civiles annonçant une transition vitale qui n'aura peut-être pas pris deux générations. Dans ces régions, les estimations donnent un progrès comparable dans les villes et les campagnes (8) ; une telle similitude a un sens : la descendance des familles est dans les deux cas conditionnée par une reproduction marchande de la force de travail. Le salariat, à la ville ou sur les plantations, impose des restrictions au renouvellement des hommes ; il rompt avec la rationalité des économies domestiques d'où proviennent les migrants. Car les groupes, que l'altitude, la forêt ou l'autarcie protègent, opposent à la transition vitale une inertie à la mesure de leur isolement.

La simultanée des récentes évolutions est sensible en Equateur où la fécondité décroche précisément en 1964, à la même époque que les pays industrialisés (9) malgré d'évidents décalages économiques ou culturels. A y regarder de plus près, la baisse à cette date précise est circonscrite aux capitales (Quito, Guayaquil) et aux régions de complète ouverture économique sur l'extérieur. L'homogénéité de la fécondité urbaine, durant la phase avancée de la transition vitale, renforce l'argument : les taux de natalité les plus bas s'observent dans les capitales régionales qui, justement, nouent l'espace réticulaire. Pourtant, avant 1965, à l'instar de toute la plaine côtière, Guayaquil se démarquait de Quito par une fécondité sensiblement meilleure, les unions y étant plus précoces. Cette altérité a

(7) Cette accalmie saisonnière peut également abaisser les barrières immunitaires.

(8) Ce qui ne s'observe pas ailleurs, en particulier dans la Sierra.

(9) Sur ce point peu étudié, consulter AZEVEDO (C. de) (1983).

aujourd'hui disparu : sur les trois dernières années des statistiques publiées (de 1984 à 1986), l'indice synthétique de fécondité est identique dans la province andine (3,17 enfants) et autour de la capitale côtière (3,14).

Ces remarques sur la diffusion réticulaire de la baisse de la fécondité valent pour la mortalité. Dès la fin du XIX^e siècle, les famines et disettes ont vu leurs conséquences tempérées par le développement du réseau ferroviaire et des circuits d'approvisionnement. Aujourd'hui encore, la situation d'un groupe dans l'espace réticulaire décide de son accès aux services sanitaires et aux moyens pécuniaires d'en user. Les cartes qui désignent la surmortalité des provinces enclavées le démontrent, de même que la hiérarchie urbaine des taux. L'Enquête Nationale de Fécondité de 1979 (10) estime le risque de la mortalité infanto-juvénile selon la position de la famille ou de la communauté dans les circuits de distribution de l'eau, de l'électricité ou de diffusion radiophonique. Ces réseaux se superposent et les variables qui mesurent leur influence sont donc étroitement corrélées ; relevons néanmoins que la proximité des hôpitaux et cliniques réduit la mortalité infantile de trente pour cent, le gain est du même ordre (trente-deux pour cent) près des routes stabilisées et des bureaux de poste, il atteint trente-cinq pour cent quand la maison reçoit l'eau potable, vingt-cinq pour cent là où arrive l'électricité. Très menacés par les maladies, le nouveau-né et le vieillard sont justement les individus les moins mobiles et économiquement dépendants, à l'écart des réseaux en quelque sorte.

B. L'ESPACE MIGRATOIRE

La distinction introduite pour décomposer l'espace démographique permet d'interpréter la configuration des flux migratoires pour autant qu'ils se conforment à la vigueur et au calendrier de la transition vitale.

1. La composante territoriale des migrations

Certaines caractéristiques territoriales des migrations sont frappantes : les grandes diasporas partent des zones semi-arides dont il fut dit la croissance exceptionnelle de leurs populations. Les Lojanais peuplent les plaines méridionales, de l'Amazonie en particulier, se retrouvent nombreux à Quito ; les Manabites entretiennent la colonisation de la partie septentrionale de la côte. Sur la carte des dernières migrations entre 1962 et 1974, on remarquera que l'exode est plus fort sur la Costa, contrairement aux idées reçues mais conformément à une reproduction naturelle plus vigoureuse.

(10) INEC (1984).

La relative prospérité de l'économie d'exportation tropicale est très précisément dessinée par la carte des populations rurales fortement masculines au moment du recensement de 1974. Les tâches (transport des sacs, coupe à la machette) sont trop rudes pour les femmes, de surcroît mal payées, de sorte que les rapports de masculinité élevés désignent les migrations temporaires vers un territoire que caractérisent les plantations de banane, de canne à sucre et de palme africaine, ainsi que les lieux de l'exploitation pétrolière.

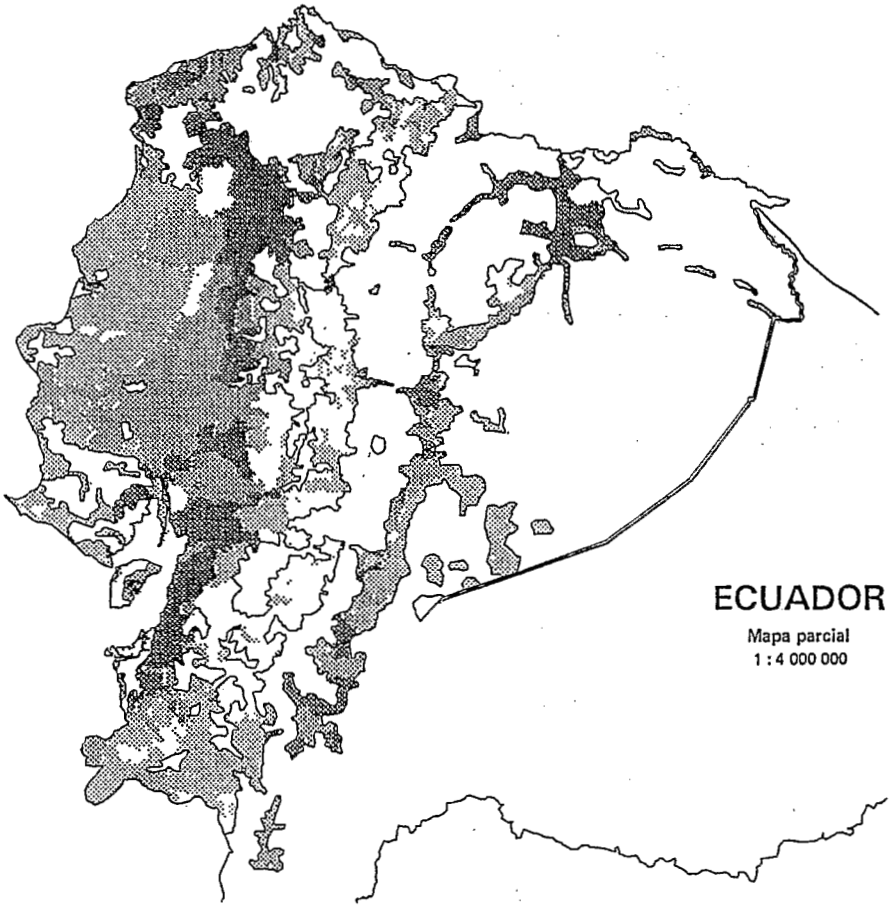
De manière générale, les bilans migratoires des campagnes provinciales montrent clairement l'importance de l'espace continu et de la proximité dans le choix des destinations : les migrations rurales intra-provinciales sont bien plus fréquentes que les déplacements d'une province à l'autre, lesquels se limitent dans leur grande majorité aux régions limitrophes. Signalons que durant la période intercensitaire des réformes agraires (1962-1974), les zones rurales reçoivent un solde migratoire positif de soixante-dix mille personnes. Cette statistique doit être nuancée (11), mais le mouvement correspond très sûrement au redéploiement rural que les réformes agraires favorisent, il rappelle l'importance du processus de colonisation des terres neuves. Entre 1974 et 1982, le solde net des flux s'inverse et les villes bénéficient d'un solde positif de 4,6 personnes pour mille.

2. La dimension réticulaire des migrations

Le décompte des déplacements depuis la dernière résidence doit être interprété avec précaution (12), mais selon les statistiques qu'il autorise, les villes canalisent un flux migratoire jusqu'à cinq fois plus intense que l'exode rural. Manifestement, la rotation des migrants est plus intense et/ou plus rapide dans l'espace réticulaire dessiné par le réseau urbain, lequel nourrit l'essentiel du mouvement migratoire vers les capitales. Les mouvements y sont plus denses mais, surtout, dessinent un réseau d'étendue nationale, plus large que celui des migrations rurales ; entre les villes, et pour le travail salarié, les distances importent peu. Sans doute, une majorité de paysans recherchent une mise en condition citadine avant de se rendre dans une capitale régionale. Il est vrai également que la transition vitale, et les taux de croissance forte qui lui sont associés, ont touché les villes avant et plus intensément que les campagnes ; mais cela ne met pas en cause une plus grande fluidité migratoire de l'espace réticulaire.

(11) Il s'agit de statistiques de la dernière migration (cf. note suivante).

(12) Il ne permet pas de saisir la migration à son origine, les paysans peuvent transiter par les bourgs pour leurs migrations urbaines, mais aussi rurales, et ainsi gonfler l'évaluation des flux qui passent par les villes.



98.9 - 110

110 - 120

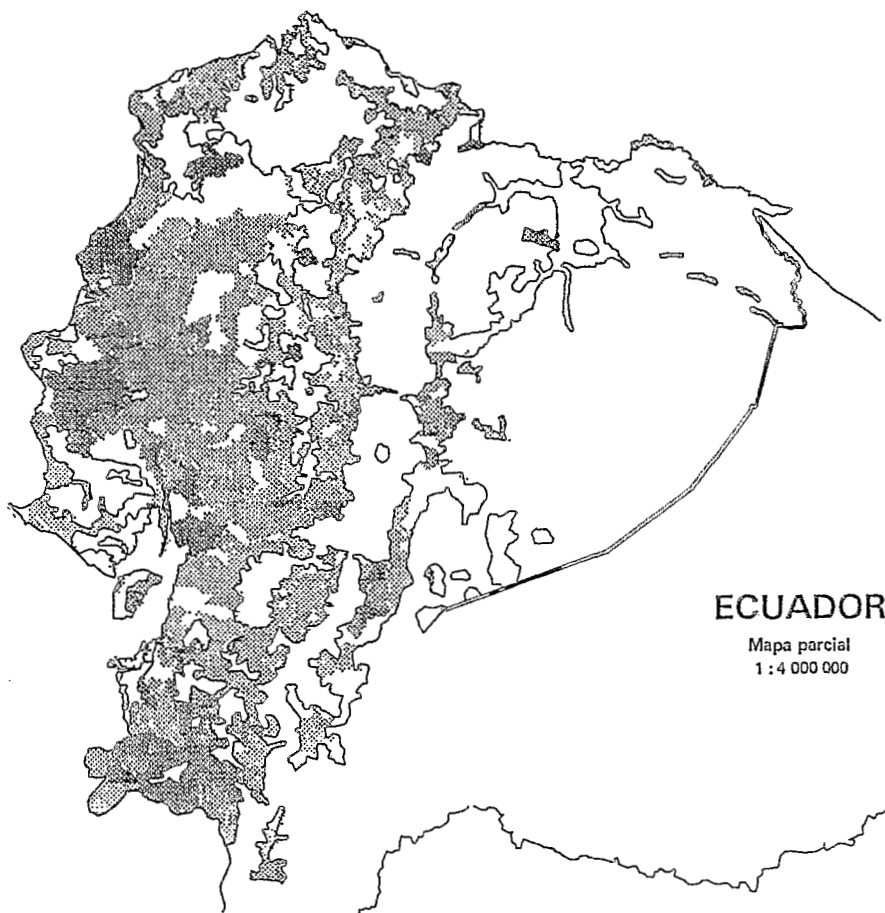
> 120

CRSTOM

Elaboration : D. Delaunay
Infographie : M. Souris

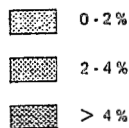
Carte des populations rurales en majorité masculine

Recensement de 1974



ECUADOR

Mapa parcial
1 : 4 000 000



ORSTOM

Elaboration : D. Delaunay
Infographie : M. Souris

Carte des taux annuels d'émigration nette
1974-1989 - Paroisses rurales

L'exode rural, qui peut naître d'une déficience territoriale des ressources, sera susceptible de se former, néanmoins, dans la continuité avec les circuits anciens de déplacement, de se diversifier selon les opportunités de revenu, de se développer dans le cadre d'une influence urbaine. Ces réseaux garantissent les habitudes et les solidarités indispensables au migrant, le guident dans son choix des destinations. A l'observation monographique des migrations, on retrouve un grand nombre de spécialisations ponctuelles qui en dénotent la tradition réticulaire.

- Un exemple frappant, bien qu'anecdotique, concerne l'émigration vers les Etats-Unis et le Canada des villageois de Déleg et Cojitambo. L'organisation de cette immigration illégale, met en œuvre les solidarités familiales pour réunir l'argent du voyage et réussir dans la clandestinité.
- Les observateurs signalent de multiples spécialisations migratoires : les habitants de Ambatillo travaillent dans les boulangeries d'Ambato, les Chibuleos vendent de l'ail, certains paysans au sud du rio Ambato se sont spécialisés dans le trafic d'alcool... Faut-il rappeler l'ancienneté des réseaux commerciaux qui, des ateliers d'Otavalo, se prolongent parfois jusqu'en Europe ? Les Chiquicaz sont connus pour leur commerce de la pomme de terre, les Chamboloma pour celui du beurre. Dans la région de Cajabamba-Guamote, la plus densément peuplée et indigène de la province du Chimborazo, l'émigration a plusieurs connotations et destinations selon le lieu d'origine. *Le paysan de Cajabamba est connu comme commerçant qui voyage beaucoup, y compris hors des frontières nationales ; le petit propriétaire de Punín, Lictio et Flores est avant tout coupeur de canne et celui de Columbe, de Guamote est portefaix ou manoeuvre du bâtiment* (13).
- Bien des recrutements bénéficient du réseau, aujourd'hui atrophié, des relations extra-communautaires de l'indigène avec l'hacienda. Ainsi l'embauche de journaliers pour les récoltes ou les chantiers est conduite par des *enganchadores* (recruteurs) qui détournent, à l'occasion, la tradition des mobilisations collectives et se prévalent des relations de parenté fictive entre les compères. De même, les déplacements saisonniers vers les étages écologiques complémentaires prédisposèrent aux migrations temporaires de travail sur les plantations de la Costa durant la longue période d'inactivité qui va des semis à la récolte des cultures froides.

Les exemples d'une conformité des flux migratoires aux réseaux existants seraient nombreux. Il est inutile de rappeler combien le

(13) DUBLY (A.) & al. (1981).

tracé des voies de communication guide la colonisation amazonienne, de montrer l'importance des réseaux routiers pour le transport hebdomadaire d'une main-d'œuvre rurale vers les capitales.

C. LE CONTEXTE AGRAIRE DE LA TRANSITION MIGRATOIRE

Les inventaires de l'utilisation du sol, réalisés par des chercheurs de l'ORSTOM (14), autorisaient de dresser une cartographie des principaux systèmes agraires pour guider l'examen spatial des transitions démographiques. Contentons-nous d'évoquer, par quelques exemples, le rôle médiateur des migrations entre la mutation vitale et les formes de la production agricole.

Car la coïncidence est éloquentes entre la première réforme agraire de 1964 et l'apogée de la croissance naturelle de la population équatorienne. Trois ou quatre décennies après la baisse décisive de la mortalité, la pression de générations plus nombreuses a précipité la diversification de l'économie agricole et la dispersion de la cellule familiale. Rappelons que cette croissance exceptionnelle survient dans des sociétés domestiques socialement réglées sur une structure stable maintenue par des siècles d'un agrandissement modéré des populations.

La réforme agraire, et la redistribution des hommes, ont joué un rôle stratégique dans cette reconfiguration des systèmes agraires : multiplication et extension des fronts pionniers, diversification des activités que stimulent le marché et les déplacements temporaires vers les villes ou les plantations, développement de réseaux familiaux avec les centres urbains. Les produits se multiplient, de même les formes sociales de la production domestique. Evoquons, pour l'exemple, les singularités démographiques de trois ensembles agraires qui illustrent cette différenciation de l'économie domestique en transition.

1. La périphérie rurale des capitales andines

Les ceintures rurales sous influence urbaine se lisent aisément sur les cartes autour des capitales de la Sierra par une immigration considérable et une natalité mesurée. Parfois résidentielles pour les classes aisées, elles abritent surtout les populations plus démunies qui y trouvent un habitat à bon marché : Calderon, Zambiza, Llano Chico, Nayon sont autant de paroisses-dortoirs qui approvisionnent le marché du travail de la capitale d'un mouvement pendulaire de

(14) En association avec le Ministère équatorien de l'Agriculture et de l'Élevage : GONDARD (P.) (1981), (1983-1985), WINCKELL (A.) & ZEBROWSKI (C.) (1977-1986).

travailleurs. Cette économie domestique et satellite adoucit la situation précaire de ces salariés qui y cultivent une parcelle d'appoint, y trouvent une résidence rurale à leur famille. Cette horticulture périphérique ne peut être tenue pour négligeable, elle épargne aux villes de la Sierra les bidonvilles (*tugurios*) qui s'étendent à Guayaquil, la capitale côtière ; dans le bassin du Guayas, en effet, la sphère marchande a effacé ces réserves domestiques.

2. Les "territoires" indigènes

Les groupes indigènes équatoriens ne composent pas une entité ethnique et spatiale homogène mais présentent une démographie originale. Ainsi quelques peuples essarteurs du bassin amazonien surent jusqu'à ce jour préserver les faibles densités de peuplement qui leur concilient une exploitation extensive de la forêt ; un avantage que les fronts pionniers, aujourd'hui, menacent. On pourrait citer les Cayapas (ou Chachi) exploitant les forêts de la côte septentrionale qui accusent une résignation proche de l'abandon, tout à fait visible sur les cartes du rapport de masculinité : les hommes délaissent la forêt pour les villes et délèguent aux femmes la garde des villages.

Les communautés andines manifestent un attachement territorial séculaire, lequel peut aller jusqu'à l'isolement sur des terres d'altitude souvent exigües. Quelquefois, l'hostilité aux intrus traduit à l'extrême cet enracinement et explique la mauvaise qualité des recensements dans des zones qui restent mal connues du démographe (15). Le retranchement a des conséquences sanitaires, il est donc meurtrier, tout particulièrement pour les enfants et les jeunes. Nul doute que le maintien d'une fécondité haute "de remplacement" est conforme aux logiques paysannes confrontées à la survie incertaine du groupe. Un aspect de cet attachement à l'espace territorial se manifeste probablement dans le caractère temporaire des migrations que l'on peut rapprocher d'une transition tardive et modérée. Les observateurs notent que *très rarement, l'indigène des Andes, même s'il est artisan ou commerçant, abandonne définitivement sa micro-parcelle* (16). De fait, si l'on délimite les régions indigènes les plus caractéristiques, à Zumbahua par exemple, on constate un solde migratoire dont les irrégularités se compenseraient sur le long terme.

(15) Cet enclavement constitue une réponse historique aux exactions coloniales, voire désormais le contrecoup d'une réforme agraire qui a brisé la dépendance traditionnelle envers les propriétaires. Il en résulte une plus modeste insertion indigène dans l'espace réticulaire, cela malgré la réussite, assez rare, de certaines expériences coopératives.

(16) DUBLY (A.) (1981), p. II-5

3. Les fronts pionniers

Le peuplement des zones vides tropicales s'est accéléré pendant les années soixante et soixante-dix, à l'apogée de la croissance démographique naturelle. Ce mouvement de colonisation permet, dans une mesure sans doute imparfaite, de soulager les tensions démo-économiques provoquées par la chute de la mortalité. Mais, plus surprenante est la dynamique quelque peu paradoxale de ce mouvement migratoire qui aujourd'hui s'essouffle ou, dans le cas des colonisations plus anciennes, s'inverse. Les cartes de la migration résiduelle révèlent, d'un recensement à l'autre, le rétrécissement progressif des zones qui bénéficiaient d'un solde positif (17).

Les régions du versant occidental de la cordillère septentrionale illustrent bien cette tendance pour avoir été colonisées plus tôt : Goatal, Intag, Nono, mais aussi la région de Pacto-Tandapi attirent durant les années cinquante des paysans gênés par l'exiguïté foncière des Andes. Ce mouvement migratoire le long des vallées affluentes s'est désamorcé avant la saturation de terres que les colons abandonnent depuis une ou deux décennies ; les routes n'ont pas suivi les hommes et la culture de l'agave y a périçité. En Amazonie, la vague de colonisation demeure importante (encore que souvent réduite en termes relatifs), mais elle se déplace désormais vers les franges orientales et au profit de l'extraction pétrolière. L'image d'une onde est ici suggestive : une fois passée, elle laisse place à un reflux modéré, net et plus ancien dans les premiers couloirs de pénétration.

Le phénomène annonce-t-il la fin des fronts pionniers conformément à un ralentissement de la croissance démographique ? Ou bien s'agit-il d'une préférence des colons pour l'exploitation extensive plus avantageuse au travailleur ? Les réponses à ces questions doivent être recherchées sur le terrain ; il en existe cependant de nature proprement démographique.

a) La logique nataliste des populations pionnières est confortée par l'abondance de terres neuves qui incite au renforcement de la main-d'œuvre familiale : les provinces d'Esmeraldas et de l'Oriente amazonien conservent une fécondité élevée. La croissance naturelle est de surcroît servie par la structure atypique des groupes de colons où sont nombreux les adultes en âge de procréer et épargnés par la mort ; la présence majoritaire des hommes y favorise la nuptialité des femmes et la fécondité aux âges extrêmes de la reproduction. Il en résulte un dynamisme singulier qui alimente le front pionnier de ses propres ressources démographiques. Les enfants

(17) S'agissant des zones rurales, le phénomène traduit également l'attraction des villes sur les ruraux.

des colons partent des zones d'occupation antérieure vers les terres sous-exploitées.

- b) Mais surtout, cette agriculture de rente ne gère pas les croissances démographiques à la manière de l'économie domestique soucieuse de la répartition des ressources entre les producteurs. Sur le long terme, l'articulation au marché favorise un processus de différenciation sociale qui accélère ce mouvement migratoire. L'occupation initiale des terres est généralement rapide à la faveur de la coupe du bois et de l'élevage extensif. Elle sera plus laborieuse que capitaliste pour les unités familiales en majorité dépourvues de ressources monétaires. Se creusent ensuite les disparités entre les colons selon le travail et les sommes investies, d'après la nature de l'exploitation mais aussi en fonction de la proximité d'une voie de communication. Les commerçants viennent amplifier ces inégalités, les appétits fonciers des plus riches se font pressants. Durant cette phase de différenciation économique s'installent deux flux migratoires opposés : le départ de nombreux malchanceux vers les villes ou de nouvelles terres, l'arrivée de quelques colons mieux nantis et soucieux d'une exploitation rentable à proximité des circuits de commercialisation. Si l'infrastructure routière ne suit pas, la région périclité et l'exode devra absorber le croît démographique.
- c) Peu à peu, l'intensification de la production agricole devra compter avec la concurrence des autres cultures marchandes, se soumettre à la fluctuation des prix, aux politiques institutionnelles du crédit. Cette évolution n'est pas systématique, mais quand elle survient, le marché du travail agricole se contracte, la marginalisation des petits producteurs provoque un exode accru. La maturité démographique des économies pastorales et de plantation illustre cette tendance qui, associant l'émigration, l'intensification des cultures et le recul de l'autoconsommation, dissuade une reproduction élargie des familles.

CONCLUSION

Plusieurs conformités ont été relevées entre la configuration spatiale de la transition vitale et celle des flux migratoires, il en est d'autres. Cette brève évocation introduit l'idée que le développement de l'espace réticulaire accompagne et canalise la transition démographique et, désormais, la plupart des déplacements humains. Les politiques de population se réclament d'une efficacité fallacieuse quand elles profitent des réseaux en place, ceux qui justement contribuent à la fluidité des mouvements démographiques. Ce sont avant tout les régions enclavées, à l'écart des circuits de l'information et des échanges, qui exigent d'être assistées pour équilibrer leurs forces de vie à l'environnement économique.

BIBLIOGRAPHIE

- ABELSON E. Andrew, 1976 - *Altitude and Fertility*. In : **Anthropological Studies of Human Fertility**, (BERNICE A. ed.), pp. 83-93, Wayne State University Press, Detroit.
- ANTHEAUME B., DELAUNAY D., PORTAIS M., 1987 - *L'abeille et l'araignée : de l'autonomie territoriale à l'interdépendance réticulaire*. **Bulletin de Liaison** n° 7, Dép. H., Paris, ORSTOM. pp. 3-6.
- AZEVEDO C. de, 1983 - *Synchronismes des tendances de la fécondité en Europe*. In : **Colloque évolution démographique et transferts sociaux**, Liège, 31 p.
- BENEFICE Eric, 1986 - *Salud y Nutrición en la región amazónica ecuatoriana (Napo)*. Pronareg/Incrael/ORSTOM, Quito. 101 p.
- DELAUNAY D., 1985 - *Demografía en el Ecuador : una bibliografía*. **Documentos de Investigación**, serie Demografía y Geografía de la Población, n° 1, ORSTOM/CEDIG, Quito, 15 p.
- DELAUNAY D., 1985 - *Poblaciones de las parroquias. Ecuador 1950-1982*. **Documentos de Investigación**, serie Demografía y Geografía de la Población, n° 2, ORSTOM/CEDIG, Quito, 69 p.
- DELAUNAY D., 1986 - *La fecundidad en la provincias ecuatorianas. 1954-1985*. **Documentos de Investigación**, serie Demografía y Geografía de la Población, n° 4, ORSTOM/CEDIG, Quito, 68 p.
- DELAUNAY D., 1986 - *Las migraciones internas según los censos ecuatorianos. 1950-1982*. **Documentos de Investigación**, serie Demografía y Geografía de la Población, no. 5, ORSTOM/ CEDIG. Quito, 159 p.
- DELAUNAY D., 1987 - *L'espace démographique*. In : **Bulletin de liaison du Département H.** n° 7, ORSTOM, Paris, pp. 13-22.
- DELAUNAY D., (à paraître) - *Espaces démographiques et réseaux migratoires*. Quito 47 p. environ.
- DELAUNAY D., 1987 - *La medida de las mortalidades provinciales en el Ecuador*. **Documentos de investigación**, Serie Demografía y Geografía de la Población, n° 6, ORSTOM/ CEDIG, Quito, 149 p.
- DELAUNAY D., 1987 - *Cartografía demográfica de la parroquias ecuatorianas*. A paraître dans : **Documentos de investigación**, Serie Demografía y Geografía de la Población, n° 7, 40 p, 32 cartes.
- DELAUNAY D., 1987 - *Dénombrer ceux qui meurent* in : **Bull. de liaison du Département H.** n° 9, ORSTOM. Paris, pp. 65-73.
- DELAUNAY D., (à paraître) - *Los riesgos de muerte en el Ecuador*. ORSTOM/CEDIG, 129 p.
- DELAUNAY D., (à paraître) - *Demografía de las fuerzas de vida*. ORSTOM/CEDIG. 111 p.
- DUBLY A. & al., 1981 - *La situación campesina caracterizada en zonas*. MAG, Quito.
- GONDARD P., 1981 - *Cartographie de l'utilisation actuelle du sol dans les Andes équatoriennes*. Thèse de trois

sième cycle. Université de Paris X, Nanterre, 133 p. multig., fig., cartes.

GONDARD P., 1983-1985 - *Mapas de uso actual del suelo y formaciones vegetales*. Quito, MAG/ORSTOM, 10 feuilles en couleur (1/200 000^e), 85x60 cm.

HAMERLY Michael T., 1973 - *Historia social y económica de la antigua provincia de Guayaquil (1763-1842)*. 212 p., Archivo Histórico del Guayas, Guayaquil.

HEER David M., 1964 - *Fertility Differences between Indian and Spanish-Speaking Parts of Andean Countries*. **Population Studies**, vol. XVIII, n° 1 pp. 71-84.

INEC, 1984 - *Encuesta Nacional de Fecundidad*. Ecuador 1979. Quito, Inec, vol. 271 p.

MONGE Carlos, 1948 - *Acclimatization in the Andes. Historical confirmations of climatic aggression in the development of Andean man*. Johns Hopkins Press, Baltimore Md. 130 p.

SRIMSHAW Susan C. M., 1978 - *Infant mortality and Behavior in the regulation of Family size*. **Population and Development Review**, n° 43, sept. 78, pp. 383-404.

STYCOS J. M., 1963 - *Culture and Differential Fertility in Peru*. **Population Studies**, vol. XVI n° 3, March 1963, pp. 257-270.

WINCKELL A. & ZEBROWSKI C., 1977-1986 - *Cartes morphopédologiques, d'utilisation actuelle et des paysages végétaux, d'utilisation potentielle*. 14 x 3 cartes MAG/ORSTOM. Quito, 1977-1986.

ZELINSKY W., 1971 - *The hypothesis of the Mobility Transition*. **Geographical Review**, vol. LXI, pp. 219-249.

ZELINSKY W., 1979 - *The Demographic Transition : Changing patterns of Migration*, in : **The Conference on Science in the Service of Life**, pp. 165-189.

MIGRATIONS ET EMPLOIS DANS LA RÉGION NORD ANDINE DE L'ÉQUATEUR

Jean PAPAIL

Au début des années quatre-vingt, l'Équateur demeure un pays peu urbanisé, dont une grande partie de la population active est occupée dans la branche agricole. Parmi ses 8 060 000 habitants recensés en 1982, un peu plus de la moitié (52,7 %) vivent dans les aires rurales ou les localités de moins de 5 000 habitants. Cependant un quart (25,6 %) (1) de la population du pays réside à cette date dans les deux plus grandes villes du pays, Guyaquil (1 099 000 habitants) et Quito (866 000 habitants) qui concentrent 61,3 % de la population urbaine (2). Malgré la mise en œuvre d'une réforme agraire, l'accroissement des inégalités de revenus entre aires urbaines et rurales, durant les quinze dernières années, ne paraît pas avoir accéléré l'exode rural, les mécanismes de conservation du mode de vie communautaire, tendant à préserver les économies familiales paysannes, à travers le développement des migrations pendulaires.

1. L'ÉVOLUTION DU SECTEUR AGRICOLE

C'est à partir des années soixante que l'on observe une modification importante de la structure des branches d'activité de la population active qui se traduit par une réduction de plus d'un tiers du poids relatif de la population agricole en 20 ans, dans l'ensemble du pays (tableau 1, page suivante).

Le secteur agricole est traditionnellement divisé en deux sous-secteurs recouvrant les régions naturelles du pays :

- la côte (49 % de la population du pays en 1982) dont la production est orientée vers l'exportation (café, cacao, bananes...)

(1) En 1950, 1960 et 1974 cette proportion s'établissait respectivement à 14,6 %, 19,3 % et 21,8 %.

(2) Villes de plus de 20 000 habitants. La troisième ville du pays, Cuenca, compte en 1982 152 000 habitants.

- la région andine (47 % de la population) qui alimente le marché interne en produits vivriers de base (viande, produits laitiers, céréales...), et dont le mode de production semi-féodal perdura jusqu'au début des années soixante.

Tableau 1 : Structure de l'emploi par branches d'activités, 1950-1982.

	1950	1962	1974	1982
Agriculture	51,8	57,2	49,4	35,4
Industrie manufacturière	24,9	15,1	12,5	12,9
Autres branches	23,3	27,7	38,1	51,7
Total	100	100	100	100

Sources : Recensements INEC

Le programme de réforme agraire mis en œuvre à partir de 1964, avait pour objectif de redistribuer la terre, de mettre fin au système de travail forcé (huasipungo), de réduire l'exode rural, et d'accroître les revenus du paysannat. Entre 1964 et 1983 furent ainsi redistribués 498 000 ha de terre dans les Andes, bénéficiant à 58 000 familles paysannes, et 219 000 ha sur la côte, concernant 19 000 familles ; ce qui permit la constitution d'exploitations d'une taille moyenne d'environ 9 ha. Par ailleurs le programme de colonisation a étendu, durant cette même période, les surfaces agricoles de près de 2 200 000 ha, dont plus de la moitié dans la région amazonienne, permettant l'installation de 48 500 familles sur ces nouvelles terres (3). Cependant, malgré l'extension des terres agricoles dont la superficie totale passe de 3,7 millions d'ha en 1972 à 5,9 millions d'ha en 1982 (4), les programmes de réforme exécutés n'ont que peu modifié l'inégale distribution des terres, qui reste, selon nombre d'observateurs, l'un des principaux freins au développement (tableau 2).

Cette extension-redistribution des surfaces agricoles s'est accompagnée d'une importante modification de son usage, notamment dans les Andes, où, durant la décennie soixante-dix, les surfaces

(3) Source : IERAC (Institut Equatorien de Réforme Agraire et de Colonisation), ministère de l'Agriculture.

(4) Idem.

fournissant les produits alimentaires de base (céréales, féculents...) se sont fortement réduites (- 30 %), au profit de celles consacrées à l'élevage (qui représentaient près de 75 % des terres agricoles en 1984 (5), ou aux cultures industrielles (palmier à huile), faibles consommatrices de main-d'œuvre.

Tableau 2 : Distribution des exploitations agricoles et des surfaces selon la taille en ha.

	1954		1974		1979
	Exploit.	Ha.	Exploit.	Ha.	Exploit.
- de 5 ha	73,1	7,2	69,5	7,8	77
05-020 ha	16,7	9,4	18,5	12,9	14,8
20-500 ha	9,8	38,3	11,7	49,8	
+ de 500 ha	0,4	45,1	0,3	29,5	8,2
	100	100	100	100	100

Sources INEC : Recensements agricoles 1954 et 1974 ; budgets familiaux des aires rurales 1979.

La petite paysannerie andine, sur qui repose la majeure partie de l'approvisionnement alimentaire national, concourt à la production dans des conditions extrêmement difficiles : disposant de terres généralement peu fertiles (flancs de montagne à une altitude souvent supérieure à 2000 m), issues d'un processus continu de morcellement ; ses méthodes de production "traditionnelles" (faible accès à l'irrigation, aux semences les plus performantes, peu de mécanisation...) la conduit à surexploiter ses superficies, accélérant ainsi le processus d'érosion. A ces facteurs limitant la production comme la productivité, s'ajoutent des conditions de commercialisation très défavorables, qui sont dues aux difficultés de transport, à l'absence d'infrastructures de stockage et de conservation des produits, qui rendent les petits producteurs très vulnérables à l'exploitation des intermédiaires (transporteurs, grossistes...). Cette incapacité des petits paysans à organiser la commercialisation de leur production affecte leurs revenus dans la mesure où ils ne perçoivent qu'environ

(5) L. BARREIROS, A. KOUWENAAR, R. TEEKEENS, R. VOS : "ECUADOR : Teoría y diseño de políticas para la satisfacción de las necesidades básicas". ISS-OIT, IES, PAYS-BAS, 1987.

30 % du prix payé par le consommateur final (cette proportion avoisine les 70 % pour les exploitations de plus de 100 ha) (6). Par ailleurs, les faibles possibilités d'accès aux circuits bancaires officiels, les contraignent souvent à recourir aux sources "informelles" de financement (intermédiaires, gros exploitants, prêteurs ruraux) (7) dont les taux usuraires grèvent lourdement les revenus excessivement réduits par les déficiences du système de commercialisation.

Tableau 3 : Distribution de la population économiquement active selon les aires de résidence en 1982 et soldes des emplois par branches dans les aires rurales entre 1974 et 1982.

BRANCHES D'ACTIVITÉ EN 1982						
	Agr.	Ind. manuf.	Constr.	Services	Autres	Total
Aires rurales	66,4	8,8	5,2	11,7	7,9	100 (1 092 000)
Soldes (en milliers, 1974-82)	- 111	0	+ 27	+ 66	+ 27	+ 9
Aires urbaines	5,5	16,9	8,9	37,7	31(*)	100 (1 133 000)

(*) dont 19,6 % pour le commerce

Sources : Recensements INEC

De ce fait, la quasi-totalité des ménages de petits exploitants agricoles, qui disposent de moins de 5 ha et constituent 50 % de l'emploi agricole, à la fin des années soixante-dix, vit dans des conditions de pauvreté absolue (qui touche globalement 85 % des ménages ruraux et 70 % des ménages urbains selon les estimations de l'OIT-ISS), aboutissement d'un processus de développement qui, malgré une croissance du revenu réel national *per capita* d'environ 6 % annuellement durant les années soixante-dix, n'a pu empêcher le doublement

(6) CHIRIBOGA M. : "Ecuador agrario". editorial El Conejo, Quito, 1984.

(7) Qui financent environ 40 % des crédits ruraux (R.VOS, 1984).

de la différence du revenu moyen entre aires urbaines et rurales au détriment de celles-ci, entre 1971 et 1983 (8).

Au bout de 20 ans de réforme agraire, qui ont à peine altéré les fortes inégalités dans la répartition de la terre, la crise du secteur agricole durant les années soixante-dix, s'est traduite par une forte diminution de l'emploi dans cette branche (-12,3 %), à peine compensée par l'expansion des branches services et construction, qui ont absorbé entre 1974 et 1982, dans les aires rurales (9), une partie des sortants de l'agriculture et des nouveaux actifs, freinant ainsi les flux migratoires vers les zones urbaines (tableau 3).

2) LES MIGRATIONS INTERNES

La légère intensification des mouvements interprovinciaux observée durant la dernière période intercensitaire (1974-1982), qui exprime en partie la pression démographique sur les systèmes de production agricole et la détérioration relative des revenus ruraux, bénéficie essentiellement aux provinces de Guayas sur la côte et de Pichincha dans les Andes, qui abritent les deux plus grandes villes du pays. Dans les Andes, ces mouvements affectent plus particulièrement trois provinces : Loja, Bolivar et Carchi, qui comptent parmi les plus agricoles et les plus défavorisées du pays, et dont les taux de migrants nets sont beaucoup plus élevés que dans les autres provinces (voir tableau en annexe).

Près de la moitié (46,3 %) des flux d'émigration extraprovinciaux de la région andine sont captés par la province de Pichincha, alimentant essentiellement la croissance de Quito dont le taux d'accroissement (4,4 % annuellement entre 1974 et 1982) est quasiment identique à celui de Guyaquil (4,5 %).

La majeure partie de ces mouvements est constituée de flux interurbains, selon les définitions utilisées dans le recensement. Les villes andines dont la taille est, en 1982, comprise entre 10 000 et 50 000 habitants, croissent à un taux annuel moyen de 3,1 % durant la dernière période intercensitaire (contre 4,5 % pour les villes de plus de 50 000 habitants), soit légèrement plus que leur solde naturel.

(8) Cette différence passe de 3,3 à 6,5. (A. GUTTIEREZ : ECUADOR : salarios, empleo e ingresos". ISS-PREALC, Quito, 1984).

(9) Les définitions des aires rurales et urbaines sont celles utilisées par l'INEC dans les recensements : l'aire urbaine est composée des chefs-lieux de canton, quelle que soit leur taille.

En fait, les modifications apportées entre les recensements aux limites administratives surestiment largement la croissance de celles-ci. Dans le cas d'Ibarra, capitale de la province de l'Imbabura, la croissance annuelle intercensitaire qui est de 3,08 %, ne s'élève plus qu'à 2,13 % si l'on conserve en 1982 les limites de 1974. Si ces villes captent effectivement une partie des flux de sortie des aires rurales de leurs provinces respectives, les soldes positifs qui en résultent sont pratiquement annulés par les échanges migratoires qu'elles entretiennent avec l'ensemble des aires rurales du pays (tableaux 4 et 5).

Le nombre net de migrants en 1982 par grands ensembles montre bien que ce sont surtout les paroisses urbaines (10) qui alimentent la croissance de Quito (et également de Guayaquil).

Tableau 4 : Migrants nets des aires urbaines andines avec différents ensembles au recensement de 1982.

Urbain-rural andin intra provincial (a).	Urbain provincial andin-ensemble rural pays (b)	Quito-urbain andin	Quito-rural andin
+ 42 650	+ 8 060	+ 147 175	+ 62 746
(a) somme des soldes urbains à l'intérieur de chaque province, Pichincha exclu.			
(b) somme des soldes urbains de chaque province avec l'ensemble des aires rurales du pays, Pichincha exclu.			

Source : Recensements INEC

Par ailleurs, la distribution des lieux de résidence selon l'aire de naissance, dans la région andine, exprime la forte capacité de rétention des aires rurales sur ses natifs, comme l'attrait exercé par Quito sur les populations d'origine urbaine. Les individus nés et non résidents dans leurs aires rurales provinciales respectives se répartissent de façon sensiblement identique entre les aires urbaines de leurs provinces, l'aire urbaine de Pichincha, le reste urbain du pays et le reste du rural (tableau 6).

(10) Le lieu de résidence habituelle, de résidence antérieure, comme le lieu de naissance, se réfèrent à la paroisse et non à la localité, dans les recensements, ce qui contribue à surestimer les flux d'origine strictement urbaine.

Tableau 5 : Population de résidence habituelle, de fait, et nombre net de migrants par ensembles au recensement de 1982.

	Quito	Reste urbain andin	Rural andin
Population 1982, en milliers :			
résidence hab. de fait.	890 866	1 313 846	1 590 2 113
Nombre net de migrants, en milliers	+ 232	- 193	- 177

Sources : Recensements INEC

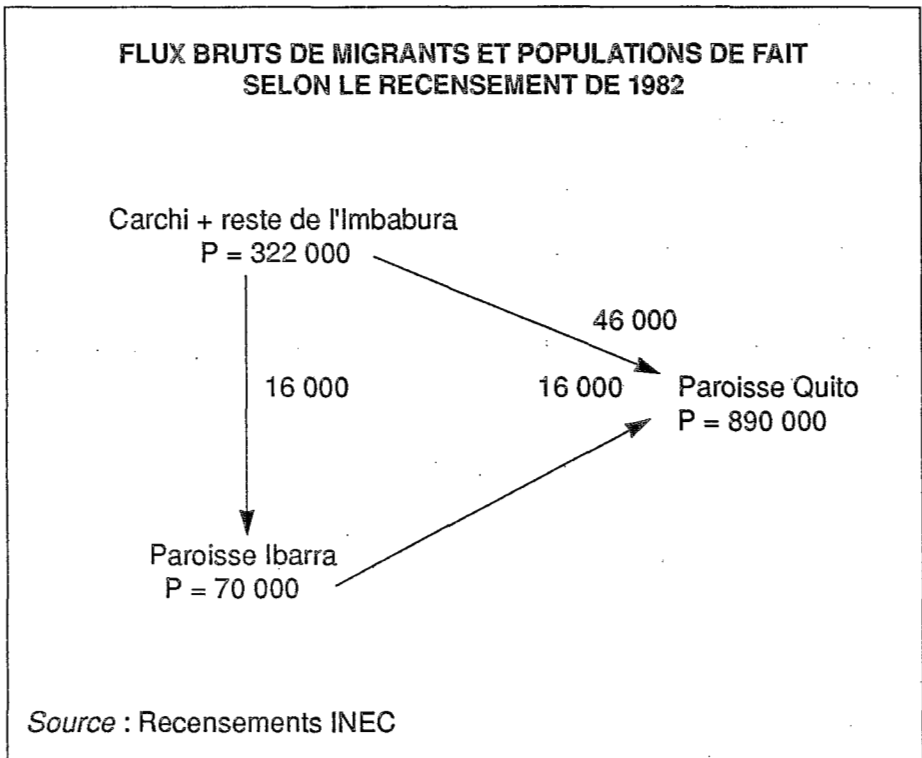
Tableau 6 : Répartition des natifs de la région andine selon leur lieu de résidence en 1982.

LIEUX DE RÉSIDENCE EN 1982							
	Urbain(*) provin.	Urbain Pichincha	Rural(*) provin.	Autre urbain	Autre rural	Total	
Aires de nais- sance dans la région andine	Urbain	61,6	14,3	4,5	12,9	6,6	100
	Rural	6,1	6	75,5	6,9	5,7	100

(*) Urbain et rural de la province de naissance

Source : Recensement INEC, 1982

Bien que la majeure partie de la croissance urbaine du pays soit due à l'expansion de Quito et Guayaquil (56 % de l'accroissement des villes de plus de 10 000 habitants durant la dernière période intercensitaire), des villes secondaires comme Ibarra (11) (53 000 habitants en 1982), n'en jouent pas moins un rôle important dans la redistribution de la population qui s'opère à travers les mouvements migratoires, en captant une partie des flux issus de la région Nord (provinces de Carchi et d'Imbabura), qui "remplacent" les sorties de la capitale provinciale dirigées vers Quito (graphique 1).



Les sortants d'Ibarra recensés dans la capitale du pays sont en effet quasiment tous (84 %) des natifs de cette paroisse alors que les non natifs de celle-ci constituent plus du tiers de sa population (36 %). Hormis le caractère plus "familial" de l'immigration dans le

(11) Ville la plus importante de l'ensemble des deux provinces du Nord, et la seule ayant un taux d'accroissement paroissial supérieur au taux de croissance naturelle. Les autres villes : Tulcan (31 000 habitants), Otavalo (17 000 habitants), Atuntaqui (12 000 habitants), San Gabriel (11 000 habitants),... ont un taux de croissance annuel moyen de 1,23 % entre 1974 et 1982.

centre régional par rapport aux flux dirigés vers Quito (12), l'une des caractéristiques les plus importantes des flux provenant du rural est leur forte féminisation. Le rapport de masculinité des immigrants âgés de 15 à 34 ans recensés dans la paroisse d'Ibarra en 1982 s'élève à 854 hommes pour 1000 femmes, alors qu'il est de 935 dans la population native de la paroisse. A Quito, le rapport de masculinité des immigrants provenant d'Ibarra est également faible aux mêmes âges (866), mais est dû à une plus forte concentration des flux féminins sortants d'Ibarra vers la capitale du pays ; les sorties masculines, bien que plus nombreuses, étant nettement plus dispersées dans leurs destinations (13).

Ces mouvements sont la résultante des transformations de la structure des activités économiques qui se sont opérées dans les deux provinces du Nord. Globalement, pour l'ensemble de ces deux provinces, les sortants de l'industrie manufacturière des aires rurales ont autant contribué que ceux de l'agriculture à alimenter, durant la période 1962-1982, tant les courants migratoires issus des aires rurales, que l'expansion des autres branches d'activité, surtout celles des services et de la construction (tableau 7).

Tableau 7 : Soldes des emplois des branches d'activité en Imbabura et Carchi, par périodes, deux sexes réunis.

	1962-1974	1974-1982	1962-1982
Agriculture	- 2 264	- 5 232	- 7 496
Industrie	- 5 546	- 2 353	- 7 899
Services	+ 3 939	+ 7 099	+ 11 038
Autres	+ 9 303	+ 7 299	+ 16 602
Total	+ 5 432	+ 6 813	+ 12 245
Population économiquement active en début de période	95 521	100 953	

Sources : Recensements INEC

(12) La proportion de population âgée de moins de 15 ans parmi les immigrants à Ibarra est de 22,4 % en 1982, alors qu'elle ne s'élève qu'à 12 % à Quito.

(13) Les résultats de l'enquête migration-emploi réalisée à Ibarra en 1986, sur les émigrants de la ville indiquent que le rapport de masculinité de ceux-ci s'élève à 1,10, et que Quito capte 67 % des sortants féminins, contre 46 % parmi les sortants masculins. Un autre facteur - généralement ignoré - concourant à la baisse du rapport de masculinité urbain, est le déséquilibre du solde externe, dominé, surtout entre 20 et 30 ans, par les sorties masculines.

Le déclin des activités artisanales (essentiellement des sous-branches textiles et bois) dans les aires rurales a précédé la diminution de l'emploi salarié agricole de la dernière période intercensitaire, et s'est traduit en partie par des flux migratoires extraprovinciaux.

L'expansion des branches non agricoles des aires rurales a absorbé une fraction des nouveaux entrants en activité, comme de la main-d'œuvre salariée expulsée du secteur agricole, mais se trouve assez rapidement limitée. Dans la région Nord andine, à l'image de ce qui s'est passé au niveau national, l'application de la réforme agraire n'a pas provoqué une accélération notable des mouvements migratoires de la population rurale vers les centres urbains, mais a sans doute contribué à accroître les mouvements pendulaires - expression des stratégies de survie et de reproduction/conservation des groupes domestiques et communautés paysannes - qui se traduisent par une incorporation momentanée (de quelques semaines à quelques mois) et cyclique de membres de ces groupes dans l'économie urbaine et particulièrement dans la branche construction.

3) L'IMMIGRATION ET L'EMPLOI URBAIN

La population immigrée à Ibarra représente selon le recensement 1982, environ la moitié de la population active de la paroisse (48,1 % pour le sexe masculin et 50,5 % pour le sexe féminin) alors qu'elle ne constitue qu'à peine plus du tiers (35,9 %) de la population totale ; caractéristique que l'on trouve généralement dans toutes les populations immigrées en zone urbaine.

La distribution des branches d'activité de ces immigrants, parmi la population masculine, reflète partiellement leurs lieux d'origine, dans la mesure où les mouvements migratoires conservent en partie les branches d'activité d'origine (tableau 8).

Les immigrants provenant des cantons de Pimampiro (Imbabura) et de Mira (Carchi), zones essentiellement agricoles, s'emploient, par exemple, pour 29,5 % et 26,8 % respectivement dans la branche agricole dans la paroisse Ibarra. Inversement les immigrants provenant du reste du pays sont nettement sur-représentés dans la branche services, du fait de l'importance des transferts administratifs des employés de l'état (25 % de l'ensemble des immigrants actifs) (14), ce qui contribue de façon non négligeable à l'accroissement démographique du centre régional.

(14) La croissance des emplois du secteur public (7,3 % contre 2,3 % annuellement pour l'ensemble de la population active, durant les années 1967-1982), a contribué à absorber la main-d'œuvre nouvelle comme les immigrants actifs. En 1982, l'emploi dans le secteur public, représentait 22,9 % de la population active urbaine, et 37,6 % des salariés de celle-ci (R.VOS, 1987).

Tableau 8 : Distribution des branches d'activité masculine dans la paroisse d'Ibarra au recensement 1982, selon le lieu de dernière résidence.

BRANCHES D'ACTIVITÉ								
	Agric.	Constr.	Indus.	Transp.	Comm.	Serv.	Autres	Total
Natifs	24,1	12,7	13,9	8,9	9	28,6	2,8	100 (6 889)
Immigrants								
Carchi et Imbabura	18,7	15,1	12,3	12,6	12,5	26	2,8	100 (3 875)
Reste du pays	7,4	8,3	12,3	9,8	15,5	43,5	3,2	100 (2 229)

Source : Recensement INEC

Si l'on examine les parcours professionnels d'un échantillon d'immigrants à Ibarra, provenant en majeure partie (85 %) des deux provinces nordiques, on remarque le glissement progressif de l'activité agricole vers les activités des branches services et construction au cours du processus migratoire (tableau 9).

Tableau 9 : Branches d'activité d'un échantillon de chefs de ménage, immigrants à Ibarra, selon différents lieux de leur itinéraire migratoire.

	Lieux d'entrée en activité	Lieux de résidence antérieur à Ibarra	lors de l'installation à Ibarra	Au moment de l'enquête à Ibarra (1986)
Agriculture	60,6	41,5	18,2	15,4
Construction	7,6	12,8	22,5	20,3
Transports	4,3	9,4	13,7	16,7
Services	10,8	15,4	18,8	20,3
Autres	16,7	21	27	27,5
Total (591)	100	100	100	100

Source : Enquête migrations-emplois à Ibarra, MAG-ORSTOM, 1986.

La particularité de la branche construction dans l'absorption des immigrants et notamment parmi les sortants de l'agriculture apparaît nettement si l'on compare la distribution des branches d'activité de ceux-ci avec celle des entrants en activité (hors agriculture) (tableau 10).

Tableau 10 : Distribution des branches d'activité des immigrants sortants de l'agriculture et des nouveaux actifs non agricoles par périodes.

Période	BRANCHES D'ACTIVITÉ						Total
	Indust.	Constr.	Comm.	Transp.	Serv.	Autres	
avant 1960							
1 ^{re} activité non agricole	25,9	24,1	13,8	7,8	14,7	13,7	100
Sortants de l'agriculture	21,7	32,5	13,3	3,6	22,9	6	100
1970-1986							
1 ^{re} activité non agricole	21	16,3	5,8	14	32,6	10,3	100
Sortants de l'agriculture	11	37,5	7	17	21	6,5	100

Source : Enquête migrations-emplois à Ibarra, MAG-ORSTOM, 1986.

Ainsi que l'on peut le constater, d'après ces données d'enquête, les nouveaux entrants en activité non agricole (sexe masculin), se sont déplacés, au cours du temps, des branches industrie et construction vers les branches transport et surtout services. Les sortants de l'agriculture, par contre, délaissent de plus en plus les activités de l'industrie manufacturière, au profit également des transports et de la construction, cette dernière en absorbant à elle seule plus du tiers durant la période la plus récente (1970-1986).

Parmi les individus ayant débuté leur vie active avant 1960 (15), le tiers d'entre eux se reconvertissait dans d'autres activités sur leur lieu de résidence, un autre tiers changeait de résidence en conser-

(15) 77 % de ce groupe résidaient dans les provinces de Carchi et d'Imbabura, et 70 % débutaient dans l'agriculture.

vant la même activité, tandis que le dernier tiers changeait de résidence et d'activité. Par la suite, cette proportion de reconversion sur place ne fit que s'amenuiser, surtout parmi les actifs d'origine agricole, au profit des mouvements migratoires, assortis d'une forte réduction de la durée moyenne d'exercice de la première activité sur le lieu d'origine, amplifiant ainsi l'intensité de ces flux.

A Quito, le rôle de "sas" que joue la branche construction dans l'incorporation des nouveaux immigrants apparaît plus nettement, surtout chez les jeunes actifs (tableau 11).

Tableau 11 : Branches d'activité masculine à Quito, selon le lieu de résidence antérieure, au recensement 1982.

	Constr.	Industr.	Services	Autres	Total
Ensemble de la population active de Quito	14	22,1	32,5	31,4	100
Ensemble des immigrants du Carchi et d'Imbabura	15,7	22,6	32,9	28,8	100
Ensemble des immigrants du Carchi et d'Imbabura, âgés de 15-19 ans, de moins d'un an de résidence	36,4	29,8	14,8	19	100

Source : Recensement 1982.

Si dans l'ensemble, toutes durées de résidence confondues, la distribution des branches d'activité des immigrants ne se différencie pas de celle des natifs de la capitale, on observe une forte concentration des jeunes immigrants dans la branche construction (36,4 %), durant leur première année de résidence à Quito. Comme dans le cas des migrations pendulaires et temporaires, celle-ci est la branche d'insertion privilégiée des jeunes migrants, dans l'attente de l'obtention d'un emploi plus rémunérateur, et permettant l'accès aux prestations du système de protection sociale (16), que seul le secteur

(16) Selon une enquête réalisée par le CEPAR en 1984, à Quito, dans un échantillon de 635 immigrants ; l'attrait du travail urbain serait plus déterminé par la possibilité d'accès aux prestations sociales, que par celle d'accroître la rémunération (Inmigración a Quito y Guayaquil, CEPAR, Quito, 1985).

“moderne” de la production et des services est en mesure d’octroyer, ce qui explique, en particulier, l’attrait exercé par le secteur public. Selon nos estimations, environ le quart de ces immigrants insérés dans la branche construction, lors de leur arrivée à Quito, l’aurait quitté au bout de quatre ans de résidence, au profit d’activités de l’industrie manufacturière, puis, par la suite des activités de la branche services (tableau 12).

Tableau 12 : Estimation de l’itinéraire interbranches d’une cohorte fictive d’immigrants âgés de 15 à 24 ans, lors de leur arrivée à Quito, selon les durées de résidence dans la capitale (17).

Branches d’activité	DURÉE DE RÉSIDENCE À QUITO		
	0 an	4 ans	5-9 ans
Construction	26,1	19,2	16,4
Industrie	24,3	35,4	27,5
Services	21,6	22,8	29,4
Autres branches	28	22,6	26,7
Total	100	100	100

Source : Recensement 1982, calculs propres.

Ajoutons que dans le cas des immigrants provenant d’Ibarra (25 % de l’ensemble des immigrants à Quito, issus des deux provinces nordiques, selon le recensement 1982), plus de 60 % étaient déjà entrés en activité avant de migrer, et provenaient pour la moitié d’entre eux des branches agriculture et construction (18).

Une fraction importante des entrées dans la branche construction, parmi les immigrants de la capitale, recouvre donc de simples mouvements spatiaux interurbains d’ouvriers de cette branche, cherchant, dans un premier temps un accroissement de leurs revenus. Par ailleurs, l’attrait de Quito n’est réellement significatif, parmi les sortants d’Ibarra, que pour ceux qui émigrent pour des motifs de

(18) Selon les informations sur les immigrants dans les ménages enquêtés à Ibarra (MAG-ORSTOM, 1986).

(17) Il s’agit d’une estimation réalisée à partir des résultats du recensement 1982, sous l’hypothèse d’une constance dans le temps, de la distribution des branches d’activité des nouveaux arrivants, et qui ne tient pas compte des entrées en activité plus tardive dans cette cohorte (à l’issue d’un cycle scolaire, par exemple). On ne retiendra donc que les tendances générales qui se dégagent de cette estimation.

scolarité (81 % de ceux-ci se dirigent vers Quito) ; le chômage ou la recherche de rémunérations plus importantes ne paraissant pas favoriser Quito par rapport à d'autres lieux de destination.

L'immigration féminine vers les villes, flux dominants, tant dans les mouvements rural-urbain, que dans les courants interurbains à destination de Quito, se caractérise par la forte concentration des actives dans les branches commerce et services, la participation aux activités de cette dernière branche se réduisant avec l'âge, au profit des emplois commerciaux, aussi bien à Ibarra qu'à Quito. Participant nettement plus aux activités économiques que les natives des deux villes, les immigrantes se distinguent également de ces dernières par leur insertion prédominante dans la branche services, et plus particulièrement dans le groupe d'occupation "employées domestiques" (tableau 13).

Tableau 13 : Distribution de la population active féminine au recensement de 1982, par branches d'activité, dans les paroisses d'Ibarra et de Quito.

		BRANCHES D'ACTIVITÉ					Total
		Industr.	Comm.	Serv.	(*)	Autres	Total
Ibarra	Immigr.	11,4	27,3	57,1	(19,5)	4,2	100
	Nativ.	16,2	28,6	48	(9,5)	7,2	100
Quito	Immigr.	13,7	17,1	63,2	(37,5)	6	100
	P.E.A tot.	15,9	23,2	51,9		9	100

(*) : dont personnel domestique.

Source : recensement 1982.

Avant 20 ans, près des deux tiers (64,7 %) des immigrantes actives à Ibarra sont employées domestiques (24,8 % parmi les natives de la paroisse), tandis que ce sous-groupe représente un peu plus de 8 emplois sur 10 (82,7 %), parmi les immigrantes du même groupe d'âges des deux provinces nordiques à Quito. Les emplois de ce sous-groupe d'occupations, constituent, surtout pour les émigrantes des aires rurales, la modalité quasi exclusive d'insertion dans l'économie quiténienne : près des 9/10 (88,8 %) des immigrantes actives de la région Nord andine ayant moins de vingt ans et moins d'une année de résidence y sont employées domestiques. Ce sous-groupe d'occupations fait - comme la branche construction,

pour la PEA masculine, mais de manière beaucoup plus nette dans son cas - office de "sas", pour les jeunes immigrantes actives, qui abandonnent rapidement, par la suite, ces emplois, pour d'autres activités, principalement dans le reste de la branche services et le commerce (19).

Une partie importante (20) des flux féminins provenant d'Ibarra et dirigés vers Quito, relèvent cependant de motifs familiaux (accompagnement de l'époux), qui conservent globalement le statut de "femme au foyer" d'une fraction de ces femmes. L'accroissement des taux d'activité de cette population migrante entre Ibarra et Quito, se fait en majeure partie par l'incorporation au groupe d'employées domestiques migrantes (qui est presque intégralement conservé à travers ce déplacement), de femmes auparavant sans emploi, ou en cours de scolarité à Ibarra.

CONCLUSIONS

La réforme agraire entamée durant la première moitié des années soixante, a réduit quelque peu les tensions qui s'exacerbaient dans le monde rural du fait de l'aggravation de l'inégale répartition des terres du système latifundio-minifundio. Son incomplétude (peu d'assistance technique, limitation des crédits, inorganisation du système de commercialisation), en accroissant les différences de revenus entre aires rurales et urbaines, n'a cependant pas considérablement modifié l'intensité des mouvements migratoires (21), à partir des aires rurales, à cause de la cohésion et de l'attachement des communautés indigènes à leur terroir. Par contre, la nette prédominance des flux féminins dans ces mouvements, ainsi que le raccourcissement observé du calendrier migratoire, risque d'entraîner à terme une intensification des sorties masculines, modifiant ainsi la structure de ces flux. Les villes secondaires comme Ibarra, sont surtout des lieux d'échanges de flux migratoires, qui compensent le déficit de leurs échanges avec la capitale, par des soldes positifs avec les centres urbains mineurs et le monde rural environnant, et ne doivent leur apparent dynamisme démographique, qu'aux modifications intercentrales de leur définition spatiale.

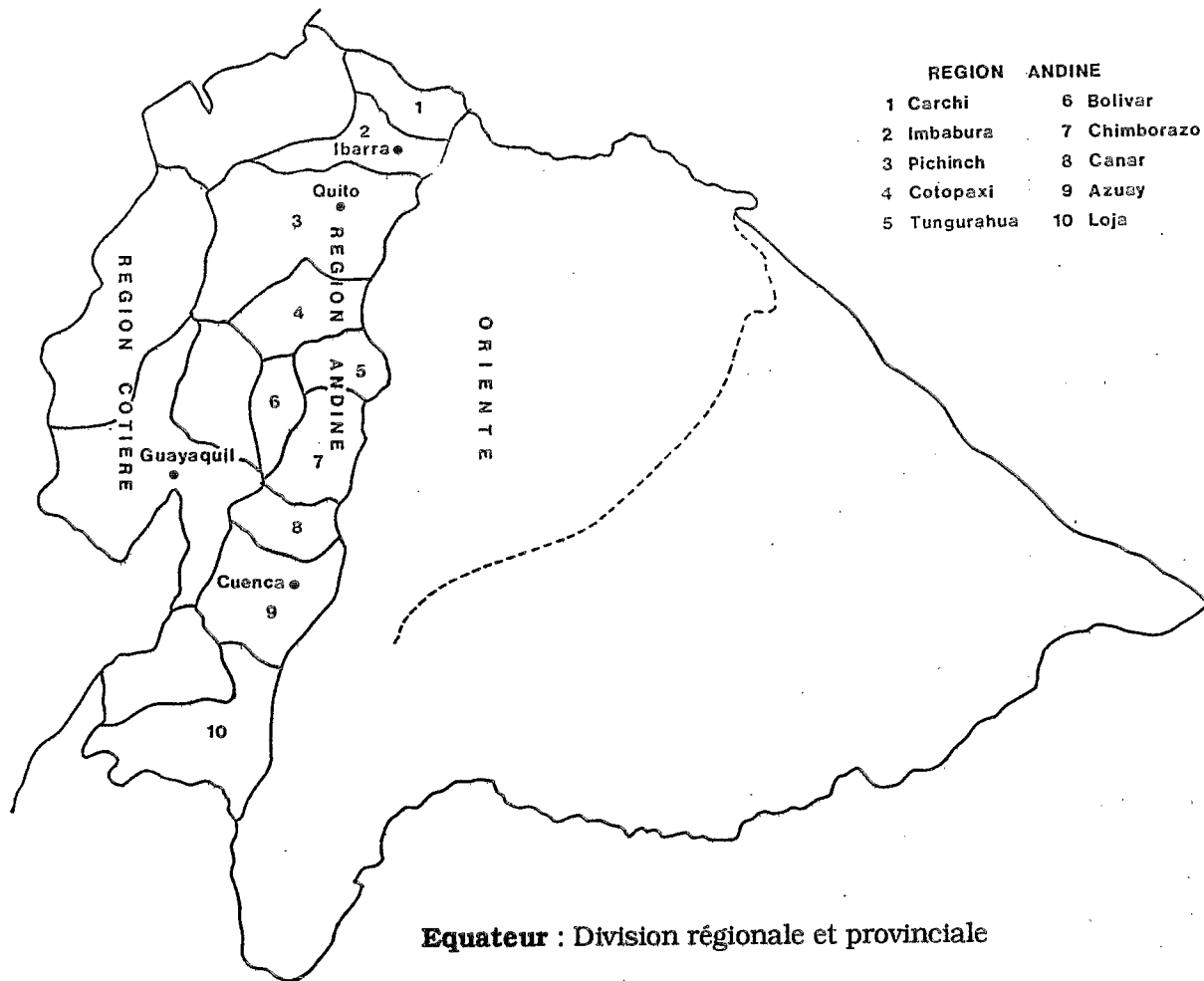
(19) Une estimation comme celle effectuée sur la population active masculine de la branche construction, montre que près de la moitié des immigrantes de 15 à 24 ans, employées domestiques lors de leur arrivée à Quito, ont quitté ce sous-groupe d'occupation au bout de 4 ans de résidence dans la capitale.

(20) 50 % selon les données de l'enquête migrations-emplois, concernant les enfants émigrants des ménages enquêtés à Ibarra en 1986.

(21) Qui se manifestent également par des mouvements pendulaires non pris en compte ici.

En termes d'activités, ces mouvements sont associés à une réduction de l'emploi dans les branches agriculture et industrie traditionnelle des zones rurales, que l'expansion, rapidement limitée, des autres branches d'activité de ces zones, ne peut compenser. Généralement motivés par des raisons économiques (chômage, revenus insuffisants, surtout au début du cycle de vie familiale) (22), ces flux sont absorbés, dans le cas d'insertions dans les économies urbaines, surtout par les branches services et construction, cette dernière jouant le rôle -comme le sous-groupe "employées domestiques" pour les femmes- de branche de transition, dans l'attente d'un emploi stable, mieux rémunéré, et/ou assurant une couverture sociale. Cependant la forte expansion du secteur public durant les quinze dernières années, qui participait largement à ce processus d'absorption de la main-d'œuvre migrante, est considérablement freinée par la politique de "réajustement" mise en œuvre depuis quelques années, dans le contexte de crise économique qui affecte le pays. De même, la branche construction, qui semble actuellement dans une phase de récession prolongée, voit sa capacité d'absorption fortement réduite. On pourrait dès lors assister à une accentuation de la tertiarisation de l'économie, par le développement des services du secteur informel et des activités commerciales à petite échelle.

(22) Apparaissent, cependant, des motivations se référant aux déficiences des infrastructures dans les aires rurales (écoles, dispensaires,...).



ANNEXE

Caractéristiques générales des provinces andines de l'Equateur.					
Province	Popul. 1982	(1) Taux de crois- sance	(2) Pauvreté agricole	(3) % de PEA nets	(4) Migrants nets
Carchi	127 779	0,66	100	49,6	-167,2
Imbabura	247 287	1,60	73	38,8	- 74
Pichincha	1 382 125	3,96	9	13,4	+146,4
Cotopaxi	277 678	1,90	91	54,6	- 84,3
Tungurahua	326 777	1,83	82	40,4	- 46,4
Bolivar	145 949	0,60	91	69,1	-195,2
Chimborazo	316 948	1,10	82	51	-105
Canar	174 510	2,06	82	54,3	- 56,4
Azuay	442 019	2,18	91	35,2	- 51,7
Loja	360 767	0,62	64	56,2	-168,1

Province	(5) Population des capitales	(6) Taux de croissance	(7) % de résidents urbain rural	
Carchi	30 985	2,86	57,1	63,9
Imbabura	53 428	3,08	64,5	74,7
Pichincha	866 472	4,44	85,4	82
Cotopaxi	28 764	3,26	64,6	78,3
Tungurahua	100 454	3,04	63,6	84,8
Bolivar	13 685	2,22	51	65,9
Chimborazo	75 455	3,14	59,8	76,2
Canar	14 548	3,41	59	81,5
Azuay	152 406	4,56	68,1	78,1
Loja	71 652	4,92	57,9	68,5

(1) Taux de croissance annuel 1974-1982, en %.

(2) Proportion d'indicateurs de pauvreté en 1974, au niveau provincial parmi 11 indicateurs sélectionnés (mortalités générale et infantile, alphabétisation, habitat, produit brut...). Source : L. BARREIROS, 1987.

(3) Proportion de population économiquement active dans l'agriculture en 1982.

(4) Taux de migrants nets pour la période 1974-1982 (°/°°).

(5) Populations de fait des capitales provinciales en 1982.

(6) Taux de croissance annuel des capitales provinciales entre 1974 et 1982 (%).

(7) Proportion de natifs de chaque province, résidant, en 1982 dans leurs aires d'origine, urbaine ou rurale.

CHANGEMENTS STRUCTURELS DANS LE SECTEUR SUCRIER ET ÉVOLUTION DU PEUPEMENT DANS L'ÉTAT DE MORELOS AU MEXIQUE

Patrick LIVENAIS

INTRODUCTION

Au recensement de 1960, l'Etat de Morelos avait une population de 947 000 habitants, alors qu'au lendemain de la révolution, au recensement de 1921, il n'en comptait que 103 000.

Cette évolution considérable qui, jusqu'à nos jours se prolonge (taux d'accroissement moyen annuel de 3,2 % sur la période 1921-1940, de 4,2 % pour 1940-1970 et de 4,3 % pour 1970-1980) est due à une forte croissance naturelle (1), mais aussi à un important apport migratoire : près de 30 % des habitants de Morelos en 1980 n'y sont pas nés.

L'étude des conditions historiques du développement agraire à Morelos et du rôle central occupé par la production sucrière que nous abordons ici, nous conduit aux origines des mouvements migratoires comme elle nous offre un cadre global de référence à leurs évolutions. Deux éléments de ce cadre réagissent particulièrement sur le peuplement : la transformation du régime de propriété foncière et la persistance de formes différentes mais effectives de contrôle du marché de la main-d'œuvre (2).

(1) La mortalité baisse depuis 1930, la natalité reste élevée, pour notre zone d'étude, les taux sont les suivants :

	1930	1940	1970	1980
Taux de mortalité (‰)	32	23	8	7
Taux de natalité (‰)	54	50	45	41

Sources : Direction Générale de la Statistique, Mexico.

(2) Ce travail est intégré à un programme de recherche de EL COLEGIO DE MEXICO intitulé : "Changements démographiques dans différents contextes socio-économiques agricoles au Mexique" (Responsable : Susana LERNER). L'ORSTOM est associé à ce programme par convention.

AVERTISSEMENT

Le découpage temporel de présentation adopté correspond aux grandes étapes du développement socio-économique mexicain depuis la fin du XIX^e siècle, étapes dont les caractéristiques se retrouvent dans l'étude du secteur sucrier :

- la période qui couvre la fin du XIX^e siècle jusqu'à la révolution, dite Porfiriato, est caractérisée par l'intégration de l'économie mexicaine au système capitaliste international. Les capitaux étrangers se concentrant dans l'agriculture, les mines, le pétrole et les infrastructures de transport nécessaires à l'exportation,
- la période 1920-1940 est marquée par l'assise du régime politico administratif mexicain et, l'important sexennat de Cardenas qui correspond à la volonté de passage d'un "modèle primaire exportateur" à un "modèle de substitution des importations" ;
- la période 1940-1970, du "développement stabilisateur", commence assez rapidement par l'abandon de la politique de "substitution des importations" et un retour des investissements étrangers. La concentration des investissements (touchant la production ou le domaine social, tant dans le secteur agricole que dans le secteur industriel) dans les zones bénéficiant déjà d'une infrastructure génère de profonds déséquilibres régionaux ;
- à partir de 1970, et surtout après la crise pétrolière, l'économie mexicaine est soumise aux successives politiques d'austérité liées au remboursement de sa dette extérieure que lui impose le FMI.

1- ... JUSQU'À LA RÉVOLUTION (1910)

a) Antécédents historiques

Après la conquête, Hernan Cortez devient "Marquès del Valle de Oaxaca", recevant ainsi une grande partie du territoire actuel de l'Etat de Morelos (3).

Le système colonial d'organisation de la propriété foncière qui s'installe peut être décrit de la façon suivante (Silva Herzog, 1968) : une majorité de terres correspond aux énormes domaines accumulés par le clergé et aux immenses *haciendas* instaurées par les Espagnols et les Créoles ; une minorité de terres correspond aux villages indigènes, terres dont l'usage est individuel (parcelles des "Tierras de repartimiento" correspondant aux "Calpulalli" - quartier - des Aztèques) ou collectif ("proprios" - terres municipales -, ou "ejidos" - terres communales, hors villages organisés à partir du modèle hispanique).

(3) L'Etat de Morelos est créé administrativement en 1867, il porte le nom d'un des acteurs principaux de la révolution populaire de 1810 d'avant l'indépendance (1821) : le curé José Maria Morelos y Pavon.

Les conditions écologiques de la région (climat, réseau hydrographique) favorisent l'introduction de la canne à sucre, culture arrivée en Nouvelle Espagne vers 1520. En 1550, est construit à Tlaltenango (aujourd'hui Etat de Morelos) un des premiers "ingenio" (fabrique de transformation de la canne à sucre en sucre ou miel). Dès lors, l'économie régionale et en particulier le marché du travail sont liés à l'évolution du système d'*hacienda* sucrière (4).

Pendant plus de trois siècles, ce système va s'étendre et se consolider soit au moyen du dévoiement des différentes mesures ou lois visant sa modification (5), soit par le détournement de leurs objectifs des soulèvements paysans quand ceux-ci aboutissent.

C'est la genèse de ce processus de consolidation au plan foncier que rappelle comme suit - au moment où la révolution de 1910 explose - un grand propriétaire cynique imaginé par Toribio Esquivel Obregon :

"Voici l'un de ces immenses domaines, achetez-le moi. Je l'ai payé 100 pesos le sitio [1 sitio = 700 à 800 hectares - mesure en vigueur pendant la période coloniale], je vous le revends à 200 pesos l'hectare. J'ai joué à l'encomienda chrétienne contre l'esclave païen et j'en ai tiré quelque profit ; j'ai joué la carte de l'indépendance et du protectionnisme patriotique contre le joug de la métropole et son monopole anti-économique, et j'ai encore gagné ; puis j'ai joué celle de la vente des biens de mainmorte en accord avec les préceptes de notre mère l'Eglise, et j'ai encore augmenté ma fortune ; plus tard j'ai joué à introduire le progrès agricole en expulsant de tout le territoire les indiens routiniers et opiniâtres et j'ai bien tiré parti de la force gouvernementale qui m'a fait le responsable et le maître de la terre.

Mais, comme les travailleurs ont émigré à la recherche de nourriture - en raison de mon oeuvre civilisatrice - et que ceux qui restent se sont soulevés, je suis décidé à gagner 100 pour 1 (6) au service de ma patrie et, au lieu de demeurer un médiocre propriétaire, je préfère devenir milliardaire et aller à Wall Street rejoindre mes semblables"...

(Toribio Esquivel Obregon, 1912,
cité par Silva Herzog, 1968)

(4) Cf. le travail de BARRET, W. (1977).

(5) Il s'agit essentiellement du système d'*Encomienda* (supprimé en 1785) de la loi de désamortisation des biens du clergé de 1856 et des lois de colonisation de 1875 et 1883 créant les compagnies d'arpentage.

(6) Rappelons la relative modération du plan Zapatiste initial de réforme foncière de 1911 : "... les grands propriétaires seront expulsés du tiers de leurs biens moyennant une indemnisation provisoire". Plan de Ayala, article 7.

Les contraintes propres au raffinage de la canne à sucre : nécessaire proximité des lieux de culture et de transformation étant donné le caractère hautement périssable de la plante après la coupe, et besoins particuliers d'une main-d'œuvre stable pendant la période de semence-entretien, puis beaucoup plus nombreuse lors de la récolte et pour le transport à l'*ingenio*, impliquent pour le système d'*hacienda* d'une part la multiplication des *ingenios* et d'autre part la nécessité impérieuse du contrôle du marché du travail. Ce contrôle apparaît au travers des modalités de régulation de la reproduction des populations attachées aux domaines ("acasillados" et péones des "ranchos" ou villages avoisinants) (7), et dans les formes particulières de recrutement (équipes dirigées par un "capitan") de journaliers saisonniers pour la coupe, souvent étrangers à la région.

b) Le Porfiriato

C'est sous Porfirio Diaz (1877-1910) que se produit l'intégration de l'économie mexicaine au système capitaliste international.

Les conséquences de cette intégration quant à l'organisation des *haciendas* sucrières de l'Etat de Morelos sont d'importance. L'ouverture de marchés extérieurs et l'arrivée de capitaux étrangers investis dans la mécanisation des *ingenios* et dans le développement des transports par voie ferrée impulsent une forte hausse de la production : de 9 000 tonnes en 1870, la production sucrière passe à 52 000 tonnes en 1909 (8). Morelos devient alors le premier état producteur de sucre du Mexique (production nationale en 1909 : 143 000 tonnes). Ces résultats sont rendus possibles à la fois par les gains de productivité dûs à la mécanisation et au temps gagné entre la coupe et le traitement de la canne à sucre, et par l'augmentation des terres cultivées obtenues soit par l'extention de l'irrigation, soit par le biais de l'agrandissement des *haciendas* par absorption de villages libres.

La concurrence jouant, il se produit dans le même temps un regroupement des *haciendas* dans les mains d'un nombre sans cesse plus faible de propriétaires : en 1880, 40 *haciendas* appartiennent à 28 familles et en 1909, ces familles ne sont plus que 18 à contrôler les 39 *haciendas* qui s'étendent au total sur 245 520 des 491 000 hectares de superficie de l'Etat (Tableau 1, carte 1 et Melville R., 1979).

(7) Ces modalités sont : l'incitation au mariage aux âges jeunes, au remariage des veufs, à la cohabitation hors mariage, et aux unions interethniques.

(8) Cf. Mexican Sugar Report, 1909-1910.

Si les données des recensements du début du siècle sont difficiles d'utilisation (9), la situation des sites habités et quelques statistiques globales sont suffisantes pour caractériser le peuplement.

La population de Morelos en 1910 est de 179 000 habitants. Près de 60 % de cette population est localisée dans les "pueblos", "ranchos" ou "reales de haciendas", c'est-à-dire sur les terres mêmes des *haciendas* ou en bordure de celles-ci, et 30 % des habitants résident dans les municipalités également très proches des *haciendas* (le plus souvent à une distance inférieure à cinq kilomètres (cf. carte 1), enfin la population restante, soit environ 10 %, vit dans les centres urbains de Cuernavaca et Cuautla (Holt Butner, E., 1962).

C'est donc un mode de peuplement étroitement lié à la localisation des *haciendas* qui émerge, assez logiquement d'ailleurs étant donnée l'importance de celles-ci du point de vue de l'activité économique, un peuplement étale correspondant à la répartition des *haciendas* sur l'ensemble du territoire de l'état avec tout de même deux zones d'importance : à l'Est, le district de Jonacatepec (Jonacatepec est alors la municipalité la plus peuplée de l'Etat si l'on excepte Cuernavaca et Cuautla), où s'étendent les 68 000 hectares des haciendas Santa Clara, Tenango et San Ignacio de la famille Garcia Pimentel (10) ; et, à l'Ouest, le district de Tetecala qui regroupe neuf *haciendas* et sept *ingenios*.

A la fin du Porfiriato, l'opulence des *haciendas* contraste avec l'extrême pauvreté des populations paysannes. Les conditions de travail et de vie en milieu rural se sont considérablement détériorées (blocage des salaires face à la hausse continue des denrées alimentaires de première nécessité, précarité des emplois salariés...). La répression des soulèvements populaires qui marquent le début du XX^e siècle (y compris après Diaz sous F. Madero) conduit à la révolution. A Morelos, la reconquête des terres devient l'objectif unique des paysans. C'est dans cette perspective que le courant révolutionnaire zapatiste va conduire de 1910 à 1917 une lutte particulièrement radicale.

(9) Les recensements de 1895, 1900 et 1910 au Mexique, sont des dénombrements de la population de fait (présente, de passage ou absente) et il n'est pas toujours possible de recouvrir la population résidente, caractéristique des recensements de population de droit. En outre, c'est seulement à partir de 1921 que le *municipio* sera retenu comme unité administrative de base (cf. LERNER, S. et BIALOSTOZKY, C., 1970).

(10) Cf. le travail de WARMAN, A., 1976.

2 - 1920-1940

Au lendemain de la révolution, Morelos n'est plus, selon la formule de Womack (1969) qu'"un lieu pour lézards et archéologues".

Les conséquences du conflit : disparitions humaines et émigrations (recrutements obligatoires de 1912 à 1915) ont entraîné un dépeuplement massif de l'Etat. Le recensement de 1921 établit que 60 des 290 localités existant en 1910 ont disparu, et que la population totale s'est réduite de 40 % (103 000 en 1921 contre 179 000 en 1910) (11). Le peuplement va reprendre selon des modalités identiques à celles en vigueur à la fin du Porfiriato : c'est autour des bâtiments des *haciendas*, qui en 1919 ont été restituées à leurs propriétaires sans conditions particulières, que les villages vont réapparaître. Pour notre zone d'étude, on retrouve en 1921, une répartition de la population (mesurée à la densité par *municipio* (cf. cartes 2 et 3), qui correspond bien à la situation d'avant la révolution dans la mesure où les différences de densité entre *municipios* sont faibles et, lorsqu'elles existent sont encore en faveur de l'Est et de l'Ouest, c'est-à-dire des lieux d'implantation principaux des *haciendas*.

Ce mode de peuplement essentiellement rural va d'ailleurs dominer la décennie 1920-1930 correspondant cette fois aux modalités de reconstruction économique, et à la plus importante d'entre elles : la distribution aux paysans de Morelos des terres des *haciendas*. En 1920, les *haciendas* sucrières sont entièrement ou partiellement détruites, les *ingenios* et les canaux d'irrigation hors de fonctionnement, et les chemins de fer fortement endommagés. A partir de 1922, sur la base de la "Ley evolutiva agraria", le mouvement de distribution des terres ("ejidos"), aux paysans ("ejidatarios") et aux villages s'enclanche. C'est une procédure administrative lourde, rapidement marquée par la corruption qui s'installe sous la fêrule de nouveaux chefs (caciques), procédure qui ignore la répartition initiée par les Zapatistes pendant la révolution. La distribution est cependant effective : de 1922 à 1929 (date de dissolution à Morelos de la "comisión nacional agraria", organe chargé "del reparto"), 202 000 hectares sont officiellement alloués à 25 000 paysans (Diez, D., cité par Warman, A., 1976). La répartition se réalise essentiellement à partir des terres des grands domaines, et marque ainsi la disparition du régime d'*hacienda* à Morelos (12).

(11) La réduction pour l'ensemble du Mexique est de 6 % pour les mêmes dates.

(12) Après la révolution, la consolidation de l'autorité fédérale passant par l'annihilation du mouvement zapatiste, OBREGON et ensuite CALLES concédèrent à Morelos, ce qui ne le fut pas ailleurs : la terre.

La faiblesse de l'économie mexicaine à la sortie de la révolution induit un repli vers le marché intérieur, ce qui incite les paysans "devenus autonomes" à se tourner vers le maïs plutôt que vers la canne à sucre. En 1927, seuls cinq *ingenios* fonctionnent encore à Morelos. Le mouvement va s'amplifier encore avec la crise de 1929, laquelle entraîne une baisse généralisée des productions alimentaires. Le regain, à partir de 1930, de cultures commerciales compatibles avec le calendrier du maïs (en particulier la canne à sucre), correspond à la nécessité dans laquelle se trouvent les paysans de trouver des revenus supplémentaires. Ce phénomène va entraîner le retour du péonage (migrants des états frontaliers : Guerrero, Puebla) et créer une situation nouvelle : des ejidatarios allant travailler comme journaliers sur les terres d'autres ejidatarios.

L'élection de Cardenas en 1934 est un tournant. La volonté d'industrialisation se traduit à Morelos par la création en 1938 du grand *ingenio* sucrier Emiliano Zapata à Zacatepec. Cette création est un premier pas vers la prise de contrôle par l'Etat mexicain (origine du financement, pouvoir gestionnaire) du secteur sucrier dans son ensemble.

Le recensement de 1940 permet d'apprécier la situation du peuplement au moment où ce processus se met en place. La population de l'Etat est de 183 000 habitants (récupération du niveau d'avant la révolution). La proportion de non-natifs de l'Etat est de 20 % (migrants arrivés surtout pendant la décade 1930-1940). En ce qui concerne la zone d'étude, entre 1921 et 1940, la population a augmenté à un taux moyen annuel de 3,03 %, très supérieur à la moyenne nationale (1,74 %), il s'agit d'un peuplement essentiellement rural (distribution des terres pendant la période 1922-1929) puisque l'accroissement des populations des localités de moins de 2 500 habitants a été de 2,73 %. Au plan de la répartition selon les *municipios*, un changement important s'est produit : les taux d'accroissement moyen annuels des populations des *municipios* du centre de la zone (autour de Zacatepec) ainsi que ceux des populations des *municipios* de Temixco et Emiliano Zapata ont été beaucoup plus élevés que ceux des populations installées en bordures Ouest et Est de la zone (tableau 2). Ainsi, le pourcentage de population par rapport à la zone concentrée dans les *municipios* du centre et proches de Cuernavaca passe de 59 à 68 % entre 1921 et 1940 (tableau 3).

(suite note 12) La dotation : 202 000 hectares correspond presque à la superficie totale des *haciendas* d'avant la révolution : 254 500 hectares. Plus tard, et à l'inverse des autres régions mexicaines, le cardenismo ne réalisera qu'une extension de la dotation des terres : 70 000 hectares à 5 000 paysans (WARMAN, A., 1976).

Cette évolution de répartition amorcée dans la décennie 1930-1940 traduit l'impact sur le peuplement de deux phénomènes dont l'importance ne se démentira pas dans les décennies suivantes : la concentration de l'activité sucrière dans les *municipios* proches de l'ingenio Emiliano Zapata de Zacatepec et l'émergence de Cuernavaca en tant que grande métropole régionale en relation étroite avec la capitale Mexico, distante de 70 kilomètres.

3 - 1940-1970

L'ingenio Emiliano Zapata est créé en 1938 sur le modèle d'une société coopérative : les paysans (ejidatarios des sociétés ejidales et petits propriétaires), les ouvriers et les employés sont membres de droit de l'assemblée générale, la responsabilité de gestion étant confiée aux représentants de l'Etat et du secteur bancaire (13). Mais très rapidement, c'est un mode administratif directif qui est instauré par les autorités gouvernementales. Les étapes importantes de ce processus général au secteur sucrier mexicain sont :

- la délimitation en 1943 de zones d'approvisionnement pour chaque *ingenio*. Dans ces zones, en majorité constituées de terres irriguées proches de l'ingenio, les paysans se trouvent dans l'obligation de cultiver la canne à sucre ;
- la mise en place, à partir de 1950 et toujours plus implacablement, d'un "système d'allégeance" des organisations paysannes officielles du secteur sucrier (qui intègrent au plan national la Confederación Nacional Campesina - C.N.C.) à la direction des *ingenios* au plan de la politique agricole et en échange de la gestion des avantages sociaux : santé, éducation, pensions (Pare, L., 1987).

Par deux fois dans cette période (second conflit mondial et révolution cubaine) l'histoire fournit au sucre mexicain l'opportunité de forts débouchés sur le marché nord-américain. Entre 1960 et 1970, les exportations de sucre du Mexique se situent entre 400 000 et 600 000 tonnes (Statistiques sucrières de la CNIA et de UNPASA).

Un tel développement, et ses modalités organisatives, de la production sucrière se retrouvent dans les tableaux 2, 3, 4 et la carte 3 qui permettent d'apprécier l'évolution de la concentration de l'activité sucrière dans les *municipios* du centre de la zone d'étude autour de l'ingenio Emiliano Zapata, ainsi que la poursuite du fort accroissement de population que connaissent ces *municipios* de 1940 à 1970.

(13) Au plan national, jusqu'en 1970, l'UNPASA (Unión Nacional de Productores de Azúcar S.A.) est chargée de la gestion financière des dépenses agricoles et industrielles et de la commercialisation du sucre.

En effet, le pourcentage des terres consacrées à la canne à sucre dans les *municipios* du centre de la zone est toujours supérieur (voir très supérieur, 51 % pour Zacatepec) à la moyenne de la zone : 26 % ; et ces *municipios* regroupent 40 des 63 localités de la zone organisées en sociétés *ejidales* sucrières. On note le renversement opéré depuis avant la révolution, et même encore un peu après, dans le *municipio* de Jonacatepec où seulement 3 % des terres en 1970 sont destinées à la canne à sucre (tableau 4).

En ce qui concerne la population, l'accroissement moyen annuel sur la période 1940-1970 de l'ensemble de la zone a été légèrement inférieur à celui de l'Etat de Morelos (3.90 % contre 4.15 %). Ceci est dû au poids que représente la capitale Cuernavaca et renvoie à une urbanisation accélérée dont témoignent déjà aussi les taux des *municipios* de Emiliano Zapata, Temixco et Jiutepec.

Ceci étant, l'accroissement des populations des *municipios* du centre de la zone sur la période a été de beaucoup supérieur à ceux des zones Ouest et Est (tableau 2). En pourcentage de population par rapport à la zone, les "*municipios* sucriers" en 1970 représentent 61 alors que ceux de l'Ouest et de l'Est ne comptent plus que pour 13 et 8 (tableau 3), phénomène illustré encore par l'évolution des densités de population par *municipio* (carte 3). Les villes principales de ces *municipios* (Zacatepec, Jojutla, Puente de Ixtla), profitant des retombées directes ou indirectes liées à la production du sucre, sont en 1970 les trois cités les plus importantes de la zone.

4- APRÈS 1970...

A partir de la fin des années 1969, le secteur sucrier mexicain entre en crise (14). De nombreux facteurs ont été évoqués pour expliquer cette crise : difficultés d'augmentation des rendements agricoles liés à l'extrême parcellisation des terres, inefficience de gestion industrielle (investissements technologiques inexistant), surconsommation de sucre dans le pays, corruption et spéculation dans le domaine de la commercialisation, instabilité du prix du sucre sur le marché international... La politique suivie pendant le sexennat de Etcheverría (1970-1976), qui conduit aux Decretos Caneros de 1975, correspond à un renforcement du contrôle de l'Etat sur le secteur dans son ensemble. Le nouveau caractère de "résolution présidentielle" des "zones d'approvisionnement" (établies par décret en 1943), qui deviennent ainsi les "zones d'influence", ne change rien dans la

(14) Cette crise dure encore. Les exportations du pays déclinent à partir de 1968 (600 000 tonnes), en 1975 la consommation rattrape la production (à un niveau d'environ 2,5 millions de tonnes) et en 1980, le Mexique est dans l'obligation d'importer 800 000 tonnes à Cuba (Statistiques sucrières de CNIA et UNPASA).

pratique et les paysans dépossédés de tout moyen d'intervention assistent même à l'extension territoriale de ces zones. La recherche d'un salaire de supplément (dans le domaine agricole et dans d'autres activités, y compris urbaines) se généralise et touche les *ejidatarios* comme les petits propriétaires sucriers et leurs enfants. La détérioration des conditions de travail est extrême pour les journaliers saisonniers coupeurs de canne (Vanackere, M., 1988). Les résolutions du S.A.M. n'auront aucun impact dans le secteur sucrier (15).

Le peuplement des années 1970 est marqué par une très forte accentuation de la croissance des *municipios* proches de Cuernavaca (13 % d'accroissement moyen annuel pour le *municipio* de Jiutepec (16) tableau 2). Le taux pour l'ensemble de la zone est très élevé : 5,08 %. Deux éléments sont à l'origine de ce résultat : la décennie 1970-1980 est celle de l'écart maximum entre la natalité et la mortalité et, c'est la période où la centralisation économique sur Mexico et sa périphérie (et donc Cuernavaca) culmine entraînant de forts mouvements migratoires (17).

En ce qui concerne notre zone, le pourcentage de population que représentent les trois *municipios* proches de Cuernavaca est passé de 18 à 31 entre 1970 et 1980. Cette augmentation s'est réalisée au détriment des groupes Ouest et Est (mouvement continu depuis 1921) et plus encore du groupe central des "municipios sucriers" qui avec 52 retrouvent leur niveau de 1921.

CONCLUSION

A Morelos, après la révolution, jusqu'au milieu du siècle et encore un peu après, l'accroissement des populations rurales est pratiquement égal à l'accroissement de l'ensemble de l'Etat.

Les recensements attestent de l'installation de migrants ruraux pendant la période 1921-1940, mais ils mettent aussi en évidence une importante redistribution spatiale des populations à l'intérieur

(15) Le S.A.M. (Systema Alimentario Mexicano) est une structure créée sous le gouvernement de Lopez Portillo (1976-1982). Son objectif est de parvenir à l'autosuffisance alimentaire pour des raisons de souveraineté nationale. Pratiquement, il sert à partir de 1979 à canaliser l'énergie des syndicats officiels (PARE, L., 1987).

(16) La population du *municipio* est multipliée par 3.6 en dix ans. Sa densité en 1980 est de 989 habitants au kilomètre carré.

(17) Cette situation nationale conduit les autorités mexicaines à la décision de mise en place d'une politique explicite de population en 1974. Pour la genèse du processus de prise de décision, voir BRACHET MARQUEZ, V. (1985).

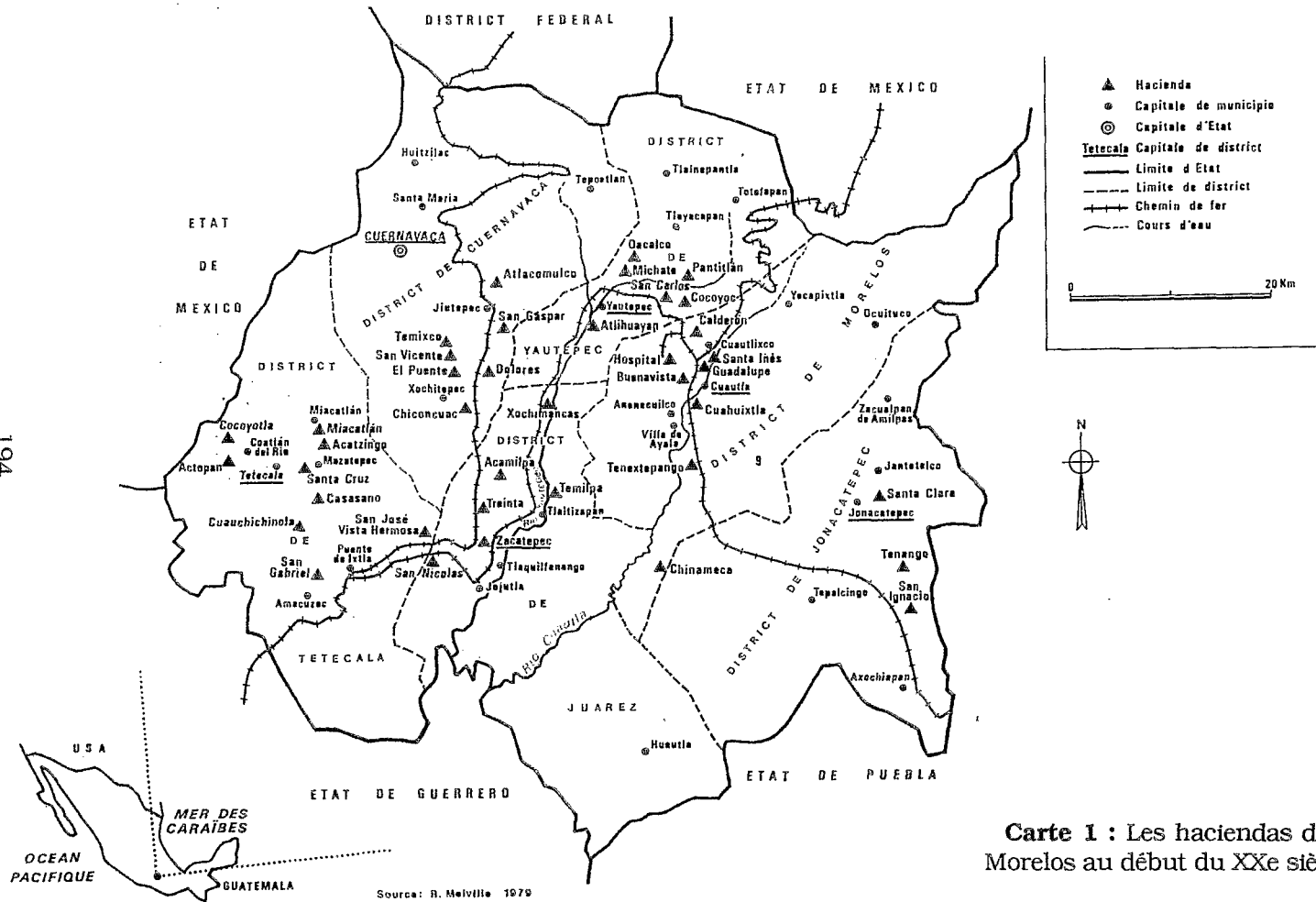
de l'Etat, entre *municipios*, depuis le début du siècle. Il apparaît que ces mouvements sont liés historiquement aux changements de structure intervenus dans le secteur sucrier.

Aujourd'hui, le facteur principal, qui confère à l'Etat de Morelos la qualité de zone attractive, est sa proximité du District fédéral. La croissance de Cuernavaca et celle de ses *municipios* voisins illustre ce fait, auquel n'est pas étrangère non plus la situation de crise de la production sucrière.

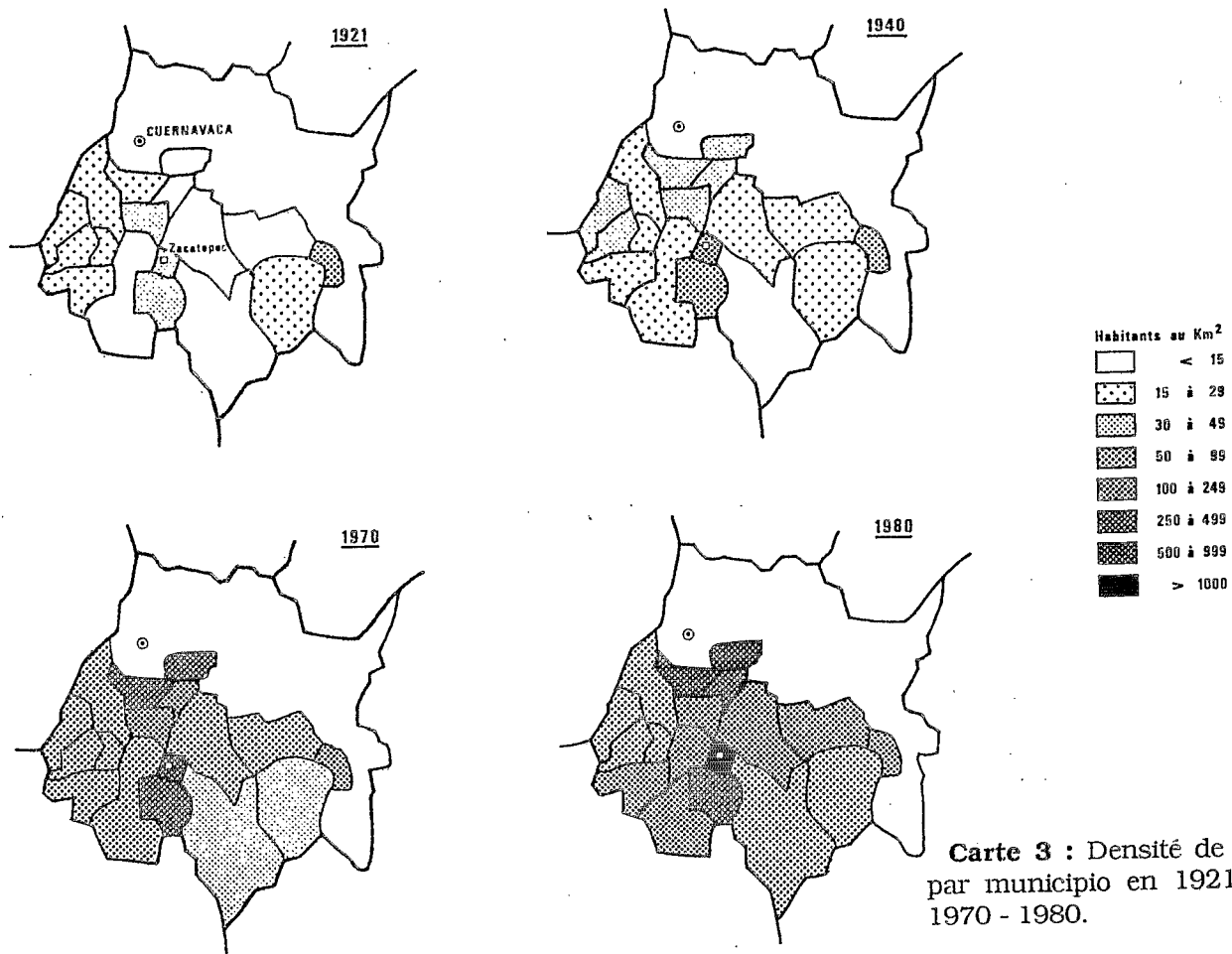
ANNEXES

Tableau 1 : Les haciendas de l'Etat de Morelos au début du XX^e siècle.

District	Nom de l'hacienda	Superficie totale (en hectares)	
Cuernavaca	Atlacomulco		
	San Vicente *		
	Chiconcuac	8 312	
	San Gaspar		
	Dolores		
	El Puente	?	
	Temixco *	17 300	
Jonacatepec	Santa Clara *		
	Tenango *	68 181	
	San Ignacio		
Tetecala	Actopan *		
	San Gabriel *	40 500	
	Cuauchichinola *	1 881	
	Cocoyotla *		
	Miacatlan *	17 336	
	Acatzingo		
	Casasano *	2 282	
	Santa Cruz *	651	
	San José Vista Hermosa	?	
Yantepec	Atlihuayan *	12 090	(avec Xochimancas district Juarez)
	Oacalco *		
	Miclate	3 720	
	San Carlos *		
	Cocoyoc	2 825	
	Pantitlan		
Morelos	Calderon *		
	Chinameca		
	Hospital *	14 812	
	Santa Ines *		
	Guadalupe	2 500	
	Buenavista		
	Cuaahuixtla *	25 328	(avec Treinta et Acamilpa district Juarez)
	Tenextepango *	15 680	
Juarez	San Nicolas *		
	Zacatepec *	3 433	
	Trinita *		(voir Cuaahuixtla, district Morelos)
	Acamilpa		(voir Atlihuayan, district Yantepec)
	Xochimancas		
	Temilpa *	4 970	
Ensemble		245 520 **	
* Ingenio.			
** Etat de Morelos = 491 100 hectares.			
Source : WOMACK, J. (1969).			



Carte 1 : Les haciendas de l'état de Morelos au début du XXe siècle.



Carte 3 : Densité de population par municipio en 1921 - 1940 - 1970 - 1980.

Tableau 2 : Taux d'accroissement moyen annuel (%) des populations des municipios de la zone d'étude pour les périodes 1921-1940, 1940-1970 et 1970-1980.

	1921-1940	1940-1970	1970-1980
Municipios de la bordure Ouest de la zone			
Amacuzac	2.13	3.37	3.99
Coatlan del rio	3.46	3.04	0.29
Mazatepec	3.89	2.58	2.38
Miocatlan	2.08	2.05	4.70
Tetecala	1.29	1.66	2.12
Municipios de la bordure Est de la zone			
Jonacatepec	0.13	2.23	2.26
Tepalcingo	0.99	2.51	3.46
Municipios du Centre de la zone (proches de l'ingenio)			
Ayala	4.00	4.07	4.24
Jojutla	3.20	4.28	3.26
Puente de Ixtla	3.34	3.53	3.58
Tlaltizapan	4.57	3.20	3.91
Tlaquiltenango	3.62	3.76	3.37
Xochitepec	0.91	3.27	3.57
Zacatepec	5.93	6.82	2.86
Municipios proches de Cuernavaca			
Emiliano Zapata	8.92	4.14	6.75
Jiutepec	0.76	7.50	13.06
Temixco	6.73	5.91	8.69
ENSEMBLE ZONE	3.03	3.90	5.08
Morelos rural (<2 500)	2.73	1.14	2.85
Morelos	3.16	4.15	4.23
MEXIQUE	1.74	3.05	3.28

Source : D'après Recensements généraux de population : 1921, 1940, 1970 et 1980.

Tableau 3 : Pourcentages de population par rapport à la zone dans les groupes de municipios en 1921, 1940, 1970 et 1980.

	Pourcentages de population par rapport à la zone			
	1921	1940	1970	1980
Municipios de la bordure Ouest de la zone	23	20	13	11
Municipios de la bordure Est de la zone	18	12	8	6
Municipios du Centre de la zone (proches de l'ingenio)	52	57	61	52
Municipios proches de Cuemavaca	7	11	18	31
TOTAL ZONE	100	100	100	100

Source : D'après Recensements généraux de population 1921, 1940, 1970 et 1980.

Tableau 4 : Distributions des localités selon le type et les terres cultivées, selon le type de culture par municipios en 1970.

	Distribution des localités selon le type				Distribution des terres cultivées (%) selon le type de culture		
	Total localit.	Sociétés non (sucriè.)	Ejidos sociétai. ejidales	Localit. non	Canne à ejidales	Maïs sucre	Autre
Municipios de la bordure Ouest de la zone							
Amacuzac	9	2	2	5	13	74	13
Coatlan del rio	10	1	4	5	12	43	45
Mazatepec	3	2	1	-	21	52	27
Miocatlan	12	2	3	7	13	68	19
Tetecala	5	2	1	2	2	61	37
Municipios de la bordure Est de la zone							
Jonacatepec	7	2	2	3	3	85	12
Tepalcingo	11	3	7	1	1	88	11
Municipios du Centre de la zone (proches de l'ingenio)							
Ayala	28	10	7	11	31	43	16
Jojutla	14	7	2	5	34	40	16
Puente de Ixtla	10	3	4	3	28	64	8
Tlaltizapan	16	10	4	2	52	22	16
Tlaquilténango	22	1	17	4	33	49	18
Xochitepec	9	6	-	3	36	32	22
Zacatepec	4	3	-	1	51	25	14
		—					
		40					
Municipios proches de Cuernavaca							
Emiliano Zapata	5	4	-	1	24	29	47
Jiutepec	12	3	2	7	4	41	55
Temixco	8	2	3	3	23	46	31
TOTAL ZONE	185	63	59	63	26	50	24

Source : D'après RUIZ CHIAPETTO, C. (1977).

BIBLIOGRAPHIE

BARRET W. - *La hacienda azucarera de la Marqueses del Valle Siglo XXI*, México, 1977.

BRACHET MARQUEZ V. - *Le planing familial au Mexique, processus de formation d'une politique publique*, Sciences Sociales et Santé, vol. III, N° 1, Paris 1985.

Decretos Caneros de Luis ECHEVERRIA C.N.C. - 1975.

HOLT BUTNER E. - *Evolución de las localidades en el Estado de Morelos según los censos de población, 1900-1950*, UNAM, Mexico, 1962.

LERNER S. et **BIALOSTOZKY C.** - *Los censos en México*, in *Dinámica demografía de México*, el colegio de México, México, 1970.

MELVILLE R. - *Crecimiento y rebelión*. El desarrollo economico de las haciendas azucareras en Morelos (1880-1910), Editorial Nueva Imagen, S.A. México.

Mexican Sugar Report - *Annuaire statistique*, 1909-1910.

PARE L. - *Le mouvement paysan au Mexique (1976-1984)*, *Anthropologie et Sociétés*, 1987, vol. XI, N° 2, Paris.

PEREZ ARCE F. - *El marco económico y jurídico del problema canero*, in *Ensayos sobre el problema canero*, UNAM, Mexico, 1979.

Recensements Généraux de Population - 1921, 1940, 1970, 1980.

RUIZ CHIAPETTO C. - *Proceso productivo, crecimiento y distribución de población en la zona de influencia del Ingenio Emiliano Zapata*. *Demografía y Economía*, vol. XI, N° 3 (33), México, 1977.

SILVA HERZOG J. - *La révolution mexicaine*, Maspéro, Paris, 1968.

Statistiques sucrières de CNIA - UNPASA et Azucar S.A.

VANACKERRE M. - *La condition du journalier agricole au Mexique*. *Revue Internationale du Travail*, vol. CXXVII, N° 1, 1988.

WARMAN A. - *Y venimos a contradecir*. Los campesinos de Morelos y el Estado Nacional. Ediciones de la Casa Chata, México, 1976.

WOMACK J. - *Zapata y la revolución mexicana*, siglo XXI, Mexico 1969.

**III - MIGRATION
ET DYNAMIQUE FAMILIALE**

MIGRATION ET DYNAMIQUE FAMILIALE : ÉTHIQUE DU LIEN SOCIAL OU LOGIQUE DE FRAGMENTATION ?

Patrice VIMARD

Introduction et commentaires

La réalité et l'intensité des relations entre les mouvements migratoires et les dynamiques familiales apparaissent comme une évidence dans les observations de terrain comme dans les approches théoriques de ces phénomènes. Citons pour exemple la théorie fonctionnaliste de la famille (Parsons, 1955), qui assigne à la migration (et à l'urbanisation qui lui est liée) un rôle essentiel dans la segmentation des familles étendues et l'émergence de la famille nucléaire. Mais jusqu'à ces derniers temps on trouvait peu d'études sur ce sujet dans la littérature scientifique, l'attention des chercheurs spécialistes des migrations ou de la famille s'étant portée sur d'autres interrogations et la manière même dont chacun de ces objets était heuristiquement construit interdisait le plus souvent d'intégrer l'analyse de ces interactions aux objectifs de recherche.

Dans les études de la mobilité spatiale, ce sont essentiellement les déplacements individuels comme événements d'ordre géographique, ou plus récemment comme changements d'état social, qui sont analysés. Aussi les relations entre l'individu et son environnement macro-social se trouvent-elles privilégiées et les migrants sont le plus souvent considérés selon leur position dans une structure de production économique, de reproduction démographique ou sociale sans que leur position dans leur structure de parenté soit envisagée de manière approfondie.

Dans le domaine des recherches sur la famille les lacunes sont encore plus flagrantes. Si l'approche est simplement statique, la famille est alors perçue comme une collectivité d'individus dont la provenance et la durée de résidence à l'intérieur de l'unité familiale ne sont pas évoquées : les origines des membres de cette unité, et donc les membres eux-mêmes, sont dans ce cas dans la plus totale indifférenciation spatiale et temporelle. Si l'approche de la famille se veut dynamique, elle n'est le plus souvent qu'un sous-produit de

l'analyse de la fécondité, les événements génésiques et matrimoniaux étant seuls considérés dans les cycles familiaux et la mobilité spatiale rarement intégrée, même comme un phénomène perturbateur (1).

De quelques acquis récents

Si ce constat est dans l'ensemble négatif, il faut cependant le nuancer dans la mesure où, d'une part, certains acquis récents existent, des chercheurs s'étant préoccupés ponctuellement de cette question dans le cadre de recherches plus larges et où, d'autre part, des études actuelles s'attachent à mieux rendre compte des déterminants familiaux de la migration et de l'influence de la mobilité spatiale sur l'évolution des familles et plus globalement sur les transformations des systèmes familiaux.

Relevons tout d'abord ces acquis dont nous pouvons disposer. C'est, d'une façon générale, avec les anthropologues et les sociologues que l'on a pu noter une importance nouvelle accordée à l'ensemble des collectivités, et notamment aux ménages, dans les analyses de la migration (De Jong, Gardner, 1981). L'attention se trouve alors essentiellement focalisée sur trois points : la place de la migration dans les stratégies de reproduction des familles, l'adaptation des normes familiales en milieu de départ, le devenir des structures de parenté dans les communautés d'immigrants. Ainsi certains ont-ils pu souligner la part prise, notamment en milieu rural, par l'unité familiale dans la décision de migrer, la migration étant conçue comme un élément d'une stratégie collective (Deere, 1978 ; Harbison, 1981). De même, dans la deuxième phase du processus migratoire, l'adaptation des familles de départ à la migration masculine a été signalée (Das Gupta, 1981), avec notamment les changements de structure et de dimension des ménages et la réévaluation des rôles féminins.

L'action déterminante du phénomène migratoire dans les dynamiques sociales et son impact dans la rupture des conduites familiales traditionnelles ont été souvent vérifiés. Dans les milieux d'immigrés, on a pu noter en Amérique latine que la parenté, qui là aussi structure et organise le phénomène migratoire, demeure dans un premier temps très prégnante dans les unités résidentielles des immigrants mais qu'ensuite l'intégration à la vie urbaine réduit les

(1) Le Colloque de Genève sur "Les familles d'aujourd'hui" (AIDELF, 1986) et la séance du Congrès international de la Population de Florence sur les "Facteurs démographiques et autres aspects du cycle de vie familial" (UIESP, 1985) illustrent précisément cette orientation scientifique.

possibilités d'interaction entre les parents et estompe l'importance traditionnelle des relations de parenté (Bernand, Gruzinski, 1986). Ce rôle de la parentèle dans les filières migratoires, comme dans les formes d'installation dans les lieux d'immigration, est également confirmé pour le monde arabe. Dans ces communautés, outre cet affaiblissement des valeurs familiales traditionnelles chez les émigrés, on relève le rôle tenu par ceux-ci dans l'acculturation des milieux de départ, l'altération des normes anciennes et l'émergence de nouveaux rapports au sein de la famille restée au pays (Fargues, 1986).

Aujourd'hui, grâce à l'apport de ces différentes analyses, qui démontrent par petites touches le rôle des unités familiales et de la parenté dans les processus de mobilité spatiale, mais aussi de par une remise en cause générale des approches des migrations, la place de la famille dans les problématiques de recherche tend à être considérablement réévaluée. C'est ce que propose notamment V. Piche (1989) lorsqu'il écrit : *"les stratégies migratoires s'inscrivent dans deux univers interreliés, celui de la famille et celui de la classe sociale"* et qu'il résume cette interrelation en affirmant : *"la migration constitue une stratégie des individus, certes, mais stratégie définie selon les options réellement possibles, c'est à dire en tenant compte des contraintes reliées à la place des individus dans la famille et à la place des familles dans les structures sociales d'une part, et des possibilités d'emploi d'autre part"*. De manière plus générale, beaucoup d'analyses actuelles de la mobilité se développent en termes d'espace de vie, de cycle familial et de systèmes résidentiels. Les déplacements y sont alors perçus comme répondant à la problématique migratoire d'un groupe social particulier et sont le vecteur de leurs stratégies multiples, développées dans la perspective de leur reproduction et en réponse aux différentes situations qui s'imposent à eux. Aussi les analyses privilégient-elles, dans les divers milieux, l'organisation de la production de l'unité familiale, les rôles tenus par les différents membres face à la transformation de l'espace de production et des conditions de reproduction (Le Bris et al, 1986).

De l'approche anthropologique à l'analyse statistique

En ce qui concerne les recherches actuelles, certaines ont pu être présentées au séminaire et rassemblées dans ce volume et nous résumerons, après avoir situé les démarches les plus significatives, les quelques conclusions qui se dégagent de leur exposé comme du débat qui s'ensuivit.

L'approche de R. Araujo des réseaux migratoires sur la Transamazonienne au Brésil est assez représentative de ces nouvelles problématiques de la migration. Comme il nous le dit, citant Aragon (1987), il s'est agit pour lui de considérer la migration comme "un mouvement continu de groupes sociaux différenciés entre des structures socio-spatiales spécifiques" avec comme point de départ l'importance, démontrée par maintes études, "des réseaux de parenté dans le processus migratoire". D'après son étude, les migrations spontanées vers les zones de colonisation étatique sont le fait d'unités familiales et se développent selon des filières qui s'appuient sur des groupes locaux. Mais cette primauté de la famille n'entraîne pas une reproduction à l'identique, puisque si ces groupes perpétuent les alliances antérieures elles tendent également à les étendre et à intégrer de nouveaux individus au détriment d'anciens membres. En ce sens, la migration, puis la constitution de groupes locaux, provoquent une réelle dynamique familiale qui semble plus ouverte et moins figée que ce qu'elle aurait été en milieu de départ. C'est d'ailleurs la relative fixité des règles de la production agricole, et notamment d'accès à la terre, qui détermine les propensions à migrer de certains individus, exclus du partage de l'héritage foncier ou qui trouvent ailleurs de meilleures conditions de production agricole.

Au delà de ce cas particulier, on a pu souvent vérifier que le fonctionnement du système de production mais aussi du système matrimonial et la position des individus dans ces différents systèmes conditionnent les formes de la mobilité ou, au contraire, de la rétention des migrants éventuels. C'est à partir de ces éléments que s'élaborent les stratégies collectives, qui déterminent le choix de celui qui va migrer comme le type de sa migration, et les stratégies purement individuelles de ceux qui quittent leur milieu d'origine (2).

Le deuxième point intéressant du travail de R. Araujo réside en son analyse de la dynamique des groupes locaux fondés sur la proximité sociale et spatiale. Si dans un premier temps ces groupes facilitent, comme il est d'usage, l'installation puis l'insertion des nouveaux arrivants, il apparaît que, dans le cadre de stratégies visant la réussite socio-économique, une hiérarchie croissante entre les familles s'opère. Dans ce cadre, les relations de salariat prennent peu à peu le pas sur les relations d'alliance ou de parenté et la majeure part des ressources du groupe sont accaparées par quelques familles nucléaires. Ceci s'apparente à bien des exemples où la migration

(2) Ce thème, maintes fois rencontré dans les études sur les sociétés de départ (Mossi, Moba-Gurma, Serer...), n'a pas reçu d'approche systématique lors de ce séminaire mais il fut souvent évoqué par les divers intervenants de la discussion générale.

représente le levier puissant d'une grande mobilité socio-économique des familles et des individus, laquelle débouche souvent sur une stratification sociale plus importante et plus rigide que par le passé. L'ancienneté dans le déplacement, la plus grande propension à mobiliser une main-d'œuvre familiale ou à s'intégrer, grâce à la scolarisation et à l'utilisation de réseaux sociaux, aux plus hautes sphères de la ville et de l'Etat constituent souvent les moyens de cette différenciation qui conduit à une accumulation différentielle en effectif d'individus, moyens de production, pouvoir politique...(3).

L'apport de la communication de E. Lelièvre est tout autre dans la mesure où elle nous présente une analyse statistique de ces relations. Résumant une somme de travaux menés en collaboration avec D. Courgeau et F. Juarez, elle tente d'apprécier, d'une part, les interférences, au niveau individuel, entre les mouvements migratoires et les événements familiaux et, d'autre part, comment cette dialectique des comportements migratoires et familiaux permet de mieux comprendre les transformations profondes de la société mexicaine. A partir d'une analyse des biographies, et en raisonnant en termes de niveau de propension et de dépendance stochastique plutôt qu'en termes de causalité, les dépendances unilatérales ou réciproques entre deux phénomènes sont isolées. Ainsi on peut noter tout d'abord une dépendance unilatérale de la migration envers la nuptialité et la fécondité : les femmes migrent plus intensément avant le mariage et avec un faible nombre d'enfants. En revanche l'intensité et le calendrier de la nuptialité comme de la fécondité sont très peu modifiés par la migration. Au-delà de ces relations spécifiques considérées de manière autonome, il semble intéressant de les situer, comme le fait l'auteur, dans leur contexte particulier d'une très forte intensité de la migration vers les métropoles urbaines ; en effet, compte tenu de leur nombre élevé, l'acculturation des migrantes dans les villes ne peut être que restreinte dans cette phase initiale de la croissance urbaine. Ceci renvoie à la remarque générale, qui dépasse cet exemple des migrations urbaines au Mexique, que la relation entre la migration et la dynamique familiale ne représente pas une donnée en soi mais dépend fortement de l'intensité et de la nature même de la migration et de la croissance urbaine (4).

(3) C'est là un des thèmes importants de cette problématique des relations "dynamiques familiales - mobilité spatiale", que l'on trouve particulièrement bien développé dans des travaux récents sur les Baoulé de Côte-d'Ivoire (Chauveau, 1987 ; Etienne, 1987 ; Lesourd, 1987).

(4) R. Declotres (1972) avait ainsi pu discerner, dans le processus de constitution de l'agglomération d'Abidjan, deux formes d'évolution familiale : une tendance à la nucléarisation, dans la première période caractérisée par une immigration individuelle et une urbanisation lente, et une complexité familiale croissante, lorsque, dans une deuxième phase, les migrations se font collectives et la croissance urbaine plus rapide.

Au-delà de ces interférences, saisies à un niveau global, E. Lelièvre met en évidence l'influence primordiale d'une participation au monde du travail sur la propension des femmes à migrer. Élément qui, là encore, peut être relié au contexte économique général caractérisé par un appel intense des unités de production industrielles à la main d'oeuvre féminine. Pour résumer cette étude, qui annonce d'autres développements, on peut dire que l'analyse longitudinale a permis de mesurer l'originalité des comportements des immigrants dans leur milieu d'arrivée durant une période de très forte croissance économique et démographique : originalité puisque leurs comportements familiaux dépendent essentiellement de leurs caractéristiques initiales et de leur histoire personnelle dans leur communauté d'origine et très peu de leurs conditions d'adaptation à leur nouveau milieu.

Problématique du lien social, problématique de la fragmentation

En s'interrogeant sur les capacités d'accueil de migrants et sur le caractère multipolaire des structures familiales en Afrique de l'Ouest, T. Locoh nous propose une grille de lecture de la migration comme "*facteur de densification des réseaux sociaux*". Dans cette région en effet les migrations, de courte ou moyenne distance, constituent davantage les éléments de stratégies collectives, en réponse aux contraintes exercées sur les sociétés africaines par "*la coexistence de modes de production aux logiques antagonistes*", que des exemples de décision individuelle et de rupture entre le migrant et son milieu d'origine. Ainsi la migration est-elle l'occasion de solliciter les principes de solidarité familiale dans le cadre d'un système général de dons et de contre-dons entre communautés de départ et d'arrivée. Il s'agit notamment pour les familles des milieux d'arrivée de fournir un hébergement aux immigrants, leur procurer directement un travail (cas fréquent dans le secteur informel) ou les aider dans leurs recherches d'un emploi : "*les structures familiales contribuent donc directement à l'intégration des nouveaux venus*". Sur la base de ces liens étroits entre communautés de départ et d'arrivée en Afrique de l'Ouest, une multipolarité des ménages et des familles tend à se développer. Ainsi, lors d'une enquête récente à Lomé, T. Locoh a pu noter que 32 % des femmes mariées vivent dans un ménage à double résidence, 11 % d'entre elles appartenant à un ménage multipolaire dépassant le cadre loméen. Mais cette multipolarité n'est pas seulement, comme le souligne l'auteur, d'ordre géographique (le fait pour un ménage d'être partagé sur plusieurs résidences) mais aussi d'ordre économique (articulation d'activités rurales et urbaines, du salariat et du travail informel...) et culturel (ambivalence de normes et de valeurs entre tradition et modernité). Cette multipolarité

d'ensemble s'apparente alors à une stratégie d'occupation maximum de l'espace économique, social voire religieux par les groupes familiaux pour répondre aux contraintes croissantes d'économies désarticulées.

Si "*cette idéologie de la cohésion familiale... a permis aux villes africaines de faire front à la pression migratoire*" jusqu'à ces derniers temps, on peut se poser la question du devenir de ces logiques familiales et de ces solidarités rurales-urbaines dans une période de crise économique et de dispositions drastiques de l'ajustement structurel. Question d'autant plus fondée que le système des droits et obligations, sur lequel repose cette cohésion sociale, "*s'il amortit les effets sociaux de la croissance, amplifie au contraire les conséquences sociales d'une déflation prolongée*" comme le souligne F.R. Mahieu (1989) dans son étude sur la problématique des transferts dans la communauté africaine. C'est cette perception fine des relations entretenues par les immigrants urbains de Maradi et d'Abidjan avec leurs villages d'origine que nous permet la communication de C. Herry mettant en évidence deux logiques différentes en vigueur et les effets distincts de la crise. Ainsi à Abidjan, en 1985, l'accueil des immigrants se trouvait-il fortement ralenti et l'on assistait de plus à des renvois aux villages des enfants du ménage dans un temps ou au contraire la solidarité familiale se renforçait à Maradi. D'une façon générale, l'installation dans ces villes représente rarement une rupture des migrants avec leur ancien milieu mais permet, au contraire, à ces néo-citadins un élargissement de leur espace de vie. Celui-ci cependant ne répond pas, d'une ville à l'autre, aux mêmes nécessités et ne repose sur le même type de relation. A Maradi, les liens avec le village sont surtout de nature économique (conservation d'un patrimoine, investissement, cultures, transfert d'argent...) et correspondent à une "*impérieuse nécessité*", le maintien d'une activité secondaire agricole se révélant souvent indispensable au migrant pour assurer sa subsistance, son revenu urbain étant insuffisant. A Abidjan, au contraire, ce sont les rapports sociaux qui dominent dans les échanges avec le milieu de départ (mobilité intense des enfants confiés aux parents restés au village, participation aux associations d'entraide villageoise, visite familiales fréquentes...) : relations qui expriment la volonté des migrants de préserver des liens étroits avec leur lieu d'origine en vue le plus souvent d'un retour au village, souhaité par 85 % d'entre eux.

Cette distinction globale entre les deux villes ne doit pas faire oublier cependant les différences constatées à Abidjan dans les pratiques de solidarité familiale entre les ethnies ivoiriennes comme

entre les nationalités d'étrangers. Certaines populations se caractérisent par l'absence de relations avec leur village tandis que d'autres sont très liées à leur lieu d'origine : les types de relations se trouvant largement déterminés par les conditions initiales de la migration et l'importance de la distance entre les lieux de destination et d'origine.

Quant à la communication de P.Vimard et A. Guillaume, sur les différents aspects de la mobilité des enfants en Côte-d'Ivoire, elle nous permet d'apprécier l'influence des transferts d'enfants, de leur famille biologique vers une autre unité familiale, sur l'intensité de la mobilité spatiale, ceci dans un pays où un enfant de moins de quinze ans sur six vit séparé de ses géniteurs et où cette proportion atteint dans certains groupes ruraux près d'un enfant sur deux. Si cette mobilité familiale est fréquente et conduit toujours à une intensification de leur mobilité géographique, elle s'effectue dans les quelques populations étudiées selon des modèles relativement distincts. Dans les milieux ruraux akan, les placements d'enfants, particulièrement nombreux, s'effectuent en priorité chez les grands-parents, mais leur influence sur la mobilité spatiale générale de l'ensemble des enfants est relativement faible. Par contre dans la commune de Boundiali, dans un contexte davantage marqué par les activités administratives et économiques modernes, la mobilité familiale des enfants, où les échanges entre collatéraux se trouvent privilégiés, est de moindre importance mais elle contribue fortement à l'intensité de l'immigration des enfants et par là à la croissance démographique de la ville.

L'analyse de ces différentes situations amène les auteurs à s'interroger sur les évolutions successives des logiques de cette circulation des enfants qui ne répond plus actuellement aux mêmes obligations que dans les sociétés traditionnelles où il s'agissait de parvenir à une meilleure adéquation des effectifs respectifs de producteurs et de consommateurs entre les différents groupes domestiques dans un espace social et spatial restreint. Aujourd'hui, avec l'intégration croissante des sociétés africaines à l'économie marchande internationale et après une période où la mobilité spatiale des enfants et des jeunes fut activée par un désir de promotion économique et sociale (scolarisation, insertion dans les activités urbaines et modernes, développement de l'agriculture commerciale dans les zones forestières...), la circulation des enfants semble peu à peu répondre à d'autres impératifs et à d'autres conditions. En effet celle-ci dépend actuellement de plus en plus des pressions (concentration géographique des infrastructures, évolution différentielle des différents secteurs de production, réorientation de la dépendance entre ville et campagne, inégalité entre les groupes sociaux et précarité de la

situation de certains d'entre eux) qui s'exercent de l'extérieur sur les familles et les rendent plus instables géographiquement et socialement. Aussi les auteurs prévoient que désormais ce seront *"les exigences de l'affectation future des enfants dans les diverses sphères d'activité... et l'émergence de nouveaux modes de structuration familiale"*, notamment des formes novatrices de prise en charge des enfants, qui orienteront les échanges *"dans un espace plus large mais aussi plus fragmenté et plus hiérarchisé, entre des familles soumises à des contraintes économiques et à une stratification sociale croissantes"*.

Considérer l'articulation des dynamiques migratoires et des dynamiques familiales, comme cette séance a tenté de le faire, conduit naturellement à porter l'attention sur le rôle attribué à la migration dans l'évolution des procès de reproduction familiale, et plus largement de reproduction sociale, et sur la problématique selon laquelle ce rôle se trouve abordé dans les recherches. Doit-on privilégier la problématique du lien social qui met l'accent sur la mise en place par la migration de réseaux multipolaires et sur l'intensification par celle-ci des solidarités dans le cadre du renforcement d'une éthique de la parenté ? Ou doit-on insister au contraire sur la problématique de la fragmentation pour laquelle la logique de fractionnement et de rupture entre les groupes migrants et les sociétés de départ doit s'imposer à terme ? La réponse qui sera donnée à cette question, qui fut centrale dans les débats, conditionne l'orientation future des études sur le sujet qui devraient permettre de juger de l'effet des systèmes migratoires sur les transformations (homogénéisation, segmentation...) des espaces de vie des familles et des sociétés de cette fin du XX^e siècle dans les pays en développement.

BIBLIOGRAPHIE

AIDELF, - **Les familles d'aujourd'hui**, Colloque de Genève (17-20 septembre 1984, n° 2, Association des Démographes de Langue Française, Paris, 1986.

ARAGON L., - **O uso de redes de parentesco como alternativa no estudo das migrações na Amazonia**, *Cadernos do NAEA*, n° 8, 1987.

BERNARD C., Gruzinski S., - **Les enfants de l'Apocalypse : la famille en Méso-Amérique et dans les Andes**, in *Histoire de la famille*, Burguière A., Klapish-Zuber C., Segalen M., Zonabend F. éd., tome II : le choc des modernités, Armand Colin, Paris, 1986 : 157-209.

CHAUVEAU J.P., - **La part baule, effectif de population et domination ethnique : une perspective historique**, *Cahier d'Etudes Africaines*, 105-106, XXVII-1-2, 1987 : 123-165.

DAS GUPTA B., - **Rural-urban migration and rural development**, in *Why people move : comparative perspectives on the dynamics of internal migration*, Balan J. éd., Paris, United Nations Educational Scientific and Cultural Organization, 1981 : 43-58.

DECLOITRES R., - **Evolution des structures familiales et migrations à Abidjan**, in *La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar*, T.1, Editions du CNRS, Paris, 1972 : 525-534.

DEERE C.D., - **The differentiation of the peasantry and family structure : a Peruvian case study**, *Journal of Family History*, 3 (4), 1978 : 422-438.

DE JONG G.F., - Gardner R.W. eds, *Migration decision making : multidisciplinary approaches to microlevel*

studies in developed and developing countries, New York, Pergamon Press, 1981, 394 p.

ETIENNE M., - **Rapports de sexe et de classe et mobilité socio-économique chez les Baoulé (Côte-d'Ivoire)**, *Anthropologie et Sociétés*, vol. XI, n° 1, 1987 : 71-93.

FARGUES P., - **Le monde arabe : la citadelle domestique**, in *Histoire de la famille*, Burguière A., Klapish-Zuber C., Segalen M., Zonabend F. éd., tome II : le choc des modernités, Armand Colin, Paris, 1986 : 339-371.

HARBISON S.F., - **Family structure and family strategy in migration decision making**, in *Migration decision making : multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*, De Jong G.F., Gardner R.W. eds, New York, Pergamon Press, 1981 : 225-251.

LE BRIS E., PONTIÉ G., QUESNEL A., - **Introduction**, in *Migrations togolaises : bilan et perspectives*, Le Bris E., Pontié G., Quesnel A., Gregory J., Duquette-Ahado M.T., Vignikin K. eds, Unité de recherche démographique, Université du Bénin, Lomé, 1986 : 7-24.

LESOURD M., - **La forêt, la machette et le billet de banque**, *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, 24 (1) 1987 : 73-97.

MAHIEU F.R., - **Transferts et communauté africaine**, *Stateco*, n° 58-59, juin-septembre 1989 : 107-136.

PARSONS T., - **The kinship system of the contemporary United States**, in *Eléments pour une sociologie de l'action*, F. Bourricaud éd., Plon, Paris, 1955.

PICHE V., - **L'immigration haïtienne au Québec : modalités d'insertion**, in *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, textes réunis par Ph. Antoine et S. Coulibaly, Actes du Séminaire "Insertion des migrants en milieu urbain en Afrique, CRDI-ORSTOM-URD (Lomé, 10-14 février 1987), ORSTOM,

collection Colloques et Séminaires, Paris, 1989.

UIESP, - **Facteurs démographiques et autres aspects du cycle de vie familial**, in *Congrès international de la population*, tome III, UIESP, Florence, 1985 : 202-261.

CONSTITUTION DE LA FAMILLE ET URBANISATION AU MEXIQUE

Eva LELIÈVRE

INTRODUCTION

Au début du siècle, 80 % de la population mexicaine vit dans des localités de moins de 2 500 habitants. Depuis, l'intensité exceptionnelle des flux migratoires a profondément modifié la distribution spatiale de cette population essentiellement rurale et, simultanément, un changement fondamental des données sociales, démographiques et économiques du pays, s'est opéré.

Ainsi en 1980, 66,3 % de la population est désormais urbaine (1) et la distribution spatiale est très déséquilibrée : plus de 25 % de la population est concentrée dans trois métropoles (Mexico, Guadalajara et Monterrey) et de faibles densités sont observées sur la côte et dans les zones tropicales (Zavala, 1986 b).

Entre 1960 et 1970, huit régions sur 107 ont à elles seules absorbé 75 % des migrants dont 60 % pour les 3 métropoles, faisant de Mexico la plus grande mégalopole du monde.

Les implications socio-économiques et démographiques de cette évolution sont radicales. Cependant, faute de données nationales spécifiques et bien que les enjeux de ces transformations soient vitaux, la dynamique de ces processus est, jusqu'à présent, peu connue.

L'objectif de cet exposé est de présenter les premiers résultats d'une étude entreprise en collaboration avec D. Courgeau et F. Juarez sur les effets réciproques des transformations de la famille et des migrations internes au Mexique. Cette analyse dynamique du

(1) La définition adoptée ici est la suivante : une population est dite rurale si elle vit dans des localités de moins de 2 500 habitants, semi-rurale entre 2 500 et 20 000 habitants, urbaine plus de 20 000 habitants, et métropolitaine si elle vit dans des agglomérations de plus de 500 000 habitants.

cycle de vie familiale et de l'histoire migratoire de trois cohortes de femmes permet pour la première fois, au niveau national, de mesurer les interactions en jeu : l'impact qu'ont eu les mouvements migratoires sur la transformation de la famille et réciproquement le rôle de ces mutations familiales rapides sur l'urbanisation du Mexique.

1. MIGRATIONS ET TRANSFORMATION DE LA FAMILLE : QUELQUES CARACTÉRISTIQUES MEXICAINES

Quelques mesures illustrent les changements structuraux intervenus au Mexique dans les années récentes. La population mexicaine (66,8 millions en 1980) est jeune. Les résultats publiés de l'enquête de fécondité mexicaine indiquent que le mariage continue d'être universel, 95 % des femmes ont été mariées au moins une fois avant 50 ans, l'âge moyen à la première union est de 20 ans et varie selon le type de localisation (Quilodran, 1983). Jusqu'aux années 1970, la fécondité est restée stable et très forte avec un indice synthétique de fécondité de 7 enfants par femme (Juarez et al., 1987). Avec les campagnes de Planning Familial et la diffusion massive des moyens de contraception, la baisse a ensuite été rapide : l'indice se réduit à 5,9 pour l'année 1975 puis à 4,3 enfants par femme en 1980. Les "pionnières" du contrôle efficace de la fécondité sont les femmes nées entre 1937 et 1946. Des différences de fécondité ont également été mises en évidence selon que les femmes vivent dans le monde rural ou urbain, ont reçu une éducation générale ou non... (Juarez et al., *op. cit.*). Le taux d'accroissement de la population est néanmoins toujours élevé (3,2 % en 1980), résultant du fort déclin de la mortalité depuis les années 30 et de la structure de la population, et la quatrième naissance constitue désormais le seuil de la famille nombreuse (Juarez, 1983).

Pour ce qui est des migrations, l'ample participation féminine aux mouvements vers les métropoles a été identifiée et fait l'objet de nombreuses études. Entre 1930 et 1960 une des caractéristiques des migrantes est leur entrée massive dans le monde du travail : pour la ville de Mexico en 1970, 43 % des migrantes sont actives contre seulement 38,5 % des migrants (Oliveira, 1984). Ainsi, une grande partie de la littérature sur les flots de migrations concerne leurs liens avec l'activité économique, les disponibilités d'emploi sur le lieu de destination, l'offre en particulier dans les services et les nouveaux secteurs d'activité (électronique, services de santé, commerce) (Oliveira et al., 1983 ; Arispe, 1978 ; Brambila, 1985) mettant ainsi en relation les migrations féminines et leurs contributions au développement économique du pays.

Le contrôle de la croissance démographique et de la distribution géographique de la population fût très tôt un des objectifs majeurs de la politique mexicaine. Dès 1974, fut créé le Consejo Nacional de Población qui inaugura un programme d'intervention dans le domaine de la fécondité, afin de réduire le taux d'accroissement de la population, et dans le domaine des migrations, pour essayer de réduire les déséquilibres régionaux (Juarez et *al.*, 1985 ; Caliera, 1986).

Les résultats de ces politiques volontaristes furent indéniables en ce qui concerne la fécondité qui décroît fortement dans la période 1977-1983. Cette baisse amorcée dès 1963 pour certains groupes sociaux fut largement diffusée à l'ensemble de la population du fait des programmes gouvernementaux de Planning Familial (Pullum et *al.*, 1985). En ce qui concerne les migrations, aucune inflexion notable ne peut être observée et les flux internes et internationaux continuent de constituer un problème majeur et accentuent les déséquilibres régionaux mexicains.

Dans ce contexte, notre analyse va tenter de saisir la dynamique des comportements migratoires et familiaux pour donner des éléments d'explication aux transformations profondes de la société mexicaine et apporter à des études souvent très précises, mais ponctuelles, un cadre national de référence.

Effectivement, comme on vient de le voir, cette transformation radicale des données de la société mexicaine est mal connue dans sa dynamique individuelle, l'impact de l'urbanisation, accompagnant le boom économique de l'après-guerre, et la baisse considérable de la natalité sont mesurés de façon macroscopique sans que n'ait pu être, jusqu'à présent, précisée l'évolution des comportements individuels.

Cette nouvelle approche a pu être envisagée, d'une part, grâce à l'existence de données longitudinales, mais aussi de méthodes d'analyse spécifiques des biographies qui permettent de mesurer ce qui, jusqu'à présent, représentait un véritable problème méthodologique : la dépendance des dates d'occurrence des événements d'une biographie les unes par rapport aux autres.

2. LES DONNÉES DE L'ENQUÊTE FÉCONDITÉ MEXICAINE

L'enquête de fécondité mexicaine de 1976-77 est la seule enquête mexicaine à avoir collecté sur un échantillon national l'histoire migratoire complète des individus, en plus de leur histoire matrimoniale et génésique. L'échantillon est constitué de 7 310 femmes entre 20 et 50 ans et celles de 15 à 19 ans mariées et mères d'au moins un enfant.

Les résultats publiés de cette enquête montrent une différence d'âge au mariage selon le statut de migrante ou sédentaire (Quilodran, *op. cit.*) (2). Si l'on prend pour définition de la migration un changement de résidence d'au moins 6 mois (la définition courante), alors, seulement 34 % de ces femmes n'ont jamais migré (Espinoza, 1984), et parmi les migrantes de plus de 19 ans, 44 % n'ont migré qu'une fois.

De tous ces mouvements, 45 % se font à l'intérieur ou vers des zones rurales et 55 % vers les zones urbaines ou métropolitaines. L'âge médian à la première migration est 17 ans et il est stable pour les différentes cohortes de naissance (Brambila, *op. cit.*).

Pour notre analyse, nous avons choisi de traiter les migrations plus définitives afin d'éviter de prendre en compte des migrations temporaires. On considérera donc comme migration un déplacement suivi d'une résidence d'au moins 2 ans dans le lieu de destination. Selon cette définition, 25 % de femmes migrent d'une zone non métropolitaine vers Mexico, Guadalajara ou Monterrey, avec un âge médian de 26 ans à la première migration, le flot contraire ne concernant que 7 % des femmes.

Notre définition permet d'appréhender le passage crucial entre deux modes de vie et deux modes de production. Les résultats présentés ici concernent les migrations vers les métropoles, l'échantillon sera donc limité aux femmes nées en zone non métropolitaine, soit 85 % de l'échantillon. Trois cohortes seront analysées : les femmes nées entre 1927 et 1936, entre 1937 et 1946, entre 1947 et 1956 qui se sont donc mariées approximativement en 1950, 1960 et 1970.

3 DES MÉTHODES NOUVELLES D'ANALYSE DES BIOGRAPHIES

Le recours à l'analyse longitudinale - force et spécialité de la démographie - est nécessaire pour l'étude des phénomènes variant dans le temps. Cependant, sa lourdeur, l'amenuisement des effectifs au fur et à mesure des stratifications et surtout l'impossibilité d'identifier les interactions entre phénomènes ont limité son utilisation.

S'inspirant des techniques classiques de tables de mortalité et des analyses de régressions multiples, des méthodes spécifiques d'analyse des biographies se sont développées. Au sein de ces mé-

(2) Les deux seules tentatives d'études conjointes de l'histoire familiale et de migration n'ont utilisé qu'une variable dichotomique "migrante/sédentaire".

thodes (aussi nommées analyse des durées de séjour), l'analyse des interactions entre phénomènes démographiques a été développée plus récemment (Courgeau et Lelièvre, 1985). Elle permet de caractériser le type de dépendance à l'oeuvre entre deux ou plusieurs événements démographiques (Courgeau et Lelièvre, 1986 ; Courgeau, 1986), et apporte ainsi une analyse compréhensive des phénomènes considérés dans leur dynamique.

Rappelons brièvement le principe de l'analyse (3). Celle-ci est faite en deux temps à partir d'une population dans un même état de départ. On étudie d'abord comment les comportements migratoires vont affecter les événements caractéristiques de la constitution de la famille (ici le mariage et la venue du quatrième enfant) et inversement comment la nuptialité et la quatrième naissance influent sur la migration vers les métropoles. Dans un deuxième temps, on affine la perception en évaluant le rôle des caractéristiques individuelles sur les comportements observés, on peut ainsi isoler des profils types et confronter l'évolution des comportements d'un même type de femmes sur trois générations ou encore comparer ces types entre eux.

En d'autres termes, on isole d'abord des dépendances unilatérales ou réciproques entre les deux phénomènes (Lelièvre, 1988), puis ensuite on identifie les facteurs individuels à l'oeuvre dans cette différenciation dynamique au sein de la population d'origine. On raisonne ici en terme de risque relatif, de forte ou faible propension, de dépendance stochastique, plutôt qu'en termes de causalité, une notion problématique en sciences humaines.

4. PREMIÈRES ANALYSES : PRINCIPAUX RÉSULTATS

□ Nuptialité et Migration vers les métropoles

Nous analyserons ici les migrations des femmes, en comparant des célibataires et des femmes mariées. Les catégories n'étant pas fixées au départ, nous débutons notre analyse à 13 ans - âge où peu de femmes sont déjà mariées, et où peu ont déjà migré - et pour chaque année le comportement des célibataires est comparé à celui des mariées, et le comportement de celles qui ont déjà migré à celui des femmes encore rurales. Des tests statistiques basés sur la différence normalisée entre les deux quotients instantanés permettent de conclure, s'il y a lieu, à l'existence d'une influence d'un des deux événements sur l'autre.

(3) On trouvera les détails mathématiques des estimations dans Courgeau et Lelièvre (1985, 1986, 1988).

Ainsi on identifie, dès l'âge de 19 ans, une tendance significative à la migration vers les métropoles des jeunes femmes célibataires, alors que, réciproquement, la migration ne constitue ni une entrave, ni un accélérateur du mariage (graphiques 1 et 2) (4). Ces résultats confirment en partie ceux des études faites sur les migrations de femmes célibataires vers Mexico (Arispe, 1978 ; Leff, *op. cit.*), en les généralisant aux autres zones métropolitaines.

Le résultat réciproque, moins attendu, est lui intéressant en ce qu'il contredit les hypothèses d'adaptation rapide des comportements des migrants à l'environnement d'arrivée. Cependant, dans le contexte mexicain d'ampleur considérable des migrations et de taux d'accroissement de la population importants, il n'est pas surprenant de constater que malgré les mouvements de population, les comportements matrimoniaux ont été peu modifiés. On observe donc dans le cas de la nuptialité une dépendance unilatérale : les célibataires migrent plus intensément vers les métropoles alors que le mariage se produit sans que la migration n'ait une influence déterminante sur son intensité ou son calendrier.

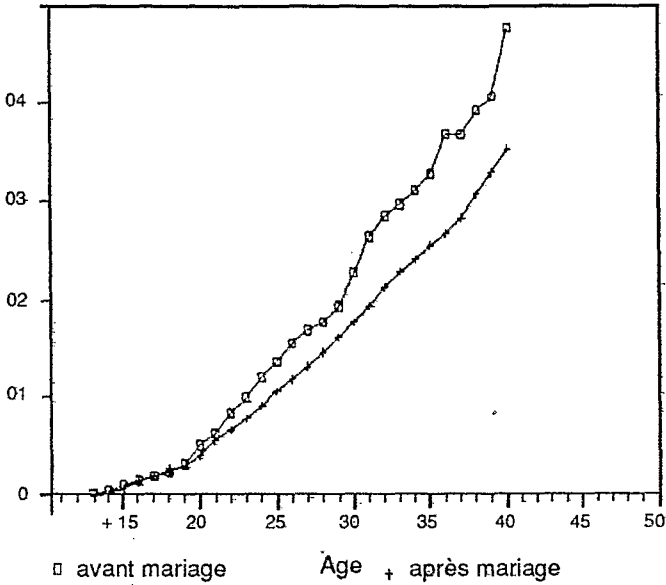
□ **Quatrième enfant et migration vers les métropoles**

La venue des enfants successifs apparaît réellement comme un stabilisateur et décroît les probabilités de migration vers les métropoles (graphique 3). L'écart entre les courbes est d'ailleurs d'autant plus important que le rang que l'on considère est élevé, ce qui révèle le processus de sélection à l'oeuvre ici qui conduit les familles les moins nombreuses vers les métropoles. Dans l'autre sens, on n'observe, pour les familles de 3 enfants, aucune entrave à la fécondité due à la migration stable vers une zone métropolitaine (graphique 4) bien qu'il soit indéniable que l'urbanisation, la mobilité géographique et l'essor économique du pays ont modifié les comportements féconds. Deux facteurs peuvent expliquer ces résultats, d'une part, les femmes concernées par l'analyse n'ont pas encore réduit leur fécondité, la transition démographique n'est ici qu'à son stade précoce (5), d'autre part, les campagnes du Planning Familial n'ont commencé qu'en 1975.

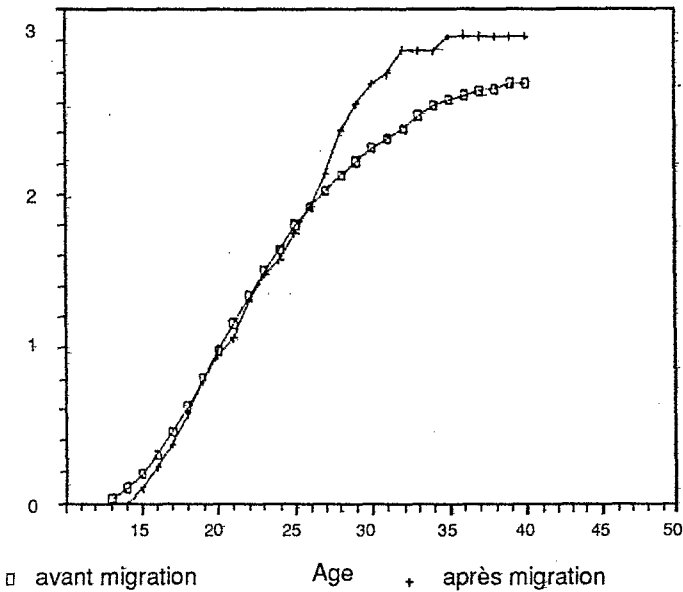
(4) L'écart des courbes de nuptialité à partir de 30 ans n'est pas significatif en raison de la faiblesse des effectifs.

(5) Il faut rappeler que le Mexique est en pleine explosion démo-économique d'après-guerre et que sa population augmente à un rythme proche des maxima jamais rencontrés dans l'histoire humaine (3,5 % par an pendant 20 ans), alors que le niveau de vie des habitants triple (Chesnais, 1986).

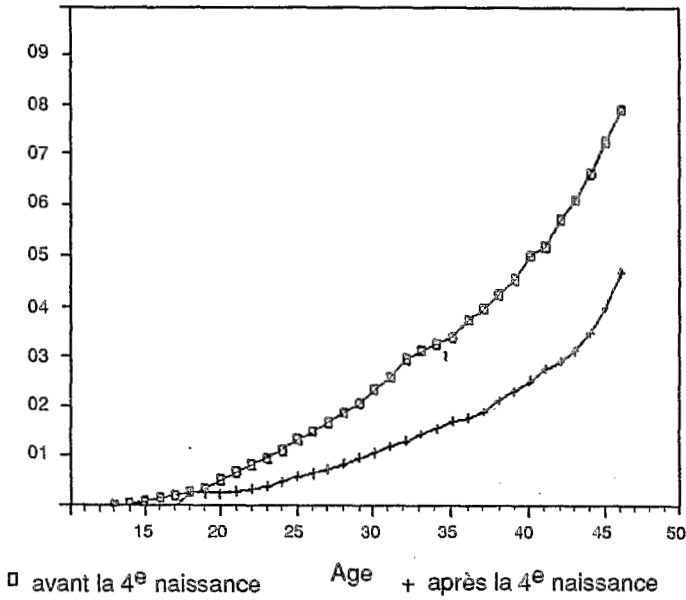
Graphique 1 : Quotients cumulés de migration vers les métropoles, avant et après mariage.



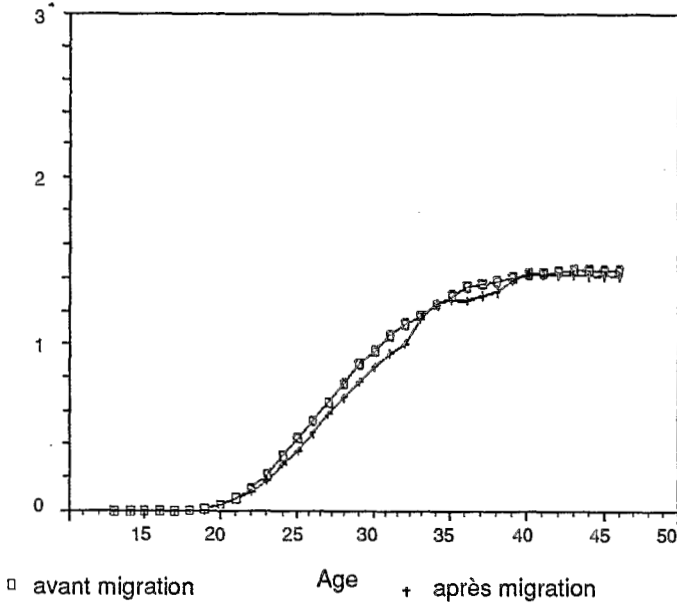
Graphique 2 : Quotients cumulés de nuptialité avant et après migration vers les métropoles.



Graphique 3 : Quotients cumulés de migration vers les métropoles ; avant et après la quatrième naissance.



Graphique 4 : Quotients cumulés de quatrième naissance avant et après migration vers les métropoles.



Il s'agit à présent de caractériser ces célibataires : viennent-elles plutôt des zones rurales ou des zones urbaines non métropolitaines ? De leur côté, les migrations des femmes mariées sont-elles de véritables migrations de famille ?

5. CONSTITUTION D'UNE TYPOLOGIE : LES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS

□ Les variables disponibles

Les variables prises en compte dans notre étude sont malheureusement limitées par l'objectif même d'une enquête de fécondité : beaucoup de variables sont disponibles en ce qui concerne les étapes du cycle de vie familiale, très peu en ce qui concerne les migrations. En particulier, une variable fondamentale, celle qui décrit l'activité professionnelle des femmes, est très mal saisie par l'enquête mexicaine. Nous avons donc dû nous contenter d'une variable très approximative, qui mesure juste qu'une femme a été, est ou sera active à un moment de la période d'observation.

Cette variable sera donc interprétée différemment selon la période de référence et le groupe de femmes étudié. En effet sa signification peut caractériser des femmes des classes les plus laborieuses contraintes aux travaux rémunérés pour subvenir aux besoins du ménage, aussi bien que des femmes éduquées, émancipées de l'élite urbaine.

Une autre variable importante de l'analyse est celle qui caractérise le type d'union. Au Mexique les femmes vivant en union consensuelle (c'est à dire non mariée à l'église, ce qui constitue le mariage légal) sont principalement des femmes indiennes mariées selon les coutumes traditionnelles non reconnues par la loi mexicaine. Ainsi cet indicateur n'identifie pas les femmes émancipées, mais au contraire des femmes issues de communautés rurales indiennes.

□ Les typologies proposées

Un des avantages de l'analyse dynamique de régression multiple (analyse semi-paramétrique) est la possibilité de caractériser le profil des migrantes, celui des célibataires et des familles.

Chaque comportement peut alors être étudié selon la cohorte et comparé en relation avec les macro-processus d'industrialisation à l'oeuvre dans le pays, les stratégies individuelles évoluant pour une même catégorie de population selon le contexte national de l'époque.

La formalisation utilisée fait dépendre les quotients instantanés (de migration, de mariage, de quatrième naissance) à chaque âge, de variables explicatives. Ils sont en effet égaux au produit d'un quotient de base (constant pour chaque âge et égal pour tous les individus) multiplié par le "risque relatif" mesuré pour chaque ensemble de caractéristiques des individus. Ce risque est calculé à partir de l'estimation de paramètres de chaque variable.

Ainsi, on pourra dire qu'une femme d'un certain groupe a un risque relatif deux fois moindre de se marier qu'une femme d'un autre groupe et ensuite comparer, par exemple, l'évolution de cette différence de comportement selon la génération des femmes.

□ **Nuptialité et migration vers les zones métropolitaines**

Seulement quelques uns des résultats seront exposés ici. La migration des célibataires a été étudiée selon que la femme connaît le monde du travail (6) et que son enfance s'est déroulée à la campagne, en zone semi-rurale, en ville (non métropolitaine). Cette dernière variable a été préférée au lieu de résidence pré-migratoire car elle indique le lieu de socialisation des individus dont les valeurs sont déterminantes sur les futurs comportements.

Pour les cohortes extrêmes (nées en 1927-36 et 1947-56), la variable "connaît le monde du travail" confère une propension à migrer double de celle des femmes au foyer. Ceci souligne bien l'association primordiale qui existe entre migration vers les métropoles et expansion du travail féminin. Par contre, le lieu de socialisation n'intervient significativement que pour la cohorte moyenne (femmes nées entre 1937 et 1946). Pour ces femmes, la demande de main-d'œuvre féminine est un ressort déterminant de la migration des célibataires auquel s'ajoute un atout supplémentaire si les femmes sont issues du monde urbain. Ce sont donc celles qui sont le plus urbanisées, qui "connaissent le monde du travail", qui migrent plus vers les métropoles et non, contrairement à une perception répandue, les femmes les plus traditionnelles issues du monde rural et poussées à l'exode.

On peut d'ailleurs noter que cette fluctuation du rôle du lieu de socialisation des femmes est étroitement associée aux différentes phases de développement du pays.

(6) On emploiera cette périphrase afin de caractériser la variable qui mesure si l'individu participe, au moins pour une période de 6 mois, à une activité professionnelle durant l'observation.

La typologie des femmes mariées a pu être affinée car on possède des indications sur le métier du conjoint. De nouveau le risque relatif le plus élevé est observé chez les femmes les plus urbaines qui "connaissent le monde du travail" et dont l'époux est lui-même employé hors de l'agriculture au moment du mariage. Ainsi, ces résultats indiquent clairement qu'un trajet par étapes précède au Mexique l'accès "à la capitale". Ils démontrent le rôle dynamique que joue le monde urbain des petites villes où une adaptation et une sélection des migrants s'effectuent avant le départ vers les métropoles, comme cela a pu être remarqué en Afrique de l'Ouest (Dupont, 1986). D'autre part, les différences entre les risques relatifs de migration entre ces deux groupes de femmes s'accroissent selon que l'on considère les générations nées entre 1927 et 1936 ou celles nées entre 1937 et 1946.

Pour la nuptialité, bien qu'aucune influence ne peut être mise en évidence avant ou après migration, nous avons cependant identifié quatre types de femmes selon leur lieu de socialisation, leur niveau d'éducation et la variable "connaît le monde du travail". Quelle que soit la cohorte ou le moment du mariage (pré- ou post-migratoire), les femmes issues du monde rural et sans éducation ont les plus forts taux de nuptialité. L'effet de l'éducation est d'ailleurs stable pour toutes les générations, avant ou après la migration. Cependant les fluctuations des effets des variables de socialisation et de participation au marché du travail sont intéressantes car elles renvoient au contexte socio-économique du pays. Ainsi le lieu de socialisation des individus n'a un effet déterminant que pour la cohorte née entre 1937 et 1946 alors que le processus d'urbanisation massive est déjà avancé et que la différenciation ville/campagne est extrême : avoir été élevée dans une zone plus urbaine tend à retarder le mariage. Pour la cohorte la plus ancienne, on n'observe pas de nuptialité différentielle entre campagne et petites villes, du fait d'une relative unité, et pour la cohorte la plus récente le lieu de socialisation perd de nouveau sa valeur explicative, du fait du développement des communications qui de nouveau atténue les disparités entre les campagnes et les petites villes.

□ **Quatrième enfant et migration vers les métropoles**

Toutes les analyses viennent ici confirmer la sélection qui s'opère et favorise le départ vers les métropoles des femmes déjà les plus urbaines et des familles les moins nombreuses. Celles qui migrent vers les métropoles ne sont donc pas le plus souvent les familles étendues de "campesino". En illustration, notons que la propension à migrer d'une famille de trois enfants, dont la mère née entre 1927-36 en zone urbaine est éduquée et a travaillé avant le mariage et dont le

mari a une occupation professionnelle moyenne, est 7 fois supérieure à celle d'une famille rurale où la femme n'a pas reçu d'éducation et n'a pas travaillé hors du foyer. Le rôle de la variable statuant sur l'occupation professionnelle garde ici encore une importance primordiale dans la migration.

Pour l'analyse de fécondité, on n'observe pas ici de taux moindre de quatrième naissance après la migration en zone métropolitaine et ces migrantes n'ont pas modifié leur comportement fécond à l'arrivée dans les zones métropolitaines. Ce résultat est cependant à considérer de pair avec les effets de sélection déjà notés, qui favorisent en premier lieu la migration des célibataires puis celle des familles peu nombreuses. Nos résultats indiquent donc qu'une famille de trois enfants aura tendance à s'agrandir de façon identique une fois qu'elle a migré. Le seul facteur qui exprime un effet négatif est à nouveau la participation au monde du travail, c'est à dire la sortie des femmes de l'unité domestique, l'acquisition d'une autonomie vis-à-vis de la cellule familiale.

6. CONCLUSION

Cette présentation très rapide des premiers résultats de l'étude réciproque des transformations de la famille et de l'urbanisation au Mexique montre l'intérêt qu'apporte une analyse nationale en donnant un cadre de référence aux nombreuses études locales.

Cette première étude, bien que limitée à l'examen des migrations suivies de résidence durable, permet déjà d'avancer des conclusions globales. En effet, analyser la dynamique des comportements en matière de fécondité, de migration et des interactions entre ces deux domaines vient confirmer certaines hypothèses émises lors d'études qualitatives mais en rejettent d'autres. Si les femmes des zones rurales se marient plus tôt que celles des zones urbaines, notre analyse révèle que la migration n'a pas perturbé le calendrier nuptial pour les cohortes étudiées. En effet les célibataires migrantes sont préférentiellement les plus urbaines des non métropolitaines.

De plus, ces résultats mettent en évidence l'originalité des comportements dans le contexte de l'explosion démo-économique au Mexique. En effet la rapidité des changements intervenus privilégient les caractéristiques de départ des individus dans leur comportement plutôt que l'adaptation au milieu d'arrivée.

Les métropoles qui concentraient beaucoup de migrants récents étaient peu acculturantes à l'époque. Cependant l'offre de travail féminin fit alors entrer massivement les migrantes sur le marché et ouvrit la cellule familiale, préparant ainsi la baisse de la fécondité. En effet l'autre facteur déterminant révélé par l'analyse est le rôle de l'entrée des femmes sur le marché du travail. Son influence manifeste et constante n'est pourtant ici mesurée que de façon approchée.

Bien qu'à ce stade, l'étude ne prenne en compte qu'un seul type de migration et de ce fait ne permette pas de décrire la complexité des mouvements migratoires au Mexique, on voit ici comment l'évolution des comportements, leur remise en perspective dans l'histoire du développement socio-économique du pays a été rendu possible grâce à des outils nouveaux et une enquête longitudinale nationale. Une analyse très détaillée est en cours qui permettra d'affiner ces premiers résultats.

BIBLIOGRAPHIE

ARISPE Lourdes, 1978 - **Mujeres migrantes y economía campesina : análisis de una cohorte migratoria a la ciudad de México, 1940-1970**, in *América Indígena*, vol. XXXVII n° 2, Indigenista Interamericano, Mexico.

BRAMBILA Carlos, 1985 - **Migración y formación de familia en México**, El Colegio de México, México.

CABRERA Gustavo, 1986 - **Estudio del caso de México**, Communication présentée au Séminaire "Usos del conocimiento demográfico para las políticas y la planificación : el caso latinoamericano, IUSSP, Lima, Perú, January 14-17.

CHESNAIS Jean-Claude, 1986 - *La transition démographique*, Travaux et Documents, INED, cahier n° 113, Paris.

COURGEAU Daniel, LELIEVRE Eva, 1985 - **Estimation of transition rates in dynamic household models**, in *Modelling of Household Formation and Dissolution*, Ed. N. Keilman, A. Kuijsten & A. Vossen, Clarendon Press Oxford.

COURGEAU Daniel, LELIEVRE Eva, 1986 - **Nuptialité et agriculture**, *Population*, n° 2, Paris.

COURGEAU Daniel, 1987 - **Constitution de la famille et urbanisation**, *Population*, n° 1, Paris.

COURGEAU Daniel, LELIEVRE Eva, 1988 - *Manuel d'Analyse Statistique des Histoires de Vie*, INED, Paris, (à paraître).

DUPONT Véronique, 1986 - *Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest*, collection Etudes et Thèses, ORSTOM, Paris, 1986.

ESPINOZA Guadalupe, 1984 - **His-**

torias migratorias y fecundidad en la Encuesta Mexicana de Fecundidad, in *Los factores del cambio demográfico en México*, Siglo XXI, México.

JUAREZ Fatima, 1983 - **Family formation in Mexico : a study based on maternity histories from a retrospective fertility survey**, Ph. D. Thesis, LSH TM, University of London.

JUAREZ Fatima, PULLUM Thomas, CASTERLINE John, 1985 - **Population policies and the fertility decline in Mexico**, communication présentée au Séminaire "Population Policies Workshop", Boston, Mass, March 1985.

JUAREZ Fatima, QUILODRAN Julieta, COSIO María, 1987 - **Tendencias recientes de la fecundidad en México**, *Document de Recherche* du CREDAL, Paris (sous presse).

JUAREZ Fatima, COURGEAU Daniel, LELIEVRE Eva, 1988 - **Family and Urbanization in Mexico**, mimeo.

LELIEVRE Eva, 1988 - **L'étude des interactions entre phénomènes : dépendance locale et causalité**, Communication au colloque International de l'AIDELF, Montréal, juin 1988.

LEFF Gloria, 1976 - **Las migraciones femeninas a la ciudad de México**, Research Report, CES, El Colegio de México.

OLIVEIRA Orlandina, GARCIA Brigida, 1983 - **Migración a grandes ciudades del Tercer Mundo : algunas implicaciones sociodemográficas**, Communication at the UNESCO Experts Meetings, Hammet, Tunis.

PULLUM Thomas, CASTERLINE John, JUAREZ Fatima, 1985 - **Changes in fertility and contraception in Mexico**,

1977-1982, *International Family Planning Perspectives*, vol. II, n° 2, U.S.A., June.

QUILODRAN Julieta, 1983 - Niveles de fecundidad y patrones de nupcialidad en México, CEDDU, El Colegio de México, miméo.

ZAVALA Maria, COSIO Maria, 1986 - L'étude des migrations internes au

Mexique, *Document de Recherche* du CREDAL, n° 37, Paris, March.

ZAVALA Maria, COSIO Maria, 1986 - L'analyse des migrations internes mexicaines au niveau régional et local. Quelques études de cas, *Document de Recherche* du CREDAL, n° 37, Paris, March.

QUELQUES ASPECTS DES RELATIONS VILLE-VILLAGE

Claude HERRY

INTRODUCTION

L'étude comparative des migrations dans deux villes aussi différentes que Maradi et Abidjan pourrait à priori passer pour aberrante. Mais aussi dissemblables que soient les lieux d'installation et les chemins qui y mènent, les candidats citadins ont au moins un objectif commun : faire de leur séjour urbain, définitif ou non, un acte positif de leur stratégie personnelle ou familiale (1).

La décision de migrer, parfois imposée, implique des choix qui aboutissent à une reconstitution des relations familiales et souvent à l'élargissement de l'espace de vie, plus ou moins étendu des migrants. Qu'y a-t-il de commun entre Abidjan, métropole cosmopolite et prestigieuse, et Maradi à peine plus gros qu'un bourg de brousse, malgré son rang de deuxième ville du Niger ?

L'intérêt est pourtant évident lorsque l'on s'intéresse au comportement de migrants ayant des caractéristiques de départ communes et en particulier : origine rurale, faibles antécédents migratoires, aires géographiques de provenance identiques ou comparables et donc problèmes de vie ou de survie au village eux aussi semblables.

On s'intéressera ici aux relations familiales et à la relation au lieu d'origine avec deux axes d'analyse : qu'est-ce qui différencie des migrations comparables, c'est-à-dire celle des nationaux pour beaucoup relativement peu éloignés de leur village, selon que l'on vit à Abidjan ou Maradi ? Qu'est-ce qui différencie le migrant sahélo-soudanien qui a choisi l'expatriation de celui qui reste dans son milieu socio-culturel ?

(1) Cette communication s'appuie sur les résultats de deux enquêtes menées en 1984 et 1985 à Maradi (Est du Niger) et Abidjan (Côte-d'Ivoire) sur des échantillons de migrants arrivés en ville après l'âge de 15 ans.

1. POINT DE CHUTE FAMILIAL ET AIDE À L'ARRIVÉE

Si la proximité géographique est un facteur favorisant la présence de membres de la famille, plus ou moins éloignés, - l'ambiguïté de la notion de "frère" n'étant pas levée par ces enquêtes - la corrélation est loin d'être systématique.

Alors que, *grosso modo* ce schéma s'applique bien pour les migrations vers Maradi où l'hétérogénéité ethnique reste faible, les situations sont beaucoup plus contrastées à Abidjan. Si l'on considère les groupes les plus proches, les parents sont effectivement présents dans plus de 90 % des cas (lagunaires). Mais, des spécificités ethniques significatives apparaissent : à distance égale, alors que 94 % des Gouro déclarent la présence de la famille, les Baoulé ne sont que 80 %.

De même, alors que plus de 80 % des Malinké (Nord-Ouest) ont de la famille, la proportion tombe à 60 % pour les Sénoufo (Nord-Est). Ces situations doivent être modulées en fonction de la proximité parentale : alors que "oncle"- "tante" (considéré comme plus fiable) domine massivement pour les ethnies de l'Ouest, ce sont les "frères" qui sont très fortement majoritaires chez les Malinké : il y a vraisemblablement un biais important entre famille biologique et famille déclarée, lié au comportement migratoire et social des "dioulas".

Si l'on considère maintenant les migrants de la zone de savane venus à Abidjan, on constate certes des disparités : 75 % des Burkinabè ont de la famille contre seulement 55 % des Maliens ; mais ces chiffres rapprochés de ceux des migrants de Maradi originaires des zones les moins proches - mais jamais très éloignées - telles que Tahoua ou Zinder où les proportions vont de 40 % à 48 % seulement, sont l'indice de différences quant aux motivations qui ont entraîné la décision de migrer. Les aides à l'arrivée toujours très faibles en argent ou en travail et donc matérialisées essentiellement en hébergement de plus ou moins longue durée, sont en majorité induites par la présence familiale qui favorise donc l'insertion en milieu urbain.

Ce ne sont donc pas forcément les migrations de proximité qui sont les plus positives ; au contraire, pour certains groupes, la tradition de migrations lointaines, - les Malinké de Côte-d'Ivoire ou les Haoussa du département de Maradi vers Kano et Lagos - favorise les nouveaux migrants, alors que les migrations courtes, celles des Haoussa vers Maradi, semblent répondre à des besoins conjoncturels, même si l'installation en milieu urbain devient définitive.

Lorsque les aléas, climatiques en particulier, ne sont pas le moteur déclaré du départ, l'hypothèse selon laquelle les migrants de la zone sahel-savanes qui choisissent une destination courte ne sont pas les plus dynamiques est certainement justifiée.

2. L'ACCUEIL DE MIGRANTS

Compensation logique, le migrant qui a très souvent bénéficié d'un hébergement de longue durée - et qui comprenait le plus souvent les repas - devient un point de chute à son tour, contribuant ainsi à la perpétuation des courants migratoires. La formulation "capacité" d'accueil fréquemment employée est plus ou moins adéquate selon les cas, le plus souvent l'accueil des migrants est imposé par la pression familiale mais n'en joue pas moins son rôle multiplicateur. Cette réserve est particulièrement vraie pour Abidjan (tableau 1).

Tableau 1 : Accueil des migrants à Maradi et Abidjan (Nombre de personnes accueillies pour 100 chefs de ménage).

	MARADI		ABIDJAN			
	Ensemble	Ivoirien	Baoulé	Malinké	Mossi	Maliens
Familles parties	14,9	35,5	31,5	26,9	11,9	23,9
Etranger parti	2,1	8,4	7,9	15,4	0,0	6,5
Famille + 1 an	12,2	35,5	18,4	30,8	4,8	12,8
Etranger + 1 an	2,1	5,5	5,3	3,8	0,0	4,3
Famille - 1 an	3,2	15,9	10,5	15,4	0,0	10,6
Etranger - 1 an	1,5	2,5	2,6	3,8	2,4	0,0
Abidjan famille	-	35,9	23,7	19,2	9,5	23,4
Abidjan étranger	-	12,9	7,9	15,4	2,4	10,6

Dans ce tableau 1, les deux premières lignes concernent des migrants venus dans le ménage et repartis hors de la ville (Abidjan ou Maradi).

Les quatre lignes suivantes concernent des hébergés, de la famille ou étrangers toujours présents dans le ménage, ils sont là depuis plus d'un an ou depuis moins d'un an.

Enfin, les deux dernières lignes concernent les migrants accueillis antérieurement dans le ménage et installés à Abidjan au moment de l'enquête. Le nombre de cas où les membres du ménage enquêté sont

dans l'impossibilité de situer les migrants qu'ils ont hébergés est négligeable.

Une lecture, même rapide, de ce tableau montre bien le fossé qui sépare la grande métropole de la petite ville. Malgré des courants migratoires de proximité, un environnement socio-culturel homogène et la quasi mono-ethnie, les pourcentages d'accueil de migrants à Maradi sont beaucoup plus faibles qu'à Abidjan. Compte tenu du fait qu'à une forte majorité, les enquêtés ont été hébergés à leur arrivée, et de toute façon plus qu'à Abidjan, c'est le dynamisme de la grande ville qui explique la forte différence d'effectifs accueillis.

On note cependant à Abidjan la forte disparité des taux d'accueil selon l'ethnie pour les Ivoiriens, et la nationalité pour les étrangers. De toute évidence, stratégie et (ou) solidarité familiale sont différemment pratiquées selon les groupes considérés. quelques exemples significatifs sont présentés dans le tableau 1 : la migration massive de travailleurs mossi se réalise avec une solidarité familiale ou villageoise relativement faible et de toute façon dans un cercle très proche, alors qu'à l'opposé les Maliens d'Abidjan accueillent beaucoup plus de migrants dont un nombre non négligeable de non apparentés.

Ce phénomène est plus ou moins prononcé selon les ethnies ivoiriennes ; les Malinké se montrent par exemple beaucoup plus accueillants que les Baoulé. Il reste que dans l'ensemble l'exceptionnelle croissance due en particulier au solde migratoire est tout à fait confirmée par les chiffres.

Une analyse détaillée montrerait que le secteur socio-économique des hôtes et parallèlement - bien souvent - l'habitat de ces derniers induisent la capacité d'accueil. Alors qu'à Maradi l'accueil de migrants est presque toujours une aide au nouvel arrivant, à Abidjan au contraire la limite n'est pas clairement définie entre accueil pur et simple et accueil à des fins intéressées, l'hébergé et surtout l'hébergé assurant en fait un rôle d'employé de maison non rétribué. C'est particulièrement vrai dans l'habitat moderne de standing ou non...

L'opposition entre Maradi et Abidjan est également essentielle si l'on considère le contexte économique au moment des enquêtes. Alors qu'en 1985 la crise économique entraînait une très nette désinflation de la taille des ménages abidjanais par rapport à 1978, Maradi qui connaissait également de grosses difficultés, dues non seulement

à la sécheresse mais aussi à la fermeture de la frontière avec le Nigéria, subissait un afflux de migrants. A Abidjan, non seulement l'accueil était nettement ralenti, mais nombre de parents y compris des enfants du ménage étaient renvoyés au village, alors qu'à Maradi la solidarité familiale était renforcée par la conjoncture.

3. LES RELATIONS AVEC LE LIEU D'ORIGINE

La décision de rejoindre la ville pour quelque raison que ce soit n'implique que très rarement la rupture définitive avec son village de naissance. La solidarité familiale ou villageoise à la ville semble renforcer les liens avec le lieu d'origine : dans l'ensemble les migrants ayant de la famille, à Maradi comme à Abidjan, ont des relations avec leur lieu d'origine globalement plus étroite que les autres.

Un ensemble de questions a permis d'évaluer la qualité des rapports entre migrant et lieu d'origine... Ont donc été retenus :

- La possession de maisons, champs, bétail
- La pratique ou financement de cultures
- Les envois d'argent, réguliers ou occasionnels
- Les enfants confiés résidant au village d'origine
- La participation à des associations villageoises
- La fréquence des visites
- La déclaration d'intention quant au retour définitif au village.

L'ensemble de ces critères a fait l'objet d'une codification synthétique matérialisée par une notation de 0 à 19. Le tableau 2 (page suivante) donne les scores obtenus à Maradi et pour les principales ethnies et nationalités représentées à Abidjan.

Deux précisions tout d'abord :

- La dernière colonne "fortes relations non mesurées" concerne les individus dont les relations avec le lieu d'origine sont très fortes malgré l'absence des critères (en majorité économiques) retenus.
- La non homogénéité entre Maradi (zones d'origines) et Abidjan (ethnies et nationalités) est relative. Le caractère quasi mono-ethnique et la distance se recoupent largement, du fait notamment de la prépondérance des migrations directes.

3.1. Analyse globale

Dans l'ensemble la corrélation entre distance et étroitesse des relations avec le lieu d'origine est vérifiée, tant à Maradi que pour les Ivoiriens à Abidjan. Les arrondissements qui entourent Maradi, les ethnies du complexe lagunaire dont Abidjan est le centre ont les relations les plus étroites avec le village. Le critère fréquence des visites est omniprésent.

Tableau 2 : Score de relations au lieu d'origine (en %).

	Nul	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Fort non mesuré
Origine	0	1-5	6-10	11-15	16-19	
Maradi						
Arrdts proches	10,2	26,1	23,8	22,8	5,5	12,5
Arrdts éloignés	15,9	15,9	31,7	11,3	11,4	13,6
Zinder	9,7	19,4	19,4	3,2	9,6	38,7
Taouha	16,7	29,9	29,9	6,6	6,6	10,0
Niamey-Dosso	23,3	29,9	30,0	10,0	0,0	6,7
Etranger	16,7	46,2	15,4	11,0	0,0	0,0
Abidjan						
Lagunaires	12,5	33,3	20,8	16,7	0	16,7
Baoulé	20,0	35,5	24,4	8,8	4,4	2,2
Autres Akan	8,5	29,9	40,5	12,8	2,1	10,6
Bété	34,5	28,0	27,5	6,8	3,4	3,4
Guéré	16,7	25,0	33,3	0	8,3	16,7
Autres Krou	15,4	23,1	30,8	30,8	0	0
Gouro	5,9	58,8	5,9	28,5	0	0
Yacouba	18,2	36,4	18,2	9,1	18,2	0
Malinké	28,6	21,4	21,4	17,9	3,6	3,6
Sénoufo	11,8	35,3	35,3	11,8	5,9	0
Ivoiriens (ensemble)	17,8	31,1	26,7	13,6	4,1	6,6
Mossi	4,1	36,6	34,7	14,2	4,1	6,1
Autres Burkinabè	11,4	20,0	42,9	14,4	2,9	8,6
Maliens	12,8	48,1	23,4	7,8	2	5,9
Guinéens	21,4	39,3	28,5	10,7	0	0
Ghanéens	32,1	28,5	17,8	3,6	0	17,9
Autres	20,0	26,6	17,7	13,3	2,2	20,0

L'absence totale de relations au village - score 0 - est relativement rare mais caractérise cependant certaines populations d'Abidjan ; sont plus spécialement concernées les populations qui ont tradition de migration liée à la pratique fréquente du commerce ; c'est le cas des Malinké de Côte-d'Ivoire, c'est le cas aussi de nombre de ressortissants de pays non frontaliers de la Côte-d'Ivoire, les Sénégalais par exemple. Le cas des Guinéens est autre, l'absence de relations étant

liée au contexte politique qui a sévi pendant deux décennies dans leur pays. Les Ghanéens enfin, lorsqu'ils sont du secteur de la pêche artisanale sont installés depuis longtemps et à titre souhaité définitif. Les Bété, pourtant proches d'Abidjan se caractérisent par une faiblesse des relations au village globalement exceptionnelle et surprenante à rapprocher peut-être des activités - cadre, employé du tertiaire - les plus souvent exercées.

A l'opposé, des populations manifestent un attachement particulier à leur village. C'est tout particulièrement le cas à Maradi des ressortissants de la région de Zinder (à l'ouest de Maradi) ; cette situation est le fait de stratégies familiales établies constituant des filières ciblées vers quelques activités quasi monopolisées et adaptées à une rotation des migrants modulée suivant la conjoncture. A Abidjan également, certaines populations sont très liées à leur lieu d'origine ; les Akans du Sud-Est (Attié Agni, etc...) et les Krou (Sud-Ouest), à l'exception des Bété, conservent des liens assez étroits avec leur zone de naissance. C'est le cas aussi des Burkinabè autres que Mossi et, dans une moindre mesure des Maliens.

Entre ces deux extrêmes, l'éventail des situations est très large, cependant la tendance est à la concentration dans la zone des plus faibles scores. L'exemple des Mossi d'Abidjan est intéressant : la très faible proportion du score 0 s'accompagne d'une proportion massive de scores très faibles : d'une part les personnes interrogées ont pu manifester une certaine répugnance à admettre l'absence totale de relations, d'autre part plusieurs des critères retenus dépendent des disponibilités financières et les Mossi, souvent cantonnés dans les emplois les moins rémunérés, sont pénalisés. On touche là aux limites de la méthode utilisée.

3.2. Analyse par critère

Les variations globales mises en évidence selon les populations abordées sont suffisantes dans les cas extrêmes, (scores 0 et 16-19) puisqu'elles correspondent à l'absence ou à la présence de tous les critères retenus. Quant aux situations intermédiaires, les plus riches en informations, sont révélatrices de contextes très différenciés. Nous allons donc aborder ces critères un à un.

a) Patrimoine ou investissement au village

Cette variable intervient pour une forte part au score des migrants de Maradi puisque le tiers possèdent au moins une maison et près de la moitié (47 %) au moins un champ ; il n'y a donc pas forcément abandon du terroir familial ou perte des droits pour l'émigrant. Par

contre, à Abidjan les proportions sont beaucoup plus faibles, y compris pour les personnes originaires des régions proches de la ville. Seuls les Sénoufo au Nord (36 %), et dans une moindre mesure les Yacouba et les Krous du Sud-Ouest se déclarent propriétaires au village. Globalement, les Ivoiriens ne sont que 19 % à posséder une maison et 13 % à posséder champs ou plantations. Les étrangers originaires de la savane sont beaucoup plus nombreux à se déclarer propriétaires : un tiers des Maliens et de Burkinabè ont une maison, un cinquième au moins un champ. La préparation du retour au village est souvent évoquée pour ces derniers et la maison est souvent déclarée construite depuis l'arrivée à Abidjan.

b) Pratique et financement de cultures

L'opposition Maradi-Abidjan est sur ce point essentielle ; alors que dans la première ville 30 % des néo-citadins cultivent eux-mêmes leurs champs ou bien encore participent aux cultures, et qu'ils sont plus nombreux encore à jouir au moins partiellement du produit de leurs champs, ces proportions sont voisines de zéro à Abidjan quelle que soit la sous-population abordée et quelle que soit la distance aux lieux de cultures. On notera seulement de rares investissements spéculatifs dans les plantations.

c) Les envois d'argent

Les questions posées étant relativement sommaires et les réponses obtenues sujettes à une sur-évaluation, les résultats n'ont qu'une valeur indicative mais sont cependant intéressants. L'aide se fait toujours en argent, quasi jamais en biens de consommation.

A Maradi, 32 % des migrants font des envois réguliers, le plus souvent trimestriellement, la somme médiane se situant entre 5 000 et 10 000 FCFA. Les envois occasionnels concernant quant à eux 32 % des enquêtés et les dons pour fêtes diverses 29 % environ ; les sommes sont alors sensiblement plus élevées. Les bénéficiaires sont le plus souvent les parents mais les "frères" sont également fréquemment cités lorsqu'il s'agit de dons occasionnels.

A Abidjan, les envois d'argent, réguliers ou occasionnels, sont ventilés de façon très variable selon les sous-populations étudiées.

Notons tout d'abord qu'envois réguliers et envois occasionnels sont pour une bonne part le fait des mêmes personnes ; en effet, 40 % des personnes interrogées assurent ne rien envoyer.

Tableau 3 : Régularité des transferts monétaires selon la sous-population.

	Envoi régulier	Envoi occasionnel
Ivoiriens	31 %	48 %
Mossi	37 %	57 %
Autres Burkinabè	20 %	71 %
Maliens	24 %	55 %

Les envois réguliers sont généralement trimestriels, le mode se situe aux alentours de 35 000 F CFA et la moyenne, issue des déclarations rappelons-le, est élevée : 138 000 F CFA par migrant "payant". Les Ivoiriens déclarent des sommes beaucoup plus élevées que les étrangers. Les envois occasionnels sont eux aussi très nombreux et se situent en majorité entre 10 000 et 50 000 F CFA avec une forte proportion au-delà, les sommes supérieures à 150 000 F CFA n'étant pas rares. Les bénéficiaires sont massivement les parents (mais à travers eux les enfants des enquêtés, vu le grand nombre d'enfants confiés - voir *infra*). Les autres parents sont rarement cités ; notons encore les envois de grosses sommes qui correspondent souvent au financement d'investissement (plantations).

Sans entrer dans les détails, il faut préciser que les envois d'argent sont fortement corrélés avec le niveau déclaré de satisfaction du revenu ; les migrants généralement concernés sont situés dans les groupes d'âges allant de 30 à 45 ans : il y a croissance continue du pourcentage de migrants envoyant de l'argent jusqu'à 40-45 ans, âges qui correspondent à une durée approximative de résidence à Abidjan de 20 ans (la concordance entre âge et ancienneté de résidence est assez forte). Ensuite, la décroissance est rapide. On se situe alors dans une catégorie de migrants relativement âgés dont une forte proportion déclare être installée définitivement en ville.

d) Les enfants confiés

Alors qu'à Maradi 10 % seulement des migrants ont des enfants au village (et le plus souvent un seul), les proportions enregistrées à Abidjan sont considérablement plus élevées : 49 % des Ivoiriens ont au moins un et très souvent plusieurs enfants en résidence au village ; les étrangers ont un comportement analogue : 41 % des Mossi, 46 % des autres Burkinabè et 33 % des Maliens sont dans le même cas.

Cette variable "enfants confiés" participe donc une bonne part aux scores établis pour Abidjan.

e) La participation aux associations villageoise

Alors qu'à Maradi la proportion est négligeable, à Abidjan par contre on constate que beaucoup d'Ivoiriens affirment participer activement à de telles associations qui impliquent un minimum de concours financier.

Cette pratique est également relativement populaire parmi les Mossi qui sont plus de 22 % à déclarer participer à la "modernisation" de leur village. Pour les autres, les proportions sont très basses (moins de 6 % pour les Maliens).

f) La fréquence des visites

A Maradi, le pourcentage de migrants ayant fait au moins une visite au village dans les 12 derniers mois est peu différent de la proportion de ceux qui ont cultivé ; on voit donc que les visites ont essentiellement un but économique lié à la permanence de la sujétion aux travaux agricoles d'une proportion non négligeable de Maradiens pour lesquels cette activité peut être principale et donc vitale.

A Abidjan au contraire, les visites au village ont surtout un objet social : l'entretien de relations familiales régulières.

C'est particulièrement vrai pour les Ivoiriens bien sûr mais cela reste vrai pour nombre d'étrangers, Burkinabè en particulier qui sont plus de 45 % à s'être rendus au village depuis moins d'un an, malgré la distance et leurs faibles revenus. La notion de "visite au village" recouvre donc selon la ville considérée des réalités très différentes.

g) Le retour au village

Malgré la proximité du lieu d'origine et la précarité des situations, les nouveaux Maradiens sont près d'un tiers à refuser le retour au village ; cette proximité même est souvent invoquée comme raison au maintien à Maradi : "je suis chez moi ici".

Par contre les Abidjanais, dont les conditions d'insertion en ville sont à l'évidence meilleures, souhaitent massivement retourner au village ; ils ne sont, toutes origines confondues, que 15 % à refuser cette hypothèse. Ces chiffres sont logiques si l'on considère les étrangers, mais la tendance est la même pour tous les Ivoiriens à l'exception des Malinké ; la qualité de la vie au village est très souvent

évoquée avec une certaine nostalgie par tous les Ivoiriens. Certains groupes n'envisagent quasiment jamais le maintien en ville, notamment les lagunaires (pourtant très proches d'Abidjan) et généralement tous les originaires du Sud-Ouest.

4. CONCLUSION

De tout ce qui précède, il ressort que les migrations vers la ville prennent selon le lieu des significations très contrastées. L'installation en ville ne constitue que très rarement une rupture avec son ancien milieu ; il y a au contraire constitution d'un espace de vie plus large dont les caractéristiques varient selon que l'on se situe à Maradi, où les aspects économiques prédominent, ou bien à Abidjan où ce sont les rapports sociaux qui caractérisent les rapports ville-village.

Beaucoup de migrants de Maradi quittent leur village avec des motivations négatives, l'insuffisance de revenu étant la plus fréquente ; l'insertion en ville, en l'absence de possibilités d'emploi fiable ne permet pas toujours au migrant d'assurer sa subsistance. Il s'établit donc un double courant : petite aide financière au profit des villageois avec en contrepartie un approvisionnement partiel en céréales.

A Abidjan au contraire, l'aide matérielle est relativement faible mais les villageois sont les seuls bénéficiaires ; cependant, l'entretien et la scolarisation de nombreux enfants sont assurés en milieu rural.

Le tableau des scores doit être interprété avec prudence ; des niveaux de relations au lieu d'origine globalement semblables et finalement plutôt faibles recouvrant des réalités et des stratégies fondamentalement différentes.

On comprend aisément qu'Abidjan soit le but intime du migrant lointain (les migrations directes sont d'ailleurs très nombreuses). Par contre dans l'hypothèse souvent proposée des migrations en cascade s'appuyant sur des villes intermédiaires servant de relais, Maradi devrait être l'une de ces villes de passage. Il ressort des résultats obtenus que tel n'est pas le cas et que Maradi est le plus souvent le but définitif des migrants enquêtés (hormis le retour).

Maradi, petit pôle régional, recevrait donc une catégorie spécifique de migrants différente de celle qui a choisi l'émigration directe vers le Nigéria. Une proportion importante de Maradiens a choisi de vivre en ville principalement parce que les conditions de vie ou de survie y

étaient moins précaire qu'au lieu de départ. Les relations ville-village sont pour les néo-maradiens bien souvent le fruit d'une nécessité impérieuse.

A Abidjan au contraire, s'il est vrai que les obligations familiales sont souvent contraignantes, les relations du migrant avec son lieu d'origine sont, en particulier pour les Ivoiriens, la manifestation de la volonté de préserver des liens privilégiés avec le "pays".

Les exemples d'Abidjan et de Maradi sont trop opposés pour que l'on en tire des conclusions d'ordre général ; ce sont probablement deux cas limite mais qui ont le mérite de montrer l'extrême complexité des migrations, phénomène en perpétuelle mutation au gré des aléas économiques, climatiques voire politiques qui ne cessent pas de modifier l'environnement du migrant ouest-africain.

MOBILITÉS FAMILIALES ET SPATIALES DES ENFANTS EN CÔTE-D'IVOIRE

Patrice VIMARD, Agnès GUILLAUME

Quelques rappels chiffrés (1)

La mobilité des enfants entre les familles est un phénomène courant en Afrique de l'Ouest. Elle résulte d'une déléation des rôles parentaux, d'une durée plus ou moins longue, des parents biologiques vers d'autres individus. L'importance de cette déléation parentale est très variable selon les populations. Certaines sociétés l'excluent presque totalement comme les Tallensi du Ghana où, dans les années quarante, seulement 2 % des enfants ne vivaient pas avec leurs ascendants directs (Fortes, 1949). Des données comparables auraient pu être obtenues pour les Konkamba, les Tiv et les Ibo. En revanche, d'autres populations ont développé et même institutionnalisé cette pratique, soit exclusivement dans le cadre de la parentèle des enfants, par exemple les Krou, mais aussi de manière régulière lors d'échanges socialement plus larges avec des non apparentés comme chez les Ashanti, les Ewe et les Yoruba (Goody, 1978).

Dans les sociétés qui le pratiquent, le placement d'enfants hors de leur famille nucléaire d'origine est relativement fréquent si l'on en juge par quelques données nationales ou régionales qui ont pu être obtenues. On peut citer les chiffres de 18 %, pour les enfants de moins de onze ans, au Ghana en 1971 (Isiugo-Abanihe, 1983), de 18 à 26 % au Gonja, au Nord-Ghana, en 1956 et 1964 (Goody, 1982) et de 18 % également dans le Sud-Est du Togo en 1976 (Locoh, 1984).

Les causes de cette mobilité

Dans les sociétés africaines traditionnelles, un enfant appartient au lignage de son père ou à celui de sa mère selon le système lignager en vigueur. C'est là le principe fondateur de cette pratique de la circulation des enfants. Il en résulte en effet que la socialisation des

(1) Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une collaboration entre l'Ecole Nationale de Statistique et d'Economie Appliquée d'Abidjan (E.N.S.E.A.) et l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM).

plus jeunes est sous la responsabilité collective de l'ensemble de leur lignage et non sous celle de leurs seuls géniteurs ; l'exercice quotidien de cette responsabilité peut donc être attribué à l'une des familles, ou l'un des membres, du collectif lignager.

Ce principe est activé tout d'abord par le rôle essentiel des mères dans l'éducation des enfants avec toutes les charges, en temps et en argent, qui pèsent sur elles. L'ensemble de ces charges excède souvent, selon le moment du cycle familial où elles se trouvent, leurs disponibilités matérielles et elles sont amenées à confier à d'autres femmes, plus à même de les supporter, les enfants dont elles ne peuvent plus momentanément s'occuper (Frank, 1986). Ensuite ce principe est réactivé par la nécessaire adéquation des effectifs de producteurs et de consommateurs dans chaque groupe domestique, qui conduit essentiellement à une redistribution des jeunes individus entre les unités familiales.

Ces éléments se trouvent renforcés par des données plus circonstancielles. Il s'agit tout d'abord de la mobilité matrimoniale, quelquefois très intense ; celle-ci provoque un éclatement de la cellule parentale et une redistribution des enfants selon leur sexe et leur âge, entre plusieurs ménages : celui du père, de la mère mais aussi d'autres parents (Quesnel, Vimard, 1988). On note ensuite l'impact de la différenciation géographique en infrastructures de formation et de santé qui s'opère de plus en plus sur le territoire des Etats d'Afrique de l'Ouest. Ainsi pour la poursuite de leurs études, les enfants, notamment ceux des milieux ruraux, doivent-ils être placés dans des familles résidant à proximité de ces lieux d'éducation scolaire ou professionnelle (2).

De même, pour se rapprocher des structures sanitaires (maternités, centres de santé, thérapeutes traditionnels...), les femmes quittent temporairement leur foyer, le plus souvent accompagnées de leurs jeunes enfants, et sont accueillies par des parents demeurant près de ces infrastructures.

Le devenir de cette forme ancienne de mobilité

La circulation des enfants est un mode d'organisation et de gestion du social et de l'économique à l'intérieur des lignages et en fonction des contraintes de l'environnement. La mise en évidence des différents fondements de cette circulation des enfants entre les

(2) Cette forme de placement, le plus souvent orientée vers les villes, correspond également à des stratégies de promotion économique et sociale ; de la part des parents biologiques, qui espèrent une intégration de leurs descendants dans les activités modernes et des transferts de richesse ultérieurs, comme des tuteurs, qui attendent des enfants confiés une reconnaissance assurant leur statut de citoyen aisé.

familles nous permet de constater le rôle des inégalités démographiques et économiques entre les familles, les groupes sociaux, les milieux de résidence, dans cette mobilité individuelle enfantine qui ainsi n'échappe pas au déterminisme de bien des mouvements migratoires ; on vérifie ainsi également combien ces échanges entre familles génèrent, immédiatement ou à terme, une mobilité spatiale et sociale pour les enfants concernés.

Quel est le devenir de cette mobilité qui se trouvait bien établie et codifiée dans beaucoup de sociétés traditionnelles ? Quelles sont les conséquences sur ces placements d'enfants de l'insertion de ces populations dans un monde de plus en plus marqué par la croissance démographique, l'urbanisation, la monétarisation des rapports de production et les nouvelles modalités de la stratification sociale qui y sont liées ? Les transformations des modèles et des comportements familiaux avec l'affaiblissement des structures lignagères, l'émergence de la cellule nucléaire comme institution autonome et l'individualisation des relations entre personnes au sein de la famille modifient-elles cette forme d'échange et de lien inter-familial ?

Face à ces questions deux thèses semblent s'affronter. L'une envisage une intensification de cette pratique dans les sociétés à "système hiérarchisé complexe", et ce à l'intérieur de réseaux débordant largement le cadre de la parenté et avec des types de transferts incluant des termes monétaires (Goody, *op. cit.*). Au contraire, D.K. Fiawoo (1978) soutient que la disparition progressive de la famille étendue traditionnelle et la nucléarisation des ménages conduisent, particulièrement dans les communautés urbaines, à l'émergence des pratiques de substitution à cette mobilité inter-familiale (nannies, servantes, maisons d'enfants...) pour faire face aux nécessités de scolarisation et d'éducation des enfants, notamment lorsque les deux parents travaillent.

Pour essayer de cerner l'évolution actuelle de cette pratique de la circulation des enfants entre les noyaux familiaux et son influence réelle sur l'intensité de la mobilité spatiale des jeunes individus nous étudierons la situation dans quelques populations ivoiriennes. Ces exemples permettront d'apprécier la permanence de ces pratiques selon différents modèles, dépendant des données culturelles propres à chaque milieu humain et des nouvelles caractéristiques de leur environnement.

LA MOBILITÉ DES ENFANTS EN CÔTE-D'IVOIRE

En Côte-d'Ivoire, le placement des enfants en dehors de la cellule nucléaire de leurs parents est relativement fréquent si l'on en juge par les données générales. En 1978, sont concernés 19 % des individus de moins de quinze ans à Abidjan (Antoine, Guillaume, 1986) et 16 % dans le reste du pays (Vimard, N'Cho, 1988).

Au-delà de ces chiffres généraux, nous privilégierons, pour mener notre analyse, trois milieux humains relativement diversifiés quant à leurs origines culturelles et à leurs activités (3). Le premier groupe est constitué par la population des villages de Memni et Montézo, situés à une cinquantaine de kilomètres à l'est d'Abidjan et peuplés essentiellement par les Akyé, appartenant à l'ensemble des Akan lagunaires. Très tôt insérés dans l'économie de plantation, ils subissent intensément la récession de ce système dans la partie Est de la Côte-d'Ivoire. La bipolarisation urbain-rural des familles akyé est ancienne et c'est notamment dans ce cadre que s'effectue la mobilité des enfants (Vimard, 1987). Quant à la crise, elle a contribué à intensifier les pratiques de solidarités entre villes (essentiellement Abidjan) et villages, les orientant vers des stratégies, familiales ou plus générales, d'assistance des milieux urbains envers les groupes villageois (Faussey, Vimard, 1988).

La sous-préfecture de Brobo, située à l'est de Bouaké, deuxième ville de Côte-d'Ivoire, représente notre deuxième milieu de référence. Les Baoulé, appartenant également au groupe akan, y sont nettement majoritaires. L'économie agricole d'auto-subsistance est dominante mais une frange de la population est intégrée aux activités administratives et commerciales propres au siège de la sous-préfecture. Cette population entretient de nombreux courants migratoires, saisonniers ou non, en direction surtout du centre-ouest et du sud-ouest ivoirien où se développent depuis une dizaine d'années de nouvelles zones de plantations (Adou, Koffi, 1987 ; Vimard, *op. cit.*).

La commune de Boundiali, au nord de la Côte-d'Ivoire, représente notre troisième milieu d'étude. Peuplée d'agriculteurs sénoufo, orientés vers la culture des produits vivriers et plus récemment celle du coton, de commerçants malinké et d'une minorité de fonctionnaires issus des différentes ethnies ivoiriennes, cette cité constitue un carrefour relativement bien situé en zone de savane entre les pays sahéliens et les régions forestières (Coulibaly et *al.* 1987).

(3) Ainsi les Akyé et les Baoulés constituent les deux premières communautés de notre étude, sont de filiation matrilineaire, quant aux Sénoufo et aux Malinké, dominants dans le troisième milieu d'observation, ils sont patrilinéaires.

Intensité de la mobilité familiale

La mobilité familiale a des caractéristiques relativement différentes selon la population étudiée : tout particulièrement en ce qui concerne l'intensité de cette mobilité, les relations de parenté privilégiées et l'âge des enfants concernés (4). Deux modèles peuvent être dégagés. Dans les milieux ruraux akan (akyé et baoulé), les enfants confiés représentent une part très importante des enfants résidant de moins de vingt ans (autour de 40 %) : ce sont les liens grands-parents/petits-enfants qui dominent : 60 % des enfants confiés sont des petits-enfants du chef de ménage, ou de son épouse (graphique 1 et tableau 1), et les enfants confiés sont le plus souvent très jeunes (70 % ont moins de 10 ans). Par contre dans la commune de Boundiali (essentiellement peuplée de Sénoufo et de Malinké), les enfants confiés représentent "seulement" un peu plus de 20 % de l'ensemble des enfants ; ils sont à 65 % des collatéraux du chef de ménage, ou de son épouse, et ont plus de 10 ans dans 60 % des cas (5).

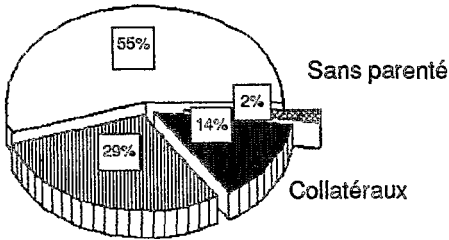
Tableau 1 : Données de base selon le milieu d'étude (en effectif).

	Memni-Montezo	Brobo	Boundiali
Population totale (résident de droit)	8 875	6 682	22 380
Célibataires de moins de 20 ans	4 455	3 495	12 837
Enfants confiés	1 999	1 624	2 756
dont :			
confiés directement	845		2 232
accueillis	1 154		524

(4) Notre analyse porte sur la mobilité des individus célibataires âgés de moins de 20 ans. On dénommera "enfants du couple" les descendants biologiques du chef de ménage et/ou de son conjoint, "enfants confiés" les enfants accueillis dans un ménage et qui ne sont pas des enfants du couple, "enfants placés" les enfants du couple qui sont transférés dans d'autres unités familiales. Quant à la notion "d'enfants à charge", elle représente l'ensemble des enfants résidant dans un ménage, ou élevés par une femme, quel que soit leur lien de parenté. Les données analysées sont issues des recensements et enquêtes réalisés par l'ENSEA d'Abidjan, en collaboration avec l'ORSTOM.

(5) Si l'on considère la composition moyenne des ménages de 2 personnes ou plus, les enfants confiés sont en moyenne 1.63 par ménage à Brobo et représentent 1/4 de l'effectif total de celui-ci ; par contre à Boundiali un ménage n'accueille, en moyenne, que 0.84 enfant confié, soit 13 % de son effectif.

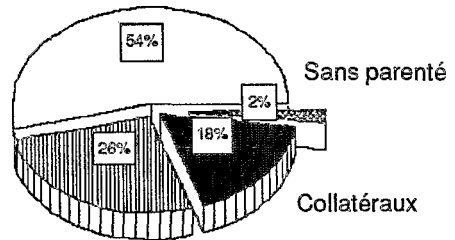
Enfants du couple



Petits-enfants

MEMNI-MONTEZO
(PAYS AKYE)

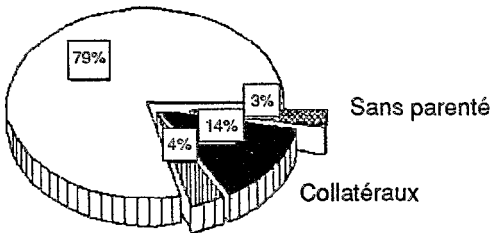
Enfants du couple



Petits-enfants

BROBO
(PAYS BAOULE)

Enfants du couple



Petits-enfants

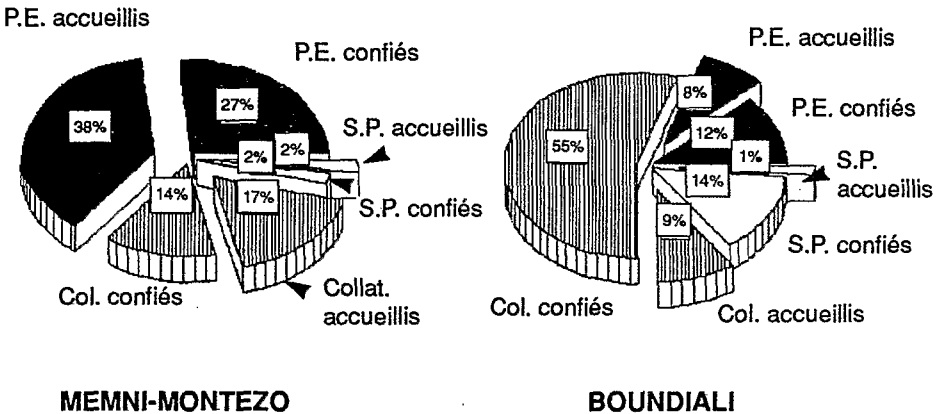
BOUNDIALI
(SENOUFO-MALINKE)

Graphique 1 : Relation de parenté des enfants

Lien de parenté avec le chef de ménage (ou/et son épouse) des enfants célibataires de moins de 20 ans selon le milieu urbain

Il est possible, à Memni-Montézo et à Boundiali, de préciser le terme "enfant confié", qui est un vocable très large, selon le mode d'insertion de ces enfants dans leur "ménage d'adoption". On distingue un premier groupe composé des enfants qui sont directement confiés au chef, ou à son conjoint, qui se trouve être leur plus proche parent dans le ménage ; il s'agit là d'une prise en charge totale au plan familial, social, économique (même si les parents biologiques supportent une partie des frais d'éducation et d'entretien des enfants) : ici la délégation des rôles parentaux est très large. Le second groupe concerne les enfants simplement accueillis, c'est-à-dire intégrés à un ménage avec l'un de leurs ascendants directs, le plus souvent leur mère, qui peut être la soeur, la nièce ou la propre fille du chef de ménage ; dans ce cas la prise en charge a essentiellement un caractère social et économique (surtout lorsque la mère de

l'enfant n'a pas d'activité indépendante et tient un rôle d'aide-familial dans le groupe domestique) mais l'éducation parentale quotidienne continue d'être principalement assumée par l'un des parents biologiques, surtout pour les jeunes enfants. Sur ce point, la distinction entre les deux milieux est remarquable (graphique 2).



Graphique 2 : Statut d'accueil des enfants confiés.

Lien de parenté avec le chef de ménage et mode d'insertion des enfants confiés en pays Akye et milieu Senoufo-Malinke.

(P.E. : Petits-Enfants ; COL. : Collatéraux ; S.P. : Sans-Parenté)

A Memni et Montézo, les enfants accueillis dans un ménage avec l'un de leurs parents biologiques représentent la plus grande part des enfants confiés (58 %). A Boundiali, par contre, ce sont les enfants directement confiés au responsable de ménage qui sont nettement majoritaires, représentant plus de 80 % des enfants confiés. Cet écart entre les deux milieux est particulièrement net si l'on considère le statut de parenté et d'accueil le plus représenté chez ces enfants : à Memni-Montézo, il s'agit des petits-enfants accueillis avec l'un de leurs ascendants chez leurs grands-parents (38 % des cas), tandis qu'à Boundiali, 55 % des enfants confiés sont des collatéraux du chef de ménage, ou de son épouse, (jeunes frères, cousins ou neveux) directement intégrés à la famille de leur aîné.

Les espaces de la mobilité familiale

Pour chacune des populations on considèrera les lieux de naissance des enfants, selon quatre modalités marquant l'extension de leurs espaces de provenance : l'unité de peuplement étudiée qui indique une absence de mobilité spatiale réelle par rapport au milieu

d'observation (6), le département d'appartenance, l'ensemble de la Côte-d'Ivoire (moins le département précité) et les pays étrangers (7).

On relève une nouvelle opposition entre les groupes akan et Boundiali quant à la mobilité géographique d'ensemble des enfants et à l'écart entre la mobilité des enfants des chefs de ménage et de leurs épouses, et celle des enfants confiés (graphique 3 page suivante). En pays Akyé la mobilité géographique est très faible de même que l'écart entre les deux groupes d'enfants : 12 % des enfants confiés ne sont pas originaires des villages où ils résident, contre 6 % pour les enfants du couple. En pays Baoulé la mobilité générale et l'écart sont un peu plus forts ; les proportions s'établissent respectivement à 35 % et 25 %. A Boundiali la différence est très importante parce que la mobilité des enfants confiés est particulièrement élevée : 56 % contre 23 % pour les enfants du couple, soit une mobilité près de 2.5 fois plus importante.

A Memni et Montézo, la mobilité des enfants semble représenter seulement un échange entre les ménages et a essentiellement un caractère familial (8). A Brobo, dans un contexte où les mouvements géographiques sont plus intenses la mobilité familiale a un contenu spatial certain. Quant à Boundiali la liaison est manifeste : pour plus de la moitié des enfants la mobilité familiale recouvre un déplacement, de relativement forte distance puisqu'il dépasse les limites du département.

LA MOBILITÉ DES ENFANTS DANS LE CADRE DES RELATIONS URBAIN-RURAL

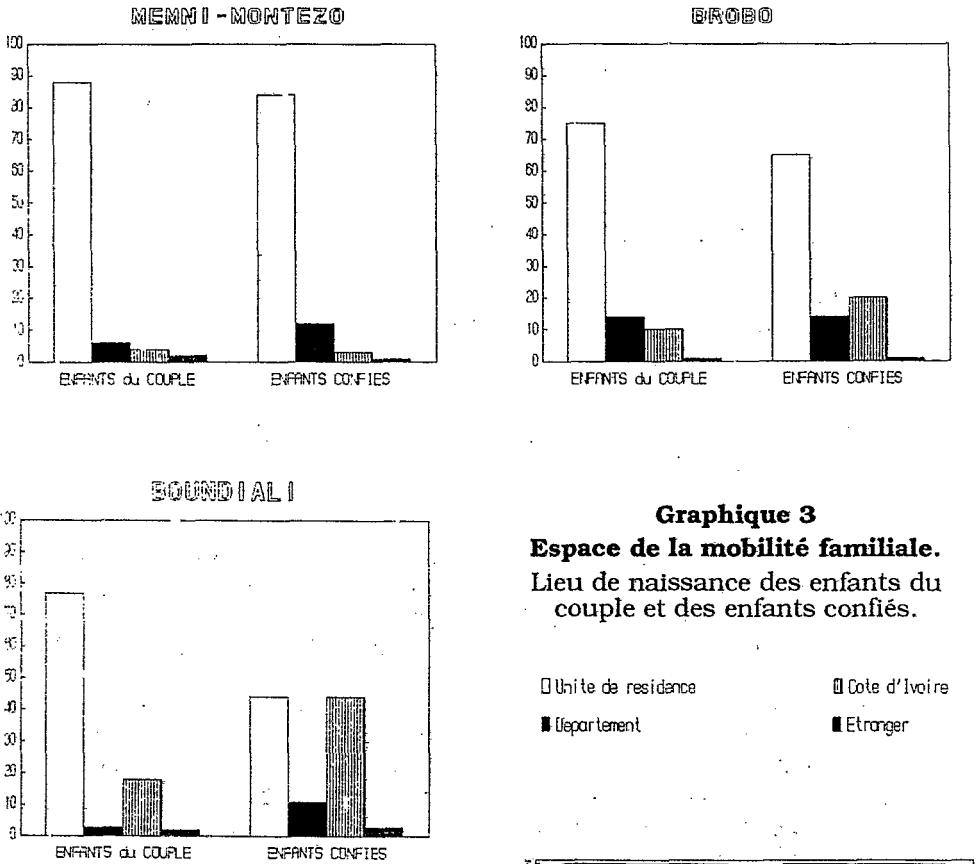
P. Antoine et A. Guillaume (*op. cit.*, p. 296) avaient observé, dès 1978, à partir d'Abidjan une certaine inversion des flux d'enfants, antérieurement orientés des campagnes vers les villes, sous l'effet de la crise économique qui rendait plus difficile l'éducation des jeunes dans les zones urbaines, car relativement plus coûteuse en argent et en temps. L'intensité des échanges, de toute nature, entre les villages de Memni et Montézo et son environnement, essentiellement polarisé

(6) Il s'agit pour Memni et Montézo des villages eux-mêmes, pour Brobo de la sous-préfecture et pour Boundiali de la commune.

(7) Il s'agit pour Memni et Montézo des villages eux-mêmes, pour Brobo de la sous-préfecture et pour Boundiali de la commune.

(8) Cette assertion est relativement simplificatrice dans la mesure où nous considérons la mobilité par rapport au lieu de naissance, et non au dernier lieu de résidence qui pourrait, lui nous indiquer une mobilité spatiale bien réelle dans un cadre de mouvements alternants entre les différents milieux de résidence des grandes familles akyé ; c'est un aspect que nous développerons dans le chapitre suivant.

sur Abidjan de par la proximité et l'importance politique, administrative et économique de cette agglomération, fournit une occasion privilégiée de mesurer la mobilité des enfants dans un cadre rural fortement marqué par ses relations avec le monde urbain.



Les composantes familiales et géographiques de la mobilité des enfants

On a pu relever précédemment une relativement faible mobilité des enfants à Memni et Montézo lorsqu'elle était considérée sur la durée de leur vie, c'est-à-dire par la comparaison entre leur lieu de naissance et leur lieu de résidence. Mais si l'on observe leurs mouvements migratoires sur une durée assez courte, en appréhendant les changements de lieux de résidence entre 1983 et 1985, l'appréciation

est quelque peu différente car l'on discerne une mobilité ayant une intensité certaine (tableau 2).

Tableau 2 : Indice de la mobilité des enfants à Memni et Montézo durant la période 1983-1985

	Enfants du couple	Enfants confiés	Enfants accueillis directement	Ensemble enfants confiés
% d'émigrés *	6	12	6	8
% d'immigrés**	6	16	10	13
Solde migratoire ***	46	70	74	144

* exprimé par rapport aux résidents en 1983

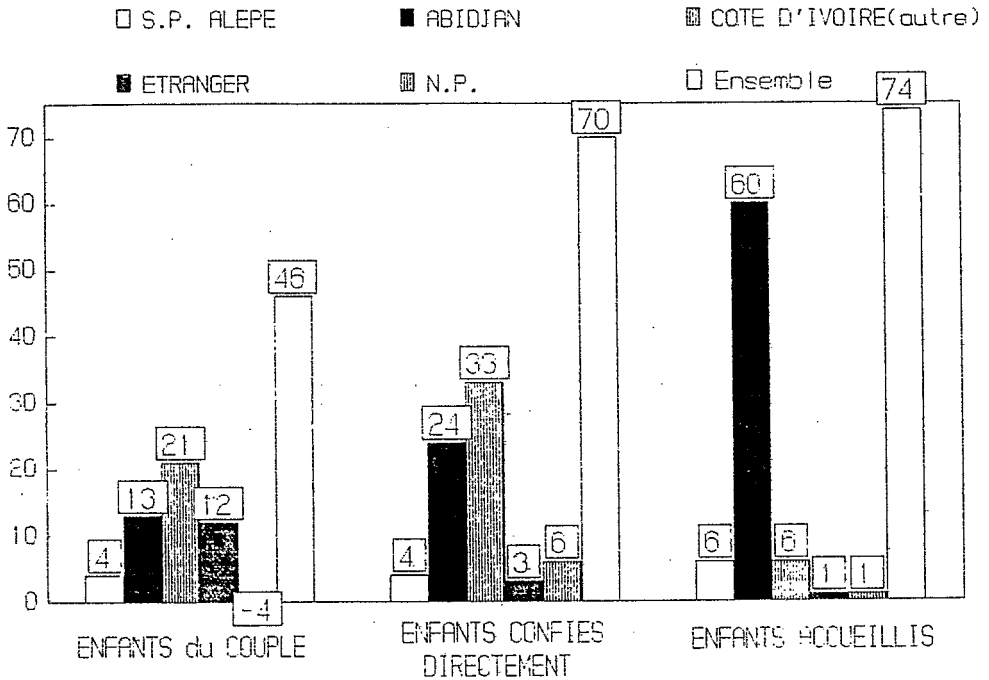
** exprimé par rapport aux résidents en 1985

*** en effectif

La part des enfants résidant en 1983 émigrés deux ans après est de 7 %, et en 1985 9 % des enfants résidant sont installés depuis moins de deux années. On relève également ici une mobilité des enfants du couple inférieure à celle des autres enfants et c'est surtout la circulation des enfants confiés directement au chef de ménage qui apparaît nettement supérieure. De ces différents flux migratoires résulte un solde positif de 190 enfants, soit un peu plus de 4 % du total des enfants résidant (9). L'importance de la mobilité des enfants confiés est une fois de plus démontrée puisqu'ils sont responsables de plus de 3/4 de cette balance migratoire positive, bien qu'ils ne représentent que 45 % de l'effectif total des célibataires de moins de vingt ans. Les relations avec Abidjan se révèlent privilégiées : plus de 50 % du solde leur sont dûs et elles représentent 55 % des immigrations et 60 % des émigrations. Les échanges avec l'ensemble de la Côte-d'Ivoire sont aussi importants (près du tiers du solde), mais ceux à l'intérieur de la sous-préfecture d'Alépé (7 % du solde) sont relativement restreints (graphique 4).

(9) La différence de comportement selon le sexe est faible si l'on considère l'ensemble des indices étudiés.

Graphique 4 : Solde migratoire à Memni et Montézo selon le lieu de migration (1983-1985).



L'origine des enfants immigrés confirme les données précédentes sur la faible mobilité des enfants considérée sur la durée de leur vie : en effet 50 % des immigrés sont des migrants de retour nés à Memni ou Montézo et 25 % sont originaires d'Abidjan ce qui atteste l'orientation privilégiée de ces migrations. En définitive quatre traits essentiels caractérisent cette mobilité des enfants : l'ampleur numérique de ces flux, leur réversibilité, leur orientation dominante vers Abidjan et enfin l'importance de la circulation des enfants d'un ménage à l'autre dans l'intensification de ces mouvements migratoires.

Les motifs de la migration des enfants confiés

La scolarisation constitue le principal motif de migration des enfants. Elle amène des échanges réciproques entre zones rurales et urbaines. En effet 43 % des enfants confiés à Memni et Montézo et 58 % des enfants placés à l'extérieur le sont pour ce motif. L'importance de ce phénomène est dû à l'inégal développement des infrastructures scolaires entre les régions (Saint Vil, 1981), mais également aux possibilités et aux conditions d'accès à ces infrastructures

(possibilités d'accueil par la famille, internat...). Cette migration pour motif "scolaire" concerne davantage les garçons (47 et 73 % respectivement pour les enfants confiés ou placés) que les filles (40 et 46 %). Cette différence correspond à la sous-scolarisation générale des filles aussi bien en zone rurale qu'urbaine (10). Le déséquilibre s'accroît avec l'âge car les garçons accèdent à des niveaux d'étude supérieurs : de 10 à 13 ans, 80 % des garçons migrent pour des motifs scolaires, au lieu de 45 % pour les filles. Les échanges liés à la scolarisation se font principalement avec Abidjan comme on pouvait le penser. 41 % des enfants placés à l'extérieur des villages pour être scolarisés le sont à Abidjan (31 % pour les autres villes de l'intérieur, 17 % à Alépé siège de la sous-préfecture), en retour les enfants confiés à Memni et Montézo pour scolarisation proviennent d'Abidjan pour 33 % d'entre eux (21 % des autres régions de Côte-d'Ivoire et 8 % d'Alépé).

Le deuxième motif de transfert d'enfants entre les familles est le placement comme "aide familiale" : il entraîne le départ massif des jeunes filles (31 %, pour seulement 12 % des garçons). En effet le placement des jeunes filles comme "petites bonnes", généralement chez leurs grands-parents, un oncle ou une tante, est un phénomène très fréquent à Abidjan où elles constituent une main-d'œuvre à moindre coût pour les familles d'accueil (Antoine et Guillaume, *op. cit.*). Ce type de migration a un poids identique dans les mouvements qui convergent vers nos villages d'observation (31 % pour les filles, 13 % pour les garçons). Dans ce cas, ces immigrations correspondent au besoin de main-d'œuvre domestique des villageois ; pour une activité agricole dans le cas des garçons, afin de pallier le déficit en force de travail provoqué par le départ des scolarisés, ou pour aider aux tâches ménagères dans le cas des jeunes filles (11).

Enfants à charge et enfants confiés

Globalement à Memni et Montézo, les enfants confiés représentent 22 % du total des résidents et 45 % de l'ensemble des enfants célibataires de moins de vingt ans. Cette part des enfants confiés dans l'ensemble des enfants à charge s'accroît avec l'âge des femmes : 6 % à 35-39 ans, 11 % à 40-44 ans et 17 % à 45-49 ans. Elle est plus importante chez les femmes veuves ou divorcées (15 et 18 % respectivement) que pour les femmes actuellement en union (7 %) car ces

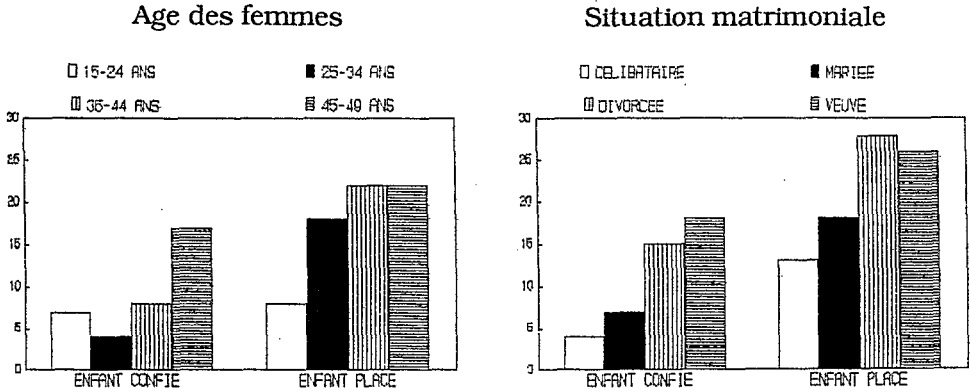
(10) A Memni et Montézo, 46 % des filles de moins de 20 ans ne savent ni lire ni écrire, et seulement 34 % des garçons.

(11) D'après nos résultats, l'apprentissage ne constitue pas un motif de mobilité pour cette population. En effet les activités artisanales sont très restreintes dans les villages mêmes, et une insertion des jeunes à ce type d'emploi ne semble pas faire partie des stratégies professionnelles des Akyé. Mais pour d'autres sociétés, la mise en apprentissage des enfants peut conduire à une mobilité spatiale et familiale importante.

femmes, seules, ont besoin de main-d'oeuvre familiale pour les aider aux tâches ménagères et agricoles, dans la mesure où une partie de leurs enfants résident avec leur père ou dans la famille de celui-ci (graphique 5) (12).

Graphique 5 : Importance démographique des enfants confiés.

Part des enfants confiés et placés (en %) selon l'âge et la situation matrimoniale des femmes à Memni et Montéza.



Les femmes placent à l'extérieur certains de leurs enfants selon une proportion variable selon leur âge : de 6 % à 20-24 ans à 20 % à 40-44 ans. Ces femmes plus âgées ont une descendance plus élevée, donc plus de possibilités de confier leurs enfants, qui arrivent d'autre part à un âge où se justifie une migration scolaire ou professionnelle. Les femmes divorcées ou veuves délèguent leurs rôles parentaux, à une autre personne que le père, pour le quart ou le cinquième de leur progéniture. Quant aux femmes mariées ou célibataires, elles conservent plus souvent leurs enfants dans la mesure où ils sont, en moyenne, moins nombreux : respectivement 15 % et 7 % d'entre eux ne résident pas avec elles (13).

Globalement les femmes en âge d'être fécondes placent à l'extérieur plus d'enfants qu'elles n'en accueillent : 0.40 enfants contre 0.22 en moyenne. Ainsi, en ce qui les concerne, les villages sont déficitaires de 292 enfants, les échanges avec Abidjan représentant près de la moitié de ce solde négatif. Ce déficit relatif à un groupe particulier de femmes, correspondant à un solde général positif, semble

(12) 27 % des enfants ne résidant pas avec leur mère sont placés chez leur père et 6 % des enfants accueillis par les femmes sont des enfants du mari issus d'une précédente union ; ces chiffres révèlent la forte mobilité conjugale des couples akyé mais ces enfants n'ont pas été considérés comme enfants confiés ou placés dans nos analyses.

(13) Plus la relation de parenté entre les enfants et leurs tuteurs est étroite, plus les enfants sont confiés jeunes : les grands-parents accueillent les enfants à 3 ans en moyenne, les oncles et tantes à 6 ans et les autres tuteurs à plus de 7 ans.

confirmer la redistribution des enfants des femmes en âge d'être féconde, vers d'autres femmes plus âgées ou des parents ayant un emploi salarié à Abidjan, plus à même de les élever.

LES COMPOSANTES SPATIALES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA MOBILITÉ FAMILIALE

Les diversités de la mobilité familiale : vers des modèles divergents

La mobilité familiale des enfants se révèle particulièrement fréquente et diverse dans les populations ivoiriennes. L'évolution économique et sociale de ces dernières décennies n'a pas entamé l'intensité de ce comportement familial ; on peut même émettre l'hypothèse que la crise économique a conduit les familles les plus démunies à placer davantage leurs enfants, de manière temporaire ou de façon plus durable, dans des familles disposant de conditions de vie moins précaires ; quoiqu'il en soit l'intensité des flux respectifs entre ville et campagne semble en avoir été affectée.

Si la mobilité familiale des enfants est très répandue et est toujours porteuse d'une intensification de leur mobilité spatiale, elle s'effectue dans les différentes populations selon des formes si caractérisées que celles-ci semblent être l'expression de modèles distincts. Considérons tout d'abord l'aspect purement familial de cette mobilité. Il permet d'opposer, d'une part, les milieux ruraux akan où les placements d'enfants, particulièrement nombreux, se font en priorité chez les grands-parents (14), et d'autre part, la commune de Boundiali où les enfants sont confiés moins fréquemment mais selon des échanges privilégiés entre collatéraux.

La perception de l'articulation entre la mobilité familiale et la mobilité spatiale permet également de distinguer nettement nos populations. A Memni et Montézo la mobilité est interne aux villages et son contenu est alors exclusivement familial, ou elle est faite de migrations de retour dans le cadre des flux alternants entre Abidjan ou les autres villes ivoiriennes et le monde rural. A Brobo si la mobilité familiale est souvent liée à un mouvement géographique, elle accroît dans de faibles proportions la mobilité spatiale de l'ensemble

(14) Ceci est une pratique assez novatrice par rapport à la société traditionnelle où les enfants étaient le plus souvent confiés à des oncles ou des frères de leur mère. On peut voir là l'influence de la baisse de la mortalité qui en augmentant l'espérance de vie permet à davantage d'enfants d'avoir leurs grands-parents survivants durant une grande partie de leur jeunesse ; mais un certain affaiblissement des liens traditionnels entre collatéraux semble intervenir également ici : on remarque notamment que les biens de la famille restreinte tendent à se transmettre de plus en plus en ligne directe (du père au fils aîné) et non plus de l'oncle au neveu comme dans le système matrilineaire traditionnel des Akan.

des enfants. Quant à Boundiali, dans un cadre économique et social davantage inséré dans les sphères administratives et économiques modernes, la mobilité familiale est de moindre importance mais elle augmente fortement l'intensité de l'immigration générale des enfants et contribue à la croissance démographique de la ville.

Les nouvelles logiques de la mobilité familiale

Dans le cadre du mode de production domestique, relatif aux sociétés à économie d'autosubsistance, caractérisé par une absence d'accumulation des biens d'échange de la part des unités sociales, la mobilité des individus et la redistribution des dépendants, notamment celle des enfants, entre les ménages permettaient une meilleure adéquation entre les effectifs d'individus productifs et improductifs au sein des groupes domestiques et une répartition plus équilibrée entre les femmes, des enfants à élever.

L'adoption des enfants favorisait la permanence des rapports de production et de reproduction "par une manipulation des rapports de parenté". Aussi la politique de réaffectation des individus s'établissait-elle en fonction des exigences de la production agricole et de la consommation domestique (Meillassoux, 1975, p. 194). Cette mobilité s'effectuait alors dans un espace social restreint, restait spatialement très circonscrite et se révélait porteuse d'une très faible mobilité socio-économique.

Lorsque ces sociétés se sont trouvées confrontées puis intégrées à une économie commerciale, paysanne ou urbaine, le souci d'une juste répartition de la main-d'oeuvre agricole est devenu secondaire dans la mesure où devenait possible la capture d'une force de travail allogène, notamment lors du développement des cultures de rente. Mais la scolarisation et l'extraversion de ces sociétés vers les activités modernes sont venues réactiver la mobilité familiale qui a acquis alors une composante spatiale et socio-économique plus marquée (Quesnel, Vimard, *op. cit.*). Tout particulièrement lorsqu'elle orientait les flux d'enfants du monde rural vers les villes, cette mobilité devenait le vecteur d'une promotion économique et sociale des enfants déplacés d'une sphère d'activité à l'autre. Ce type de phénomène a particulièrement influé sur l'évolution de la société akyé de Memni et Montézo : une large partie de la population a pu s'intégrer aux activités modernes et plusieurs de ses ressortissants sont parvenus aux plus hautes fonctions de la ville et de l'Etat. Cette promotion retentissait sur la position des parents biologiques comme sur celles des familles d'accueil. L'ensemble de cette mobilité des individus et des familles intervenait directement sur la reproduction de la société dans la mesure où elle faisait obstacle au cloisonnement en classes ou tout au moins à leur reproduction à l'identique d'une génération à l'autre ; malgré tout, en permettant une surexploitation de certains

jeunes individus, cette pratique contribuait à une différenciation naissante et croissante des groupes sociaux (Etienne 1979, p. 100-101).

Aujourd'hui dans les sociétés africaines les plus intégrées à l'économie marchande on assiste à une transformation totale des rapports de production et de reproduction domestique et à une modification des structures sociales avec, en particulier, une accumulation différentielle de la force de travail, du patrimoine foncier, devenu moyen de production, et du pouvoir économique et politique entre les familles comme entre les groupes sociaux. Aussi la circulation des enfants s'effectue-t-elle dans un espace plus large mais aussi plus fragmenté et plus hiérarchisé, entre des familles soumises à des contraintes économiques et à une stratification sociale croissante. Ces transferts d'enfants s'intègrent dans un système général de droits et d'obligations ; mais si celui-ci demeure l'un des éléments des sociétés africaines, il est cependant ébranlé dans cette période de déflation prolongée et d'ajustement structurel qui caractérisent aujourd'hui les économies africaines (Maheu, 1989). Ce système trouve en effet actuellement ses limites puisque de plus en plus de ménages vivent à la marge (les charges induites par leurs obligations dépassent leurs revenus salariaux) et doivent développer des pratiques de crise qui restreignent les possibilités d'accueil des individus n'appartenant pas à la famille restreinte (Vidal, Le Pape, 1986). La juste répartition entre producteur et consommateur retrouve de l'importance surtout dans les familles aux conditions de vie précaires ; quant à la mobilité socio-économique, les barrières de classes devenues plus rigides, elle se fait plus limitée et devient un instigateur moins puissant de la mobilité des enfants (Etienne, 1987 p. 76). En définitive celle-ci dépend aujourd'hui davantage des pressions exercées de l'extérieur : d'une part la concentration des activités économiques et des infrastructures en quelques lieux du territoire national, d'autre part l'inégalité croissante entre les groupes sociaux qui provoquent une instabilité croissante de l'organisation familiale dans certaines populations. Aussi peut-on estimer que de plus en plus ce seront les exigences de l'affectation future des enfants dans les différentes sphères d'activités, définies géographiquement et économiquement, la réorientation de la dépendance entre villes et campagne et l'émergence de nouveaux modes de structuration familiale, en réponse à la destabilisation des familles actuelles, qui orienteront les échanges d'enfants dans les différents espaces : ces trois phénomènes pouvant agir de manière simultanée (15).

(15) On a noté une réorientation des flux d'enfants d'Abidjan vers le pays Ahyé en tant que réponse à une difficulté croissante de leur éducation en ville, relevant qu'elle correspond également à une volonté exprimée par l'Etat de promouvoir le retour à la terre des jeunes ayant été scolarisés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADOU A., KOFFI N', 1987 - **La population de Brobo**, *Etudes et recherches* n° 13, ENSEA, Abidjan.
- ANTOINE P., GUILLAUME A., 1986 - **Une expression de la solidarité familiale à Abidjan : enfants du couple et enfants confiés**. *Les familles d'aujourd'hui*, AIDELF, Paris : 289-297.
- COULIBALY D., DOH A., N'DIAYE P., RAMAMONJISOA C.E., 1987 - **La population de la commune de Boundiali**, *Etudes et Recherches* n° 15, ENSEA, Abidjan.
- ETIENNE M., 1979 - **Maternité sociale, rapports d'adoption et pouvoir des femmes chez les Baoulé (Côte-d'Ivoire)**, *l'Homme*, juil., déc. 1979, XIX (3.4.) : 63-107.
- ETIENNE M., 1987 - **Rapports de sexe et de classe et mobilité socio-économique chez les Baoulé (Côte-d'Ivoire)**, *Anthropologie et Sociétés*, 1987, vol. II, n° 1 : 71-93.
- FAUSSEY C., VIMARD P., 1988 - **Une économie villageoise assistée en milieu forestier ivoirien**, *communication au 7e Congrès Mondial de Sociologie Rurale*, Bologne, Italie, 25 juin-2 juillet 1988.
- FIAWOO D.K., 1978 - **Some patterns of foster care in Ghana**, In C. Oppong, G. Adaba, M. Bekombo-Priso and J. Mogey (éd.), *Marriage, fertility and parenthood in West Africa*, Université Nationale Australienne, Canberra : 273-288.
- FORTES M., 1949 - **The Web among the Talensi**, *London, Oxford University Press* (cité par E. Goody, 1978).
- FRANK O., 1985 - **La mobilité des enfants et l'autosuffisance économique des femmes dans le milieu patriarcal africain**, in *Femmes et Politiques alimentaires*, collection Colloques et Séminaires, ORSTOM, Paris : 641-652.
- GOODY E., 1978 - **Some theoretical and empirical aspects of parenthood in West Africa**. In C. Oppong, G. Adaba, M. Bekombo-Priso and J. Mogey (éd.), *Marriage, fertility and parenthood in West Africa*, Université nationale Australienne, Canberra : 227-272.
- GOODY E., 1982 - **Parenthood and social reproduction : fostering and occupational roles in West Africa**. *Cambridge University Press* (cité par O. Frank, 1985).
- ISIUGO-ABANIHE U., 1983 - **Child fostering in West Africa : prevalence, determinants and demographic consequence**. *Doctoral dissertation*, University of Pennsylvania (cité par O. Frank, 1985).
- LOCOH T., 1984 - **Fécondité et famille en Afrique de l'Ouest**. Le Togo méridional contemporain, Cahier n° 107 de l'INED, Paris, PUF.
- MAHIEU F.R., 1989 - **Transferts et communauté africaine**, *STATECO*, n° 58-59 : 107-136
- MEILLASSOUX, 1975 - **Femmes, greniers et capitaux**, Maspero, Paris.
- QUESNEL A., VIMARD P., 1988 - **Dynamique de population en économie de plantation, le plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo)**, *collection Etudes et Thèses*, ORSTOM, Paris.
- SAINT VIL J., 1981 - **Migrations scolaires et urbanisation en Côte-**

d'Ivoire - Cahiers d'Outre-mer 34
(133) : 25-41.

VIDAL C., LE PAPE M., 1986 - Pratiques de crise et conditions sociales des enfants à Abidjan (1979-1985).
ORSTOM-CNRS. Abidjan

VIMARD P., 1987 - Diversité des structures familiales en Côte-

d'Ivoire, une approche à partir d'études de cas en milieu rural akan,
ORSTOM, Abidjan.

VIMARD P., N'CHO S., 1988 - Les noyaux familiaux en Côte-d'Ivoire structures et probabilités de transition, communication au Congrès Africain de Population, Dakar, Sénégal, 7-12 novembre 1988.

RÉSEAUX MIGRATOIRES ET GROUPES LOCAUX SUR LA TRANSAMAZONIENNE

Roberto ARAUJO

INTRODUCTION

Confronté à l'étude des migrations en Amazonie, ARAGON (1987) souligne les insuffisances d'une approche qui tend tout simplement à recenser les résidus des flux migratoires aux dépens d'une approche processuelle : "La migration est un mouvement continu de groupes sociaux différenciés entre structures socio-spatiales spécifiques (...). L'origine et la destination ne sont que deux points d'arrêt dans la trajectoire suivie par une population déterminée".

Tout le long de cette trajectoire, les lieux de destination deviendront à leur tour, au moment d'un nouveau départ, des lieux d'origine. Aussi, faut-il pouvoir évaluer les quantités de nouveaux départs à partir d'un premier lieu de destination, avant de caractériser véritablement des flux migratoires. Pour ce faire, une clef est toute trouvée : "plusieurs études ont démontré l'importance des réseaux de parenté dans le processus migratoire, principalement en Amérique latine" (ARAGON, 1987 : 93).

L'utilisation des maisons de parents comme refuge en cas de pénurie ou comme lieu "d'identification psychologique", et surtout l'établissement d'un champ de communication et d'aide mutuelle entre les membres d'un même groupe familial centré sur certains lieux de résidence, sont autant d'évidences qui permettent au démographe de reconstituer éventuellement l'anatomie des flux migratoires au moyen de témoignages indirects (*op.cit.* : 94 et suivantes).

La présence de ces jalons le long de parcours migratoires qui s'évaluent sur des centaines, parfois des milliers de kilomètres, n'est cependant pas sans poser des problèmes au sociologue. En effet, comment se constituent-ils ? La parenté est-elle le seul critère d'inclusion au sein des réseaux migratoires ? Qu'est-ce qui déter-

mine la permanence ou, au contraire, le départ de certains de leurs membres plutôt que d'autres à chaque étape d'une migration et, finalement, quelle est, sur la transamazonienne, l'influence des structures socio-spatiales sur leur mode d'organisation ?

1. LE TRAVESSAO : OCCUPATION "VERTICALE" DE L'ESPACE.

Coupant perpendiculairement l'axe est-ouest de la route transamazonienne tous les cinq kilomètres, vers le nord et le sud, des droites tracées sur carte (**travessoes**) au début des années 70 délimitaient les propriétés que l'Etat devait distribuer dans le cadre de la colonisation de l'Amazonie à des chefs de famille. Des routes furent projetées dans chaque **travessao** pour permettre l'accès aux terrains les plus éloignés. L'infrastructure routière effectivement mise en place ne tarde pas à se révéler insuffisante face à l'afflux de populations, mais l'absence de voies n'empêcha nullement les migrants d'aller vers l'intérieur des terres. Des sentiers s'étendent aujourd'hui jusqu'à plus de 50 km du bord de la route. A de grandes distances de la route s'abritent des migrants relativement tardifs.

Aussi, lorsque Mauro arriva en 1978 au **travessao** nord du km 205, entre Altamira et Itaituba dans l'Etat du Para, à quelques 25 km à l'ouest de la ville d'Uruara, tous les lots situés au bord de la route étaient déjà pris, l'un d'entre eux par son frère aîné. Entre 1978 et 1980, toutes les terres de ce chemin vicinal situées dans un rayon d'au moins 10 km à partir de la transamazonienne étaient occupées (1), les lots étant mesurés à partir des jalons laissés par les topo-

(1) En regardant la carte annexe, on observe que dans ce rayon (surface comprise entre les lots 1A et 12A, 1B et 17B) la taille des lots, sinon leurs dessins, sont extrêmement variées : une majorité de lots de 100 ha conforme au projet de colonisation (400 x 2.500 m) ne se retrouvera qu'à une trentaine de kilomètres de la route, vers le nord (à partir des lots 31A et 28B). Dans l'intervalle se situent des propriétés plus grandes, occupées par des éleveurs et/ou des grands planteurs de cacao, dont certains ne vivent pas sur place et font appel exclusivement à une main-d'œuvre salariée.

Cette carte a été élaborée à partir des informations fournies par les colons, et éventuellement corroborées par des cartes (très incomplètes) de l'INCRA. Elle ne saurait donner les mesures exactes des distances. Destinée surtout à illustrer l'organisation socio-spatiale d'un **travessao**, elle s'efforce toutefois de maintenir, dans la mesure de la précision des renseignements disponibles, les rapports entre les tailles des différents lots.

Aussi la décision des colons de délimiter leurs lots à partir des bords de rivière fut représentée par un simple écart vis-à-vis de la ligne de délimitation de l'INCRA : nous n'avons pas pu savoir s'il s'agissait du cours principal ou d'un affluent. Les colons eux-mêmes affirment que "l'eau" s'éloigne définitivement vers l'est, ce qui pencherait plutôt pour la version de l'affluent et bouleverserait encore davantage le modèle spatial de la colonisation. Finalement, le **travessao** s'étend en réalité dans le sens sud/sud-est, nord/nord-ouest.

graphes de l'INCRA (2), et leur occupation s'échelonnant dans le temps et dans l'espace (3).

Même là où taille et dessin des lots semblent aller à l'encontre des normes officielles de colonisation, on retrouve des coïncidences entre la géométrie de la disposition des propriétés et les tracés des cartes de l'INCRA. Ces normes sont manifestement respectées. Cela dérive de la préoccupation des colons de voir légaliser leurs acquis dans un contexte foncier comportant par ailleurs bien des ambiguïtés.

En effet, la législation brésilienne garantit à l'occupant d'une aire allant jusqu'à 100 ha un droit d'occupation, à condition que la propriété soit son lieu de résidence et que les terrains soient mis en valeur (cf. MUSUMECI, 1988 : 45). Ces droits d'occupation doivent être ratifiés par la délivrance d'un titre légal de propriété, prérogative de l'Etat fédéral dans les zones de colonisation officielle. Or, ce processus est long et peu conduire, puisqu'il dépend de fonctionnaires qui ont le souci de la rentabilité des investissements de l'Etat dans une perspective de "modernisation" de l'agriculture, à des situations assez paradoxales. Ainsi, un individu se verra-t-il attribuer des droits d'occupation sur des lots qu'il laisse à l'abandon (lots 17A, 18A et peut-être 19A) car il est censé avoir les moyens de les mettre en valeur.

À moyen terme, les délais écoulés entre l'obtention d'un droit d'occupation d'une terre et l'acquisition d'un titre définitif ne jouent cependant pas uniquement en faveur des grands propriétaires, sauf dans des cas de départ des petits propriétaires, du fait de contraintes économiques insurmontables, et/ou de situations où les rapports de force sont par trop inégaux, car des terrains entièrement vacants peuvent être occupés par des familles de **posseiros**.

Ce type d'occupation comporte néanmoins une insécurité supplémentaire que le migrant n'est pas toujours disposé à affronter. Au fur et à mesure des arrivées, se forme un marché foncier local, où sont négociés des droits d'occupation et où la valeur de la terre se déter-

(2) L'INCRA (Institut National de Colonisation et de Réforme Agraire) fut définitivement supprimé lors de son incorporation administrative au ministère de la Réforme et du Développement Agraire (MIRAD) depuis le 21/10/87.

(3) Le premier lot de 100 ha du côté ouest (lot 31A), au nord des grandes propriétés, fut occupé en 1980. La date d'occupation suggère que les propriétés plus vastes au sud du même lot ont été appropriées à peu près à la même période que les lots proches de la route. La dernière famille à s'établir dans le **travessao** arriva en août 1987 et prit un lot à plus de 40 km de la transamazonienne (lot 71B).

mine non seulement par la quantité de travail investie dans le lot mais aussi par la qualité du réseau routier qui la dessert. Ainsi, alors même que les lots proches de la transamazonienne ont été tout simplement occupés par les colons actuellement sur place, un migrant arrivé en 1985 a préféré payer les droits d'occupation du lot 40A à un occupant antérieur pour éviter de s'établir à des dizaines de kilomètres au nord, où la terre était pourtant gratuite. Les transferts de droits d'occupation doivent être enregistrés dans les bureaux du MIRAD (cf. note 2). La mise en place d'un marché foncier tend à effacer le rapport entre dates d'arrivée et position du lot.

Mais le modèle d'occupation est nettement infléchi tout au nord du **travessao**. A partir de lot 62B, les colons ont préféré mesurer les lots en utilisant les bords d'une rivière (surtout l'un des bords, longé par un sentier d'accès) à la façon d'une ligne de délimitation, faisant en sorte que chacun puisse avoir accès à l'eau malgré les écarts de la rivière vis-à-vis du **travessao**. Il faut remarquer que tout écart par rapport au **travessao** met en cause le modèle géométrique des projets de colonisation, en décalant également les jalons fonciers à l'est et à l'ouest.

Ce phénomène, apparemment assez rare, pourrait se retrouver fréquemment dans les situations où le manque de voies d'accès praticables se conjugue à l'occupation récente, par des migrants ayant peu de ressources, de terrains éloignés et non délimités à l'avance. En effet, un cours d'eau représente une référence dans l'espace (il n'est pas utilisé ici comme voie de transport), une source immédiatement accessible, évitant la lourde tâche de creuser des puits, exploitable du point de vue alimentaire et utile à diverses tâches domestiques. La rivière allège donc considérablement les travaux des premiers temps d'occupation, lorsque le migrant s'emploie à étendre à proximité de la maison des cultures vivrières. Dans les zones où les distances peuvent être considérées comme un obstacle à l'intégration plus poussée au complexe de la colonisation, l'apparente priorité des besoins locaux sur la disposition géométrique officielle est à souligner.

Ainsi, l'appropriation foncière ne se caractérise pas simplement - et on le voit d'emblée - par la relation entre les migrants et un milieu inconnu. Dès leur arrivée, ils sont insérés dans un régime de propriété défini par des rapports juridiques, forcés de respecter un certain nombre de dispositions quant à la répartition de l'espace comme condition d'accès à la terre. Cependant des exceptions existent, encore qu'il ne faille pas les surestimer, lorsque les distances

par rapport à la route, augmentant sans contrepartie les coûts du migrant, tendent à aiguïser ses besoins immédiats ou la façon dont il les perçoit aux dépens des normes officielles de distribution des colons dans le territoire ouvert à la colonisation.

L'utilisation de l'espace varie aussi en accord avec les stratégies d'occupation. Une ou plusieurs familles peuvent occuper un seul lot, des lots contigus ou décalés, en fonction de la disponibilité en capital et/ou en force de travail, voire, en dernière analyse, de l'assurance du chef de famille quant à la possibilité de garder le terrain qu'il achète ou qu'il s'approprie. Le lieu de résidence, l'établissement de réseaux de chemins secondaires entre les maisons et la fréquence dans leur usage, vont dépendre avant tout de la façon dont les migrants reconstituent et utilisent sur place des liens de parenté et de voisinage entretenus depuis leurs endroits d'origine.

2 APPROPRIATION FONCIÈRE ET (RE)PRODUCTION D'UN ESPACE SOCIAL

Lorsque Vitor acheta les droits d'occupation du lot 40A, en 1985, il avait déjà des parents et des connaissances dans la région : une soeur, établie avec son mari dans le **travessao** du km 213 (sur un lot voisin du lot 28A), un frère, installé sur les terres du lot 28A (dont il n'est pas propriétaire), une cousine et Zé de Bras, un compère. En outre, il arrivait accompagné de sa famille (femme et enfants), et des familles d'un gendre, Miguel, d'une cousine et d'un cousin (primo segundo) de sa femme.

Le lot 39A a été acquis au nom du troisième fils de Vitor, célibataire qui vit dans la maison paternelle, et le 36 B appartient à la famille d'une cousine. L'habitation de Vitor est entourée de 4 autres maisons, où habitent les familles de sa cousine, du gendre Miguel et de Zé de Bras. Celui-ci arriva en 1983 et occupa le lot 37B, en face de celui acheté par Vitor en 1985, à l'est de la ligne de délimitation, qu'il garde encore aujourd'hui. Vitor, parrain d'un enfant de Zé de Bras, lui céda sur son propre lot un couloir d'accès à la rivière, car le cours d'eau ne sillonne pas les terres du compère. La cinquième maison est la **casa de oraçao**, la maison des prières où se réunissent chaque dimanche voisins, amis et la parentèle pour prier et discuter ensemble.

L'organisation d'un espace de sociabilité autour d'une chapelle ou "maison de prières" est très significative. Ce genre d'initiative inscrit dans l'espace l'identité du groupe local, en le nommant. La "maison..." est généralement dédié à un saint patron dont le patro-

nyme désigne un groupe d'appartenance : untel "est" de la communauté Sao José du km 205, par exemple. Plusieurs "communautés" s'organisent dans un même **travessao**.

L'utilisation des références catholiques au culte des saints, ainsi que l'organisation d'un espace convivial centré sur un bâtiment aux fonctions religieuses reproduit un modèle présent dans les peuplades rurales de tout le pays indépendamment des régions (4). La "maison des prières" fait souvent figure d'école où les femmes des colons apprennent les premières lettres aux enfants des environs pendant la semaine.

Lieu essentiel à la socialisation des enfants et au maintien de l'identité du groupe local, cet espace communautaire contrecarre en quelque sorte l'éparpillement des migrants. Aussi faut-il parcourir encore une bonne vingtaine de kilomètres depuis la maison de prières pour arriver au lot que le gendre de Vitor, Miguel, met en valeur, le 70B, mitoyen avec les terrains de ses propres beaux-frères (l'un étant frère de sa femme et fils de Vitor (lot 65A), l'autre le mari de sa sœur (71B)). Des kilomètres plus loin encore, un cousin de Vitor et le cousin de sa femme font de même sur les lots 83B et 86B respectivement.

Vitor est né en 1932 à Guaratinga, Bahia, où il affirme avoir vécu pendant 38 ans. Mais en 1971, au terme de départs successifs, tout le groupe de ses 12 frères et sœurs se trouvait au Maranhao : "Lâ-bas - dit-il - on vivait tous ensemble (*a gente morava num bolo so*). De nouvelles migrations, marquant l'éclatement du groupe des **siblings**, se dirigent vraisemblablement à partir de la fin de la décennie, vers Vila Arraia (Nova Jacunda), aux bords du Tocantins dans l'Extrême Est du Para, le Km 0 (Pa), et vers la transamazonienne entre Altamira et Itaituba (Kms 205 et 213). Dans l'ensemble, ces migrations aboutissent aux régions les plus dynamiques des états considérés (la région de Impéatriz dans le Maranhao au début des années 70, Nova

(4) La pénétration de plus en plus significative des sectes pentecôtistes dans la région tend à dédoubler les espaces de rassemblement. L'appartenance religieuse peut elle aussi s'inscrire dans l'espace : sur la carte annexe, la ligne en pointillé qui part du lot 15B et se dirige vers le **travessao** de km 201 représente un chemin secondaire emprunté toutes les semaines par les adhérents de la congrégation chrétienne du Brésil, lorsqu'ils rejoignent leur lieu de culte et/ou des parents établis sur le Km 201.

Or, comme en plus les catholiques habitant plus au nord préfèrent atteindre la route principale par le sentier du Km 201 (la courbe décrite par la transamazonienne entre les Kms 205 et 201 diminue le trajet en heures de marche), et suivent pour ce faire la ligne pointillée qui va du lot 22B au Km 201, le chemin qui, auparavant, reliait les lots 15B au 22B en ligne droite est tombé en désuétude et se trouvait encombré par la végétation secondaire.

Jacunda à proximité de Tucuruí dans le Para etc), et tendent effectivement à suivre des réseaux qui se ramifient à partir des territoires voisins de la frontière entre Minas Gerais et Bahia. Des groupes se constituent entre-temps en autant de nouveaux relais locaux.

Quelle est donc la nature de ces groupes à consonance locale ? Quels critères conduisent lors de leur constitution à l'exclusion de certains membres d'un même groupe familial au profit d'autres ? Car si les migrations peuvent être appréhendées dans le cadre d'un cycle de développement familial, on ne saurait dire qu'elles ont pour résultat le maintien ou la reconstitution du groupe des **siblings**, ou de celui formé par un couple et ses enfants mariés grâce à l'acquisition de nouvelles terres. Par ailleurs, les groupes locaux jouent-ils le rôle d'unités de production, ou encore, peut-on les caractériser autrement que par le fait de rassembler des populations aux origines communes ?

3. CYCLES DE DÉVELOPPEMENT FAMILIAL ET CONSTITUTION DES GROUPES LOCAUX

“Là-bas la terre était rare et la famille nombreuse (*a terra era pouca e a familia muita*”). Ce commentaire de la femme de Vitor sur les raisons de leur départ de Bahia est extensible à bien des membres des groupes familiaux établis sur la transamazonienne. Les départs interviennent à certains moments du cycle de développement familial et subissent l'influence des conditions dans lesquelles s'effectue le partage de l'héritage et l'établissement de nouvelles unités familiales.

Le rapport père-propriétaire/enfants-célibataires est très important dans le cadre de la production. Garçons et filles collaborent dès l'enfance à l'entretien de la maison. Une plus grande spécialisation, fondée sur la division sexuelle du travail, se met progressivement en place au sein de la famille. Sous la supervision du père, qui centralise les décisions concernant l'économie familiale et l'usage de la terre, les femmes participent aux travaux agricoles, surtout au moment de la récolte, quoique les tâches les plus lourdes, comme l'abattage des arbres, le nettoyage des terrains, soient accomplies le plus souvent - quoique non exclusivement- par le père et les enfants de sexe masculin. La famille fonctionne ici comme une unité de production mais, dès l'adolescence, les fils peuvent avoir des plantations individuelles sur les terres du père. Si cette pratique n'implique nullement un paiement en espèce de la part des fils, elle ne les dégage pas non plus de leur participation à l'économie familiale. Sur le **travessao** du Km 205 N, la discontinuité entre les lots de Vitor (40A), celui de son fils mais aussi celui de son gendre (lots 65A et 70B) ne semble pas

pour le moment mettre en cause la contribution de ces derniers à l'économie familiale. Nous reviendrons sur ce point, remarquons seulement pour l'instant que l'existence de "terres libres" peut minimiser l'importance du simple rapport propriétaire/non-propriétaire en tant que facteur de hiérarchies sociales.

Le mariage, et par conséquent la formation d'une nouvelle unité familiale, peut être une cause de départ. Départ de la maison, si ce n'est des terres paternelles, lorsque les parents de l'épouse parviennent à offrir de meilleures conditions de travail et de production (terres plus fertiles et/ou plus abondantes etc). Patrilocalité, matrilocalité ou néolocalité sont ici des règles alternatives de résidence, qui se précisent en fonction des conditions d'accès à la terre : "je travaillais sur la terre d'autrui. Je me suis marié, alors il fallait rouler ma bosse (*tinha que cair no mundo*)", raconte Zé de Bras, qui n'a jamais hérité. Il partit au Maranhao trois mois après son mariage en 1973, et fut dix ans métayer d'un frère de la femme de Vitor. L'apport de la force de travail de la femme au sein du couple n'est pas à écarter comme facteur qui encourage au départ :

"Sans femme je partais pas. Mais avec elle..."

En cas de décès, terres et biens sont partagés entre le conjoint -s'il vit toujours - et les descendants, hommes et femmes. Le départ d'un héritier ne le prive pas nécessairement de ses droits, et lorsque le groupe des **siblings** réussit à garder le contrôle sur la propriété familiale située au lieu d'origine, frères et soeurs migrants peuvent percevoir des rentes. Le procédé ne va cependant pas sans poser des difficultés pratiques, et suppose, outre une marge de manoeuvre financière permettant à la famille migrante de s'établir sans avoir à entamer son capital, une série de conditions pour que la location du terrain devienne rentable : ce genre de pratique se retrouve vraisemblablement davantage au sein de populations issues de régions où le prix de la terre, l'infrastructure routière, l'utilisation d'engrais et, d'une manière générale, une meilleure insertion dans le marché, la rendent possible.

Le partage de l'héritage peut encore se faire avant le décès des parents, en entérinant l'établissement des fils mariés sur les terres paternelles après le mariage. Il va de soi que la capacité individuelle à mettre en valeur des parties de la propriété, la qualité de l'aide apportée à l'économie familiale, voire tout simplement le fait de rester sur place au lieu de partir, créeront des situations de fait qui pèseront au moment de la distribution de l'héritage. D'autre part, le partage peut faciliter soit la vente de terrains à des "étrangers", soit

des arrangements divers (parts d'héritage reçues en têtes de bétail, etc.) aboutissant à la cession des droits à d'autres frères.

On aboutit ainsi à l'exclusion de membres du groupe des **siblings** de l'accès à la terre : une constante redivision de la propriété foncière s'ajoute ici à l'épuisement ou à la mauvaise qualité des sols et abaisse progressivement la rentabilité des terrains, forçant la vente ou rendant impossible tout nouveau partage. Le décalage entre les âges peut augmenter la fragilité de la situation des derniers-nés au sein de familles nombreuses.

Les contraintes du paiement d'une rente ou de la pratique du métayage sur les terres d'un frère propriétaire peuvent être allégées par le maintien d'une certaine réciprocité de l'échange entre les familles. Elles n'en deviennent pas moins un signe d'instabilité dans les rapports entre **siblings**, que l'avènement d'une nouvelle génération se charge d'aiguiser.

Le cycle familial tendrait ainsi à reproduire le cas de figure décrit par BRANDAO (1982) pour des paysans du Centre-Ouest (Goias), où le caractère transitoire de la présence des frères non propriétaires sur les terres d'un frère propriétaire est en réalité l'expression d'une opposition entre oncles non propriétaires et neveux héritiers des terres. Cette opposition aboutit quelquefois au départ anticipé de l'oncle qui prévoit l'appropriation des meilleures terres par le groupe des neveux.

Il serait cependant prématuré de réduire la diversité des tensions à laquelle le partage de l'héritage soumet la parentèle, contribuant ainsi à redéfinir des alliances, aux analogies d'une unique relation au sein du groupe familial. L'usage de la terminologie en rassemblant sous une même dénomination parents "consanguins" et parents par alliance tandis que les règles d'héritage tendent à les distinguer, ne facilite guère la tâche. Et quoique l'usage du couple terminologique oncle/neveu puisse être restreint à la seule relation entre le frère du père/fils du frère, la condition de neveu non-héritier des terres n'en reproduit pas moins celle d'oncle non propriétaire dans la génération précédente, similarité qui, renforcée éventuellement par le rapprochement entre leurs âges, n'est **à priori** nullement le signe d'une opposition due à leurs positions, bien au contraire.

La simple existence de la relation ne permet donc pas de préjuger de son contenu : les oppositions - et complémentarités - significatives qui apparaissent lors de l'étude du processus de constitution des

groupes migrants ne dérivent pas nécessairement de la position des individus par rapport au groupe de **siblings**, découlant aussi de celle occupée par rapport au groupe des héritiers ou propriétaires. Elles tiennent davantage à la situation des individus dans la structure des relations de production. Encore que cette situation ne soit pas exprimée comme une réalité autonome en dehors du langage de la parenté, les conditions d'accès à la propriété contribuent à instaurer des affinités d'intérêt entre les membres d'une même parentèle, en rassemblant ceux qui sont susceptibles de rester ou d'émigrer.

Les différents faisceaux de relations à l'intérieur de ces groupes sont alors renforcés ou réactualisés selon les stratégies choisies. Ainsi Miguel, gendre de Vitor et bahianais comme lui : installé depuis 1975 sur les terres de son beau-père au Maranhao, il quitta la région vers 1983 avec un beau-frère pour rejoindre ses frères à Vila Arraia, dans le Para, mais il revint par la suite pour repartir avec Vitor sur la transamazonienne.

Après un séjour de 4 ans à Vila Arraia, le beau-frère rejoint à nouveau Miguel sur la transamazonienne : lui et son fils aîné occupent actuellement des lots voisins de celui de Miguel (70B), respectivement le n° 71B et le n° 72B. Miguel a commencé à planter du poivre et à bâtir une maison où il projette de s'établir avec sa famille. Pour l'instant, il séjourne régulièrement chez son beau-frère lorsqu'il vient travailler sur son lot.

Le mariage entre cousins permet souvent de maintenir le contrôle ou la gestion commune du patrimoine foncier en milieu rural (FELDMAN-BIANCO, 1982). La superposition de liens d'alliance aux liens de consanguinité peut ici contribuer à neutraliser des oppositions éventuelles entre différentes positions à l'intérieur de la parentèle (la relation oncle/neveu étant remplacée par celle entre beau-père et gendre, par exemple), tout en additionnant les droits que les règles d'héritage garantissent aux individus qui les occupent. Or, cette pratique n'est pas aussi courante au sein des populations établies sur la transamazonienne. Elle est considérée le plus souvent par les migrants comme une coutume "des anciens (sic)". En effet, il est rare qu'une famille ne puisse évoquer un mariage entre cousins au niveau de la génération précédente. Dans les générations des Egos interviewés, le mariage entre groupes de frères et de soeurs voisins sur le lieu d'origine semble avoir été préféré. Vitor, par exemple, se maria vers la fin des années 50 au Maranhao avec une belle-soeur de deux de ses soeurs.

PEIRA DE QUEIROZ (1973) a noté l'importance du voisinage en tant que groupe de recrutement d'alliés dans les "quartiers ruraux".

BRANDAO (1982) remarqua à son tour que le voisin immédiat se trouve bien souvent à une étape du processus par lequel l'“étranger” acquéreur de parties du patrimoine familial est progressivement incorporé à la parentèle. L'existence de liens de voisinage entre membres des différents groupes familiaux insérés dans un processus migratoire ne doit donc pas étonner. L'occupant du lot n° 64B, Chico Gordo, originaire du Piauí, fut entre 1971 et 1979 métayer d'un frère de Vitor resté dans la région de Impératriz (MA), tandis que Zé de Bras lui-même (lot 37B) partit de Bahia vers le Maranhao avec un beau-frère de Vitor en 1973, avant de s'installer sur la transamazoniennne sur l'insistance d'un frère de Vitor (ce frère habite le lot 28A, dont il n'est pas propriétaire).

Ni l'un ni l'autre ne font cependant partie de la parentèle de Vitor. Un autre mécanisme intervient pour consolider d'éventuelles alliances entre individus n'appartenant pas nécessairement à une même parentèle : les rapports de **compadrio**. Réciproques ou non, ils s'établissent soit entre membres d'une même famille sans égard pour les générations, soit entre des membres d'une famille et des individus qui s'y rattachent par des alliances de mariage, soit finalement entre des membres d'une famille et des voisins - pris ici au sens large du terme, pour inclure aussi bien des propriétaires voisins que des “dépendants” (métayers, rentiers...). Le couple des parrains du second enfant de Vitor sont aussi des ex-voisins de la famille, à Bahia d'abord, au Maranhao ensuite, qui habitent aujourd'hui au Km 0 tout comme le fils aîné de Vitor. Celui-ci et sa femme parrainent à leur tour le septième enfant de Vitor.

Il en est des rapports de **compadrio** comme des rapports de parenté : un compère peut-être socialement plus proche qu'un proche parent éloigné. Proximité sociale et proximité spatiale se complètent, dans la mesure où la seconde est le plus souvent une condition de l'établissement des rapports d'échange et d'entraide qui doivent avant tout caractériser les rapports familiaux. Or, s'il est relativement aisé de garder le contact quand des individus suivent des trajectoires parallèles, ce n'est pas le cas lorsque les itinéraires choisis se révèlent incompatibles. Les témoins affirment fréquemment avoir perdu tout lien avec des frères ou des soeurs ayant migré vers les grands centres urbains : “il n'ont même pas laissé d'adresse...”. Ce choix, pas nécessairement irréversible, peut néanmoins revêtir des significations particulières, puisqu'il peut s'agir de renoncer aux aspirations à la propriété de la terre.

4. PROXIMITÉ ET DISTANCE : DES DÉPLACEMENTS SPATIAUX AUX TRAJECTOIRES SOCIALES

Les groupes locaux, de taille variable, ne se confondent pas avec des familles étendues, ou avec des groupes de familles ayant migré en même temps. S'ils sont ouverts à l'inclusion de nouveaux membres en raison de l'importance de la localité dans leur processus constitutif, ils tendent aussi à reconstituer ou à étendre sur un territoire donné des réseaux d'alliances contractées sur les lieux d'origine. Ces alliés jouent un rôle important dans la mobilisation et composition d'une force de travail utilisable par les familles.

La situation des individus dans la structure des rapports de production, sur le lieu d'origine ou à tout moment d'une nouvelle inclusion, contribue à définir les positions de chaque membre dans une hiérarchie qui prend aussi en compte l'âge, la génération et la division sexuelle du travail. Le langage de la parenté est utilisé pour susciter une certaine réciprocité des échanges à l'intérieur du groupe.

L'ensemble formé par un couple et ses enfants, voire celui, plus instable, composé d'un couple et de ses enfants mariés, reste néanmoins l'unité de production par excellence. Le groupe local n'en représente pas moins une aide inestimable dans certains cas : ses membres - surtout les voisins immédiats - sont les premiers mobilisés lorsqu'il s'agit de réaliser des travaux communs. La maison d'un compère est un point d'arrêt aux heures de repas lors d'une journée de marche vers les champs en friche - quand ils sont loin du lieu de résidence - ou la transamazonienne. De menus services sont quotidiennement échangés grâce à une chaîne de relations inter-personnelles susceptible de promouvoir le mariage des stratégies individuelles à un intérêt collectif.

L'existence d'un groupe local renforcé par la conscience d'une origine commune, peut rendre envisageable à certaines conditions l'occupation de terrains à l'accès difficile, ou une occupation conflictuelle de terres, car la coopération entre ses membres réduit pour chacun les coûts et les risques de l'entreprise.

Si les groupes locaux sont loin de disposer d'une autonomie sur le plan de la production, et alors même que les bas prix du riz, des haricots et du maïs pratiqués par les intermédiaires découragent tout effort de production, surtout pour des producteurs établis loin de la route, l'insertion dans un réseau d'entraide leur permet d'avoir une production tournée, du moins pendant les premiers temps d'installa-

tion, vers la consommation familiale, quitte à échanger du riz ou des haricots contre de l'huile, du sucre, etc. acquis par des voisins et/ou des compères plus aisés.

Il est vrai que dans un premier moment la possibilité d'acquisition de terres tend à diminuer l'importance du simple rapport propriétaire/non-propriétaire dans l'établissement de hiérarchies au sein des groupes locaux. La valorisation progressive du sol dans une aire donnée n'enraye pas non plus toute mobilité sociale, et permet de doter le paysan d'un capital de départ s'il consent à entamer une nouvelle étape migratoire. D'autres facteurs interviennent cependant à terme dans le processus d'évolution économique des régions de frontière pour modifier le contenu des relations au sein des groupes locaux.

Ces changements peuvent prendre forme lorsque, en fonction de stratégies individuelles, les ressources du groupe local sont progressivement accaparées par une famille nucléaire ou par des familles apparentées. Les relations de type patron/employé se superposent voire remplacent progressivement des rapports fondés sur le modèle de la réciprocité des échanges.

Tout comme ses voisins et la plupart des habitants du **travessao** du Km 242, Alfredo vient des régions du sud du pays (Rio Grande do Sul, Parana, Sta. Catarina). Ce sont là encore des familles qui, au fil des migrations, consolident les liens entre certains de leurs membres par le mariage et/ou le **compadrio**.

Claudio arriva au **travessao** en 1979. Voisin de la famille de sa femme à Santa Catarina, il décida de partir avec elle au Parana, avant d'arriver à la transamazonienne. Un an plus tard arrivait Claudionor, mari de la soeur de Claudio. Cette soeur de Claudio est aussi la marraine de son second enfant, parrainé par un frère de la femme de Claudio, Ivo, lui-même marié à une cousine de la femme d'Alfredo.

Les beaux-frères Claudio et Claudionor, qui ont travaillé ensemble en tant que métayers dans le Sud, disposant d'une marge de manoeuvre financière non négligeable. Claudionor reçoit annuellement les fruits de la location de son héritage foncier, administré par ses frères à Santa Catarina. Travaillant peu sur son propre lot, il reçoit en outre une rémunération en tant que chauffeur d'un camion communautaire qui, acheté avec l'appui de l'Eglise catholique, fait l'aller-retour quotidien entre le **travessao** et Ruropolis, la ville la plus

proche. L'entraide entre la famille de Claudionor - sa femme et trois filles adolescentes - et celle de son beau-frère Claudio est constante : les deux familles possèdent des plantations mitoyennes de poivre, et même des pâturages communément utilisés sur la ligne de séparation entre les propriétés.

Alfredo à son tour, n'en détient pas moins le contrôle sur ses terres, mais malgré le fait d'être arrivé plus tôt dans la région par rapport à ses voisins (pendant la première moitié des années 70), il ne possède pas de culture permanente et n'a jamais pu acquérir de bétail. Père de trois enfants en bas âge, il perd progressivement le contrôle sur sa force de travail, qu'il loue à Claudio et Claudionor. Alfredo peut par exemple "aider" ses voisins à déraciner une souche particulièrement coriace, mais ces interventions tendent de plus en plus à être rémunérées en espèces. Disposant d'une capacité réduite de mobilisation en main d'oeuvre, le volume de l'activité agricole sur sa propriété est moindre que celui de ses voisins, et tend à diminuer encore du fait de son travail à l'extérieur qui l'empêche d'entretenir son aire cultivée.

A la fin d'une journée de travail sur les terres de Claudio, Alfredo, sa femme et ses enfants ont été invités à partager l'abondance de la table du voisin. La soirée fut remplie de refus gênés, d'un côté, et d'offres condescendantes, de l'autre. Le lendemain matin Alfredo, comme pour justifier la frugalité de la tasse de café qu'il pouvait seule offrir chez lui au petit déjeuner, lâcha : "j'ai pourtant défriché et planté plus de 5 ha cette année... mais pas un seul pour moi-même". Le repas chez Claudio n'était pas le complément d'un échange de jours de travail entre voisins, mais bel et bien une offre destinée dans l'immédiat à pallier aux carences en denrées de la famille la moins lotie.

Il se crée de la sorte une tension entre l'idéal de réciprocité dans les prestations qui sous-tend les réseaux du groupe local et les situations issues de la centralisation de ses ressources. Une coopération très étroite peut s'établir entre des membres d'une ou de plusieurs familles dans la gestion efficace d'un patrimoine foncier différencié (père-mère/enfants mariés, chacun propriétaire d'un lot ; beaux-frères propriétaires etc) qui diversifient les activités économiques dans l'espace (pâturages dans un lot, cacao dans l'autre par exemple) par l'utilisation du travail collectif à l'intérieur du groupe, tout en ayant éventuellement recours à une main-d'œuvre extérieure. Des relations conçues comme réciproques gagnent un contenu différent : les individus les plus entreprenants et mieux lotis font figure de

“patrons”. Le voisinage conserve son importance, dans ce cas, en tant que groupe de recrutement de main d'oeuvre, salariée cette fois (5) , et le **compadrio** tend surtout à exprimer des relations verticales.

L'écart grandissant entre les différentes trajectoires sociales n'est pas nécessairement fondé sur la relation propriétaire/non-propriétaire, et ce d'autant plus que la différenciation économique entre les familles n'intervient pas uniquement au niveau de la production. La participation à des échelles diverses aux réseaux de commercialisation du produit et de distribution de marchandises, par le biais, par exemple, de l'association avec un grand commerçant et/ou planteur de cacao désireux de multiplier ses “points de vente” dans différents endroits permet d'obtenir un crédit pour ouvrir un commerce local. Généralement de taille modeste, ces commerces sont un complément à l'activité agricole : plus qu'ils ne la remplacent, ils diversifient les possibilités d'investissement. Le fait de se consacrer exclusivement à l'activité commerciale, avec conversion totale du capital foncier, du cheptel bovin, etc est le plus souvent accompagnée d'un déplacement vers le bourg le plus proche, lorsque le colon peut compter sur des appuis financiers et commerciaux solides et réguliers. Finalement, l'abandon de l'activité agricole pour le commerce et le bourg peut provoquer des ruptures plus importantes non seulement avec le groupe local, mais aussi avec la famille, par rejet de toutes relations soudain devenues contraignantes face au besoin de cultiver des alliances dans une autre sphère.

5. CONCLUSION ET BRÈVES REMARQUES QUANT À L'USAGE DE LA NOTION DE GROUPE LOCAL DANS LES ÉTUDES SUR LA DIFFÉRENCIATION SOCIALE À LA FRONTIÈRE.

Des tensions opposent des projets privés aux intérêts du groupe local, dérivées pour l'essentiel de l'adoption de stratégies individuelles fondées sur la restructuration ou sur la recherche de nouveaux réseaux d'alliance visant la réussite socio-économique. Les plaintes de certains colons sur l'“ingratitude”, le “manque de respect” ou sur l'“irresponsabilité” de leurs enfants vis-à-vis du patrimoine familial, sont tout au moins révélatrices d'une perception nouvelle

(5) Par rapport à un Ego donné, le terme d'oncle est utilisé tant pour les frères du père ou de la mère que pour les beaux-frères du père et de la mère. Or, si l'héritage provient de la famille du père, le mari de la soeur de la mère ne se trouve pas dans la même situation que le mari de la soeur du père par rapport à Ego, le second étant héritier de droit par sa femme, contrairement au premier. La relation oncle non propriétaire/neveu héritier peut s'en trouver inversée, le neveu s'établissant le cas échéant sur les terres d'un oncle.

des avantages et limites des alternatives sociales, liée au changement de générations et de positions dans la structure des rapports sociaux. Là où émerge soit un discours sur les relations contractuelles délivré de certaines contraintes du discours de la parenté, soit un discours sur le mariage délivré des contraintes du discours de l'alliance, se trouve peut-être le signe d'un effacement progressif des groupes de recrutement d'alliés. A l'instar du processus décrit par BURGUIERES (1972), "à l'esprit d'alliance qui inspirait traditionnellement les stratégies familiales et l'inclination des jeunes époux, (se substitue) progressivement l'esprit d'entreprise : la préoccupation du couple n'est plus simplement de fabriquer une famille, mais de savoir la gérer, de préserver et d'améliorer son statut social, devenu sa principale finalité". Mais plus que d'un type de mariage statistiquement bien représenté au sein de la population globale, il s'agit ici d'un modèle esthétique associant valeurs et comportements propres à une éthique de la réussite individuelle qui contribue à déterminer de multiples aspects de la vie sociale.

A l'opposé, le groupe local permet non seulement l'occupation, sous des conditions adverses, de terres nouvelles. Composé d'individus et de familles aux revenus plus ou moins limités qui, quelquefois en proie à la pénurie et loin de partager la condition des riches "pionniers" du cacao, ne sont pas non plus les égaux du saisonnier à temps complet, le groupe local est, en quelque sorte, porteur de projets collectifs. La relation entre le sens des trajectoires sociales dans le groupe local et les transformations et limites de ces projets collectifs peuvent aider à cerner les contradictions de la structure sociale dans les régions de colonisation.

BIBLIOGRAPHIE

ARAGON L. - "O Uso Potencial de Redes de Parentesco como Alternativa Metodologica no Estudo da Migração" in *Cadernos do NAEA*, n° 8 1986.

BENDER D. - "A refinement of the Concept of Household Families, Co-residence, and Domestic Functions" in *American Anthropologist* LXIX, 5, 1967.

BRANDAO C. - "Parentes e Parceiros : relações de Produção e relações de Parentesco entre camponeses de Goiás" in ALMEIDA e alii *Colcha de Retalhos : estudos sobre a família no Brasil*, Sao paulo, Brasiliense, 1982.

BURGUIERE A. - "Le mariage tardif et l'esprit d'entreprise" in *Annales ESC* n° 4-5 juillet-octobre 1972.

FELDMAN-BIANCO B. - "Capitamos e Família : os pequenos-burgueses" in ALMEIDA e alii *Colcha de retalhos :*

estudos sobre a família no Brasil, Sao Paulo, Brasiliense 1982.

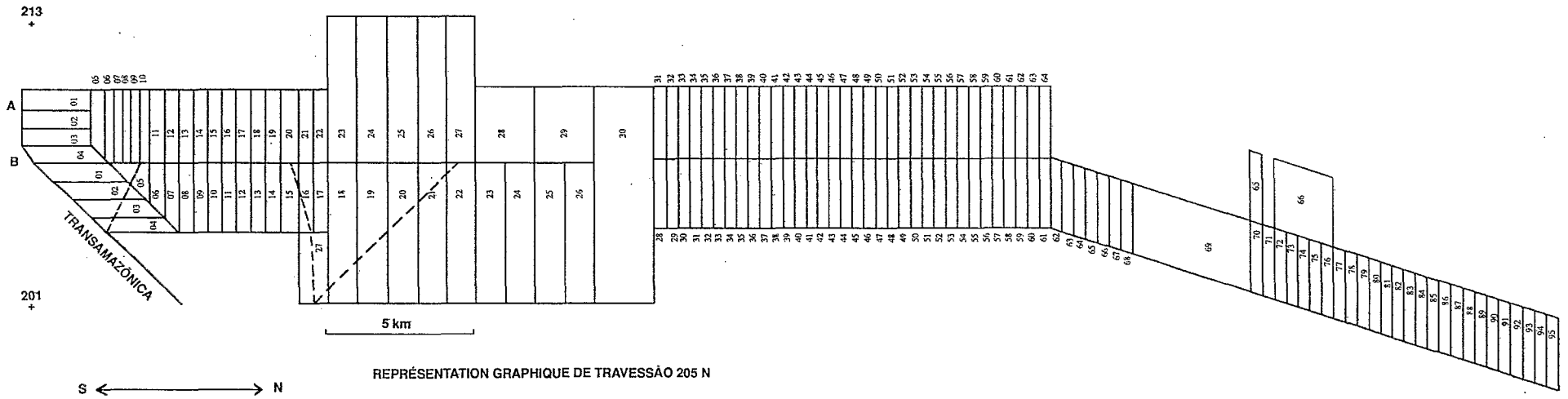
HAMELIN Pierre - "Do Arroz ao Cacau ao longo da Transamazônica", communication présentée lors du 8ème Congrès de Sociologie rurale, Bologne, Italie, du 26 juin au 2 juillet 1988.

MUSUMECI L. - *O mito da Terra Livre* Sao Paulo, Vertice 1988.

LASLETT P. - "La famille et le ménage : Approches historiques" in *Annales ESC*, 4-5 juillet-octobre 1972.

MINTZ S. et WOLF E. - "An analysis of ritual co-parenthood (compadrazgo)" in *Southwestern Journal of Anthropology*, vol. VI, n° 4, Winter 1950.

PEREIRA DE QUEIROZ M. - "O Sítio-ante Tradicional e a percepção do Espaço" in *O Campesinato Brasileiro* Petropolis, vozes, 1973.



STRUCTURES FAMILIALES D'ACCUEIL DES MIGRANTS ET DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES FAMILIALES MULTIPOLAIRES EN AFRIQUE

Thérèse LOCOH

Les travaux des anthropologues, des économistes, des sociologues soulignent avec insistance la persistance de relations fréquentes, de prestations et contre-prestations entre le migrant et son lieu d'origine (DOZON, (1986), DUPONT (1986), DUREAU (1987), LE BRIS (1986), par exemple). Ces résultats rejoignent l'une des thèses les plus stimulantes de GREGORY (1986), avancée également par d'autres auteurs, selon laquelle les migrations sont l'expression de stratégies familiales beaucoup plus que de choix individuels et ne peuvent se comprendre que dans un ensemble de décisions sociales, culturelles et économiques d'une famille, au sens large du terme.

Cette convergence d'idées, d'observations incite à renouveler le discours traditionnel sur l'exode rural avec son cortège supposé d'éclatement des valeurs, de délinquance, de destabilisation des structures familiales qui ne "cadre" pas toujours avec la réalité quotidienne des migrations en Afrique. Pourquoi, si ce courant des campagnes vers les villes est si désastreux pour les valeurs familiales, est-il constamment entretenu et encouragé tant par les familles des villes que par celles des campagnes ? Pourquoi, si ces mouvements migratoires sont une rupture du milieu traditionnel y a-t-il souvent peu de différences de comportement démographique entre migrants et non migrants (toutes choses égales par ailleurs, notamment le niveau d'instruction) ?

La conception du départ comme une rupture -souvent du monde rural au monde urbain- conditionne toute une littérature sur la migration bâtie en termes de couples opposés : zone de départ et zone d'accueil, monde rural et monde urbain, culture traditionnelle d'où viennent la plupart des migrants et culture "moderne" au milieu de laquelle ils aspirent à s'insérer, migrants et non-migrants.

L'analyse des différences entre migrants et non-migrants, des degrés de rupture avec le milieu d'origine et d'adaptation au nouveau milieu est certainement opératoire lorsqu'on étudie les migrations définitives ou les migrations internationales à longue distance : Irlandais traversant les océans, exilés du Sud-Est asiatique vivant en France et aux Etats-Unis, Algériens fixés en Europe etc. Mais certains types de migrations sont mal cernés par une telle grille de lecture : les migrations à courte et moyenne distance, conçues comme une phase dans un cycle de vie, un élément d'une stratégie familiale plus qu'une rupture d'un individu avec son groupe d'origine. Ces migrations, qui sont majoritaires en Afrique de l'Ouest, il se pourrait qu'elles créent des liens plus qu'elles n'en brisent, qu'elles soient un facteur de densification de réseaux sociaux et non pas de cassure entre des mondes opposés. Les migrants, plutôt que des "brebis perdues" pour la famille, pourraient bien être les messagers d'une solidarité toujours vivante. La migration ne peut-elle être aussi interprétée comme une forme de réponse des formations sociales (familles, lignages, entités villageoises etc.) aux cassures imposées aux économies africaines par la coexistence de modes de production aux logiques antagonistes ?

C'est sous cet angle que nous essaierons de reconsidérer l'interaction entre structures familiales et migration en Afrique de l'Ouest, non pas pour contredire l'analyse des migrations en termes de rupture mais plutôt pour la compléter et prendre en compte certains aspects qui sans cela resteraient difficiles à interpréter.

I. FAMILLES ET ACCUEIL DES MIGRANTS

1.1 Réseaux familiaux et décisions migratoires

On émigre hors d'un lieu de résidence, rarement hors d'une famille. Dans les sociétés africaines le destin d'un individu dépend beaucoup plus des décisions de sa famille que de ses aspirations propres. La migration n'échappe pas à cette règle. Un départ est en général décidé par un groupe familial en fonction de stratégies précises, rarement par un individu en rupture de ban avec les siens. L'objectif peut être d'ordre économique :

- sous la colonisation (COULIBALY, 1987), trouver du numéraire a été un motif essentiel de départ,
- plus récemment, envoyer un jeune à la recherche d'un emploi dans le secteur salarié pour assurer un revenu régulier qui complètera les ressources de la famille d'origine ou allègera les charges d'un chef de famille qui ne dispose pas de terres suffisantes, peut être une stratégie de survie, décidée collectivement.

Les préoccupations économiques sont souvent doublées d'objectifs d'ordre social. Les échanges migratoires sont une des formes de dons et contre-dons qui jalonnent les relations familiales. La politique des "enfants confiés" maintenant largement étudiée (VIMARD, GUILLAUME, PAGE, 1987) s'explique bien ainsi. L'enfant qui va chez un oncle, une tante, un grand-frère, est une charge économique pour celui-ci mais aussi un appoint de main-d'œuvre, domestique ou non. Entre celui qui reçoit cet enfant et la famille qui le confie, des liens d'interdépendance sont tissés. O. FRANCK (1985) suggère très justement que l'accueil d'enfants du lignage d'origine est un des moyens qu'utilisent les femmes pour s'assurer, dans la génération suivante, des promesses d'assistance, non seulement de la part de leurs propres enfants mais aussi des neveux, nièces de leur propre famille d'origine.

Les migrations des jeunes scolarisés vers les villes participent aussi d'un projet familial. On a beaucoup glosé sur l'abandon du monde rural par ces jeunes formés, mais s'il n'y a pas d'emploi sur place pour tirer les bénéfices de la formation reçue, les familles elles-mêmes inciteront le jeune, porteur de leurs espoirs à aller chercher en ville l'emploi ou le complément de formation qui améliorera la situation de tous.

L'Afrique a derrière elle de longues décennies de migration, forcées "manu militari" à certaines époques, forcées plus insidieusement actuellement par les contraintes des mécanismes économiques. Une migration est donc rarement un départ "à l'aventure". Presque toujours la famille a déjà des représentants dans une zone d'accueil et l'on enverra le candidat de préférence là où il y a une possibilité d'accueil, une "tête de pont" de la famille. Dans l'amortissement des coûts liés à des migrations, les réseaux familiaux vont donc jouer un rôle clé, en l'absence quasi générale de structures institutionnelles. L'hébergement à l'arrivée, la recherche d'un emploi sont des domaines où les solidarités familiales sont les plus sollicitées.

1.2. Familles et hébergement des migrants

Vivre dans la maison d'un membre de la famille est souvent une première étape dans une migration, une période d'essai aussi.

En cas d'échec dans la recherche d'un emploi, le migrant repartira, en cas de succès il pourra chercher un toit pour s'installer. Il y a une indication indirecte de ce phénomène dans le fait que les ménages d'isolés restent assez peu nombreux dans les villes africaines (parmi les statistiques disponibles, le Ghana fait exception). Si

certaines pays ont un plus fort pourcentage de ménages d'isolés en ville qu'en milieu rural, d'autres expérimentent la situation inverse (Rwanda, Zambie et Congo notamment). Bien plus, dans deux pays - Togo et Ghana- où on dispose de deux observations, le pourcentage de ménage d'isolés reste stable, bien que l'afflux des migrants en ville n'ait cessé d'augmenter (tableau 1).

Tableau 1 : Proportion de ménages d'isolés pour 100 ménages. Milieu urbain et milieu rural.

Pays disposant de deux observations		% isolés	
	Date	Rural	Urbain
Ghana	1960	17,2	28,5
	1970	18,0	27,6
Togo	1970	10,0	19,0
	1981	9,5	17,1
Pays disposant d'une observation		% isolés	
	Date	Urbain	Rural
Afrique de l'Ouest			
Mauritanie	1981	6,0	7,8
Afrique de l'Est			
Rwanda	1978	12,6	7,4
Tanzanie	1978	11,8	21,3
Zambie	1980	15,8	9,4
Afrique Centrale			
Cameroun	1976	11,3	16,9
Congo	1974	14,2	13,4

Sources : Recensements nationaux.

L'accueil dans le cadre familial dépendra évidemment des caractéristiques du ou des migrants. Il sera moins fréquent pour une cellule familiale que pour un individu. Le plus souvent d'ailleurs, la migration d'une cellule familiale est une seconde étape, précédée par l'envoi d'un de ses membres à "l'essai". Si les enfants, les adolescents sont assez largement acceptés dans les familles d'accueil, les jeunes adultes, eux aussi, sont souvent candidats à un hébergement de transition à leur arrivée dans le nouveau lieu de résidence. La "circu-

lation" des jeunes au sein des cellules urbaines et rurales d'une même famille est une forme socialement valorisée de migration. Elle contribue fortement au maintien de relations réciproques entre familles urbaines et rurales.

1.3. Familles et recherche d'un emploi

Par le jeu des solidarités familiales, l'hébergement des migrants est souvent une quasi-obligation. Les familles d'accueil ont donc intérêt à contribuer également à la recherche d'un emploi ou à la création d'un emploi. Si elles supportent des coûts d'hébergement, autant aider le migrant à trouver des moyens de subsistance, voire utiliser sa force de travail. En toute logique les familles des zones de migration sont autant de "micro-agences" pour l'emploi (GIBBAL, 1981).

La présence d'un membre de la famille dans une zone "d'appel" - souvent les villes- peut favoriser, voire déclencher la migration, car il arrive que la famille urbaine "recrute" le migrant pour satisfaire tel ou tel besoin en main-d'œuvre : nièce du village envoyée pour s'occuper d'un bébé quand sa mère est au travail, jeune garçon appelé pour tenir le petit commerce de son frère ou conduire un taxi etc. Ces échanges s'effectuent également des villes vers les campagnes : envoi d'un jeune citadin pour s'occuper d'un parent âgé au village, par exemple.

Le développement pléthorique du secteur informel dans les villes est une des réponses au problème de la création d'emploi. Ceux-ci y sont créés essentiellement par recrutement familial ou au sein d'un groupe d'originaires d'un même village. Bien souvent le migrant, s'il est jeune et peu formé deviendra une aide-familiale ou l'apprenti de celui qui l'héberge, statut précaire où, pour prix de l'hébergement, on est corvéable à merci. Les filles sont particulièrement destinées à ce statut.

Un peu plus prometteuses sont les activités d'artisanat et de commerce. Beaucoup de petites entreprises familiales (menuisiers, mécaniciens etc.) ne subsistent qu'en puisant constamment dans le réservoir de main-d'œuvre à très bon marché que constitue leur famille du village. C'est un bon exemple de la réciprocité d'intérêts entre cellules familiales des zones de départ et d'arrivée. Ces recrutements familiaux sont loin d'être toujours une "aide" de la famille urbaine à la famille rurale. L'inverse est aussi vrai.

Dans la période de grave récession que connaissent les économies africaines, toutes ces entreprises du secteur informel connaissent

des difficultés. Ayant attiré auparavant une main-d'œuvre souvent excédentaire, au nom des solidarités familiales, elles les laissent sans emploi lorsque leurs micro-profits plongent dans la zone des profits négatifs. Beaucoup ne retournent pas au village pour autant. Il y a actuellement de ce fait des risques de déstabilisation supplémentaire dans le rapport entre offre et demande d'emploi.

Les emplois du secteur moderne y compris les emplois si convoités de fonctionnaires sont, en principe, accessibles uniquement à partir de critères objectifs. Mais qui niera que les réseaux de parenté, les solidarités ethniques et villageoises jouent également un rôle dans leur attribution ? Les diplômes seront peut-être nécessaires mais non suffisants. C'est la "recommandation" d'un parent qui emportera la décision.

Toutefois, dans ce secteur, il existe une possibilité de dissocier appartenance à une famille et appartenance à une unité de production. Les familles auront alors recours à des moyens différents pour conserver un contrôle qui risque de leur échapper sur les revenus du nouveau salarié (prescriptions religieuses, valorisation de la solidarité à l'égard du lignage, menaces plus ou moins mystérieuses à l'égard des récalcitrants, gris-gris etc.).

Les structures familiales contribuent donc directement à l'intégration des nouveaux venus. En retour, la migration est devenue un élément structurel de l'évolution des familles et plus largement du changement social.

2. L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES FAMILIALES COMME CONSÉQUENCE DES MIGRATIONS

Nous laissons ici de côté l'effet des migrations sur les familles des zones de départ : vieillissement démographique, perte de jeunes actifs, femmes seules pour gérer la production agricole etc., et nous parlerons seulement de l'impact sur les familles d'accueil.

Migration, scolarisation, contagion des modèles culturels venus d'ailleurs, transformation des modes de production influencent concurremment l'évolution des structures familiales (LOCOH, 1988, a). Comment déceler l'effet propre des migrations ? Il faudrait pour cela des études très spécifiques où le statut des individus dans les ménages, y compris le statut migratoire, mais aussi l'histoire, sur un laps de temps donné, des ménages concernés seraient connus. Certaines statistiques des ménages, bien que très imparfaites, ainsi que les résultats d'enquêtes - fécondité peuvent être examinées mais

seules les enquêtes approfondies comprenant des biographies des migrants ont traité ces problèmes.

2.1. Migration et évolution de la taille des ménages

On sait que les familles africaines sont rarement des familles biologiques et qu'à une cellule familiale de base souvent présente (père, mère(s), enfants) s'ajoutent des dépendants non nucléaires (neveux, oncles, frères, sœurs, cousins etc.). VIMARD (1986) l'a bien montré en pays Baoulé. Cela est vrai, même dans les villes où persistent ces ménages complexes. Contrairement à ce que l'on a supposé, le modèle de la famille nucléaire ne fait guère de progrès (LOCOH, 1988, a).

Les ménages, tels qu'observés aux recensements, ont plutôt tendance à s'élargir qu'à se limiter à des familles conjugales. Si l'on prend tous les pays d'Afrique pour lesquels on dispose de deux observations dans le temps, la taille moyenne des ménages a partout augmenté (LOCOH, 1988, b), sauf en Afrique australe.

Tableau 2 : Taille moyenne des ménages - Pays disposant de deux observations successives *)

Régions	Période 1955-1969		Période 1970-1983	
		n. pays		n. pays
Afrique de l'Ouest	4,95	10	5,75	10
Afrique de l'Est	4,44	9	4,69	13
Afrique centrale	4,15	5	4,61	3
Afrique australe	5,63	3	5,28	2
Ensemble Afrique	4,98		5,34	

*) Voir tableau détaillé, Annexe 1.

C'est évidemment une indication assez approximative eu égard à la qualité médiocre des données collectives dans les recensements. Elle est cependant suffisamment nette, pour écarter l'hypothèse que le développement rapide des mouvements migratoires, notamment l'urbanisation accélérée, aurait conduit à une fragmentation plus grande des ménages ou unités domestiques.

2.2. Migration et reproduction démographique

Les enquêtes mondiales fécondité d'Afrique noire ont apporté de nouveaux résultats qui prouvent que la relation entre migration urbaine et baisse de la fécondité n'est ni automatique ni directe.

L'influence de l'urbanisation passe par l'adoption de nouveaux comportements d'entrée en union (plus tardive), d'allaitement et d'abstinence. Les analyses approfondies menées, par exemple, sur les données du Sénégal (CHARBIT, SADIO, 1985) montrent bien que, si la fécondité générale est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, la fécondité légitime est la même. C'est donc le comportement matrimonial qui différencie ville et campagne, plus que le comportement procréateur au sein de l'union. Une migration vers la ville n'aura donc pas nécessairement d'effet à la baisse de la fécondité.

Plus précisément, SADIO (1985), pour le Sénégal, a montré que s'il y a bien une différence d'âge moyen au premier mariage entre migrants vers la ville et non-migrants issus des villes, cet effet est presque effacé dans le sous-groupe des femmes analphabètes et ne subsiste que chez les femmes instruites (tableau 3). Les non-migrantes rurales, quel que soit leur statut d'alphabétisation se marient plus jeunes. Globalement la migration a donc un effet de retard sur l'âge à la première union des femmes, effet conditionné en ville par le niveau d'instruction.

Tableau 3 : Age moyen à la première union selon le statut migratoire (enquête mondiale fécondité Sénégal, 1977).

	Age moyen au 1 ^{er} mariage	
	Analphabètes	Instruites
Femmes nées en ville et y résidant	16,41	18,63
Femmes nées à la campagne venues en ville	16,08	17,73
Femmes nées en milieu rural et y résidant	15,54	15,84

Source : DIOP (1985).

Pour revenir à la relation entre la migration et les normes en matière de reproduction, il est probable qu'il y a des effets multiples et peut-être divergents.

- La migration vers les villes rapproche les migrants des services de planification familiale, le plus souvent implantés en ville. Encore faudrait-il savoir s'ils les utiliseront.
- La migration entraîne éventuellement un déséquilibre des effectifs masculins et féminins, ce qui peut modifier le régime de nuptialité des villes, par exemple augmenter la proportion de femmes "seules" aux âges féconds dans certaines capitales.

- Les conditions de vie en ville sont plus propices à la prise de conscience des coûts que représentent les enfants.

Autant de facteurs qui pourraient modifier à la baisse les comportements de fécondité. Mais à l'inverse :

- Les courants migratoires maintiennent une circulation culturelle entre villes et campagne. Les comportements des nouveaux migrants, les valeurs auxquelles ils adhèrent, restent peut-être plus proches des idéaux du milieu rural, favorables à la forte fécondité.
- L'existence d'échanges migratoires au sein des lignages, notamment la circulation des enfants, atténuent la prise de conscience, par les chefs de familles biologiques, de l'intérêt (éventuel) de la planification familiale.
- L'arrivée en ville peut entraîner chez les migrantes une diminution des pratiques traditionnelles d'allaitement et d'abstinence favorables à l'espacement des naissances.

On le voit, les relations entre migration et fécondité sont complexes. Enfin, un autre facteur de la reproduction démographique et de l'évolution des ménages est influencé par la migration. Il s'agit de la polygamie. D'après les statistiques de recensement, celle-ci serait moins fréquente dans les villes que dans les campagnes, mais les écarts sont loin d'être spectaculaires. De plus, il peut y avoir des problèmes de déclarations, différentes en villes et à la campagne, de situations matrimoniales identiques.

La polygamie résiste d'autant mieux dans les sociétés africaines qu'elle est un des mécanismes de correction des perturbations familiales entraînées par les migrations. Elle prend une forme nouvelle dans certains cas : une femme en ville parce qu'on y habite, une femme au village pour satisfaire la famille et les traditions (voir p. 12.).

La nuptialité des migrants, hommes et femmes, aussi bien le calendrier des unions que les types d'union pratiquées, est un domaine d'étude très prometteur pour la connaissance de l'évolution des structures familiales urbaines. Si la polygamie y est bien présente, elle devient, plus qu'à la campagne, une polygamie "à distance", chaque épouse ayant résidence séparée. Celles-ci y perdent probablement en sécurité et y gagnent en autonomie. Cet aménagement de la vie conjugale est peut-être l'un des chemins possibles d'une émancipation relative des femmes et, dans certains cas, d'une baisse relative de leur fécondité.

2.3. Migrations, solidarités lignagères et responsabilités conjugales

Dans la famille traditionnelle les individus, même lorsqu'ils se marient, restent très insérés dans leur lignage. Dans le couple, chacun des lignages des époux veille jalousement au respect des prestations qui leur sont dûes. Il ne conviendrait pas que des époux trop solidaires privilégient leur propre vie familiale au détriment des objectifs de leurs lignages respectifs.

La migration vers les villes crée une distance physique entre le migrant et son lignage d'origine. Les conditions sont-elles plus favorables à l'émergence de nouveaux ménages où les partenaires seraient plus solidaires et les objectifs des noyaux familiaux biologiques (parents, enfants) privilégiés par rapport à ceux des lignages ? La migration urbaine a des effets divergents dans ce domaine de l'équilibre entre solidarités lignagères et solidarités à l'égard du noyau familial au sens strict. Le migrant n'étant plus sous le contrôle direct des instances de sa famille d'origine peut agir de façon plus autonome et donc, éventuellement, donner plus d'importance à sa propre cellule familiale, mais cette autonomie peut aussi conduire à une fuite des responsabilités familiales directes. Les hommes contractent alors des unions consensuelles fragiles qui, n'ayant pas reçu l'"aval" de la famille (l'accord des anciens des deux familles), ne les engagent pas. L'accroissement rapide des ménages dirigés par une femme, mariée à un polygame qui ne réside pas avec elle, veuve ou divorcée, est, dans certaines villes africaines, une manifestation de la précarité des unions.

2.4. Migrations et pouvoirs au sein des familles : anciens et jeunes, hommes et femmes

La migration, parce qu'elle introduit la distance, rend plus difficiles les contrôles traditionnels qu'exerçaient les dominants sur les dominés dans la famille. Ainsi, les jeunes "échappent", d'une certaine façon, au contrôle des anciens et les femmes, de leur côté, peuvent trouver dans le départ (le leur ou celui de leur mari) un gain relatif d'autonomie.

Par la migration, celui qui part cesse de dépendre, pour sa production, des terres que les anciens sont censés contrôler. S'il se dirige vers une petite entreprise familiale urbaine (atelier de mécanique, de menuiserie etc.), il dépendra encore largement de la famille dans laquelle il s'insère et, s'il n'a que des emplois sporadiques ou reste sans travail, il sera obligé de solliciter une aide familiale et devra en subir les contrôles. Dans les autres cas, le migrant aura un revenu plus autonome que dans la situation traditionnelle.

La rémunération de la production sous forme de salaire, et non plus de produits, renforce la maîtrise du travailleur sur le fruit de son

travail et diminue le contrôle traditionnel des anciens de la famille sur les jeunes. Des bouleversements sont en germe dans la répartition des pouvoirs et des devoirs au sein de la famille. Mais ces remises en question ne conduisent pas toujours les travailleurs des nouveaux secteurs à abandonner leurs anciennes solidarités.

En Afrique, la plupart des femmes restent "dépendantes", de leurs parents d'abord, de leur mari ensuite, d'un chef de famille si elles deviennent veuves. En milieu rural, leur force de travail est contrôlée par le groupe familial, ce sont les anciens, leur mari ou leur frère qui ont la maîtrise des terres et décident de celles qui leur sont affectées. Toutefois, la situation est quelque peu différente en ville qui offre aux femmes une grande variété d'activités, notamment commerciales et artisanales dans lesquelles elles peuvent trouver un début d'autonomie. La ville apparaît souvent comme une échappatoire pour les femmes de la campagne. C'est l'endroit où elles peuvent un peu plus desserrer l'étau des contrôles du lignage, se livrer à une activité de service qui, même marginalement, leur donnera accès à un revenu monétarisé. La migration est souvent, pour elles, un essai pour acquérir l'autonomie. Selon le type de migration des femmes, selon qu'elle est individuelle ou familiale, elle aura des effets positifs ou négatifs sur les inégalités entre hommes et femmes.

Pour certaines, migrer est une véritable prise en charge de leur destin (celles qui ont pris l'initiative réfléchie d'une rupture avec leur milieu, voire leur conjoint ou qui sont engagées dans une promotion sociale liée à la scolarisation), pour d'autres, à l'inverse, la migration est simplement subie et représente plutôt une amputation de statut et une détérioration des conditions de vie.

Les migrations conduisent-elles à une détérioration ou à une amélioration du statut des femmes au sein du couple ? Cela dépendra de diverses caractéristiques individuelles au moment de la migration, de la capacité d'accueil des femmes actives au sein de l'activité économique urbaine (les villes du Sahel sont moins ouvertes aux activités féminines que les villes de la côte) et de l'efficacité des résistances masculines. Les modifications éventuelles des rapports entre hommes et femmes sont l'un des domaines où la migration peut avoir l'impact le plus décisif.

3. LA MULTIPOLARITÉ, UNE NOUVELLE CATÉGORIE DANS L'ÉTUDE DES STRUCTURES FAMILIALES ?

La notion de réseaux familiaux multipolaires est de plus en plus souvent évoquée dans les études sur les familles africaines ayant trait à la migration. C'est pourquoi nous voulons essayer de l'aborder ici, bien que l'absence de données et l'imprécision même du concept soient un obstacle sérieux. Comment définir les réseaux multipo-

lares ? Toute définition large "noterait" le concept et lui enlèverait tout caractère opérationnel. A vrai dire tout ménage africain, compte-tenu des liens étroits que chaque individu conserve avec son lignage d'origine -liens qui se traduisent par des déplacements résidentiels fréquents- est, peu ou prou, "multipolaire".

La notion de multipolarité pourrait d'ailleurs s'appliquer à d'autres domaines que celui de la résidence : multipolarité culturelle des normes de valeur d'un groupe familial, multipolarité de ses activités économiques (à la fois agricoles et semi-urbaines, par exemple) etc.

Plusieurs auteurs font allusion à cette notion. LE BRIS (1986) travaillant sur les migrants togolais propose qu'on étudie les "systèmes résidentiels" des migrants car un individu peut "appartenir" à plusieurs résidences à la fois : il cite l'exemple d'une femme qui a son propre logement, va presque quotidiennement s'occuper de ses enfants dans une autre maison et, régulièrement, visite son mari dans une troisième. Un système résidentiel serait "un ensemble articulé de lieux de résidence des membres d'une famille étendue ou élargie".

QUESNEL (1986) analyse également des cas de double résidence dans le Sud-Ouest Togo (plateau de Dayes) des planteurs de café-cacao qui ont conservé des terres lignagères au-delà de la frontière de l'actuel Ghana et résident donc tantôt au Togo tantôt au Ghana.

Les nouvelles formes de polygamie, notamment en ville, où chaque épouse réside dans un logement séparé, peuvent également évoquer la multipolarité (LOCOH, 1988a). Mais le seul fait qu'un homme aille d'une maison à une autre suffit-il pour qualifier son ménage de multipolaire ? Parfois les deux femmes s'ignorent (femme légitime et maîtresse cachée) et les deux ménages n'ont pas de relations fonctionnelles (sauf, peut-être, par le revenu du mari).

Certains auteurs (BARTLE, 1978, LE BRIS, 1985) ont également insisté sur la notion de cycle de vie migratoire, sur l'intérêt d'étudier l'évolution longitudinale des résidences et la fréquence de mouvements pendulaires d'une résidence "d'accueil" à une résidence d'origine, mouvement liés à différents âges de la vie. Il y a là une sorte de multipolarité dans le temps, particulièrement fréquente dans les sociétés matrilineaires.

La forme la plus facilement saisissable de multipolarité résidentielle est celle qui est révélée par l'étude des ménages polygamiques. Une récente enquête sur un échantillon aléatoire de 3.600 femmes de

Lomé peut en donner un exemple. Dans cet échantillon, 40 % des femmes sont en union polygame. Le tableau 4 donne leur répartition selon la résidence de leurs coépouses et celle de leur mari.

Tableau 4 : Répartition de 100 femmes mariées à un homme polygame selon la résidence de l'époux et des coépouses (Lomé, 1983).

Résidence de l'époux	Ligne	Avec l'enquêtée	Ailleurs	Hors de Lomé	Ens.

Résidence des coépouses					

Pas de coépouses hors de Lomé dont	1	(55)	(23)	(7)	(85)
* Coépouses résidant à Lomé ailleurs que dans le ménage de l'enquêtée	2	17	22	5	44
* Coépouses résidant avec l'enquêtée	3	38	1	2	41
Coépouses hors de Lomé dont	4	(9)	(3)	(3)	(15)
* Coépouses hors de Lomé seulement	5	7	3	3	13
* Coépouses hors de Lomé et à la maison	6	2	-	-	2
Total ligne 1 + 4	7	(64)	(26)	(10)	(100)

Effectifs	8	928	378	141	1 447

On peut y observer deux formes de multipolarité : multipolarité intra-loméenne, sans migration, où le mari a des coépouses dispersées dans la ville, et multipolarité extra-loméenne où l'un des pôles du ménage polygamique réside à Lomé et les autres hors de Lomé. On obtient la répartition suivante pour les femmes en union polygamique :

femmes dans un ménage unipolaire38 %
 femmes dans un ménage multipolaire intra-loméen.....40 %
 femmes dans un ménage multipolaire extra-loméen22 %

Si on considère l'ensemble de l'échantillon, on constate aussi que parmi les femmes en union monogame certaines ne résident pas avec leur mari. Bien que moins fréquente, la multipolarité existe aussi pour certains de ces ménages. Le tableau 5 donne la situation de l'ensemble de l'échantillon observé.

Tableau 5 : Répartition des femmes de Lomé selon le type de ménage auquel elles appartiennent et le type d'union.

Type d'union			
Forme résidentielle du ménage	Polygame	Monogame	Ensemble
Femmes dans un ménage unipolaire	16 %	52 %	68 %
Femmes dans un ménage multipolaire :			
intra-loméen	16 %	5 %	21 %
extra-loméen	9 %	2 %	11 %
TOTAL	41 %	59 %	100 %
Effectif concerné	1 447	2 068	3 515
Effectif femmes non mariées	-	-	91
Effectif total	1 447	2 068	3 606

Source : Enquête "Arrivée du prochain enfant à Lomé" (APEL), 1983.

A Lomé parmi les femmes en union, 21 % se trouvent insérées à un réseau multipolaire conjugal à l'intérieur de la ville et 11 % sont insérées dans un réseau multipolaire conjugal éclaté dans l'espace. La multipolarité conjugale est donc bien présente à Lomé et affecte près d'une femme sur trois. Ce qui est fait ici à partir des résidences des différents partenaires conjugaux pourrait l'être avec d'autres variables : par exemple la résidence des enfants de moins de 15 ans (dans un ou plusieurs ménages), la multi-résidence des femmes (tantôt dans

leurs famille d'origine, tantôt dans une résidence conjugale) mais, à vrai dire, il n'existe pas de données très précises sur ces sujets.

La notion de réseaux familiaux multipolaires est un concept dont on comprend intuitivement l'intérêt. Il traduit cette impression de circulation intense et de partage d'intérêts entre unités domestiques mais pour lequel on manque de critères précis. La méthodologie pour cerner cette notion de réseaux multipolaires, mesurer et analyser leurs effets reste à mettre au point, mais c'est une direction de recherche très prometteuse pour les démographes, les économistes et les sociologues.

VUE D'ENSEMBLE

La migration est un vecteur essentiel des changements sociaux, et les familles sont au premier rang de ces changements. Elles accompagnent la migration des individus, en amplifient ou en amortissent les effets selon les cas. Elles subissent aussi l'influence de ces déplacements qui font "bouger" les comportements et évoluer les normes de valeur. On pense évidemment à la nuptialité, mais la fécondité, la répartition des revenus et les rapports de pouvoir au sein du groupe familial en sont également affectés.

Quand on observe le rôle que jouent les familles dans les décisions migratoires et leur aménagement, on est frappé de constater que loin d'être une rupture, une cassure entre un individu et un groupe familial ou entre deux cellules familiales, la migration est utilisée comme un "liant", une façon de créer des réseaux. La multipolarité familiale s'apparente à une occupation de l'espace économique, social voire religieux. La migration est, au moins par certains côtés, une stratégie utilisée par les groupes familiaux pour maintenir, malgré les contraintes que leur imposent des économies désarticulées, l'objectif ultime des lignages : se développer tout en sauvegardant la cohésion et la solidarité de ses membres.

Il y a, dans la migration, un effort pour "apprivoiser" la ville, pour créer des liens, comme nous le disions au début, entre ville et campagne, et faire circuler de l'une à l'autre les revenus, mais aussi les idées, les habitudes culturelles et les normes sociales.

C'est cette idéologie de la cohésion familiale, de la solidarité entre ses membres, entretenue par la religion traditionnelle (culte des ancêtres), par l'opinion publique, par la peur parfois, (menace de puissances occultes) qui a permis aux villes africaines de faire front -plus ou moins bien- à la pression migratoire.

Les structures institutionnelles d'accueil n'ont pas été mises en place. Dans la plupart des cas on a "laissé faire". Que vienne à céder ce repart des logiques familiales et on risque de connaître des situations de crise grave et des villes incontrôlables.

BIBLIOGRAPHIE

BARTLE P.F.W., 1978 - Conjugal relations, migration and fertility in an Akan community, *in Marriage family and parenthood in Africa*. ADABA, G. et al. eds Changing Family Project Monographs, A.N.U. Camberra.

COULIBALY, S., 1987 - Migrations internationales et développement. Le cas de la Haute-Volta, *in Population et développement en Afrique*. JEMAI H. ed., CODESRIA, Dakar.

DIOP F.P., 1985 - **Migrations internes, nuptialité et fécondité**, *in Nuptialité et fécondité au Sénégal*. CHARBIT, Y., ed. *Travaux et Documents de l'INED*, Paris, n° 112.

DOZON J.P., 1987 - En Afrique, la famille à la croisée des chemins, *in Histoire de la famille*, éd. par BURGUIERE A. et al. A. COLIN, Paris.

DUPONT V., 1986 - **Dynamique des villes secondaires et processus migratoire en Afrique de l'Ouest**. Le cas de trois centres urbains en région de plantation au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou. *Etudes et Thèses*, ORSTOM, Paris.

DUREAU F., 1987 - **Migration et urbanisation**. Le cas de la Côte-d'Ivoire. *Etudes et Thèses*, ORSTOM, Paris.

FRANCK O., 1985 - **La mobilité des enfants et l'auto-suffisance économique des femmes dans le milieu patriarcal africain**. Séminaire international ORSTOM-CIE Femmes et politiques alimentaires. *Collection Colloques et Séminaires*, ORSTOM, Paris.

GIBBAL J.M., 1981 - **Loin de Mango, les Tiokossi de Lomé**. *Cahiers d'Etudes Africaines* (1-3) n° 81-83 Villes africaines au microscope, vol. XXI, Paris.

GREGORY J., PICHE, V. - **Démographie, impérialisme et sous-développement : le cas africain**, *in Démographie et sous développement dans le Tiers-Monde*. GAUREAU, D., GREGORY, J., KEMPENEERS, M., PICHE, V. eds, Mc Gill University, Montréal.

LE BRIS E., PONTIE G., QUESNEL A., GREGORY J., DUQUETTE-AHADO M.T., VIGNIKIN K., 1986 - **Migrations togolaises**. Bilan et perspectives. URD., Université du Bénin, Lomé.

LE BRIS E., 1986 - Synthèse des travaux sur la mobilité interne et externe dans le Sud-Est Togo, *in Migrations togolaises. Bilan et perspectives*. LE BRIS et al. eds. URD, Lomé

LOCOH T., 1988a - **Structures familiales et changements sociaux en Afrique noire. Un éclatement des structures traditionnelles ?** *In Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*. TABUTIN, D., ed. L'Harmattan, Paris.

LOCOH T., 1988b - **L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages en Afrique**. Actes du II^e Congrès de démographie africaine. UIESP, Dakar.

OSMONT, A., 1981 - **Stratégies familiales, stratégies résidentielles en**

milieu urbain. *Cahier d'Etudes Africaines*, 81-82 vol. XXI, 1-3, Paris.

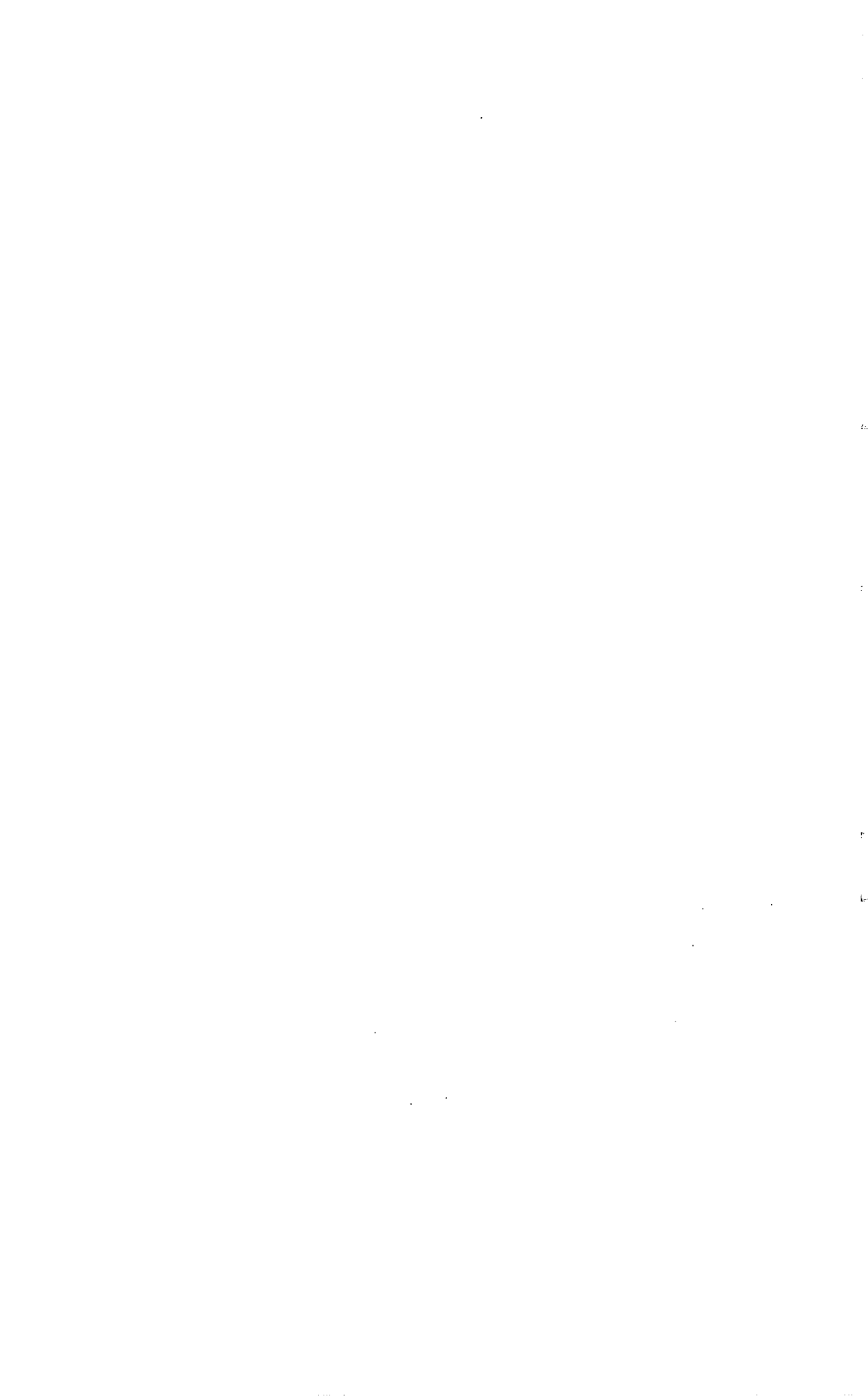
PAGE H., 1987 - **Child-rearing versus Child-bearing : co-residence of mother and child in sub-saharan Africa.** Polycop.

QUESNEL A., 1986 - **La mobilité des populations du plateau de Dayes,** in *Migrations togolaises*. Bilan et perspectives. LE BRIS, E., et al. eds. URD, Lomé.

VIMARD P., 1987 - **Structure des ménages en pays Baoulé.** *Etudes et Recherches ENSEA-ORSTOM* n° 14, Abidjan.

VIMARD P., GUILLAUME A., 1990 - **Mobilités familiales et spatiales des enfants en Côte-d'Ivoire,** in *Migration, changements sociaux et développement*, III^{es} Journées Démographiques de l'ORSTOM, ORSTOM, Paris, 1990.

**VI - PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
ET POLITIQUES MIGRATOIRES**



PROJETS DE DÉVELOPPEMENT POLITIQUES MIGRATOIRES ET MIGRATIONS

Philippe ANTOINE

Introduction et commentaires

Les projets de développement sont nombreux dans le Tiers Monde, mais les démographes sont rarement appelés à se prononcer sur les effets et l'impact démographique de ces projets, ni sur les effets des décisions politiques en matière de migration.

Pourtant les liens entre les migrations internes et la répartition spatiale de la population sont perçus par les pouvoirs publics comme des sujets démographiques majeurs tant par leurs implications politiques que par leurs répercussions sur le développement. La plupart des pays ne sont pas satisfaits de la répartition spatiale de leur population, car cette distribution inégale de la population entre en conflit avec les objectifs du développement.

Les politiques en matière de migrations internes visent pour principaux objectifs à :

- ralentir la migration des campagnes vers les villes, en encourageant le développement rural, en dressant des obstacles aux déplacements ;
- développer des pôles attractifs comme les villes moyennes ou des grands projets d'aménagement.

P. GUBRY nous montre les préoccupations des pouvoirs publics au Cameroun dans ce domaine et les réactions de la société civile à ce discours. Il attire notre attention sur les discordances entre les causes repérées et les solutions préconisées. Les mesures envisageables, dans le domaine des politiques migratoires, sont de divers ordres, allant de la réforme agraire aux mesures favorisant l'amélioration de la productivité par mécanisation, la révolution verte, ou les travaux d'irrigation.

Le développement rural constitue un des espoirs permettant d'enrayer l'exode des campagnes. Certains gouvernements ont consenti, ou consentent encore, des efforts importants de développe-

ment rural, comme la redistribution des terres, les crédits aux paysans, les fournitures de semence pour des variétés à rendement élevé ou la mise en place des services sociaux améliorés. Jusqu'à présent ces efforts n'ont guère été couronnés de succès. Les programmes de développement rural comportent souvent des effets pervers. Ainsi les innovations agricoles nécessitent des capitaux et ne sont donc accessibles qu'aux gros agriculteurs. De plus ces innovations réduisent la demande de main-d'œuvre agricole, comme nous le verrons pour le Brésil (C. AUBERTIN et H. RIVIERE D'ARC).

La colonisation de terres neuves doit encourager la migration vers des zones rurales peu peuplées. Ces programmes obéissent à différentes motivations, et ils visent, au-delà des préoccupations de répartition de la population, à l'augmentation de la production agricole, ou à la redistribution des terres. Dans de nombreux pays, comme le Brésil ou l'Indonésie, le gouvernement a recruté et pris en charge les migrants pendant les premières années de l'installation. Le coût de telles réalisations est particulièrement élevé. De nombreux projets de ce type ont échoué car une part importante des migrants ont abandonné ces nouvelles terres au bout de quelques années, les rares équipements mis en place ne suffisaient pas à compenser l'isolement. Ces projets absorbent tout au plus l'accroissement naturel de la région concernée par le désengorgement humain. Enfin on peut se demander si le coût par colon n'est pas bien moindre lorsque la migration s'opère "spontanément".

J. LOMBARD et M. GARENNE nous présentent le point sur les migrations Sereer vers le projet des Terres Neuves au Sud-Est du pays, migration d'une zone densément peuplée (85 h. au km²) vers une zone peu dense (5 h./km²). Le projet a été entrepris en 1972. Leur observation réalisée 15 ans plus tard dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire permet de dresser un bilan démographique : l'impact direct de l'immigration sur la zone de départ est faible, le total des migrants ne représente que 5 ans d'accroissement démographique de la zone de départ. Dans la zone d'arrivée les objectifs assignés ont été tout juste atteints environ 1 000 ménages. Les auteurs montrent bien dans ce cas précis, à l'aide d'une solide analyse exposée en annexe, le faible impact démographique d'un projet relativement coûteux (700 000 F CFA par famille). Cependant il faut noter que les rendements agricoles sont nettement meilleurs dans cette zone que dans celle de départ. Coûteux pour l'Etat, le projet s'avère rentable pour les agriculteurs allochtones qui ont su s'implanter efficacement.

Dans d'autres pays la colonisation de terres vierges s'opère plus spontanément, comme par exemple en Côte-d'Ivoire. Les nouveaux planteurs mettent en valeur de nouvelles terres après avoir défriché la forêt, mais ces installations se font d'ailleurs aux dépens de l'environnement et de l'équilibre écologique. Cette course à la terre, engendrée par le développement agricole basé sur le café et le cacao, conduit à une raréfaction des terres, facteur limitant des systèmes traditionnels. A. YAPI et T. KOUADIO s'interrogent dans leur communication sur les interrelations entre la saturation foncière et les migrations. Une zone d'accueil, dans la boucle du cacao, autrefois prospère, se dépeuple aujourd'hui. Ils nous présentent une recherche qui a pour but de guider l'action des pouvoirs publics afin de redonner une activité agricole de substitution aux populations de la boucle du cacao. Dans ce cas la recherche ne vise pas à évaluer l'impact d'un projet mais à aider à la formulation de solutions. La migration récente d'une partie de la main-d'œuvre ne semble pas constituer un obstacle à la mise en place de nouvelles activités agricoles qui restent à définir.

L'inversion des flux migratoires dans certaines régions et la conquête de nouvelles terres ont largement été abordées par les trois communications concernant le Brésil présentées respectivement par C. AUBERTIN, H. RIVIERE D'ARC et P. HAMELIN. On change de continent et l'on change d'échelle : le projet des Terres Neuves au Sénégal concernait 1 000 ménages, P. HAMELIN nous parle des 100 000 familles mobilisées par les projets de la transamazonienne. Cependant, selon lui, ces projets de développement se heurtent à l'indisponibilité de la force de travail - aussi bien en quantité qu'en qualité - en raison, en particulier de l'absence d'un minimum d'infrastructures médicales, scolaires, routières. Les femmes sont les premières à supporter les conséquences de ces conditions de vie difficiles dont le haut niveau de mortalité infantile constitue un bon révélateur.

Pour C. AUBERTIN les migrations - excellent indicateur, par ailleurs, de la santé des économies rurales -, constituent à l'échelle du Brésil un mode de régulation sociale. L'auteur attire notre attention sur la difficulté d'identifier les impacts des projets de développement et des politiques migratoires. Comment faire la part des choses entre ce qui ressort :

- de la volonté des pouvoirs publics,
- des actions effectivement entreprises,
- des réactions "spontanées" des populations vis-à-vis du projet,
- de l'ensemble des phénomènes qui interviennent, directement

ou indirectement, tant au niveau national qu'au niveau micro-régional, dans la sphère du social ou dans les données physiques ?

Le Centre-Ouest brésilien est présenté par les pouvoirs publics comme une région solution : 1/4 de la superficie du pays et seulement 7 % de la population en 1980 (8 millions d'habitants). Deux types de projets sont distingués : ceux concernant l'Amazonie à objectif de peuplement et de réorientation des flux urbains vers le rural et ceux concernant les *cerrados*, sols pauvres qui, moyennant de lourds investissements, connaissent une production compétitive sur les marchés internationaux. L'analyse à un niveau macro des flux permet de montrer que c'est une ancienne zone de colonisation de terre qui expulse maintenant de la main-d'œuvre ; mais ces migrants sont plus sensibles à l'attrait des métropoles, et de Sao Paulo en particulier, qu'à celui des projets amazoniens.

Quel est l'impact des projets de développement ? La rentabilité des *cerrados* (grandes exploitations) reste à démontrer, le soja peut être à son tour victime des cours internationaux. Les fronts pionniers n'ont pas permis de réorienter les flux migratoires. C. AUBERTIN préconise des projets de développement qui favorisent la petite propriété et non ceux favorables aux grands propriétaires terriens.

H. RIVIERE d'ARC s'attache à une autre région du Brésil plus démunie, le Nordeste. Le Nordeste est une région d'émigration où, par ailleurs, les zones urbaines croissent bien plus rapidement que les zones rurales. L'histoire économique du Nordeste a été influencée par la création de la Sudene en 1958 après la grande sécheresse de 1988. Ce projet privilégiait l'implantation d'entreprises agricoles et surtout la création de pôles industriels. Une des principales conséquences de ces mesures réside dans la formation de village-rues où les migrants s'offrent à la fois sur les marchés du travail urbain et rural.

L'ampleur des déplacements de population et l'inadéquation entre l'offre de travail dans l'industrie moderne et l'absence de qualification de la majorité des migrants ont conduit à l'existence d'une véritable "année de réserve". Certains sociologues parlent d'une "horde errante" qui aurait des difficultés d'identification ; selon eux ces migrants constituent une "classe inachevée" qui ne s'implique pas dans les luttes urbaines, alors qu'ils sont les premières victimes de la violence faites aux pauvres.

Le Brésil est confronté à des migrations désordonnées, et le seul projet spécifique en ce domaine est l'opération amazonienne dont le bilan est perçu différemment selon les auteurs. Le problème reste

celui de la capacité des villes à absorber les nouveaux venus, et la capacité des campagnes à les retenir.

Parfois des politiques plus radicales sont mises en œuvre. Ainsi certains pays prennent des mesures pour assurer le retour des migrants ruraux ou décourager leur venue dans les villes. En Amérique latine, en Asie ou en Afrique, une des pratiques courantes consiste à démolir les installations précaires de baraques. La politique du bulldozer donne rarement les résultats escomptés. Les déguerpis s'installent rapidement sur d'autres terrains inoccupés. On ne s'attardera pas non plus sur les mesures de contrôle des migrations par des systèmes de passeport interne ou d'expulsion radicale des "désœuvrés urbains" par les forces de police. Ces mesures non démocratiques, ne constituent pas, de toutes façons, des solutions à l'exode rural et au chômage urbain.

La décentralisation de l'industrie et le développement des villes moyennes offrent un autre champ de mesures visant à freiner la migration vers les grandes agglomérations. Ces décisions d'aménagement du territoire portent leurs fruits dans les pays développés, où des politiques incitatives de décentralisation des industries et du secteur tertiaire sont mises en place. Dans les pays du Tiers Monde, la création de villes nouvelles (Abuja, Yamoussoukro) où l'encouragement de la croissance des villes moyennes n'ont pas produit, jusqu'à présent, les effets escomptés. Bien souvent, le développement des villes moyennes constituent un accélérateur à l'exode rural et l'effet provoqué est contraire à l'effet attendu.

Face à l'ampleur de la croissance urbaine, certains gouvernements ont choisi d'aider à l'insertion des migrants en ville et d'améliorer les possibilités d'accès aux logements et de favoriser l'emploi urbain. Toutefois la politique de construction de logements bon marché destinés aux plus démunis n'a guère porté ses fruits. Les loyers demandés pour ces logements sont parfois trop élevés, et dans bien des cas, ces logements ne vont pas à leurs attributaires initiaux ; ils sont occupés plutôt par les classes moyennes.

Dans le domaine de l'habitat urbain d'autres politiques, moins coûteuses, sont retenues, comme celle d'assainir et d'aménager les quartiers spontanés, tout en régularisant la situation des occupants. Ces derniers, garantis dans leurs droits fonciers, peuvent alors investir davantage dans l'amélioration de leur logement. Les projets de trames assainies représentent un autre volet des méthodes d'auto-assistance aux habitants les plus pauvres des villes. L'Etat aménage succinctement de nouvelles parcelles (alimentation en eau,

électricité, voirie minimum) et vend ou loue les parcelles, laissant les acquéreurs construire leurs logements en recourant à la main-d'œuvre familiale ou à des tâcherons. Le coût de l'habitat est alors moins élevé pour la communauté mais l'inconvénient majeur de ces projets (Dakar, Nairobi...) réside dans leur implantation. Ces nouvelles zones d'habitat se trouvent très éloignées du centre ville, et l'absence d'infrastructures conséquentes (santé publique, transport, scolarisation, occupation des jeunes) pose de nombreux problèmes à ces banlieues un peu artificielles.

Dans l'ensemble, les pouvoirs publics des pays du Tiers Monde restent impuissants à maîtriser les facteurs qui influencent les migrations. Ils ne sont pas maîtres de la stratégie des firmes industrielles ni des prix des produits au niveau des marchés internationaux. Le constat ne pousse guère à l'optimisme. Il faut s'appuyer sur les expériences passées pour mieux mettre en garde contre les effets pervers des projets. Il convient aussi de s'interroger sur les effets attendus d'un projet de développement. Les attentes divergent en fait suivant les acteurs en présence :

- les pouvoirs publics ;
- les entreprises nationales ou internationales ;
- les agences de développement ;
- les populations autochtones des régions concernées ;
- les populations migrantes.

Quelle était l'attente de chacun de ces acteurs ? Quels sont les effets à court terme et à long terme ? Quels critères d'évaluation retenir et à quel niveau : au niveau macro (flux démographiques et économiques) ou niveau micro (coût par ménage, amélioration de la situation selon les ménages) ?

Est-ce que le démographe n'est pas démuni face à ces questions ? Dans d'autres domaines comme celui de la fécondité, nous possédons des outils qui nous permettent d'analyser le phénomène et d'attribuer par exemple ce qui relève des effets de structures, des effets de variation du calendrier de la nuptialité, ou de la contraception. De même pour la mortalité, nous savons isoler une cause de mortalité parmi les autres causes. Dans le cas des migrations, qui peut prédire quelle aurait été l'orientation des flux en l'absence d'un projet de développement ? Au Sénégal, par exemple, une analyse sur le long terme montre une avancée des cultures arachidières vers le Sud-Est (1). A un moment ou à un autre, les "Terres Neuves"

(1) Voir BONNEFOND Ph. et COUTY Ph. Sénégal : passé et avenir d'une crise agricole. Revue Tiers Monde. Tome XXIX n° 114 - avril 1988, pp. 319-340.

auraient été occupées, et certainement à un moindre coût. Par ailleurs le phénomène est entièrement réversible : des régions d'immigration peuvent devenir quelques années plus tard des pôles d'émigration.

Au-delà des questions démographiques, on doit s'interroger sur la finalité des projets et des politiques migratoires. N'a-t-on pas longtemps cherché, par une politique implicite de dépérissement des campagnes, à profiter d'une main-d'œuvre urbaine à bas prix ? Aujourd'hui ne cherche-t-on pas, au contraire, à enrayer la croissance des grandes agglomérations (en Afrique, en particulier) à travers les politiques d'ajustement structurel qui ont parmi leurs conséquences une chute rapide des revenus des salaires urbains, et un "dégraissage" important du personnel de la fonction publique et des entreprises (2) ? Ne risque-t-on pas d'arriver à un nivellement des revenus par le bas entre la campagne et la ville ? Ces politiques anti-sociales devraient se traduire par un renversement des flux et une modification des comportements individuels et familiaux, conséquences qu'il serait souhaitable de pouvoir mettre en évidence rapidement.

(2) Voir DURUFLÉ G. L'ajustement structurel en Afrique. Karthala 1988, 205 p.

LA BOUCLE DU CACAO EN CÔTE-D'IVOIRE : une situation migratoire inversée

Yapi AFFOU
Kouadio TANO

La Boucle du cacao regroupe les trois départements actuels du Centre-Est de la Côte-d'Ivoire : Dimbokro, Daoukro et Bongouanou.

Cette région, jadis prospère et grand pôle d'immigration rurale, connaît depuis quelques années une inversion de situation qui fait d'elle un important foyer d'émigration. Quelles sont les causes de ce revirement démographique ? Quelle est l'importance de ce mouvement ? Quelles en sont les conséquences économiques et sociales dans la zone de départ ? Quelles perspectives s'offrent à cette région ? Telles sont les principales questions qui sous-tendent la recherche que nous conduisons depuis 1987.

Mais pour la circonstance le texte qui suit s'articulera autour de trois points. Le premier s'attachera à présenter la Boucle du cacao pendant sa période de prospérité et à relever quelques effets sociaux marquants tels que l'immigration. Le deuxième point exposera le processus d'exploitation agricole, ses conséquences sur l'économie agricole de la région et la réaction des populations face à la situation de déclin qui s'est installée. Le troisième point abordera les grands axes du projet de recherche entrepris, et dont l'objectif est de redonner un nouveau souffle à la région.

1. PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE DE LA BOUCLE DU CACAO ET IMMIGRATION

Introduite au début du XX^e siècle dans les régions forestières de Côte-d'Ivoire, la culture du café et du cacao a connu un développement sans précédent après les années 1950. L'importance prise par ces spéculations dans l'ancien cercle de Dimbokro (1) a valu à ce

(1) Le cercle de Dimbokro recouvrait toute la zone des départements actuels de Dimbokro, Daoukro et Bongouanou.

dernier l'appellation de Boucle du cacao. En effet, source principale de richesse, l'économie de plantation a connu un grand succès auprès des populations de cette région qui devient ainsi la plus grande zone de production du pays.

- Au plan de la superficie, la région d'étude détenait entre 22 et 28 % des surfaces totales de cacaoyers cultivées en Côte-d'Ivoire, de 1950 à 1968. De 1969 à 1972, cette proportion tombe à moins de 22 % sans faire perdre à la région son premier rang. Pour le caféier, la Boucle du cacao occupait également la première place en ce qui concerne les superficies, de 1950 à 1952 et de 1955 à 1977, avec une part oscillant entre 12 et 22 % des superficies totales cultivées.
- Au plan de la production, la Boucle du cacao se situait en tête de toutes les régions en détenant, jusqu'en 1968, plus de 28 % de la production du cacao. Au niveau de la production caféière, jusqu'en 1969, cette région conservait encore sa première place avec une part se situant entre 21 et 24 %.

Le développement de l'économie de plantation forestière a nécessité l'apport en travail d'une main-d'œuvre d'origine étrangère, laquelle a favorisé son expansion. Cette main-d'œuvre autrefois accordée aux propriétaires européens, était interdite aux planteurs africains par un arrêté de 1941. Son utilisation par les colons européens se faisait par le biais du "travail forcé".

Cette main-d'œuvre, essentiellement originaire de la colonie de Haute-Volta, se dirigeait autrefois en masse (1) vers les plantations cacaoyères de la colonie anglaise de la Gold Coast (aujourd'hui Ghana). On se trouvait alors en face d'une pénurie de main-d'œuvre par rapport aux besoins de la colonie de la Côte-d'Ivoire. Aussi s'imposa la nécessité de détourner les Mossi de la colonie anglaise. D'où la dissolution de la Haute-Volta en tant que territoire en 1933 et le rattachement de l'empire Mossi de Ouagadougou et le Sud de cet ex-territoire voltaïque à la colonie de Côte-d'Ivoire sous la dénomination régionale de Haute Côte-d'Ivoire. Comme l'acte politique de rattachement ne suffisait pas à interrompre l'émigration de travail des Mossi vers la Gold Coast, quelques actions furent entreprises. D'abord le transport gratuit des travailleurs de la Haute-Volta vers la Côte-d'Ivoire, organisé par quelques colons grâce à des subventions de l'administration coloniale ivoirienne (en 1945). Ensuite, l'abolition du travail forcé, permit aux travailleurs de recouvrer la liberté de

(1) Le rapport d'ensemble du Lieutenant-Gouverneur de la Côte-d'Ivoire en 1927 estimait à 100 000 par an les indigènes de la Haute-Volta allant travailler en Gold Coast. Archives nationales de Côte-d'Ivoire. Rapport d'ensemble de 1927. VI- 19-5.

vente de leur force de travail et de se mettre ainsi au service de tous les employeurs. Enfin, après la reconstitution de la Haute-Volta en tant qu'entité territoriale (1947), un syndicat interprofessionnel d'acheminement de la main-d'œuvre (SIAMO) vit le jour (en 1951), ayant pour but de recruter puis de diriger les travailleurs voltaïques vers la Côte-d'Ivoire. Le SIAMO eut donc un rôle déterminant dans l'approvisionnement des chantiers et des plantations de Côte-d'Ivoire en main-d'œuvre étrangère. Et dans ce contexte, des zones de plantations comme la Boucle du cacao étaient les destinations privilégiées. Déjà en 1955-1956, des enquêtes menées dans la subdivision de Bongouanou font état de 7 000 à 9 500 manœuvres employés par deux tiers des planteurs.

Les origines de manœuvres sont : la Haute-Volta (71 %), le Soudan français ou actuel Mali (11 %), zone de savane de Côte-d'Ivoire (18 %) (1). Le recensement général de la population de 1975 situe l'immigration rurale étrangère de la Boucle du cacao à 197 855 personnes soit 26,7 % des immigrés étrangers en zone rurale de Côte-d'Ivoire. L'immigration rurale des Ivoiriens dans la même région concerne 46 852 personnes, soit 11 % de tous les immigrés ruraux ivoiriens (2).

L'immigration dans la Boucle du cacao était essentiellement une migration de travail. Elle concernait en premier lieu des originaires de "pays à faibles possibilités économiques mais à population relativement dense" (3). Elle est subsidiairement l'affaire des populations des savanes du Centre et du Nord de la Côte-d'Ivoire. Les migrants allaient dans la Boucle du cacao non seulement à la recherche d'un emploi de salarié agricole mais aussi dans l'espoir de s'installer comme planteur. Ce deuxième volet des motivations et la réussite économique de certains migrants (bien que relative) ont accéléré le mouvement migratoire en direction de la Boucle du cacao. En marge du secteur agricole, principal bénéficiaire de ce mouvement, se sont développées d'autres activités, notamment le petit commerce essentiellement contrôlé par les migrants.

Tant que l'économie de plantation montrait de la vitalité, la Boucle du cacao pouvait continuer à attirer les migrants. Mais, dès que les conditions de production commencèrent à se dégrader, l'immigration cédait peu à peu le pas à l'émigration des autochtones.

(1) Enquête nutrition - niveau de vie. Subdivision de Bongouanou 1955-56 p. 55.

(2) Cahiers du CIREA n° 31-32. Déc. 1981 - mars 1982. Numéro spécial p. 72.

(3) Deniel (R.). De la savane à la forêt p. 50.

2. L'ÉMIGRATION, UNE RÉPONSE AU DÉCLIN AGRICOLE DE LA BOUCLE DU CACAO

Le déclin de l'économie de plantation est inhérent à la logique interne du système d'exploitation adopté par les paysans.

Les principales caractéristiques de ce système peuvent se résumer de la façon suivante :

- faiblesse des moyens de production et forte consommation de main-d'œuvre. L'essentiel des moyens de production se limite à la machette, à la hache et à la daba, instruments rudimentaires qui font de l'énergie humaine, le principal élément du processus de production. L'utilisation des intrants chimiques est, sauf cas exceptionnel, absente de la pratique quotidienne des paysans ;
- forte consommation de forêt. L'agriculture paysanne repose sur une pratique itinérante. Tous les ans, une nouvelle parcelle est défrichée soit pour le vivrier soit pour accroître la plantation de cultures pérennes ;
- faible productivité. Malgré l'emploi d'une main-d'œuvre souvent nombreuse, les rendements du café et du cacao sont bas ; ils sont généralement inférieurs à 400 kg/ha, dans des conditions où un travail régulier d'entretien peut permettre d'en obtenir plus du double. Dans la pratique de leurs activités, tout semble indiquer que les paysans ont choisi de produire à moindre coût sans forcément viser la rentabilité maximale. En effet, le facteur de production le moins cher (la terre) est exploité à fond au détriment des instruments de production et des intrants.

L'accès à la terre dans la Boucle du cacao obéit aux règles coutumières qui donnent à tout autochtone un droit de jouissance sur le domaine foncier villageois et cela, sans aucune contrepartie ni possibilité d'aliénation de la terre. Dans la suite logique de ces règles coutumières, la terre était autrefois patrimoine collectif des villageois et la propriété individuelle était inexistante. L'introduction du café et du cacao, cultures pérennes, contribua à l'instauration et à la consolidation de la propriété individuelle. La course à la forêt qu'elle engendra permit non seulement un accroissement des superficies cultivées mais surtout un gaspillage de la forêt. En effet, toutes les vastes plantations créées dans le feu de la course à la forêt ne pouvaient être correctement entretenues. A cela deux raisons principales. La première a trait au caractère rudimentaire des instruments de production, à la rareté relative de la main-d'œuvre et à la faible utilisation des intrants chimiques, ce qui entraîne les bas rendements. En conséquence, pour accroître leurs revenus, les paysans ont recours à l'extension des superficies en ouvrant chaque

année (ou presque) de nouvelles parcelles. Pendant ce temps, plusieurs parcelles (souvent les plus anciennes) restent sans aucun soin, par insuffisance de main-d'œuvre. Et nous en arrivons à la deuxième raison du manque d'entretien des plantations et de la pratique du défrichement renouvelé des parcelles ! Cette raison tient au fait que les paysans visent, par-dessus tout, l'appropriation de vastes domaines fonciers, non seulement pour leurs besoins immédiats mais surtout pour la postérité. Pour ce faire, ils freinent ou limitent l'ambition de leurs concurrents en couvrant de cultures pérennes les nouveaux domaines conquis.

Ce système d'exploitation agricole basé sur l'extension des superficies sans souci d'amélioration de la productivité contient les germes de sa propre disparition, car les forêts s'épuisent et le système ne peut plus se reproduire. Ainsi par manque de décision et pratique d'intensification, s'amorce un processus de déclin.

Ce déclin de l'activité de plantation s'observe aussi bien au niveau des superficies qu'au niveau des productions. Au plan de la superficie, la Boucle du cacao perd sa première place à partir de 1973 (pour le cacao) et de 1980 (pour le café) ; aujourd'hui, cette région ne détient plus que 7 % des superficies des cacaoyers et 5 % de celles des caféiers. Elle n'est plus la première productrice depuis 1970 et représente à peine 8 % de la production du cacao et 3 % de celle du café. Parallèlement à ce déclin de la production, les plantations déjà créées vieillissent, à défaut d'actions de régénération, et les rendements déjà faibles baissent d'année en année.

Le déclin de l'activité agricole a entraîné comme première conséquence démographique, la réorientation du mouvement des migrants étrangers ; celui-ci se fait en direction de régions plus prospères telles que le Sud-Ouest ivoirien. Ainsi, la main-d'œuvre agricole se raréfie dans la Boucle du cacao.

Les difficultés économiques dues à la baisse de la production cacaoyère et caféière contraignent la population active autochtone à émigrer elle-aussi, à la recherche de zones écologiques plus favorables à la production du café et du cacao. Cette réaction des autochtones est favorisée par trois facteurs. Le premier est la disponibilité des terres dans la région du Sud-Ouest ivoirien jusque-là sous-exploitée et enclavée et qui, dès les années 1970, offre des facilités d'accès. Le deuxième facteur concerne les principes du code foncier ivoirien élaboré en 1964 mais jamais promulgué. Selon ce code, la terre est un bien de l'état mais appartient à celui qui la met en valeur.

De ce fait, des populations d'origines diverses ont pu, sans crainte aucune, coloniser en masse les forêts du Sud-Ouest ivoirien. Le troisième facteur est d'ordre psychologique. En effet, aux yeux des autochtones de la Boucle du cacao, seuls le cacao et le café sont sources sûres de revenu ; et la qualité d'agriculteur est inconcevable sans ces deux cultures. Pour cette raison, il leur fallait par tous les moyens retrouver les conditions qui leur permettraient de pratiquer ces spéculations. Leur région ayant perdu la majorité de ses forêts, il revenait à ces populations d'en trouver ailleurs. D'où l'émigration en direction du sud-ouest. C'est ainsi que de zone d'immigration qu'elle était pendant le boom cacaoyer et caféier, la Boucle du cacao est devenue, avec le déclin agricole, un foyer d'émigration.

Ce mouvement, qui a pris de l'ampleur à la suite de la sécheresse des années 1980, a aggravé la situation économique et sociale de la zone de départ : les villages se dépeuplent, perdent les bras les plus valides ; les activités économiques tournent au ralenti, les sources de revenus deviennent rares et la paupérisation gagne les habitants qui, de ce fait, ne peuvent plus assurer l'équipement socio-économique de leur village. Devenus une préoccupation aussi bien pour les autorités politiques que pour les chercheurs, les problèmes agricoles de la Boucle du cacao ont constitué le thème de réflexion des Deuxièmes Assises de l'Association ivoirienne des sciences agronomiques, tenues en 1986 à Dimbokro.

Ainsi, au sortir de ces assises, plusieurs projets de recherche furent élaborés par certaines sections de l'Association. C'est dans ce cadre que se situe le programme de recherche sur la "Saturation foncière et la migration rurale" financé par l'Association et réalisé par les auteurs de la présente communication.

3. CONTENU DU PROGRAMME DE RECHERCHE

Le programme de recherche se scinde en deux opérations : la première en cours d'exécution traite des liens entre les problèmes fonciers et la migration rurale, de même que les conséquences économiques et sociales qui en découlent. La deuxième opération qui débutera en 1989 a trait au dynamisme socio-économique dans la zone d'accueil.

Du point de vue de l'objectif, le programme tente de combiner deux soucis majeurs : celui d'approfondissement de certaines connaissances théoriques et celui de fournir des éléments qui puissent aider à la prise de décision.

La première opération dont il sera spécifiquement question dans cette troisième partie vise à :

- Evaluer le phénomène de la migration rurale en insistant sur l'ampleur de ce phénomène, la spécificité de la structure démographique (âge, sexe,...) des émigrés et le caractère plus ou moins récent du mouvement.
- Evaluer et hiérarchiser les phénomènes de saturation foncière. A défaut d'avoir pu recueillir des données sur les qualités physiques et chimiques des sols, on s'est fondé sur l'état de la végétation et l'âge de la jachère lequel sera comparé avec la durée moyenne de jachère observée par les paysans. Ainsi, une prédominance de jachère d'âge inférieur à cette moyenne sera interprétée comme le signe d'une certaine pression foncière.
- Déterminer la relation migration rurale-saturation foncière en prenant en compte aussi bien les raisons évoquées par les migrants que les régions d'accueil et les activités de ceux-ci.
- Mesurer les conséquences socio-économiques de la migration. Pour ce faire, les indicateurs à considérer sont l'état et le taux d'évolution des plantations existantes, la structure par âge et par sexe de la population résidente, l'état de l'habitat et le niveau des infrastructures socio-économiques des villages.
- Mettre en évidence les autres contraintes de développement agricole dans la région (main-d'œuvre, techniques de production etc.).
- Faire quelques recommandations pour la relance de l'activité agricole régionale.

Afin d'atteindre les objectifs ci-dessus exposés, la conduite de la recherche s'est axée sur les points suivants :

- D'abord il a fallu localiser les centres importants d'émigration dans la région. Pour ce faire, une visite de huit jours a été organisée. Des entretiens que nous avons eus avec les autorités administratives, politiques et coutumières, ainsi qu'avec les responsables des services d'encadrement agricole ont permis de retenir vingt-cinq villages dans les départements de Daoukro (10), de Dimbokro (10) et de Bongouanou (5) ; la relative prospérité agricole du département de Bongouanou explique le nombre moindre des villages retenus dans celui-ci.
- Ensuite dans les villages retenus, nous avons procédé au dénombrement des populations en insistant sur la résidence actuelle et le motif de la migration éventuelle. Menées en complément du recensement démographique, des enquêtes socio-économiques étaient réalisées en vue d'évaluer les infrastructures sociales, culturelles et

économiques des villages recensés. Des données sur la participation des migrants à l'équipement socio-économique et aux événements socio-culturels de leurs villages de départ ont été également recueillies.

- Enfin chaque village choisi a fait l'objet d'enquêtes agricoles destinées à évaluer le niveau d'activité agricole des résidents. Pour ce faire, ont été inventoriées les ressources productives des paysans ainsi que les résultats d'exploitation. Les ressources productives comprennent les parcelles de cultures, les réserves foncières, les instruments de production utilisés, la nature de la main-d'œuvre et la disponibilité de celle-ci. Quant aux résultats d'exploitation, ils comprennent le niveau des productions agricoles et/ou les revenus générés par celles-ci.

Ces enquêtes agricoles sont d'autant plus importantes que l'absence de forêt ou plus généralement, la mauvaise qualité des sols, de la végétation et la dégradation du climat sont souvent considérées comme la cause principale de la migration vers les autres zones forestières du pays. C'est pour cela que nous nous sommes attachés à quantifier et à comparer le capital foncier (parcelles de cultures et jachères) de paysans résidents avec celui de paysans "partis à la recherche de forêt".

Du fait de la complexité de la réalité foncière, on a distingué trois grands types de saturation foncière à partir desquels sera spécifiée la relation saturation foncière-migration rurale.

Premier cas : il n'y a plus de terre pour étendre l'activité agricole ou pour en démarrer une du fait d'une forte pression démographique sur les terres. Cas extrême caractérisé par l'impossibilité de créer un nouveau champ, cette saturation sociale (démographique) oblige les candidats à l'agriculture (ceux qui voudraient s'installer) à émigrer dans une autre zone rurale mieux dotée en ressources foncières.

Deuxième cas : la terre existe mais s'est appauvrie à la suite de pratiques agricoles continues non soutenues par des actions de restauration de la fertilité du sol : c'est la saturation agronomique. Comme les agriculteurs africains n'ont pas les moyens de pratiquer un système intensif fondé sur l'utilisation d'intrants chimiques, ils sont soit forcés à la migration soit contraints à une activité agricole marginale peu productive.

Troisième cas : la terre existe mais ne présente pas (ou plus), aux yeux des paysans, les caractéristiques requises pour les cultures auxquelles ils sont habitués ou qu'ils considèrent comme les plus rentables. C'est le cas des jachères de durée plus ou moins longue qui, dans le Sud-Est forestier, sont négligées par des paysans migrant en masse vers l'Ouest.

Pour la suite des enquêtes agricoles, un paysan résident et un paysan émigré ont été retenus dans chaque village. Les observations faites chez ces personnes comportaient :

- la mesure de la superficie des parcelles de culture et des jachères dont on notait, par ailleurs, l'âge ;
- le relevé des principales sources de revenus : vente de produits végétaux et animaux, réception d'argent en provenance des parents résidant hors du village, remboursement de créances, etc.

Toutes ces enquêtes ont été conduites à leur terme. Mais, étant donné que le dépouillement informatif vient de commencer, nous nous abstenons de communiquer des résultats, mêmes provisoires.

Il va de soi que le moment venu, l'analyse des résultats sera conduite avec le souci fondamental d'éclairer les décideurs sur les causes réelles de la migration, de présenter les potentialités agricoles de la région (ou ce qui en reste) et cela, en dépassant la simple idée de saturation foncière. Ce sont les grandes conclusions de cette analyse qui nous aideront à proposer des actions susceptibles de dynamiser l'économie de la région.

BIBLIOGRAPHIE

AFFOU Yapi et TANO Kouadio - **Jachère et saturation foncière en Côte-d'Ivoire**, in Actes du Deuxième Atelier OFFIC sur la "Place de la jachère dans l'agriculture ivoirienne". CIRES, Abidjan 23 au 25 juin 1988 ; p. 89 à 95.

FARGUES Philippe - **Les migrations en Côte-d'Ivoire d'après le recensement de 1975** ; in CIRES n° 31-32 de décembre 1981 à mars 1982. Numéro spécial.

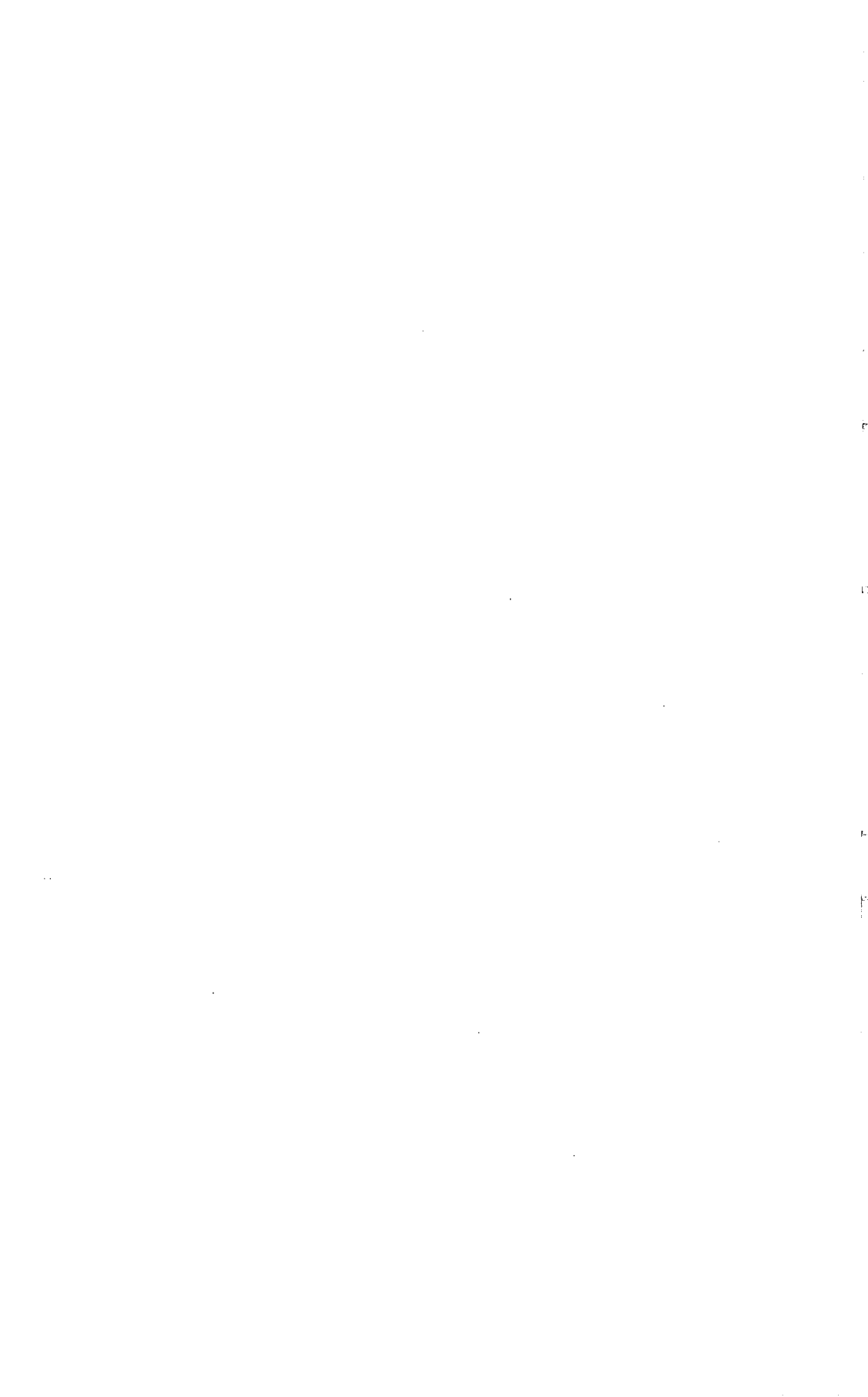
DENIEL Raymond - **De la savane à la forêt**. Collection Tiers Monde et Développement.

Ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts - **Annuaire rétrospectif des statistiques agricoles et forestières 1900-1983**. Tome II.

Ministère du Plan - **Côte-d'Ivoire 1965 : Population. Etudes régionales 1962-1965**. Synthèse - juillet 1967.

Service de la Statistique et de la Mécanographie - **Enquête nutrition - Niveau de vie** - Subdivision de Bongouanou 1955-56.

Ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts - **Annuaire des statistiques agricoles et forestières 1984**.



LA MIGRATION DIRIGÉE DES SEREER VERS LES TERRES NEUVES (SÉNÉGAL)

Michel GARENNE
Jérôme LOMBARD

1. INTRODUCTION

Le peuplement de l'Afrique tropicale est très irrégulier : il est relativement dense dans certaines parties plus fertiles, plus accessibles, plus saines, mais rare dans les régions où la pauvreté des sols, les aléas climatiques et les maladies tropicales ont repoussé l'homme. Cependant, les techniques modernes d'agriculture, de forage profond et de contrôle des grandes endémies tropicales permettent d'envisager la colonisation de ces terres délaissées jusque-là, et par là même de réduire la pression démographique sur les terres trop densément peuplées et de limiter l'exode rural. C'est le cas, par exemple, du Sénégal, où les terroirs peuplés du bassin arachidier s'opposent aux régions faiblement habitées du Sénégal Oriental (Pélissier, 1966).

Une des contrées les plus peuplées du Centre-Ouest du Sénégal est le cœur du pays Sereer. Cantrelle (1969) évaluait en 1966 la densité de la population de l'arrondissement de Niakhar à 85 habitants au km², et depuis la population a augmenté de 25 %. La pression démographique y est très forte et l'émigration nette au cours de la période 1963-71 absorbe les deux tiers de la croissance naturelle de la population. A cette époque, l'excédent de la population se dirige vers Dakar, vers les villes secondaires et vers les terres du Saloum. L'idée de déplacer ces populations Sereer du centre du bassin arachidier vers l'est du Saloum et du Sénégal, où la densité de population n'excédait pas 5 habitants au km² en 1970, n'est pas récente. Un programme initié en 1934 par les autorités coloniales du cercle de Kaolack s'inscrivait déjà dans cette optique, qui a contribué à coloniser les "Terres Neuves" de Kaffrine (Dubois, 1974).

Après l'indépendance, les autorités sénégalaises se sont aussi préoccupées de ce problème. L'idée figure déjà dans le deuxième plan quadriennal, elle est reprise et va se concrétiser au cours du troisième plan 1969-73. Des contrées peu habitées mais fertiles du

Sénégal Oriental sont déclarées "Terres Neuves" dans le but de les mettre en valeur. Un projet de déplacement organisé des Sereer, une ethnie peu mobile si on la compare aux Wolof et qui réside sur un terroir saturé, est donc entrepris en 1972. Les Sereer sont réputés bons agriculteurs : le projet devait donc contribuer à la fois à mettre en valeur des "Terres Neuves", à décongestionner le terroir Sereer, et à limiter l'émigration vers Dakar, quoique ce dernier objectif n'apparaisse pas explicitement dans les textes.

2. LE PROJET TERRES NEUVES DU PÉRIMÈTRE KOUMPENTOUUM-MAKA

Le projet "Terres Neuves" débute en 1972. Une société chargée de gérer le déplacement et l'installation des populations est créée : la Société des Terres Neuves (STN), et le financement de l'opération est assuré par une subvention de la Banque Mondiale. Le but de cette communication est de présenter une analyse de l'impact démographique à moyen terme de cette opération.

Le projet dit des "Terres Neuves de Koumpentoum-Maka" s'est déroulé en deux phases : un projet pilote de 1972 à 1974 qui a consisté à créer six villages avec une infrastructure de communication et d'équipement minimale, et à y installer 300 familles originaires du département de Fatick. Ce projet pilote a été suivi d'une deuxième phase de 1976 à 1979, qui a vu la création de dix autres villages au sud et à l'ouest de la première zone et l'installation de 500 familles, ainsi que l'implantation de 200 autres dans les villages existants dits "autochtones". Un des villages créés a été construit sur l'emplacement d'un hameau abandonné (Koukou). Tous les villages ont été construits sur le plateau délimité par la courbe des 40 mètres, pratiquement inoccupé du fait de la profondeur de la nappe phréatique.

Les colons nouvellement installés ont reçu 10 hectares par famille, dont deux défrichés mécaniquement et immédiatement utilisables, 40 000 francs CFA d'indemnité de subsistance à l'arrivée, et ont eu la possibilité de prendre des crédits auprès de la STN pour s'équiper en matériel agricole et en traction animale. Parallèlement et progressivement ont été implantés des équipements (forages, puits, école, dispensaire), et des pistes en latérite reliant les villages entre eux et à la transversale Koumpentoum-Maka ont été réalisées. Les détails de l'opération ont été longuement exposés dans plusieurs documents (Dubois, 1971 et 1975 ; Dubois et *al.*, 1976 ; Trincaz, 1979 ; Milleville et Dubois, 1979).

3. SOURCES DES DONNÉES D'ÉTAT ET DE MOUVEMENT DES POPULATIONS

Pour analyser l'impact démographique de l'opération dite des "Terres Neuves", il y a plusieurs types de données disponibles : les recensements nationaux (1976, 1988), les recensements administratifs et les études locales. Différentes équipes de l'ORSTOM ont conduit des études démographiques spécifiques dans la zone de départ (Sine) et dans la zone d'arrivée (Terres Neuves du périmètre Koumpentoum-Maka), qui permettent d'étoffer les données nationales.

Pour la zone de départ, on dispose des données de population de l'arrondissement de Niakhar pour la période 1963-66 (Cantrelle, 1969), et des données de mouvement de l'ancien *secco* de Ngayokheme 1963-67 et de la nouvelle zone Ngayokheme-Toucar-Diohine (1983-87). Pour la zone d'arrivée, on dispose des études de l'implantation des premiers colons 1972-74 et du recensement réalisé dans le cadre du programme "Evolution des systèmes agraires Sereer" en 1987. Ce recensement effectué du 1^{er} mai au 30 juin 1987 porte sur deux points :

- la population des seize villages de colonisation, quelle que soit l'ethnie du chef de la concession ;
- la population des concessions dont le chef est Sereer installée dans les villages autochtones ; cette population comprend les ménages de Peul-Fouta insérés dans les concessions Sereer.

La population recensée comprend donc des individus installés par la STN, des individus venus spontanément et les enfants nés dans les familles de migrants.

4. LES IMPLANTATIONS SEREER DANS LA ZONE DES TERRES NEUVES

Les implantations Sereer au Sud de Koumpentoum sont à replacer dans un contexte plus général de migrations vers les régions faiblement peuplées du Sénégal. Nombreux sont les villages qu'on appelle "autochtones" aujourd'hui et qui ont été créés dans les années 50 par des Wolof ou des Toucouleur souvent venus de Gambie. D'autres villages plus anciens ont été abandonnés pendant un temps puis repris par de nouveaux occupants. Cependant, outre les quelques Sereer venus à cette époque et très isolés, l'implantation Sereer trouve sa spécificité dans le fait qu'elle a été initiée à partir de 1972 par un organisme d'Etat et qu'elle a concerné en l'espace de 10 ans plus de 1 000 familles. Cette colonisation dirigée a également touché

d'autres ethnies, en particulier les Wolof et les Toucouleur, mais l'immense majorité des colons (91 % des chefs de carré recensés venus avec la STN) est Sereer.

Les Sereer se sont implantés dans les seize villages créés *ex nihilo*, et dans les villages autochtones où la STN a organisé leur arrivée et les a regroupés en véritables "quartiers" de colons (Mereto, Darou Ndimbelane, Fass Ndimbelane, Fass Ndiayène, Foula Kolong). L'implantation des carrés Sereer s'est produite en plusieurs vagues, essentiellement entre 1972 et 1979, les années où les arrivées ont culminé étant 1974, 1976 et 1979 (cf. tableau n° 1). 82 % des chefs de ménage Sereer recensés en 1987 sont venus au cours de cette période. Parmi les trente implantations Sereer, trois seulement ont vu le jour après 1980 (Kalome, Touba Tawfekhe, Sintiou Bamba), et elles ne représentent que 1 % des Sereer installés (cf. tableau n° 2).

Tableau 1 : Reconstitution des naissances et des immigrants dans la zone des Terres Neuves, juin 1972 - mai 1987, population Sereer.

Année	Naissances		Immigrants résidents					Estimation des immi- grants
	résidents 1987	nés TN	0-14	15-29	30-44	45-59	60+	
1972	2	4	0	58	31	29	12	197
1973	14	26	8	125	68	78	26	460
1974	32	59	24	189	127	99	20	662
1975	48	88	3	28	41	7	2	111
1976	78	142	100	216	232	138	45	1 060
1977	92	166	69	136	128	78	18	609
1978	125	225	44	75	80	41	14	356
1979	190	341	118	162	157	68	15	719
1980	205	365	59	90	61	25	9	333
1981	187	331	26	36	36	8	3	145
1982	246	431	50	94	44	11	4	266
1983	312	536	38	63	28	16	4	194
1984	288	479	36	49	25	13	7	167
1985	310	473	18	50	15	9	3	119
1986	370	515	97	127	46	16	4	362
1987	221	294	126	496	147	29	6	988
Total	2 720	4 475		<- 4 931		->		6 748

Tableau 2 : Population des villages du périmètre de colonisation.

Village	Population 1976 (RNP)	Population 1982 (RA)	Populat. Sereer résidente 1987
<i>Village STN</i>			
1 Darou Salam 2	358	476	528
2 Keur Daouda	292	445	350
3 Darou Fall	379	500	492
4 Diaglê Sine	346	524	571
5 Diamaguène	442	394	451
6 Felane Sine	291	320	374
7 Touba Sine	0	326	356
8 Touba T. Neuves	0	332	426
9 Touba Bellel	0	298	399
10 Touba Kawsara	0	240	266
11 Tawfekhe	0	285	301
12 Sam Yabel	0	300	183
13 Touba 13	0	?	335
14 Kawsara	0	245	291
15 Tivouane Niani	0	280	242
16 Koukou	?	?	367
<i>Villages autochtones avec Sereer</i>			
17 Mereto	346	1011	263
18 Koumaré	274	418	186
19 Foula Kolong	332	568	318
20 Darou Ndimbelane	164	407	116
21 Fass Ndimbelane	316	759	187
22 Fass Ndiayène	110	491	171
23 Sintiou Bamba	93	39	13
24 Kalome	98	140	37
25 Sintiou Ndiéné	?	252	103
26 Sintiou Guédé	75	211	117
27 Touba Tawfekhe	0	0	67
28 Sintiou Mandakh	70	69	52
29 Medina Ndiobène	102	272	26
30 Darou Salam Diala	?	?	63
Ensemble	4 088	9 602	7 651

Cette vague d'immigrations, d'abord organisées puis spontanées, a abouti à la création d'un espace Sereer, dont les points forts sont les villages de colonisation, et qui s'étend également sur les villages autochtones. Depuis 1980, les migrations spontanées ont contribué à densifier

cet espace initial, soit par la création de nouvelles maisons, soit par l'installation de personnes dans les carrés déjà existants.

5. TYPOLOGIE LOCALE DES INSTALLATIONS

Il existe une distinction notable entre les villages du projet pilote et les autres villages de colonisation, déjà notée dans l'installation et qui se retrouve à l'étude de la stabilité des chefs de ménage. 81 % des 300 colons du projet pilote sont restés et ont été recensés en 1987, alors que seulement 67 % des 500 colons du second projet étaient encore présents à la même date. Cette mobilité des colons de la seconde vague est en général expliquée par les mauvais résultats agricoles et les problèmes d'équipement (exhaure de l'eau par exemple). Ils ont été en partie remplacés par de nouveaux arrivants, mais pas toujours. Le village 12 est actuellement en voie de dépeuplement : des 33 carrés recensés en juin 1987 il ne restait que 15 carrés en juin 1988.

On peut distinguer quatre aires de colonisation :

- l'aire 1 constituée par les six premiers villages (V1 à V6) ;
- l'aire 2 des villages du sud (V7 à V10, et Koukou) ;
- l'aire 3 des villages de l'ouest (V11 à V15) ;
- enfin l'aire 4 constituée par les installations dans les villages autochtones.

Si on devait classer les aires les unes par rapport aux autres en fonction de leur stabilité démographique et du degré de renouvellement des chefs de carré, l'aire 1 arriverait en tête de la hiérarchie : faible défection des colons STN, fort renouvellement des partants et création de nouveaux carrés. Dans l'aire 2, au contraire, on note une forte défection des colons compensée par de nombreuses arrivées qui ont permis de freiner l'érosion des départs. Dans l'aire 3, beaucoup de migrants STN sont repartis et peu de nouveaux sont arrivés. Dans les villages autochtones, les installations paraissent plus stables, mais les données pour faire la comparaison manquent.

6. LA DYNAMIQUE DE LA POPULATION SEREER INSTALLÉE

L'implantation des Sereer au sud de Koumpentoum a été principalement le fait de la STN. 58 % des chefs de ménage recensés en 1987 sont venus avec elle et parmi eux 91 % sont Sereer. L'opération STN a cependant été élargie par la migration spontanée et surtout par les nouvelles naissances parmi les migrants. 10 ans en moyenne après l'arrivée des colons, les naissances représentent déjà 35,6 % de la population résidante, et les migrants spontanés 47,6 % des migrants Sereer (cf. tableau n° 3).

Tableau 3 : Reconstitution des naissances et des immigrants par grande période, juin 1972 - mai 1987.

	72-75	76-79	80-83	84-87	Total	avant 82
Naiss. résident.	96	485	950	1 189	2 720	973
Naiss. reconsti.	177	874	1663	1 761	4 475	1 747
Immig. résident.	975	1 932	705	1 319	4 931	3 260
Immig. reconsti.	1 430	2 744	744	1 636	6 748	4 652

% immigrants avant 1982 = 67,5 %
 % naissances avant 1982 = 37,4 %
 Population moyenne : 45 052/15 = 3 003 Sereer
 TBN = 4 475/45 052 = 99,3 ‰
 % résidents nés aux Terres Neuves (enfants) = 35,6 %.

On peut considérer que l'essentiel de l'immigration s'est terminée en 1979. Pour évaluer la tendance de la population Sereer on peut décomposer la croissance naturelle et le solde migratoire. Le nombre moyen d'immigrants entre 1980 et 1986 s'est élevé à 347, soit un taux de migration nette de 4,9 %. En prenant les taux de fécondité et de mortalité de la zone de départ on a une croissance naturelle annuelle de 2,7 %, à laquelle s'ajoute le solde migratoire. La population Sereer de la zone des Terres Neuves croît donc au rythme annuel de 7,6 % approximativement depuis 1980. Si on compare cette croissance avec celle de la population autochtone, estimée dans la période 1976-82 à près de 8 % d'après les données nationales, on peut considérer que la proportion des Sereer dans la zone d'accueil est globalement stable voire même en légère progression (d'après le tableau n°4, page suivante, entre 1982 et 1987 elle est passée de 15 à 17 % de l'effectif total de la zone d'accueil). Le projet de la STN a donc eu pour résultat l'augmentation d'environ 50 % de la population entre 1972 et 1979, population qui a continué à croître au rythme annuel voisin de 8 %. Ces résultats doivent cependant être considérés avec prudence tant qu'ils n'auront pas été confirmés par ceux du recensement national de 1988.

7. L'IMPACT SUR LA ZONE D'ACCUEIL

La population Sereer regroupe aujourd'hui 17 % de la population de la zone d'accueil (130 villages) et 83 % de celle des seize villages de colonisation. Dans certains villages dits "autochtones", les Sereer sont même majoritaires (Foula Kolong, Fass Ndiayène, Sinthiou Guédé). En aucun cas, cependant, les Sereer ont chassé les ethnies

installées auparavant. Il semble même que leur arrivée ait favorisé celle des Peul-Fouta originaires de la Guinée. Ceux-ci, de nature quasi-nomade, souvent célibataires ou avec un petit nombre d'enfants, s'installent pour quelques mois ou quelques années dans un carré Sereer, gardent une autonomie de cuisine et sont le plus souvent fabricants de charbon de bois. Leur implantation semble s'être fortement développée depuis plusieurs années.

Tableau 4 : Reconstitution de l'évolution démographique de la zone d'accueil, juin 1972 - mai 1987.

	1972	1976	1982	1987
Population totale (130 villages)	13 305	19 167	30 577	44 226
Population autochtone (130 villages)	13 305	17 231	25 978	36 575
Population Sereer (30 villages)	0	1 936	4 599	7 651
Population Sereer (projet 1)	0	1 701	2 066	2 766
Population Sereer (projet 2)	0	0	1 496	3 166
Population Sereer (villages autochtones)	0	235	1 037	1 719

L'extension géographique des Sereer a été quasiment fixée en 1979. La population Sereer n'a pas utilisé cette implantation pour coloniser ailleurs, comme si on avait simplement transplanté un morceau extrait du Sine. Ce manque d'expansionisme au cours des années 1980-88 limite certainement les potentialités de migrations induites. Les migrations des Sereer vers les Terres Neuves semblent à l'avenir difficiles par suite de la densification de l'espace Sereer défini par le projet de colonisation. En effet, les migrations STN et spontanées de Sereer et d'autres ethnies, ainsi que les naissances consécutives ont fait passer la densité démographique de la zone d'accueil de 6,6 habitants au km² en 1972 à 15,3 en 1982 et à 22 en 1987. Ce chiffre reste faible comparé à la densité moyenne du Sine, qui est supérieur à 100 habitants au km². La forte progression depuis 1982 laisse penser que la zone a attiré entre 1982 et 1987 beaucoup de migrants avec leur famille et qu'un jour, si la densité progresse toujours aussi rapidement, se poseront des problèmes de manque de terres ou de dégradation écologique (déboisement, baisse de fertilité).

Ceci explique que la croissance de la population Sereer soit stable depuis 1980 et qu'à terme la proportion de Sereer dans la zone d'accueil reste identique à ce qu'elle est actuellement.

8. L'IMPACT SUR LA ZONE DE DÉPART

Le projet pilote concernait surtout des personnes volontaires et originaires du département de Fatick, et en particulier de l'arrondissement de Niakhar (cf. carte n°1 page suivante). La seconde phase a touché un plus grand nombre d'arrondissements du Sine (Diakhao, Tattaguine), du Baol (Ngoye), et plus particulièrement des arrondissements du Saloum que les Sereer avaient commencé à coloniser (Gandiaye, Kahone ; cf. tableau n°5 page 329). Si on rapporte ces migrants encore actuellement résidents en 1987 à la population du recensement de 1976, il apparaît que la propension à migrer a été très forte à Niakhar (5,5 %), Diakhao (2,6 %), forte à Ngoye (0,9 %), Gandiaye (1,2 %), et Kahone (1,0 %) et plus faible à Tattaguine, Fissel, et Thiadiaye. Mais il y a eu aussi des citadins des villes secondaires qui sont venus s'installer dans les Terres Neuves, en particulier de Fatick, Bambey et Gossas, les villes où la proportion de Sereer est élevée. Un nombre non négligeable de migrants sont venus du Cap-Vert, c'est-à-dire de la capitale, et du département de Kaffrine, l'ancienne zone de colonisation Sereer.

Pour établir le bilan, on définira la zone de départ comme regroupant les arrondissements d'où les Sereer sont partis en proportion importante, soit ceux de Niakhar, Diakhao, Tattaguine, Ngoye, Fissel, Gandiaye et Kahone. On considérera séparément l'arrondissement de Niakhar pour lequel les données sont plus précises.

Le bilan du décongestionnement des terroirs Sereer apparaît maigre. Pour l'arrondissement de Niakhar qui comptait 35 187 habitants au 1^{er} janvier 1966 et dont la population, malgré de fortes émigrations, a augmenté depuis de 25 %, le solde au bénéfice des Terres Neuves n'aura été que de 1 784 survivants, soit environ 2.092 départs nets si on tient compte de la mortalité, soit 5,3 % de la population de 1976. Le total des migrants vers les Terres Neuves originaires de l'arrondissement de Niakhar, qui est celui qui a le plus "migré", ne représente donc que 5 ans d'accroissement démographique dudit arrondissement. En d'autres termes, l'espoir de décongestionnement s'est traduit par un répit de 5 ans seulement.

Tableau 5 : Lieu de provenance des fondateurs de carré et des résidents, Terres Neuves, juin 1987, résidents Sereer Sine.

Lieu de provenance	Populat. RNP 1976	Fondat. N	Carrés %	Résidents actuels N	%	Rapport /1.000
Niakkar	32 060	455	46,0	1 784	23,3	55,0
Diakhao	35 878	162	16,4	918	12,0	25,6
Tattaguine	66 593	69	7,0	251	3,3	3,8
SINE	134 531	-	69,4	-	38,6	22,0
Ngoye	55 814	116	11,7	502	6,6	9,0
Fissel	41 824	22	2,2	147	1,9	3,5
Thiadiaye	44 635	10	1,0	77	1,0	1,7
Fimela	25 344	1	0,1	9	0,1	0,4
SINE périph.	167 617	-	15,0	-	9,6	4,4
Gandiaye	31 820	50	5,1	372	4,9	11,7
Reste dép. Kaol.	77 360	-	0,0	19	0,2	0,2
Kahone	8 349	9	0,9	80	1,0	9,6
Reste dép. Goss.	116 341	28	2,8	199	2,6	1,6
Dép. Kaffrine	238 096	4	0,4	75	1,0	0,3
Dép. Niore	131 265	0	0,0	20	0,3	0,2
Dép. Foundiougne	102 484	0	0,0	37	0,5	0,4
SALOUM	713 038	-	9,2	-	10,5	1,1
Kaolack	101 080	0	0,0	35	0,5	0,3
Fatick	9 874	15	1,5	33	0,4	3,3
Mbour	36 333	1	0,0	11	0,1	0,3
Bambey	9 728	7	0,7	57	0,7	5,9
Diourbel	53 152	6	0,6	30	0,4	0,6
Gossas	7 323	2	0,2	25	0,3	3,4
Thiès	116 394	1	0,1	11	0,1	0,1
Autres villes	448 825	1	0,4	28	0,4	0,1
VILLES SECON.	782 709	-	3,5	-	3,0	0,3
Cap-Vert	949 647	2	0,2	55	0,7	0,1
Zone T. Neuves	19 167	0	0,0	2 753	36,0	0,0
Autres rég.	2 365 706	29	23,9	123	1,7	0,1
Ensemble	4 997 884	989	100,0	7 651	100,0	0,0

(RNP 1976 : Recensement National de la Population).

Pour l'ensemble du Sine, le bilan est encore plus pauvre, puisque la propension à migrer dans la zone de départ ne représente que 1,5 %. Et il y a peu de raisons de penser que cela change à l'avenir, les migrations vers les Terres Neuves semblant se figer à un niveau

de quelques centaines d'individus par an, qui ne compenseront même pas la baisse de la mortalité dans la zone de départ.

9. LE BILAN GLOBAL DE L'OPÉRATION TERRES NEUVES

Les objectifs du projet ont été atteints, mais hormis les carrés créés dans ce cadre, il n'y a pas eu d'autres créations massives de nouvelles implantations. Seuls quelques villages de colonisation ont connu une forte croissance (Diaglè Sine et Darou Fall) : il s'agit surtout des villages de la zone pilote qui sont situés sur les meilleures terres. D'autres ont vu leur population diminuer, comme les villages de la zone Ouest créés sur des terres moins fertiles (Sam Yabel, Tawfekhe, Kawsara), la majorité a connu toutefois une faible croissance. Dans l'ensemble, au cours de la période 1980-87 il n'y a eu qu'une augmentation de 16,5 % du nombre de ménages installés, qui correspond à la balance entre les nouveaux migrants et ceux qui sont partis.

Concernant la mise en valeur de nouvelles terres, le projet a atteint son objectif. En augmentant rapidement la population et en fournissant l'infrastructure nécessaire au maintien de l'homme dans ces contrées, le projet a certainement et directement contribué à mettre en valeur un secteur où les rendements agricoles sont largement supérieurs à ceux des zones de départ. En ce sens, il a été largement positif. Au départ sur le même pied d'égalité, les villages et les colons sont arrivés, plus de dix ans après, à des résultats économiques très différents. D'une part, selon GD. Gentil (1983) la variation des rendements agricoles est très forte entre villages (du simple au double entre l'aire 3 et l'aire 1 en 1981) ; d'autre part, les revenus enregistrés sont 1,3 fois plus élevés dans les villages du projet 1 que dans ceux du projet 2. Les différences, cependant, sont encore plus flagrantes entre colons de même village. Des fortunes se constituent dans certains villages du projet 1 - agriculteurs millionnaires - pendant que d'autres courent à la faillite et dépendent, par les emprunts, des plus riches. En d'autres termes, l'inégalité économique est très forte d'un village à l'autre et d'un producteur à l'autre, et tend même à s'aggraver.

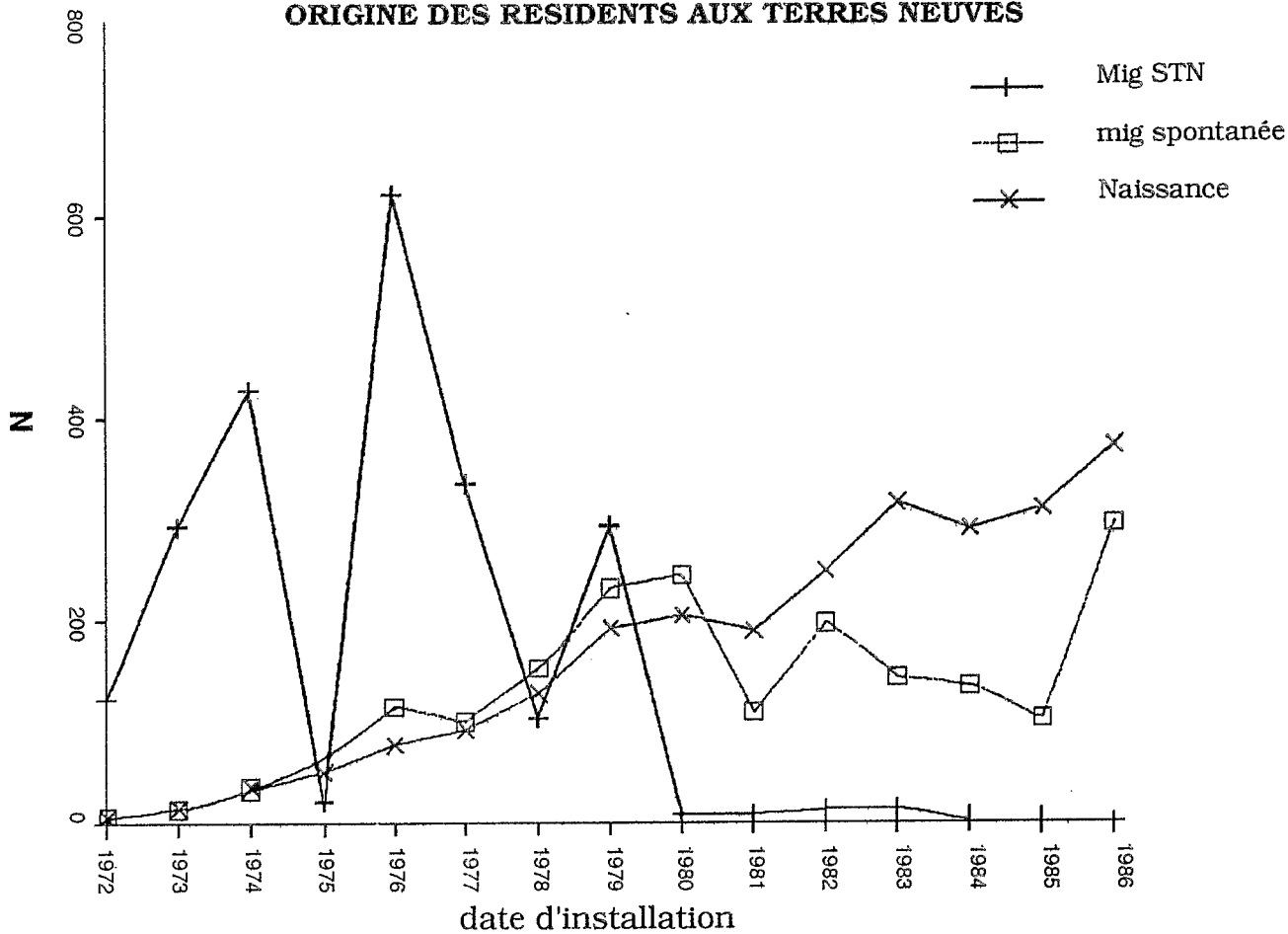
Le projet de décongestion du Sine surpeuplé paraît terminé. Les migrants originaires du Sine et de la périphérie sont de moins en moins nombreux et leur nombre semble très faible en proportion de la zone de départ estimée à près de 300 000 habitants. On constate même un effondrement ces dernières années du nombre d'arrivées de chefs de ménage en provenance du Sine et de sa périphérie : 39 entre 1984 et 1987 contre 83 entre 1980 et 1983, et 389 entre 1976 et

1979. L'effet d'entraînement consécutif à la première opération a surtout affecté le Saloum rural, même s'il n'a concerné que quelques centaines de personnes. Entre 1972-75 et 1976-79, le nombre de chefs de ménage Sereer originaires du Saloum rural a été multiplié par 5, alors que celui des originaires du Sine et de sa périphérie ne l'a été que par 1,7. En outre, de nombreux Sereer venus du Saloum se sont déplacés spontanément (41 %, contre 30 % pour les originaires du Sine et de sa périphérie). Localement dans les Terres Neuves, alors que les originaires du Sine délaissaient les aires 2 et 3 (de 257 chefs de ménage Sereer dans l'aire 1 à 132 dans l'aire 3), ceux du Saloum rural se maintiennent dans ces deux zones (35 dans le projet pilote contre 52 dans l'aire 3). Néanmoins, dans un contexte de ralentissement net des arrivées aussi bien du Sine que du Saloum, l'importance prise par la migration de Sereer venus du Saloum n'a pas compensé la chute du nombre des originaires du Sine.

Pendant la durée du projet STN, un frein à l'exode rural a été mis. Le solde migratoire en faveur des Terres Neuves à partir de la zone de Ngayokhème a représenté un nombre équivalent au solde migratoire vers Dakar. Ainsi, le projet STN a réduit de moitié l'exode rural du Sine vers la capitale, mais ce mouvement de population ne représente qu'une petite partie des migrations nationales vers Dakar.

Le coût de l'opération doit être aussi évoqué pour compléter ce bilan démographique. Le coût moyen par famille installée a été évalué à plus d'un million de francs CFA. Ceci est à rapprocher du revenu annuel moyen de la zone de départ, évalué à 100 000 francs CFA. Ce coût prohibitif empêchera de généraliser l'opération à l'échelle des besoins de la nation et de l'ensemble des périmètres définis comme "Terres Neuves" par le décret de 1971.

ORIGINE DES RESIDENTS AUX TERRES NEUVES



Annexe 1 : Méthode de calcul de la population ayant émigré et des naissances de la zone des Terres Neuves, 1972-1987, population Sereer.

a) *Naissances*

- partir des naissances survivantes, résidentes en 1987, selon la date de naissance = N (t)
 - appliquer une probabilité de survie p(x) où x = 1987 - t
 - appliquer un coefficient uniforme d'émigration e = 0,814
- N estimée = N (t)/p (1987 - t) * 0,814

b) *Immigrants*

- partir des immigrants survivants, résidents en 1987, selon l'âge = N (x)
- appliquer une probabilité de survie p (y,t) où y = groupe d'âge et t le nombre d'années passées aux TN $p(y,t) = \exp(\log(k(y))*t)$
- appliquer un coefficient uniforme d'émigration de retour e = 0,814

$$NB\ 0,814 = 1 - \frac{\text{Nb de retour des T. Neuves 1972-1987}}{\text{Nb de départs aux T. Neuves 1972-1987}} = 32 - \frac{155}{832}$$

Age	P (survie)	Coefficients par groupe d'âge (proba. annuelle de survie)	
		y	k(y)
x	p(x)		
0	0,92230	0-14 ans	0,97065
1	0,88343	15-29 ans	0,99584
2	0,80522	30-44 ans	0,99313
3	0,73921	45-59 ans	0,98099
4	0,71517	60 ans +	0,95085
5	0,70105		
6	0,69444		
7	0,68915		
8	0,68518		
9	0,68253		
10	0,68121		
11	0,67655		
12	0,67282		
13	0,67002		
14	0,66816		
15	0,66723		

R É F É R E N C E S

- CANTRELLE P., 1969 - **Etude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal)**. ORSTOM. Travaux et Documents n° 1.
- DUBOIS J.P., 1971 - **L'émigration des Sereer vers la zone arachidière orientale**. Contribution à l'étude de la colonisation agricole des Terres Neuves au Sénégal. ORSTOM. Dakar.
- DUBOIS J.P., 1975 - **Les Sereer et la question des Terres Neuves au Sénégal**. Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines, 12 (1) : 81 - 120.
- DUBOIS J.P., MILLEVILLE P., TRINCAZ P. - **Opération Terres Neuves - Etude d'accompagnement :**
- 1973 : Rapport de fin de campagne 1972-73.
 - 1974 : Rapport de fin de campagne 1973-74.
 - 1975 : Rapport de fin de campagne 1974-75.
 - 1976 : Rapport de synthèse.
- GENTIL D., 1983 - **Etude d'impact - Projet Terres Neuves 1 et 2 (Sénégal Oriental)**. IRAM, Paris, 44 p., multigr.
- ISRA, 1978, - **Projet Terres Neuves 2**. Rapport sur le suivi agro-socio-économique de la campagne 1976-77. CNRA Bambey.
- LACOMBE B., VAUGELADE J., DIOUF B., BAVIERE M., BERTRAND A., DAUCHY S., 1977 - **Exode rural et urbanisation au Sénégal : sociologie de la migration des Sereer de Niakhar vers Dakar en 1970**. ORSTOM. Travaux et Documents n° 73.
- LERICOLLAIS A., 1970 - **Sob en pays Sereer**. Observations agricoles. ORSTOM.
- LERICOLLAIS A., 1970 - **La détérioration d'un terroir Sob en pays Sereer (Sénégal)**. Etudes rurales. 37-38-39 : 113 - 128.
- LERICOLLAIS A., 1972 - **Sob, étude géographique d'un terroir Sereer (Sénégal)**. ORSTOM. Atlas des structures agraires au sud du Sahara n° 7.
- MILLEVILLE P., DUBOIS J.P., 1979 - **Réponse paysanne à une opération de mise en valeur des Terres Neuves au Sénégal**. In Actes du Colloque de Ouagadougou : "Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale, 4-8 décembre 1978 : 513 - 518.
- PELISSIER P., 1966 - **Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance**. Imprimerie Fabrègue, Saint-Yrieix, 969 p.
- ROCHETEAU G., 1975 - **Pionniers mourides au Sénégal : colonisation des Terres Neuves et transformation d'une économie paysanne**. Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines. 12 (1) : 19 - 53.
- SENE D., 1980 - **Communication en Conseil interministériel sur la société des Terres Neuves**. Dakar, 8 mai 1980.
- TRINCAZ P., 1979 - **Transformations sociales dans les zones nouvelles d'implantation rurale. Les Sereer dans les Terres Neuves du Sénégal Oriental**. Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines. 16 (1-2) : 19 -36.

PROPOS SUR L'ÉMIGRATION RURALE

Patrick GUBRY

Une politique de population comprend différentes étapes, qui sont généralement les suivantes :

- une réflexion sur les problèmes ;
- la définition d'objectifs à atteindre ;
- le choix des mesures à prendre ;
- l'élaboration de stratégies de mise en application ;
- une évaluation.

Nous nous situons ici uniquement au niveau de la première étape et à l'intérieur de cette étape, au niveau de ce que l'on peut appeler le "discours public".

Le "discours public" sur les problèmes démographiques doit être suivi avec une grande attention pour comprendre la genèse des politiques de population, car celles-ci accompagnent le discours avec un certain décalage dans le temps et dans les modalités retenues (1).

Par "discours public", il faut entendre évidemment les déclarations politiques des responsables officiels, mais également les idées qui sont échangées sur la scène publique, dans les médias, et qui finissent par influencer l'opinion publique et les positions officielles. Emanant de "l'intelligentsia", ces idées influencent les positions officielles d'autant plus directement que l'intelligentsia est numériquement peu nombreuse.

Même si généralement existe un hiatus entre discours et réalité, il importe précisément que le contenu du discours soit analysé pour être confronté ultérieurement, d'une part avec les politiques réelles mises en oeuvre, d'autre part avec les résultats des travaux de recherche et les réalités du "terrain". Enfin, l'examen de l'évolution

(1) Le plus souvent le discours annonce ou prépare une action politique. Parfois, il suit l'action lorsque celle-ci apparaît "délicate" mais "nécessaire", voire dans certains cas franchement "inavouable".

du discours est d'un grand intérêt pour déceler l'émergence d'une volonté d'agir, une éventuelle modification de politique ou tout simplement l'évolution des idées ou des moeurs.

Au Cameroun, en matière de politique démographique, la lutte contre l'exode rural est le souci le plus constant affiché par les autorités, dès les premières années de l'Indépendance. Nous nous sommes livrés à cet égard à une collecte des principaux "discours publics" sur ce thème, en distinguant entre les déclarations officielles, c'est-à-dire émanant du président de la République ou d'un membre du gouvernement, et les autres opinions exprimées en public. Nous nous limiterons ici à une période couvrant onze années récentes (1976-1986) (2).

Ce travail ne se veut donc pas une étude exhaustive de tous les aspects des politiques migratoires au Cameroun. Il se place simplement au niveau de la genèse de celles-ci.

Les déclarations ayant servi à la présente analyse figurent en annexe. On constate que si les modalités de l'exode rural ne sont qu'à peine évoquées, ce qui n'était d'ailleurs pas l'objet de ces déclarations, on peut en tirer en revanche de très nombreuses informations sur ses causes, ses conséquences et sur les politiques qui sont préconisées pour freiner le phénomène.

LES CAUSES DE L'EXODE RURAL

Les différentes causes relevées sont regroupées dans le tableau ci-après, selon leur origine (3) :

La grande majorité des déclarations proviennent ici des "autres opinions", les discours officiels s'accrochant mal de ce type d'analyse, bien qu'il faille bien évidemment analyser les causes du phénomène si l'on veut s'y attaquer.

(2) Documents exploités :

- * AHIDJO (Ahmadou), 1980 - Anthologie des discours, 1957-1979. Dakar : Les Nouvelles Editions Africaines, 4 tomes, XIII + 2300 p.
- * BIYA (Paul), 1984 - Le message du Renouveau. Discours et interviews du président Paul Biya (novembre 1982- novembre 1983)/ The New Deal Message. Speeches and Interviews of President Paul Biya (November 1982- November 1983). Yaoundé : SOPECAM. Société de Presse et d'Édition du Cameroun, 528 p.
- * BIYA (Paul), 1986 - Pour le libéralisme communautaire. Lausanne : Pierre-Marcel Favre, Paris : ABC, 158 p.
- * *Quotidien Cameroun Tribune* 1980-1986.

(3) Les croix indiquent la fréquence de la cause mentionnée.

CAUSE	DECLARATIONS OFFICIELLES	AUTRES OPINIONS
Chômage rural		++++++
Système éducatif	+	+++++
Univers oppressant		+++++
Difficultés d'accès à la terre		+++
Conflits de générations		+++
Manque d'infrastructures	+	++
Diff. des revenus entre ville et campagne		++
Difficulté du travail de la terre		++
Manque de distractions		++
Affaiblissement de l'autorité traditionnelle		++
Désagrégation de la cellule familiale		+
Bouleversement du mode de production		+
Fascination de la ville		+
Absence de perspective		+
Méthodes de travail archaïques		+
Difficulté d'accès au crédit agricole		+
Congés annuels des salariés en ville		+
Nécessité de s'acquitter de la dot		+
Mariage		+

Le chômage est la première des causes évoquées dans le phénomène d'exode rural. Il ne s'agit pas de "chômage" à proprement parler dans le milieu rural, mais plutôt de la recherche d'un emploi. Ceci est à rapprocher des "différences de revenus entre la ville et la campagne" : on migre le plus souvent dans l'espoir d'augmenter son revenu. Ce phénomène est conforme aux analyses les plus fréquemment développées en la matière (par exemple les travaux de Todaro et Harris). Il ne faut cependant pas exclure un "sous-emploi" rural, notamment pendant la morte saison agricole, surtout sensible en zone soudano-sahélienne dans le nord du pays. Ce sous-emploi saisonnier entraîne des déplacements temporaires, notamment à la recherche de travaux rémunérateurs en ville, qui par leur répétition ont souvent tendance à devenir définitifs.

Le rôle du système éducatif apparaît double : à la fois comme moteur de l'émigration des jeunes en échec scolaire (qui partent "tenter leur chance en ville") et des jeunes qui ont réussi leurs études et qui ne peuvent trouver un emploi en milieu rural correspondant à leurs aspirations et à leur qualification. L'école véhicule en effet

l'image d'un mode de vie que le milieu rural ne satisfait pas actuellement. Le système scolaire exerce une autre action plus directe sur l'émigration rurale, qui n'est pas mentionnée ici et que l'on peut appeler la migration scolaire. Il s'agit de l'ensemble des déplacements de plus ou moins longue durée qui sont effectués par les élèves qui sont amenés à fréquenter un établissement scolaire en ville, d'autant plus éloigné de leur domicile que leur niveau d'études est plus élevé. Ces déplacements sont sans doute d'autant plus irréversibles que leur durée s'est prolongée. A ce niveau intervient également le coût des études, qui est souvent pris en charge par un membre de la famille demeurant en ville, qui assure également l'hébergement de l'enfant.

Le caractère "oppressant" de l'univers villageois est évoqué à travers la sorcellerie, la superstition, la suspicion, la jalousie, la haine et les conflits familiaux. Ceci est à rapprocher de la désagrégation de la cellule familiale et des conflits de générations, qui proviennent de l'évolution rapide des mœurs et d'un "décalage croissant" entre les conceptions des parents et celles de leurs enfants, plus ouverts sur le monde extérieur, par la scolarisation, les médias ou les simples déplacements. Certains ne craignent pas de présenter la vie au village comme une "vie d'enfer" pour ceux qui savent ce qui se passe ailleurs et qui sont de plus en plus nombreux.

Les difficultés d'accès à la terre sont un facteur important d'exode rural. Différents éléments apparaissent : le manque de terres (c'est ici qu'on aurait pu évoquer la "pression démographique") et donc leur coût, les règles d'héritage et l'accaparement par une minorité.

Le manque d'infrastructures, parfois désigné par "manque de confort" ou plus judicieusement peut-être, mais de manière plus abstraite, par "favoritisme urbain", exprime le besoin général d'équipements variés qui n'existent souvent qu'en ville : eau courante, électricité, équipements de loisirs... Nulle mention n'est faite des infrastructures sanitaires, dont on connaît le besoin pressant exprimé par ailleurs par les populations.

Le manque d'équipements de loisirs se retrouve dans le "manque de distractions", souvent exprimé par "l'ennui" de la vie rurale ou encore par la "monotonie" du travail agricole.

Le mode de production a été bouleversé par l'irruption des cultures de rente, qui ont rendu le monde rural dépendant du marché et ont fragilisé sa sécurité alimentaire.

L'exode rural apparait ainsi comme le résultat d'un faisceau de causes, souvent imbriquées les unes aux autres et par conséquent comme un phénomène social d'une grande complexité, dont on peut prévoir des conséquences aussi diverses.

LES CONSÉQUENCES DE L'EXODE RURAL

Dans l'évocation des conséquences de l'exode rural, les déclarations officielles prennent le dessus, car c'est avec les conséquences du phénomène que les autorités sont confrontées.

CONSÉQUENCE	DÉCLARATIONS OFFICIELLES	AUTRES OPINIONS
Problèmes d'urbanisation et d'urbanisme	++++++	++
Dépeuplement des campagnes	+++	+++
Vieillesse ou féminisation de la population rurale	++	+++
Délinquance urbaine	++++	+
Baisse de la production agricole	+++	+
Chômage urbain	+++	
Parasitisme familial	++	
Prostitution		++
Ouverture des esprits en ville		++
Déracinement	+	
Baisse du rendement fiscal à la campagne		+
Perte par le milieu rural du "contrôle de son devenir"		+

L'urbanisation est la première des conséquences citées avec un développement rapide, hypertrophique et anarchique des villes, leur surpeuplement et leur contrôle rendu très difficile.

Les problèmes d'urbanisme sont longuement évoqués : manque et cherté des logements, insuffisance des infrastructures, dégradation de l'environnement, problèmes fonciers... C'est avec l'urbanisation que le pouvoir est le plus directement confronté, le problème le plus "voyant" et celui qui risque d'accroître l'instabilité sociale et politique.

Une des conséquences importantes de l'urbanisation sur le milieu écologique, le déboisement des zones péri-urbaines, parfois sur de grandes distances, aurait sans doute mérité d'être citée en tant que telle.

Le dépeuplement des campagnes n'est évoqué qu'en termes généraux, certaines de ses conséquences, plus indirectes, étant très difficiles à percevoir. La conséquence la plus préoccupante à cet égard est le risque de baisse de la production agricole et la diminution de l'autosuffisance alimentaire. Cette baisse est liée à la diminution des actifs agricoles, qui entraîne à la fois une baisse directe de la production et un vieillissement des plantations pérennes, d'où une baisse des rendements. Le dépeuplement des campagnes demande d'importants efforts pour augmenter la productivité agricole dans le but de maintenir la production.

Le vieillissement de la population rurale entraîne une baisse du dynamisme des zones rurales, vidées sélectivement de leurs éléments les plus entreprenants. Une conséquence secondaire est le vieillissement des imposables et une baisse correspondante du rendement fiscal en zone rurale.

Si le sous-emploi rural est une des causes de l'exode rural, le chômage urbain en est une de ses conséquences, l'économie moderne ne pouvant absorber l'arrivée massive d'une population en âge de travailler.

Les problèmes sociaux liés à l'urbanisation et à la situation économique du migrant sont souvent énoncés : délinquance juvénile, criminalité et insécurité, prostitution, immoralité, oisiveté, vagabondage. On touche à ce niveau au parasitisme familial qui met les migrants sans occupation à la charge d'un membre de leur famille établi en ville. Il existe cependant aussi un "parasitisme à rebours", non cité ici, qui consiste à venir s'approvisionner régulièrement au village, lorsque celui-ci n'est pas trop éloigné, et qui est surtout pratiqué par les couches aisées de la société.

Parmi les problèmes sociaux, le "déracinement" n'a pas été oublié. La ville provoque une certaine déshumanisation, due notamment à l'anonymat qui y règne. On parle aussi de "détribalisation", dont on constate parfois qu'elle n'est pas aussi effective qu'on aurait pu le penser.

La "détribalisation" est généralement présentée sous un jour positif. Il serait peut-être plus réaliste de parler d'un "brassage" de population, qui n'existe évidemment pas à la campagne. Ceci fait partie de l'ouverture sur le monde extérieur, de "l'ouverture des esprits" dont il est fait mention. Cette ouverture peut avoir des effets ambivalents, mais comme elle paraît inéluctable, mieux vaut sans doute en exploiter résolument le côté positif, que nul ne saurait nier.

L'ouverture sur le monde extérieur est en l'occurrence la seule conséquence positive mentionnée concernant l'exode rural et l'urbanisation. Il y en a beaucoup d'autres (par exemple, sur le plan économique, les économies d'échelle réalisables par une plus grande concentration géographique des investissements), mais ces analyses entrent mal dans un discours destiné à attirer l'attention sur les problèmes posés par le phénomène. Ces conséquences négatives - faut-il le souligner ? - sont d'ailleurs dues plus à la brutalité du phénomène, qu'à sa nature elle-même.

Cependant, d'autres effets négatifs, de caractère macro-économique, comme l'augmentation du déficit budgétaire ou la détérioration de la balance des paiements et certains effets inflationnistes par exemple, auraient sans doute mérité d'être aussi examinés. Par ailleurs, l'urbanisation génère sans doute des problèmes sanitaires spécifiques.

L'analyse des causes et des conséquences de l'émigration rurale, et le constat globalement négatif qui s'en dégage, conduit logiquement à la définition d'une politique destinée à enrayer le phénomène.

LES POLITIQUES DE RÉTENTION DE LA POPULATION EN MILIEU RURAL

L'augmentation de la rétention de la population en milieu rural est un des objectifs fondamentaux de la politique du gouvernement camerounais en matière de politique démographique. C'est donc à ce niveau que les déclarations officielles sont les plus nombreuses.

Un ensemble très important de mesures préconisées visent à "améliorer les conditions de vie" à la campagne : il s'agit en somme de multiplier les infrastructures, de manière à réduire l'écart dans ce domaine entre milieu rural et milieu urbain. C'est une idée voisine, mais un peu plus large, qui est exprimée par le mot d'ordre de "revitalisation des communautés villageoises" et même par le "développement intégré des zones urbaines et rurales".

Le relèvement du prix des produits agricoles est sans doute l'instrument privilégié de cette politique, qui comprend aussi la diversification de la production et la revalorisation des produits vivriers. Le rôle des caisses de stabilisation, fondamental dans ce domaine, n'a pas été détaillé.

L'agro-industrie (dont les entreprises forestières) retient certes des travailleurs en milieu rural, mais ceux-ci proviennent généralement de régions fort éloignées de leur lieu de travail. Leur déplacement a ainsi des conséquences de même nature que l'émigration rurale

proprement dite dans leur milieu d'origine. Il ne s'agit donc pas là d'une action à même d'enrayer le phénomène sur le plan national.

ACTION	DECLARATIONS OFFICIELLES	AUTRES OPINIONS
Amélioration des conditions de vie villageoises, infrastructures	+++++++	+++++
Relèvement du prix des produits agricoles	+++++	+++
Revitalisation des communautés villageoises	+++++++	+
Agro-industrie	+	+++
Développement agricole, Révolution verte	+++	
Aides à l'installation des jeunes	+++	
Activités communautaires dans un cadre coopératif	++	
Développement intégré des zones urbaines et rurales	++	
Industrialisation		++
Service civique national de participation au développement	+	+
Ruralisation de l'enseignement	+	+
Crédit agricole	+	
Amélioration des circuits de commercialisation	+	
Education populaire et civique	+	
Uniformisation des salaires		+
Changement des mentalités		+

Parmi les aides à l'installation des jeunes, les plus importantes sont celles qui facilitent leur accès à la propriété foncière. Le problème reste difficilement soluble dans les régions à forte densité de population.

Le problème de la ruralisation de l'enseignement rejoint celui de l'adéquation entre la formation et l'emploi, de la réhabilitation du travail manuel, de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat. Ces préoccupations sont aussi celles du service civique national de participation au développement. Une politique dans ce domaine pose la question des aspirations individuelles, de l'égalité sociale devant l'enseignement et, concernant le service civique, des effectifs

concernés, le coût du système interdisant son extension sur une grande échelle.

L'industrialisation est évoquée très rapidement. En fait, le problème des emplois dans le secteur secondaire de l'économie mérite certainement d'être posé de manière spécifique, notamment celui des petites et moyennes entreprises, car on peut se demander si une action portant au total presque exclusivement sur le secteur primaire suffit à répondre aux objectifs fixés.

On note que cet ensemble de mesures vise à *diminuer l'émigration rurale*, c'est-à-dire à augmenter la rétention de la population en milieu rural. Ces mesures sont complémentaires d'une politique de canalisation des mouvements migratoires, par le développement des centres secondaires, qui permet elle de *diminuer les conséquences néfastes de l'exode rural* et qui n'a pas été traitée ici.

CONCLUSION

L'analyse du "discours public" sur l'émigration rurale au Cameroun permet de constater que ce discours autorise un bilan relativement complet tant au niveau des causes du phénomène, que de ses conséquences et des actions politiques préconisées pour le freiner.

Trois niveaux d'analyse ultérieure, juste effleurés ici, peuvent être dégagés :

- Au niveau du discours lui-même : des discordances apparaissent entre certaines des causes repérées et les solutions préconisées pour y remédier. Il en est ainsi de la recherche d'un emploi, mentionné comme la cause principale de l'exode rural, dont on perçoit mal que les solutions envisagées puissent résoudre le problème. Dans ce domaine crucial, outre des moyens appropriés, une imagination certaine sera nécessaire, notamment pour tenter de développer le secteur secondaire de l'économie en milieu rural.
- Au niveau de l'application des mesures préconisées : les actions envisagées sont-elles réellement appliquées ? Peuvent-elles l'être et dans quelle mesure ? Quel est leur coût par rapport à l'ensemble des dépenses publiques ?
- Au niveau de la pertinence des actions préconisées : dans quelle mesure ces actions augmentent-elles effectivement la rétention de la population en milieu rural ? Ces actions répondent-elles réellement aux souhaits de la population en la matière ? Les résultats de la recherche sont d'ores et déjà à même de répondre en partie à ces questions. Il convient de développer plus encore les recherches sur ces questions, cruciales pour le développement.

ANNEXE : DÉCLARATIONS SUR L'ÉMIGRATION RURALE AU CAMEROUN

Déclarations officielles

- * 25/8/1976 : Discours du chef de l'Etat devant les parlementaires réunis en session extraordinaire :

"Si les différentes opérations engagées pour le développement rural et l'amélioration de la qualité de la vie à la campagne n'ont pas encore pleinement donné les résultats escomptés, c'est que l'école continue de servir de vecteur pour le passage massif des jeunes de la campagne à la ville. Les villes se développent ainsi de façon accélérée et peu ordonnée donnant lieu à la prolifération des quartiers sommairement lotis".

- * 18/11/1977 : Discours présidentiel à l'occasion du III^e comice agro-pastoral à Bafoussam :

"Ce faisant, nous estimons que le moment est venu de donner une impulsion irréversible aux secteurs agricole et pastoral (...). C'est dans cette perspective que le gouvernement vient d'instaurer des aides publiques pour l'installation des jeunes agriculteurs et leur insertion effective dans les circuits de production afin, d'une part de redonner vie et dynamisme à nos campagnes, de lutter contre l'exode rural et le vieillissement des plantations et des planteurs et, d'autre part de donner à ces jeunes les moyens devant leur permettre d'améliorer leurs conditions d'existence".

- * 10/2/1978 : Message du chef de l'Etat à la jeunesse à l'occasion de la XII^e fête de la jeunesse :

"L'installation progressive, rationnelle et harmonieuse de ces pionniers du progrès dans nos villages contribuera non seulement à régénérer nos campagnes, mais aussi à enrayer ce fléau que constitue l'exode rural et ses effets dans nos agglomérations urbaines, à savoir la délinquance juvénile et le parasitisme familial".

- * 6/12/1978 : Discours du Président à l'ouverture de la conférence nationale des jeunes de l'UNC à Yaoundé :

"C'est ensuite la progression du phénomène d'urbanisation, générateur de ce fléau qu'est l'exode rural, qui entraîne en campagne le vieillissement des plantations et des planteurs et en ville l'afflux d'une population jeune vivant plus ou moins en état d'oisiveté, de parasitisme et de délinquance".

- * 28/2/1980 : Rapport de politique générale du président national de l'UNC au III^e congrès ordinaire du parti à Bafoussam :

"(...) le processus de lutte contre l'exode rural et l'effort pour le développement maximum de l'espace national restent subordonnés à la mise en oeuvre d'un certain nombre de mesures qui permettent : d'assurer au sein des campagnes, le développement des activités communautaires dans un cadre coopératif ; de garantir une juste rémunération des produits agricoles ; de promouvoir l'organisation du cadre de la vie dans les campagnes en vue de les rendre plus attrayantes ; de garantir l'octroi des facilités pour l'installation des jeunes et leur accès à la propriété ; mettre en oeuvre une meilleure organisation des circuits d'écoulement et de commercialisation des produits ; d'encourager la diversification des produits agricoles dans le sens de la revalorisation des produits vivriers (...). Dans ce contexte, notre intime conviction est que tant que la structure de base qu'est le village n'aura pas été revitalisée, il sera difficile de parvenir à nos objectifs politiques et socio-économiques de transformation du monde rural, d'encadrement et d'insertion massive des jeunes dans les circuits de production".

- * 17/5/1980 : Interview du chef de l'Etat à la revue "Marchés Tropicaux" :

"Force est cependant de constater que face à la croissance rapide de la population, les grandes villes, par l'attrait qu'elles exercent sur les citoyens des campagnes, ne peuvent pas accueillir tous les Camerounais. Le problème de l'exode rural demeure donc préoccupant et des solutions sont préconisées afin de l'enrayer. Tout d'abord, il faut créer des aspirations et éveiller des énergies au sein des masses rurales en assurant au sein des campagnes le développement des activités communautaires dans un cadre coopératif ; il faut aussi garantir une juste rémunération des produits agricoles ; améliorer l'organisation du cadre de vie dans les campagnes en vue de les rendre plus attrayantes, garantir l'octroi des facilités pour l'installation des jeunes et leur accès à la propriété. En définitive, il s'agit de faire en sorte que la communauté villageoise constitue, à l'échelle humaine, une réalité vivante qui offre un cadre d'aménagement équilibré".

- * 5/6/1981 : Discours du président de la République devant l'Assemblée nationale réunie en session ordinaire :

"L'accroissement fulgurant de la population urbaine, les problèmes domaniaux, de l'urbanisme et de l'environnement qui en découlent, ont mis à jour la nécessité d'une stratégie globale dans ces domaines vitaux où se mesure l'amélioration du bien-être des populations en même temps que se concrétise notre politique de justice sociale".

* 4/11/1981 : Communication du chef de l'Etat à l'Assemblée nationale pour présenter le V^e plan quinquennal :

"Les problèmes que soulèvent ces perspectives démographiques, dont j'ai rappelé la gravité au cours du congrès de Bafoussam, peuvent être regroupés autour de cinq grands axes à savoir : l'équilibre entre les villes et les campagnes ; l'amélioration du cadre de vie, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ; le problème de l'emploi avec son aspect sous-sous-jacent, l'adéquation formation-emploi ; la redistribution des revenus ; enfin et surtout, les problèmes alimentaires qu'entraînerait une urbanisation rapide, se traduisant en termes d'écrémage permanent du milieu rural de ses forces vives (...) S'agissant de l'éducation populaire et civique, le V^e plan poursuivra les actions engagées dont le but est (...) de lutter contre l'exode rural".

* 18/10/1982 : Discours de M. F. TONYE MBOG, ministre de l'Agriculture, à l'installation du nouveau directeur général du Fonds national de développement rural (FONADER) :

"Aussi, s'agit-il de relever le défi de l'an 2000, c'est-à-dire d'être en mesure de continuer à atteindre notre objectif d'autosuffisance alimentaire à cette échéance. Car si à l'heure actuelle (où le Cameroun compte 2,4 millions de citoyens), un rural nourrit moins de la moitié d'un citoyen, au début des années 2000 (où nous serons environ 14 millions avec 7 millions de citoyens), un rural nourrira de 1 à 8 citoyens. Il s'agit donc d'augmenter la productivité de l'agriculture de 5 % par an à 40 %, selon le rythme de l'exode rural. Ce qui est énorme et pratiquement impossible. C'est pour remédier à cet état de choses qu'il avait été décidé, dans le cadre de l'actuel V^e plan quinquennal de développement, de mettre l'accent à la fois sur des actions susceptibles de freiner le phénomène de l'exode rural (aménagement des campagnes, augmentation des revenus aux producteurs), et celles visant l'augmentation de la production et de la productivité. Dans un programme d'une telle importance, le FONADER est appelé à jouer un rôle de tout premier plan dans sa réalisation, à la fois par le financement des actions spécifiques et l'octroi des crédits" (Compte-rendu par J. ABENA NLOMO).

* 19/11/1982 : Discours d'ouverture par le chef de l'Etat du V^e Conseil national de l'Union nationale camerounaise à Yaoundé :
"Dans cet ordre d'idées, notre option de développement harmonieux du pays, qui implique l'équilibre et la justice sociale, commande qu'en même temps qu'une attention soutenue est portée au développement urbain, un égal intérêt soit accordé à l'amélioration de la qualité de la vie dans nos campagnes, afin de contenir l'exode rural,

de maintenir la production agricole à un niveau satisfaisant. Tel est l'enjeu du projet de dynamisation des communautés villageoises, l'une des grandes options du congrès de Bafoussam".

- * 19/11/1982 : Exposé de M. V. ANOMAH NGU, secrétaire-adjoint à la jeunesse du comité central au V^e Conseil national de l'UNC :
"On peut citer [parmi les causes indirectes de l'immoralité] le phénomène urbain qui provoque le déracinement et crée un sentiment d'anonymat et d'insécurité, la faiblesse des infrastructures socio-économiques dans les villages, facteur d'exode rural, du dépeuplement des campagnes et de la défection des paysans (...)"
- * 21/11/1982 : Résolution de politique économique et financière de V^e Conseil national de l'UNC :
"Le V^e Conseil national de l'UNC, réuni à Yaoundé du 19 au 21 novembre 1982 (...) demande au gouvernement de veiller à la mise en œuvre de l'option de dynamisation des communautés villageoises par l'amélioration de l'encadrement et la poursuite de la modernisation des villages, l'accroissement de la production, de la productivité et des revenus des paysans, grâce à l'action renforcée des organismes d'intervention en milieu rural et notamment du Service du développement (SCNPD). S'agissant de ce dernier Service, il est recommandé le renforcement de son action de manière à lutter efficacement contre l'exode rural et à favoriser le rajeunissement progressif des agents économiques ruraux".
- * 18/1/1983 : Interview du président de la République accordée à la presse :
"[L'UNC doit] devenir toujours davantage un parti de développement participant plus activement aux tâches qui concourent au bien-être des populations, surtout des populations rurales dans le cadre de la dynamisation des communautés villageoises".
- * 9/2/1983 : Discours du chef de l'Etat à Bamenda à l'occasion de sa visite officielle dans la province du Nord-Ouest :
"Le projet de la communauté villageoise de Bafut, de même que les projets susmentionnés et d'autres qui vont bientôt être lancés dans le Nord-Ouest, constituent la contribution des pouvoirs publics aux efforts que vous déployez pour combattre et réduire l'exode rural".
- * 16/2/1983 : Déclaration du président de la République au Conseil national du patronat français à Paris :
"A cet effet, la création de complexes agro-industriels s'est poursuivie avec plus de rigueur, afin que ces structures jouent également un rôle

plus important dans notre politique de plein-emploi et d'aménagement de l'espace rural, et contribuent à limiter l'exode rural et le chômage".

- * Mai-juin 1983 : Interview accordée par le chef de l'Etat au périodique *Le Courrier* :

"Par ailleurs, la réhabilitation du travail manuel dans les écoles et la politique de promotion et de revitalisation des communautés villageoises, qui met un accent particulier sur l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, participent de notre volonté de réduire l'exode rural, d'accroître la production et la productivité dans les secteurs agricole et pastoral et d'assurer un développement et un équilibre harmonieux des villes et des campagnes".

- * 23-24/9/1984 : Interview de Mme E. TANKEU, vice-ministre du plan à Cameroun Tribune, après la conférence mondiale sur la population de Mexico :

"Il a été recommandé que les politiques de répartition de la population et de migration soient intégrées aux politiques économiques et sociales, de manière à promouvoir un développement équilibré de toutes les régions et des zones urbaines et rurales (...). A titre d'exemple, certains points de vue défendus par notre pays se retrouvent dans cette déclaration : (...) le développement intégré des zones rurales et urbaines comme mesure de lutte contre l'exode rural".

- * 22/3/1985 : Discours de politique générale du président national du parti au IV^e congrès ordinaire de l'UNC à Bamenda :

"Il est par conséquent plus que souhaitable que le VI^e plan quinquennal de développement en préparation rende amplement compte de cette exigence impérieuse de modernisation agricole, comme condition nécessaire à la dynamisation des communautés villageoises, dont nous attendons qu'elle vienne améliorer les conditions d'existence à la campagne, favorisant l'installation des jeunes agriculteurs, freinant l'exode rural".

- * 22/10/1985 : Déclaration de M. ABDOULAYE BABALE, ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, à l'ouverture de la 1^{ère} assemblée générale des urbanistes du Cameroun :

"Ainsi, en dehors des villes, leur milieu de prédilection, le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat a également requis la contribution des urbanistes à l'organisation de nos villages afin de rendre agréable la vie dans nos campagnes, et partant, limiter l'exode rural" (Compte-rendu par M. MINKA MAYEM).

- * Janvier 1986 : P. BIYA : Pour le libéralisme communautaire :

“L’un des phénomènes les plus déplorable, en particulier, est la gigantesque excroissance des métropoles urbaines au détriment du monde rural. Ce déséquilibre entre la ville et la campagne, la première engloutissant les ressources de la seconde sans réelle contrepartie, constitue manifestement une injustice sociale qu’il est urgent de réparer par la revalorisation des prix des produits agricoles, la relance de notre révolution verte et surtout la revitalisation des communautés villageoises”.

- * 23/7/1986 : Allocution du chef de l'Etat devant l'Assemblée nationale pour présenter le VI^e plan quinquennal :

“Nos ambitions bien sûr sont toujours plus grandes, mais les défis qui nous attendent dans les années à venir le sont tout autant : la démographie galopante, la désertion des campagnes, l’hypertrophie des villes, la demande croissante d’emploi, la dégradation progressive de l’environnement, pour ne citer que ces problèmes majeurs (...). Nous devons aussi accélérer la modernisation des zones rurales, afin de juguler autant que possible l’exode rural. A l’inverse, nous devons parvenir à maîtriser le développement de nos villes, pour éviter qu’elles ne deviennent, au détriment des campagnes qui se voient chaque jour, des mégapoles surpeuplées, incontrôlables et déshumanisées”.

Autres opinions exprimées en public

- * 9/4/1980 : Pour une politique de population au Cameroun (E. NGWE) :

“La croissance urbaine apparaît comme l’un des aspects préoccupants de la répartition spatiale de la population au Cameroun. (...) L’ampleur de cette croissance urbaine dépend, pour une large part, des migrations et en particulier de l’exode rural (...). La limitation de la croissance urbaine passe par le freinage de l’exode rural, certes, cependant cette réduction de l’exode rural ne saurait être coercitive mais découlera de l’amélioration des conditions de vie villageoise, objectif prioritaire de la politique camerounaise de développement rural”.

- * 7/5/1980 : “L’exode agricole” : un frein au développement économique (L. R. AMBASSA KIKI) :

“L’exode agricole concerne exclusivement les actifs agricoles. C’est la migration de la campagne vers la ville de jeunes (ou de moins jeunes) cultivateurs et ouvriers agricoles directement impliqués dans la production agricole. La notion d’exode rural est plus englobante, car

elle inclut non seulement les actifs agricoles, mais aussi les travailleurs non agricoles, y compris les agents de l'Etat que les campagnes n'attirent pas forcément et qui n'y sont que difficilement retenus. Dans tous les cas et quel que soit le type d'exode, trois causes profondes en perpétuent le phénomène : le système éducatif, l'écart croissant entre les revenus ruraux et urbains et le favoritisme urbain en général(...). Il peut être trouvé des solutions, la racine du mal étant connue. La ruralisation de l'enseignement en est une approche timide et inefficace, le véritable problème se situant au niveau des infrastructures sociales (ou des infrastructures tout court) et du revenu des actifs agricoles et autres salariés, seuls éléments capables d'attirer et de retenir les jeunes dans la campagne”.

* 29/1/1981 : L'exode rural et le développement, thème d'une table ronde organisée à l'université de Yaoundé (M. MINKA MAYEMI) :

“Qui déserte la campagne pour la ville ? D'abord, il faut compter les jeunes, à partir de 15 ans d'âge, ceux ayant acquis une certaine formation les destinant à certaines professions, à la quête d'un emploi. Il y a ceux chassés par les conflits de générations ou découlant des heurts entre le traditionalisme et le modernisme (...). Il y a enfin ceux n'ayant aucune qualification qui s'en vont tenter leur chance en ville. L'exode rural crée dans nos campagnes une pénurie de main-d'œuvre agricole qui se traduit par une stagnation, une baisse de la production (...). La plus grande solution est la rétention des jeunes en campagne par la création des groupes industriels et des entreprises forestières (...). La principale cause de ce mouvement migratoire est l'attrait de la ville qui fascine les jeunes. L'autre cause très importante est la détérioration des milieux ruraux qui se situe à trois niveaux : une atmosphère de haine et de jalousie, un climat permanent de suspicion qui hante les campagnes et un affaiblissement de l'autorité traditionnelle (...). Par ailleurs, la monotonie du travail dont le gain ne permet pas aux ruraux de supporter le coût de la vie constitue également un facteur à ne pas négliger (...). Que faire pour résorber l'exode rural ? Il faut rendre la campagne attrayante, afin que les jeunes trouvent des raisons d'y rester. Ce qui sous-entend la revitalisation des communautés villageoises qui a été l'un des mots d'ordre du congrès de l'UNC à Bafoussam. Il faut créer des activités économiques nouvelles permettant aux jeunes de gagner décemment leur vie (...). Les solutions ? L'autorité traditionnelle ? Elle est en déclin. Les églises ? Elles n'ont pas travaillé dans ce sens (...). L'élite ? Elle a très mal interprété le “développement autocentré”, pour elle c'est l'individualisme et l'égoïsme (...). Les pouvoirs publics ? Leurs efforts sont louables, le Service civique national de participation au développement (SCNPD) en est une preuve tangible

(...). L'exode rural n'est tout de même pas une calamité (...). Bien que dépeuplant nos campagnes, il offre des possibilités d'ouverture : ouverture de l'esprit et des aspirations, sans oublier le large éventail de loisirs qu'il offre. L'unique handicap est l'inadéquation des structures d'accueil. Pour enrayer l'exode rural lorsqu'il est vu du côté négatif, il faut plutôt chercher à maintenir les jeunes qui sont encore au village, que d'y faire revenir ceux qui s'en sont échappés. Les solutions : c'est l'uniformisation des salaires, le développement de l'agro-industrie et l'amélioration des conditions de vie en campagne".

- * 4/6/1981 : Démographie : pas de solutions simplistes (D. EVEZO'O BILOUNGA) :

"(...) ce qui apparaît préoccupant aussi bien pour les planificateurs que pour les pouvoirs publics, c'est la proportion dans laquelle tend à s'accroître la population urbaine, vidant la campagne de force motrice et de sa masse laborieuse".

- * 29/7/1981 : Ndé : l'exode rural cause la baisse du rendement fiscal à Bazou (C. HESSI) :

"Les baisses enregistrées d'années en années proviennent entre autres du vieillissement des imposables, du reste sédentaires, et de l'exode rural très poussé enregistré dans l'arrondissement".

- * 20/5/1982 : Un cadre de vie agréable (A. AHANDA) :

"Le Cameroun a dû se rendre à l'évidence : si les jeunes désertent la campagne, c'est parce que la vie n'y offre encore aucune commodité. Et la ville pour ceux qui ont entrepris l'exode ce n'est pas seulement le rêve d'un emploi, mais surtout la certitude de fuir l'ennui et de trouver le confort représenté par l'eau courante, l'électricité, les cinémas".

- * 26/10/1982 : L'organisation actuelle des communes camerounaises (E. MBARGA) :

"L'impact de la civilisation occidentale a créé et laissera persister pendant longtemps peut-être un dualisme social où coexistent les centres urbains cosmopolites plus détribalisés et plus modernisés et les campagnes où sévissent au demeurant l'exode rural et le vieillissement des populations".

- * 5/2/1983 : Victimes et bourreaux aussi (C. B. KINGUE) :

"Parce qu'il n'est pas de jour où les jeunes agriculteurs n'abandonnent la campagne pour une aventure urbaine, l'exode rural apparaît comme ce qui mettrait nos villages à mort, si l'on n'y prend garde. Aussi n'est-il pas exagéré de le tenir pour un ennemi public (...).

Seulement, paraît-il, certaines de nos propres campagnes ne seraient pas étrangères à cela : des coutumes encore de saison là-bas pousseraient des jeunes à s'installer en ville. Comment en effet resteraient-ils d'enthousiasme dans tel village où pour cultiver un lopin de terrain ils doivent le louer à prix fort ? Ou dans tel autre village où leur père a légué toutes ses terres à un seul héritier, condamnant les autres enfants à se débrouiller ? Ou dans tel autre village encore où la sorcellerie (ou ce qui est tenu pour tel) est pratique courante ? De la sorte, nos campagnes, ces victimes, ne sont-elles pas parfois leurs propres bourreaux ?”

- * 30/8/1984 : Séminaire villageois de Nkoabang : “Il existe une sorcellerie positive et une autre négative” soulignent les participants (F. MEKE MPEMBI) :

“S’agissant des principales causes de l’exil urbain, l’orateur a cité : le travail en ville et le régime des congés annuels, le chômage, le coût des études et de la formation, la prostitution et le proxénétisme, le mariage, la sorcellerie et la superstition, les conflits familiaux, enfin les complexes divers”.

- * 22/9/1984 : L’exode rural dans le Noun : une solution globale s’impose (I. NJIFAKUE) :

“Méfiez-vous des jeunes qui rentrent des villes avec toutes les apparences de la réussite. Ce ne sont que des sadiques qui masquent habilement leurs échecs dans l’espoir que des jeunes ruraux céderont eux-aussi à la tentation de l’aventure”. (C’est un) jeune qui, armé de sa double expérience de campagnard devenu étudiant, parlait ainsi à la permanence du parti à Foumban (...). Si un jeune (ou tout un chacun) se laisse entraîner par le phénomène de l’exode rural, ça ne devrait pas être par manque de terre à cultiver comme c’est le cas ailleurs (...). Mais qu’on ne s’y méprenne pas. Il existe bel et bien un problème des terres. On peut en manquer soit parce que les terres fertiles sont mal réparties dans l’espace, soit parce qu’une tradition rétrograde permet à une minorité d’en confisquer de vastes étendues (...). Du fait sans doute de l’étendue du département et de la dispersion des villages, les écoles sont trop éloignées les unes des autres. Voilà qui explique échecs et abandons qui permettent de constituer le bataillon des candidats à l’exode (...). A la fin des échanges de vue qui ont suivi, l’exode rural dans le Noun apparaît comme un mal dû à un faisceau de causes à la fois propres à toutes les sociétés et spécifiques à ce département. D’où la thérapeutique globale préconisée, allant du changement des mentalités à l’amélioration du cadre villageois, en passant par la modernisation de l’agriculture et surtout la nécessité de lui assurer sa juste rémunération“.

- * 8/11/1984 : Ménoua : La CDC de Dschang bientôt opérationnelle (F. TEMKENG CHEKOL) :

"En plus de leur travail à l'usine, (les travailleurs) se livrent aussi à des activités agricoles, ce qui leur procure un surplus d'argent et de nourriture. Leur situation est si enviable qu'informés, certains jeunes de la ville sont rentrés les imiter. Plus que tout autre remède donc, la création dans les villages de société comme la CDC est un véritable frein à l'exode rural".

- * 24-25/2/1985 : Les problèmes des jeunes ruraux et les possibilités de solutions préconisées par les équipes mobiles de l'ONPD (M. MINKA MAYEMI) :

"Des 40 % de jeunes âgés de 15 à 19 ans et 48 % de 20 à 24 ans qui se déplacent de la campagne vers les villes, 61 % sont de jeunes femmes. A Endom, on note l'importance de la paysannerie vieillissante féminine. Les principales raisons de leur désertion : le manque de loisirs, l'absence de perspective de promotion au village, la proximité des grands centres urbains, le manque d'information et de formation, le manque de méthodes d'organisation scientifique du travail, la production essentiellement artisanale et astreignante, la pratique de la sorcellerie, les difficultés d'accès au crédit agricole liées aux problèmes fonciers. Mme Ebanda a en outre soulevé un problème de fond à la base de l'exode rural : la désagrégation de la cellule familiale (...). Le mariage qui était une obligation à laquelle les parents devaient s'acquitter vis-à-vis de leurs fils devenus majeurs, s'est transformé en une charge à laquelle l'adolescent doit faire face par ses propres moyens. Or la possibilité d'acquisition de ces moyens apparaissent à la fois aléatoires et difficiles".

- * 3-4/3/1985 : L'échec scolaire au Cameroun. Quelles causes, quelle interprétation ? (OYIE OTTOU) :

"(...) ceux qui échouent et qui constituent le gros de la troupe, sont livrés corps et âme à la bénédiction du fameux adage boulou : "Nlô ònga ben sikò, lô nwò ònga bée mimbée" (la tête qui a refusé l'école doit porter les fardeaux : sacs de cacao, café, ciment, palmiste...) (...). L'auteur énumère ensuite le cortège des maux qui sont autant de conséquences de l'échec scolaire : (...) l'exode rural (on préfère vivre au petit bonheur sa chance en ville, car "la vie appartient au débrouillard").

- * 24/4/1985 : Education et liberté (J. BANG) :

"L'éducation en Afrique a dépeuplé les campagnes de leurs (personnes) valides. L'exode rural si décrié constitue la réponse des

jeunes aux systèmes éducatifs qui refusent de prendre"le chemin des villages"pour valoriser le travail de la terre et développer les activités agricoles, pastorales, piscicoles et artisanales locales".

- * 3/8/1985 : L'inadaptation sociale des jeunes. Un sujet présenté à l'INJS (C. DATCHOUA SOUPA) :

"Ces fléaux s'appellent délinquance juvénile, incivisme, indiscipline, vagabondage, oisiveté, prostitution, exode rural, analphabétisme..."

- * 30/11/1985 : Semaine culturelle du comité de développement de Baham (KAMJE TEGUIA) :

"Vers les années 70 malheureusement, on constate un certain essoufflement de cette population, un effet combiné d'un exode rural effréné et d'un vieillissement accéléré de la population. La population autochtone perd ainsi son rôle de principal acteur de développement de Baham".

- * 8/2/1986 : Exode rural : la lèpre des campagnes (J. M. NZEKOUÉ) :

"(...) le phénomène est loin d'être spontané. Il y a à l'origine des causes historiques et sociales. Les premières sont liées directement au bouleversement (consécutif à la colonisation) du mode de production local. Avec l'irruption des cultures de rente (et l'atomisation de la paysannerie) on assistera à un déplacement massif des populations rurales vers les villes peu disposées à les accueillir (...). Les causes sociales de l'exode rural tiennent dans une large mesure à l'inadéquation entre l'évolution rapide des moeurs -particulièrement chez les jeunes- et les contraintes figées du cadre villageois (...). Pour des gens"évolués"parfaitement au fait de ce qui se passe ailleurs, il s'agit là d'une vie d'enfer : une vie pour parias, pour laissés-pour-compte (...). Cet univers"oppressant"tourné vers le passé n'a vraiment pas de quoi fasciner les jeunes qui veulent se libérer de l'emprise des vieux et de certaines pratiques néfastes telles que la jalousie et la sorcellerie. Si on ajoute à ceci le désœuvrement persistant, on se rend compte que dans l'esprit du jeune rural l'unique planche de salut reste le départ pour la ville (...). Pour freiner l'exode rural, il faudrait que le village cesse d'être un monde à part ; un îlot de pauvreté et de dépendance dans une société relativement prospère et autosuffisante".

- * 4/7/1986 : Les anges dans nos campagnes (P. ETOUNDI MBALLA) :

"(...) les vacances scolaires sont bel et bien là. Mais puisque nous ne voulons plus que nos enfants, ces anges sans faute ni reproche, aillent"se salir en brousse", c'est la grande ville qui a accueilli la majorité des jeunes vacanciers (...). Reviendront-ils jamais, grands

dieux ! ces temps heureux où des anges aussi adorables que nos enfants s'en allaient entonner dans nos campagnes, au milieu des grands-parents et oncles agriculteurs, le chant joyeux des labours ?"

* 16/7/1986 : Lutte contre l'exode rural à EfoK (B.C.M.) :

"(...) une centaine de jeunes désœuvrés viennent de se regrouper au sein d'une amicale, afin de trouver les voies et moyens pouvant limiter l'exode rural".

PÔLES, MODERNISATION ET SUBVENTIONS, L'ÉTERNELLE MOBILITÉ SPATIALE DANS LE NORDESTE DU BRÉSIL

Hélène RIVIÈRE D'ARC

INTRODUCTION

Contrairement à ce qui est affirmé pour plusieurs pays du Tiers Monde, il ne semble pas que les migrations temporaires soient en train de se substituer aux migrations définitives au Brésil. Les deux formes ont toujours été profondément imbriquées et l'on pourrait donner des exemples de retour à la région d'origine alors que les migrants étaient en principe partis pour toujours (1). A l'inverse, nul ne sait le destin d'innombrables travailleurs partis temporairement pour tenter de résoudre la situation précaire de leur famille, seuls ou avec elle, et qu'on a jamais revu dans leur village. Les enquêtes réalisés par le ministère du Travail dont je reparlerai plus loin, montrent que cinq, six, sept étapes de migrations sont chose courante pour bon nombre de travailleurs brésiliens (2).

Cette situation n'est pas nouvelle, le Brésil, pays depuis des siècles de cycles d'activités localisées géographiquement, de front pionnier toujours ouvert, a connu des déplacements constants et massifs. Le XX^e siècle, et plus particulièrement les années 50-80, sont celles de l'urbanisation ultra-rapide et de l'industrialisation par pôle.

Si l'on regarde la situation actuelle, on dira que les infléchissements sont les suivants : le taux de croissance de certaines villes moyennes rattrape ou dépasse celui des grandes villes. Elles absorbent dans leurs périphéries des migrants dont les activités alternent

(1) Voir par exemple José Vicente Tavares dos Santos, *Matucho, le rêve de la terre*, thèse de doctorat d'Etat, Paris X, 1987, où il est montré que de nombreux paysans qui ont quitté le Rio Grande do Sul pour coloniser le nord du Mato Grosso, sont revenus dans leur village après quelques années.

(2) Voir Martine Droulers et Hervé Théry, *Migrants de Bahia*, Communication au Colloque "Estrutura do Emprego e dinamica espacial da força de trabalho", Salvador de Bahia 1985.

au gré des opportunités entre l'urbain (surtout la construction) et le rural (journées de travail agricole). Le rythme de croissance des très grandes villes semble se tasser autour de 3,5 %. Mais comment dire s'il s'agit de migrations temporaires ou définitives ? Il revient à l'Etat d'élaborer des politiques indirectes de migration, de fixation etc. On peut dire qu'elles sont peu efficaces au regard des déplacements que provoque le surgissement d'une activité productive dans tel ou tel lieu du pays et de l'attraction que continue depuis plus de trente ans, d'exercer le Centre-Sud sur le Nordeste. Seules certaines migrations saisonnières de travailleurs agricoles pour les récoltes ont un semblant d'"organisation" dans la mesure où les entrepreneurs font appel à la main-d'œuvre d'une région précise sous le contrôle d'un recruteur car ils apprécient que ces travailleurs retournent chez eux lorsqu'ils ont fini leur tâche (3). Peut-être, peut-on faire une observation similaire pour le secteur de la construction urbaine où la rotation de la main-d'œuvre semble correspondre à une stratégie précise des entrepreneurs (4).

Mais même dans ces cas-là, il est difficile de faire la part de ce qui relève de la migration spontanée et du recrutement temporaire organisé. De même est-il difficile de mesurer la proportion d'utilisation pour ces tâches, de travailleurs venus tout exprès et de *boias frias* vivant de plus ou moins longue date dans la région. Enfin quel statut peut-on donner à ces *boias frias* (5) ? Plusieurs recherches ont évoqué les "hordes errantes" (selon l'expression de Francisco de Oliveira) qui, au Minas Gerais se proposent immédiatement de prendre le relais pour achever une récolte, un défrichage etc. dès qu'un conflit oppose un entrepreneur à ses employés du moment. A cette époque qui n'est guère lointaine (le début des années 80), cette population était même censée rendre très ardue la tâche des syndicats engagés dans une confrontation locale.

En résumé, cette introduction n'avait la prétention que de montrer qu'à mon avis, rien ne peut encore au Brésil conforter la thèse que la précarité de l'emploi, son caractère temporaire et chaotique, a pour corollaire l'augmentation des migrations temporaires au détriment des migrations définitives.

(3) Voir Bernard Bret, *l'irruption du café sur le plateau de Conquista*. In Hélène Rivière d'Arc, *Portraits de Bahia*, coll. Brasília, ed. MSH, 1987.

(4) Voir Alain Morice, *les travailleurs du BTP à Joao Pessoa, premières réflexions*, Les Cahiers, Pratiques sociales et travail en milieu urbain, ORSTOM, n° spécial Brésil, 1988.

(5) Il existe beaucoup de travaux qui tentent d'établir des typologies des travailleurs selon leur activité, selon le lieu où on les rencontre etc. : études statistiques de l'IBGE (notamment ceux de Sebastiana Brito) ; études socio-économiques et socio-politiques (notamment celles de Francisco de Oliveira, de M.E Chonchol et de Carlos Vainer).

1. RAPPEL SOMMAIRE DE LA SITUATION MIGRATOIRE DANS LE NORDESTE.

Deux données extrêmement simples rendent compte d'une façon déformée de l'importance des migrations dans le Nordeste :

- Il a perdu 1,8 millions de personnes pendant la décennie 1970-1980, tandis que le Sud-Est enregistrait 1,7 millions d'entrées.

Malgré des taux de natalité et de fécondité restés plus forts que dans le reste du Brésil (34 ‰ et 150 ‰), mais en fonction d'une mortalité également beaucoup plus forte (10 ‰), et de l'émigration, la croissance de la population a été plus faible que la moyenne nationale.

- Par ailleurs, étant entendu que le critère rural-urbain n'a pas grande signification du point de vue de l'activité mais seulement de la concentration de la population et de son accès aux services, on note que la croissance de la population urbaine a été de 49 % de 1970 à 1980, tandis que celle de la population rurale ne dépassait pas 5 % (6).

C'est dire à quel point les migrations internes (inter-états dans le Nordeste, et intra-municipales) étaient importantes. Dès lors, la population urbaine dépasse très largement la population rurale. Et pourtant, tout cela ne veut pas dire que le Nordeste n'accueille pas de nouveaux venus : des cadres d'industrie et de gestion dont on peut considérer l'immigration comme temporaire (quelques années), des agriculteurs du sud venus mettre en valeur le front pionnier de l'Alem Sao Francisco dont on peut supposer qu'en principe, ils resteront, des travailleurs de la construction dans certaines micro-régions dont les phases de dynamisme et de récession ne concordent pas toujours avec celle de la région (NE) ou du pays. On dit que 7 000 ouvriers de la construction sont venus du Minas Gerais et de Brasilia à la fin des années 70 dans la micro-région du cacao du sud de Bahia, lors de l'un de ces petits booms, mais où sont-ils aujourd'hui ? Enfin les années de crise 81-84 ont été marquées par le retour d'émigrés à Sao Paulo dont il est pour le moins délicat de dire s'ils étaient partis définitivement ou non, mais dont il semble que la réinsertion dans leur milieu d'origine se fasse plutôt dans le travail agricole, la construction ou les petits métiers que dans l'industrie proprement dite malgré une expérience souvent industrielle (7).

(6) Voir l'analyse démographique réalisée par A. Zantman, J. Cartier-Bresson et J.L. Rosinger pour leur rapport, *Dynamique interne et spécialisation internationale du modèle d'industrialisation brésilien*, ENS, Centre de recherche économiques, oct 1987.

(7) Voir Hélène Rivière d'Arc, *Bahia et la crise*, Communication au Colloque de Salvator, 1985, *op. cit.* Et, Ilheus et Itabuana, *Economie urbaine et nouvelles propositions municipales*, Doc. de recherches du CREDAL, Equipe Brésil, n° 5, 1985. Les syndicats agricoles lors des débats sur la réforme agraire ont rappelé l'existence de ce groupe comme éventuel bénéficiaire dont il ne fallait pas oublier l'existence, même s'il est numériquement faible.

2. FORMATION DE NOUVEAUX ESPACES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE MIGRATIONS

Sans revenir en détail sur les décisions qui ont présidé à sa création ni sur les mécanismes de son fonctionnement, il est utile de rappeler que l'événement principal qui a modifié l'histoire économique du Nordeste fut la création de la Sudene en 1959, une mesure qui a immédiatement succédé à la grande sécheresse de 1958. Par le biais du système d'incitation fiscale qui a été mis en place, qui a été modifié à plusieurs reprises mais qui perdure, le Nordeste, de région exportatrice de capitaux et de main-d'œuvre est devenue importateur de capitaux. Dans les années 60 et 70, il a connu, au moins pour certains états qui le composent, des taux de croissance économique très élevés (7 à 11 %).

La Sudene a privilégié, c'est un fait très connu, l'implantation de grandes entreprises agricoles venues du sud, la modernisation d'entreprises locale et le développement d'entreprises de services. Mais l'essentiel des fonds qu'elle a gérés (sans avoir eu réellement de pouvoir de décision sur ces choix) a été orienté vers la création de pôles industriels dont le principal est à Camaçari, près de Salvador de Bahia, où se sont concentrés en quinze ans plus de 100 000 habitants.

Quel a été l'impact de ces mesures ?

- Sur les migrations à longue distance d'abord : les entreprises tant industrielles qu'agricoles ou de services ont importé du personnel qualifié, des cadres, plus récemment des colons du sud (Parana surtout) pour occuper le front pionnier... D'autre part, il y a eu au cours des années 70-80 permanence mais ralentissement de l'émigration traditionnelle vers le sud.
- Sur les migrations inter-régionales ou locales : le marché du travail créé par les pôles industriels, même s'il n'absorbe pas la population qui s'est concentrée dans leur zone géographique, a pris des dimensions régionales (celle du Nordeste). Dans l'ensemble du Nordeste par ailleurs, l'espace peut être dorénavant perçu en termes de diffusion du capital productif en zones rurales ou semi-rurales ; le type d'activités qui résulte de cette diffusion conditionne la forme de migration et le statut des travailleurs migrants ou locaux, qu'il s'agisse du café, de la canne à sucre, des haricots, du cacao, de l'élevage, du soja, des fruits etc. Ces migrations inter-régionales ou locales peuvent donc être analysées en fonction du marché du travail micro-régional ; en établissant une relation entre offre et demande de main-d'œuvre autour d'une filière dominante. Mais si le statut du travailleur migrant qu'on situe dans cette relation dépend du calcul de rentabilité des entrepreneurs, il peut dépendre

aussi de son choix "politique", autrement dit d'un meilleur contrôle sur la main-d'œuvre, ses origines géographiques et ses déplacements.

Les résultats de cette dynamique sur la formation des espaces sont en résumé : la formation de villages-rues relativement récents à la périphérie des zones agricoles modernisées et la croissance des périphéries appelées "urbaines" des villes moyennes qui supervisent les activités agricoles. Dans ce cas, les migrants plus ou moins récents s'offrent sur les marchés du travail à la fois urbain et rural. On peut même dire que leurs activités, selon les opportunités, selon les phases et les calendriers, alternent entre l'urbain et le rural. Le travailleur agricole de la périphérie urbaine est le plus souvent un travailleur "autonome" disponible pour la construction, autre secteur dans lequel s'imbriquent profondément travail formel (déclaré par l'entrepreneur) et travail informel (salaire payé à la journée sur engagement verbal).

S'il convient d'insister sur le secteur de la construction, c'est parce que dans le contexte qui nous occupe, il joue un rôle essentiel pour deux raisons : d'une part parce qu'il absorbe une grande quantité d'immigrants selon des modalités qui ressemblent un peu à celles du secteur agricole comme on vient de le dire (on peut en effet comparer l'*empreitada* ou organisation du travail à la tâche et le *mutirao* ou entraide, dans ces deux secteurs) ; d'autre part, parce qu'il a été très typique pendant les années 70-80 de la politique des *convenios* (ou accord état fédéré/gouvernement central et/ou municipalité/gouvernement central). Deux explications à cette politique : le volet centralisation au niveau gouvernement fédéral des impôts et des ressources et le volet éminemment politique ou clientéliste de la redistribution par le biais des *convenios*. A la fin des années 70 et au début des années 80, les tentatives du gouvernement central pour maintenir le Nordeste dans l'orbite du parti autoritaire se sont traduites par une abondance de prêts et de subventions à un certain nombre de municipalités qui ont ainsi développé la construction publique. Ceci sans parler des petits booms locaux qui se traduisent tout de suite par des investissements dans l'immobilier auxquels j'ai déjà fait allusion. La diminution de cette manne touche certainement aujourd'hui plusieurs états et plusieurs municipalités mais le secteur de la construction semble rester néanmoins un des secteurs clef de l'absorption des migrants (8).

(8) Voir à ce sujet les travaux récents de A.Morice (*op.cit.*) qui décrit le processus de travail dans la construction à Joao Pessoa. Il semble bien par ailleurs que l'amplification du pôle pétrochimique de Camaçari, près de Bahia, va entraîner une nouvelle phase de recrutement de travailleurs de chantiers pour une période donnée. Mais au lieu de faire venir des immigrés de loin, peut-être sera-ce une occasion d'embaucher temporairement la nombreuse population inoccupée de Camaçari, venue lors du mirage de la première époque de construction du pôle.

Dans ce cadre économique général de longue durée, sur lequel influe comme on l'a vu, les moments politiques, les mesures gouvernementales concernant plus précisément, quoique presque toujours indirectement, les migrations peuvent être périodisées pour les vingt dernières années mais comment vérifier leur efficacité ? On pourrait les classer de différentes manières tout en soulignant qu'elles relèvent d'attitudes et de logiques contradictoires selon qu'on se situe au niveau national, régional ou local et selon l'échelle du temps, c'est à dire des périodes très courtes. Au fond, les migrations à très longue distance et l'idée que le peuple brésilien est un peuple nomade, disponible pour se déplacer à merci, sont des constantes. Et la permanence de l'existence des fronts pionniers a toujours entretenu le mirage de solution. Cette idée a en fait présidé aux différentes phases de colonisation en Amazonie et dans le Centre-Ouest promues par le gouvernement fédéral, en général à la suite de catastrophes naturelles telles que les sécheresses, mais renforcées par des études qui se voulaient scientifiques sur la capacité des sols nord-estins à nourrir telle ou telle densité de personnes.

Mais l'insuffisance du palliatif "colonisation" pour résoudre la diversité des problèmes d'hyper-urbanisation réapparaît périodiquement notamment dans le Nordeste, même si ces problèmes tiennent autant aujourd'hui à la croissance exponentielle des villes et à l'incapacité d'enrayer leur dégradation qu'à l'immigration.

Ainsi, parallèlement à la création des pôles, a-t-on assisté à la mise en place de politiques de villes moyennes soutenues par la Banque mondiale (au niveau fédéral), dont un des objectifs principaux était de retenir la population. Quelques villes du Nordeste (Juazeiro-Petrolina, Campina Grande) en ont bénéficié sans que rien ne montre précisément jusqu'à maintenant qu'elles connaissent vraiment un développement plus harmonieux que les autres (9). Au niveau des états fédérés, par exemple celui de Bahia, on a créé des districts industriels avec incitation fiscale, dont la réussite dépend en fait avant tout de l'activité agricole locale, de leur localisation, ou des relations amicales ou clientélistes des promoteurs publics et privés locaux.

Enfin, ultime événement, la relance du débat sans fin sur la réforme agraire (le dernier décret, toujours assez mal appliqué, date de 1985) est le résultat lancinant des profondes contradictions de la société brésilienne et de la représentation politique qui en émane.

(9) Voir CREDAL-STRATES, *La politiques des villes moyennes au Brésil*, Rapport de contrat, ministère de la Recherche, 1986.

Ceci dit, le débat est évidemment à lier étroitement à la question de la fixation des hommes à la terre, surtout dans le contexte actuel, même si beaucoup ne croient pas vraiment à la "rentabilité" de la réforme et si reste grande la pression de certains grands entrepreneurs agricoles qui ont besoin, pour les activités qui n'ont pas été remplacées par des machines, du maintien d'une main-d'œuvre flexible, "volante" comme on dit au Brésil.

La conjoncture des années 80, ne modifie pas considérablement ce tableau, me semble-t-il. Certains commencent à dire que les gens quittent moins la campagne parce qu'ils savent qu'il n'existe guère de possibilités d'emploi en milieu urbain. Mais, d'après les enquêtes certes très ponctuelles que j'ai réalisées, il semble bien que la principale motivation des migrants soit l'accès aux services scolaires et de santé, l'accès à des revenus un peu meilleurs semblant relever avant tout de la capacité de débrouillardise de chacun.

Enfin, comment mesurer l'importance de certaines nouvelles "concentrations" : les périphéries des villes moyennes, les villages ruraux, les "campements" ? Certes la diminution du salariat permanent dans l'agriculture et le ralentissement de l'embauche "formelle" sont des phénomènes que l'on a pu vérifier à travers de nombreuses enquêtes, mais ils ne peuvent être liés directement à l'alternative migrer ou ne pas migrer et migration temporaire ou définitive.

Plus ponctuellement encore, et sans qu'aucune donnée ni aucune vérification statistique ne puissent corroborer cette observation, il convient de rappeler dans la conjoncture du début des années 80, des retours du sud concernant essentiellement des hommes célibataires ou partis seuls. Mais ces retours, même s'ils ont une importance sur le plan sociologique (notamment du fait de l'expérience syndicale que les émigrés ont souvent acquise), ne compensent sûrement pas les départs.

Un deuxième phénomène, c'est l'apparition pour les nordestins de nouvelles zones d'attractions (définitives ou provisoires ?) : le programme multi-activités autour du pôle industriel, appelé Grand Carajas, dans le sud du Para, et les zones d'extraction de l'or.

Par rapport aux migrations inter-régionales, la décennie 80, quand on l'étudiera statistiquement devra enfin tenir compte du renouvellement d'un phénomène qui conditionne sporadiquement les migrations et prend chaque fois une ampleur considérable : en l'occurrence, la grande sécheresse de 82-85 qui a entraîné des

départs définitifs du *sertao* de petits exploitants agricoles, notamment vers Fortaleza et Recife, et le ralentissement des déplacements saisonniers vers les zones de production, en particulier du haricot et du café.

3. LE DÉBAT SUR LES MIGRATIONS.

L'ampleur des déplacements de population au Brésil, le gonflement des villes, l'inadéquation de plus en plus manifeste entre l'offre de travail dans l'industrie moderne et certains services (comme la pétrochimie à Camaçari pour le Nordeste, qui représente finalement un marché du travail fermé), et l'absence de qualification de ceux qui migrent à la recherche de travail, ont suscité une mobilisation de deux départements du ministère du Travail pour connaître ces migrants, et leur apporter éventuellement une aide administrative et matérielle. La première étape de ce projet, élaboré au début des années 80, a été le lancement d'une gigantesque enquête décentralisée, assortie, dans les postes où elle devait se dérouler, de la présence d'assistantes sociales. L'ampleur du projet a rendu l'enquête pratiquement inexploitable. Elle semble abandonnée, mais des traitements partiels ont eu lieu (à Bahia par exemple), qui montrent l'extraordinaire mobilité régionale des travailleurs et l'extrême précarité de leur situation (10).

En fait, cette enquête a conforté les techniciens des ministères et les chercheurs sur certaines perceptions de la figure du "migrant" nordestin. Il y a d'ailleurs des zones où on a même utilisé ces fichiers pour constituer des groupes de travailleurs susceptibles d'être orientés vers d'autres, où il y avait occasionnellement appel de main-d'œuvre. Mais cela n'a pas été, c'est bien clair, une "politique" des migrations.

De cette enquête, c'est la permanence et l'ampleur de la mobilité géographique qu'il faut retenir et qui nourrissent toujours le débat sociologique que l'on veut voir dépasser les observations statistiques ou impressionnistes, aujourd'hui connues, comme celles-ci (toujours à propos du Nordeste) : les hommes continuent de partir vers le sud, tandis que les femmes migrent assez massivement vers les grandes villes régionales (Salvator, Recife et Fortaleza). Notons qu'il faut éviter de faire de ce dernier phénomène une simple migration de futures employées de maison. Les migrantes adoptent rapidement les comportements démographiques urbains (baisse des taux de natalité

(10) Voir M. Droulers et H. Théry, *op.cit.*

et de fécondité), ce qui est interprété en termes de nécessité et d'opportunité pour les femmes de participer au revenu familial, et partant, d'intégration au marché du travail informel surtout. Cependant, dans les grandes villes, il apparaît que les groupes d'immigrés récents se montrent moins combattifs dans ce que l'on appelle les mouvements sociaux urbains que leurs concitoyens munis d'une longue expérience familiale et d'un savoir-faire éprouvé de "lutttes urbaines". Les immigrés récents seraient, au dire de certains leaders de quartier, les proies privilégiées des sectes, notamment pentecôtistes, puisque la relation individuelle ou familiale de parrainage qui se dilue et même disparaît dans les grandes villes, beaucoup plus que dans les petites, les laissent seuls.

Depuis que la notion de marginalité a été abandonnée (au Brésil, dans le langage courant, un "marginal" est un délinquant), plusieurs débats scientifiques tentent de donner des interprétations théoriques à cette intense mobilité spatiale qui met en évidence un type de personnage inscrit dans des relations de travail précaire et au statut très mouvant, étant bien entendu que ce personnage, selon le milieu où l'on choisit de l'observer, n'est pas toujours un migrant. Il peut n'être un migrant que d'un quartier à un autre, lorsqu'il participe d'une invasion ou d'un déplacement de population organisé dans les limites géographiques d'une agglomération.

Les interrogations sont celles-ci : comment s'identifient ces travailleurs informels et ces travailleurs "autonomes" de la construction par exemple ? Et s'il y a recherche d'identification, quelle identification peut apparaître qui permettrait de donner un caractère de "classe" à ce que Francisco de Oliveira appelle "une classe inachevée" (11). Cette interrogation ne vaut pas que pour les immigrés, mais ils sont si nombreux dans ces secteurs qu'on peut se demander si cette qualité n'imprime pas une marque spécifique, temporaire certes mais toujours renouvelée, à la recherche d'identité. Plus précisément toutefois, et si on prend la mobilité géographique elle-même comme cause d'une extrême difficulté d'identification, d'autres questions se posent comme celle de la représentation politique de ces groupes, au moment où le problème de la démocratie et de son corollaire la citoyenneté, occupe politiciens et chercheurs. On retrouve dans le vocabulaire de plusieurs sociologues qui s'interrogent sur ce point, le terme d'"errance" : "hordes errantes" avait dit Francisco de Oliveira voici quelques années à propos des nordestins qui sillonnent leur région et le pays, "le travailleur *boia-fria*, histoire d'une errance" dit à

(11) Voir Francisco de Oliveira, *O elo perdido*, Ed. Brasiliense, 1987.

son tour et plus récemment Maria Conceição d'Incao parlant des coupeurs de canne de Sao Paulo dont beaucoup viennent du Nordeste mais continuent leur errance selon les saisons ou quotidiennement à l'intérieur même de l'état (12). A quel moment de cette errance, qui finit tout de même parfois dans une grande ou une moyenne ville, faut-il les saisir pour repérer ou nier cette recherche et/ou cette formation d'identité ?

La question de la représentation est cependant importante et, comme on l'a vu, peut devenir un casse-tête pour les appareils syndicaux, particulièrement les syndicats de travailleurs ruraux (CONTAG) qui ont dû assister à la naissance du mouvement parallèle des Sans-Terres.

Enfin pour conclure ce sommaire tour d'horizon du débat et dans la mesure où, au Brésil, "la migration a été définie, conceptualisée, caractérisée sous les formes les plus variées, selon les multiples domaines théoriques et disciplinaires qui traversent le vaste monde des sciences sociales" (13), j'insisterai sur l'approche "stratégie familiale" qui donne lieu à des recherches relativement neuves et à des éclairages nouveaux sur la connaissance du migrant ou de la migrante nordestine. Mais les études qualitatives qui vont dans ce sens, étudient de petits milieux auxquels il n'est pas aisé de donner une valeur exemplaire. Est ainsi reposée ici nécessairement la question macro/micro, du quantitatif et du qualitatif, même si ces recherches aident à ne plus réduire l'homme à sa force de travail, ou à son caractère exclusif de "migrant".

4. CONCLUSION

Un chercheur spécialiste de l'Inde disait un jour au cours d'un exposé, que si l'Inde connaissait les mêmes taux d'exode rural que l'Amérique latine, et plus particulièrement le Brésil, des villes qui ont aujourd'hui 2 à 3 millions d'habitants en auraient entre 14 et 20. L'histoire agraire, la présence du front pionnier, l'industrialisation rapide, le capitalisme sauvage etc. expliquent-ils ces records ? Et est-il pertinent de se poser cette question ?

En revanche, sa situation géographique et son immensité font que le Brésil connaît relativement peu de migrations à l'étranger : les

(12) Voir Maria Conceição d'Incao, *le travailleur boia-fria. Histoire d'une errance, conditions de travail et mobilisation récente dans l'Etat de Sao Paulo (Brésil)*. Cahiers des Sciences Humaines, ORSTOM, vol XXIII, n° 2, 1987.

(13) Carlos Vainer, *Políticas migratorias no Brasil, notas para uma avaliação*, Communication au Colloque de Salvador, *op.cit.*

agriculteurs du Parana partis dans le haut Parana paraguayen, prolongement du front pionnier du Parana brésilien, semblent même revenir, et ils étaient partis à la suite d'un appel insistant de la part du gouvernement paraguayen qui leur proposait des conditions très supérieures à celle des paysans de son propre pays. Il existe certes, un petit flux vers la Guyane française ; on dit que le consulat de France à Belem est très occupé et que la figure du migrant en Guyane avec belle maison dans l'Amapa, commence à faire partie du paysage sociologique de cet état. Mais numériquement, il s'agit d'un phénomène de dimension réduite.

La première impression est donc que les grandes tendances varient relativement peu. Cependant la décennie 80 révélera peut-être quelques surprises : qu'en sera-t-il du Parana par exemple, un état du sud qui a connu un solde migratoire négatif pendant les années 70 (départs vers les fronts pionniers du Centre-Ouest et du Paraguay, sans doute aussi vers les villes). Et qu'en sera-t-il de Brasilia (14) ?

Les années 80 sont en principe celle de l'accentuation de la transition démographique comme dans toute l'Amérique latine, de la crise qui a fait stagner beaucoup de grands projets, de l'industrie qui recrute des travailleurs qualifiés en nombre réduit, de la concentration des habitants dans les villes notamment les villes moyennes, y compris celles du front pionnier du Centre-Ouest. Reste que migrations urbaines-urbaines semblent continuer de représenter la proportion la plus forte des déplacements.

Les analyses macro-démographiques commencent donc déjà de prendre en compte ces infléchissements.

L'autre volet des observations portent sur l'augmentation du nombre des travailleurs volants, *boias-frias* etc. dans l'agriculture, plus particulièrement dans les zones où la mécanisation ne se substitue pas à la force de travail humaine. Mais cela ne veut pas dire que ces déplacements ne modifient pas définitivement la structure de la population des régions qui font appel à ces travailleurs précaires. Beaucoup en effet ne reviennent pas dans leur région d'origine. Les migrations, au Brésil, sont extrêmement "désordonnées" ; les textes du ministère de la Planification qui concernent les migrations sont des textes d'interprétation "théorique" qui montrent simplement qu'on est conscient de l'ampleur du phénomène.

(14) Voir à ce sujet les différents travaux de Catherine Aubertin, 1986, 1987, 1988.

Seule l'opération amazonienne du début des années 70 avait la volonté explicite d'être une politique migratoire. Ce qui n'a pas empêché la majorité des migrants de se diriger vers les villes du sud ou les grandes capitales. Le problème reste donc celui de la capacité des villes pour absorber les nouveaux venus ; la capacité de la campagne pour les retenir (réforme agraire bien problématique, diffusion de services en milieu rural) ; enfin, la capacité des nouvelles zones de production pour les absorber. Quant aux effets de la transition démographique, ils sont plus ambigus à analyser. Il n'y a pas eu de véritable politique démographique au Brésil, peut-être entre autres raisons à cause du mirage du front pionnier, du désir de maîtrise du territoire en le peuplant, des gouvernements militaires. Néanmoins les taux de natalité et de fécondité ont baissé comme dans les autres pays, même à la campagne, tandis que les taux de mortalité et de mortalité infantile restaient plus forts que dans d'autres pays considérés comme de développement équivalent (le Mexique par exemple). Et cette mauvaise position du Brésil tient en partie à la situation du Nordeste que des années de croissance, d'investissements et de subventions ont assez peu modifiée au plan social. Le Nordeste continue d'exporter sa pauvreté et, d'une façon générale, les populations continuent comme dernière étape de leur migration, d'y "choisir" le milieu urbain, quels que soient ses pièges.

Cette conclusion peut paraître bien traditionnelle ; certes, il n'y a pas que des pauvres qui migrent (voir la formation sociale des villes-champignons amazoniennes, et aussi du front pionnier bahianais, Barreiras par exemple). Mais la très grande majorité des migrants reste composée de pauvres dont la stratégie de survie, entre autre par le biais de la migration, tend peut-être à devenir de plus en plus individuelles et de moins en moins familiale.

ANNEXE

Croissance des ressources nationales captées par le Nordeste

1973	1980
13,2 %	22,0 %

Source : Armando Avena Filho, Nordeste/Bahia, os caminhos do Desenvolvimento, UCSAL, Salvador, 1986.

Nordeste, indicateurs démographiques et sociaux (1984)

Espérance de vie	51 ans
Mortalité infantile	124 pour 1 000
Population urbaine	54 % (1980)
Analphabètes	47 %
Revenu (de 0 à 2 salaires minimaux)	77 %

**COLONISATION POUR L'AMAZONIE,
MODERNISATION POUR LES CERRADOS...
Mouvements démographiques
et changements économiques du Centre-Ouest brésilien**

Catherine AUBERTIN

Si les déplacements de population fournissent des indicateurs privilégiés de la santé des économies rurales (1), ils constituent également à l'échelle brésilienne un mode de régulation sociale issu des besoins d'une colonie de peuplement, lié à la nécessité de maintenir les assises du pouvoir. Institutionnalisée sous couvert de colonisation et favorisée par les politiques gouvernementales successives, la migration est un phénomène de très grande ampleur, fortement ancré dans l'inconscient collectif et la réalité quotidienne, qui concerne toutes les couches de la société et, au niveau individuel, peut tout aussi bien être la suite logique d'un échec comme d'une réussite.

Aussi, l'étude des mouvements migratoires ne peut-elle se cantonner à l'analyse économique de la réallocation de la force de travail sur le territoire en fonction d'un projet de développement ou de l'ouverture d'un front pionnier. Elle ne peut être dissociée de l'étude de la formation de la société brésilienne dans son ensemble.

Notre propos est d'essayer de montrer que, combinée à des recherches historiques et économiques et à la connaissance empirique du milieu, l'étude des mouvements migratoires permet de reconnaître dans des mouvements de population localisés et récents les manifestations de phénomènes sociaux beaucoup plus amples dans l'espace et dans le temps. Nous interpréterons ici les données des deux derniers recensements démographiques -1970 et 1980- concernant la région Centre-Ouest du Brésil.

(1) Voir par exemple, à propos des migrations du Ceará, Daniel Delaunay (1988), à propos des migrations en Amazonie, Aragon et Mougeot (1986).



1. POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ET POLITIQUES MIGRATOIRES DANS LE CENTRE-OUEST BRÉSILIEN

Dans le Centre-Ouest, comme partout ailleurs, il est difficile d'identifier les impacts des projets de développement et des politiques migratoires. Comment faire la part des choses entre ce qui ressort de la volonté gouvernementale; des actions effectivement entreprises ; des mouvements "spontanés" des populations qui devancent, ignorent, contrecarrent, réinterprètent le projet ; de l'ensemble des phénomènes qui interviennent directement ou indirectement, au niveau national ou micro-régional, dans la sphère du social ou dans les données physiques...? Il est plus facile d'identifier les objectifs fixés à ces politiques lorsqu'elles sont présentées dans les discours officiels, dans leur pureté idéologique.

Le Centre-Ouest brésilien se compose des états du Goiás, du Mato Grosso, du Mato Grosso du Sud, du Rondônia et du District Fédéral (Brasilia). Avec plus de 2 millions de km², un quart de la superficie du Brésil, il recouvre une partie de la forêt amazonienne au Nord et une partie des *cerrados* (savanes) au sud où l'on rencontre quelques régions aux sols fertiles, autrefois couvertes de forêts tropicales, et qui furent les premières zones d'occupation agricole dès 1930. Sa base économique et politique est toujours essentiellement agricole. En 1980, lors du dernier recensement, on y a compté un peu plus de 8 millions d'habitants (6,8 % seulement de la population brésilienne), et enregistré par rapport à 1970 un taux de croissance élevé : 56 %, soit 4,5 % en moyenne annuelle, soit le double du taux national.

Le Centre-Ouest brésilien est présenté par les pouvoirs publics comme une région-solution à tous les problèmes du Brésil. Car l'espace, la terre libre toujours plus à l'ouest, l'expansion de la frontière relèvent d'une composante idéologique fondamentale du consensus social, largement manipulée par le gouvernement (Aubertin et Léna, 1986). Dans les faits, il s'agit principalement d'ouvrir la forêt amazonienne à la colonisation et d'implanter une agriculture moderne sur les sols de *cerrados*.

Le Centre-Ouest, du fait de son étendue et de sa situation à la fois centrale et frontalière constitue un enjeu géopolitique. La fondation en 1960 de la nouvelle capitale fédérale, Brasilia, et la création des grands axes routiers reliant Belem à Brasilia (nord-sud), Cuiaba à Porto Velho et à Santarem (sud-nord-ouest et sud-nord) dans le cadre du Programme d'intégration nationale devaient constituer des moteurs d'occupation démographique et de développement économique spontané. Après l'échec de la colonisation le long de la route

transamazonienne qui devait apporter une solution aux problèmes du Nordeste en facilitant l'accès "des hommes sans terres aux terres sans hommes", les programmes concernant l'Amazonie sont réorientés en 1970 vers quelques zones supposées prioritaires pour la création d'infrastructures (POLAMAZONIA, POLONOROESTE) et, dans une partie d'entre elles, pour l'installation de colons dans le Rondônia et le Mato Grosso. L'objectif économique est de promouvoir l'agriculture, donc d'augmenter la production alimentaire pour la consommation du pays et pour l'exportation. L'objectif démographique est de freiner l'exode rural, en particulier de réorienter vers l'Amazonie les flux qui submergent les grandes métropoles du Sud-Est. Le développement de l'agriculture moderne dans le sud du Brésil condamne à l'exil les petits producteurs et engendre de fortes tensions. Le but social est d'apaiser ces tensions et de fixer une petite paysannerie toute indiquée pour occuper l'espace amazonien.

Le deuxième projet concerne les *cerrados*. Ces sols, réputés pauvres et impropres à l'agriculture jusqu'en 1970, deviennent objet de convoitise. Moyennant de lourds investissements, grâce aux progrès de l'agronomie et au développement des communications, les *cerrados* sont atteints par le front d'expansion du soja en provenance du sud. Il s'agit, pour développer une agriculture moderne et compétitive sur les marchés internationaux, de faciliter l'installation d'agriculteurs possédant déjà technique et capital et de transformer le Centre-Ouest en grenier du Brésil, tout en payant la dette grâce aux devises apportées par une agriculture d'exportation. Le recours systématique à la mécanisation, facilité par le relief plat des *cerrados*, les conditions d'obtention des crédits d'équipement, le choix de promouvoir le soja et les grains, enfin la taille des lots, conduit à une utilisation intensive de capital et à un faible emploi de main-d'œuvre : un homme suffit pour travailler 100 hectares de soja. Le gouvernement met alors en place le programme de réalisation d'infrastructures et de crédit agricole POLOCENTRO.

Les politiques migratoires liées à ces projets de développement sont explicites et largement divulguées. Les lots gratuits de 100 hectares en Amazonie pour les plus pauvres, les crédits incitatifs pour des cultures modernes dans les *cerrados* pour les plus riches vont encourager de vastes déplacements de population. Si la politique d'occupation de l'Amazonie possède une composante démographique évidente qui se traduit par un relatif effort pour favoriser la petite agriculture, ou au moins lui réserver un espace, car d'immenses étendues sont strictement réservées à l'élevage extensif et à la très grande propriété, le développement des *cerrados* ne privilégie

pas l'occupation démographique et se veut "productiviste", d'où l'absence de recherches et de politiques pour l'adaptation de la petite agriculture et l'extrême rareté des expériences de colonisation dans les *cerrados*.

L'immensité du territoire, la familiarité du recours à la migration, les structures sociales qui dénie toute citoyenneté et maintiennent la majorité de la population dans la misère, permettent à la classe dirigeante d'imaginer des projets de développement où l'on jongle avec le déplacement de millions de personnes sur des millions de km².

2. LES GRANDS MOUVEMENTS DE POPULATION

Pour suivre les effets de ces politiques, nous allons tout d'abord étudier les principaux flux migratoires qui concernent les états du Centre-Ouest sur la décennie 1970-1980, comme lieux de départ ou de destination, afin de les replacer dans un contexte national dynamique. Puis nous quitterons l'échelle des états pour passer à celui des muni-cipes (2) et pour étudier, non plus les flux, mais les variations brutes et relatives de la population rurale. Plusieurs cadres géographiques et économiques seront alors mis en évidence.

Ces deux approches sont complémentaires. Associées à des travaux de terrain et à des recherches sur la formation régionale du Brésil, elles servent ici de support à une présentation socio-économique du Centre-Ouest.

Notre exposé s'appuie sur les balances migratoires des états du Centre-Ouest reconstituées à partir du recensement démographique de 1980 (Larose, 1984) (3). En considérant les flux inter-états de plus de 25 000 personnes (voir tableau) deux grandes tendances se dégagent :

(2) Le "município" est l'unité géographique de base des recensements de l'IBGE. Le terme désigne aussi une circonscription administrative autonome d'un état.

3 Ces calculs sont tirés du tableau 2.15 : "Personnes non originaires du municipe où elles résident, qui ont migré il y a moins de 10 ans, par lieu de domicile antérieur, selon les régions et les unités de la Fédération" du volume I - Tome IV, n° 1 du recensement démographique, série "Données générales, Migration, Instruction, Fécondité, Mortalité" relatif à l'ensemble du Brésil. La même série, dans les volumes consacrés aux états, donne par municipe les flux d'arrivée, mais non de départ. Il n'existe pas de données permettant de prendre en compte les flux vers l'étranger ce qui peut constituer un biais dans le cas du District fédéral où sont concentrées les représentations diplomatiques étrangères et pour suivre les avancées des fronts pionniers au-delà des frontières, en Bolivie et au Paraguay.

**PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE POPULATION CONCERNANT
LES ETATS DU CENTRE-OUEST BRÉSILIEN**

ENTRE LES ÉTATS	Nombre de migrants
01 - PARANÁ - MATO GROSSO DU SUD	98 571
02 - PARANÁ - MATO GROSSO	96 877
03 - PARANÁ - RONDÔNIA	95 406
04 - GOIÁS - DISTRICT FÉDÉRAL	86 135
05 - MINAS GERAIS - GOIÁS	83 374
06 - MINAS GERAIS - DISTRICT FÉDÉRAL	76 181
07 - SÃO PAULO - MATO GROSSO DU SUD	74 885
08 - MATO GROSSO DU SUD - SÃO PAULO	68 428
09 - GOIÁS - PARA	65 073
10 - GOIÁS - MINAS GERAIS	58 011
11 - DISTRICT FÉDÉRAL - GOIÁS	54 791
12 - RIO DE JANEIRO - DISTRICT FÉDÉRAL	52 018
13 - MATO GROSSO - RONDÔNIA	43 754
14 - GOIÁS - MATO GROSSO	39 705
15 - CEARÁ - DISTRICT FÉDÉRAL	39 693
16 - PIAUÍ - DISTRICT FÉDÉRAL	38 517
17 - SÃO PAULO - MATO GROSSO	35 577
18 - MARANHÃO - DISTRICT FÉDÉRAL	33 824
19 - MARANHÃO - GOIÁS	33 612
20 - BAHIA - DISTRICT FÉDÉRAL	33 271
21 - GOIÁS - SÃO PAULO	31 678
22 - MATO GROSSO DU SUD - MATO GROSSO	29 991
23 - SÃO PAULO - GOIÁS	29 511
24 - MATO GROSSO DU SUD - RONDÔNIA	27 201
25 - MINAS GERAIS - MATO GROSSO	27 121
26 - BAHIA - GOIÁS	26 921
 ENTRE LES RÉGIONS	
NORD-EST - DISTRICT FÉDÉRAL	197 951
SUD-EST - DISTRICT FÉDÉRAL	153 498
GOIÁS - CENTRE-OUEST	136 360
SUD - MATO GROSSO	118 216
SUD - MATO GROSSO DU SUD	116 365
SUD - RONDÔNIA	107 060
NORD-EST - GOIÁS	101 486
CENTRE-OUEST - DISTRICT FÉDÉRAL	91 503

Source : LAROSE 1984, d'après IBGE-Censo demográfico 1980.
Vol. I, Tome IV, n° 1.

Le Paraná, principal pourvoyeur de colons

Les migrations en provenance du Paraná s'orientent en quantité à peu près égale vers le Mato Grosso, le Mato Grosso du Sud et le Rondônia (flux 1, 2 et 3).

Le Paraná est sans doute l'état qui, selon l'expression brésilienne, a expulsé le plus de migrants ; c'est à dire qui a été le lieu d'origine du plus important flux migratoire enregistré au Brésil entre 1970 et 1980. Avec la sortie de plus de 1 200 000 personnes, le Paraná concurrence tristement les états du Nordeste. Ancienne région de frontière, extension de la "marche" du café qui atteint son apogée au début des années soixante et qui avait permis l'accès à la terre pour de nombreux petits exploitants grâce à des opérations de colonisation dirigée sur de bonnes terres, le Paraná redevient frontière agricole avec le programme d'élimination des caféiers et le développement de la culture du soja. Mais cette frontière "moderne" est une frontière qui expulse les petits propriétaires incapables de soutenir la concurrence d'une culture mécanisée qui nécessite, outre des superficies importantes et peu de main-d'œuvre, du capital et une bonne maîtrise des financements (Navarro Swain, 1986). On retrouve alors les paranaenses dans les grands centres urbains. Plus de 650 000 rejoindront l'état de São Paulo, plus précisément le grand São Paulo et la région de Campinas. Dans ce contexte, les migrations vers le Centre-Ouest semblent minoritaires. Une analyse au niveau des municipes montre qu'elles se dirigent en grande majorité vers les nouvelles zones pionnières du Centre-Ouest (sud de Mato Grosso du Sud, nord du Mato Grosso (4), municipes du Rondônia le long de la route BR 364) et seraient le fait de petits agriculteurs désireux de "recommencer" dans une entreprise de colonisation.

Cette succession de fronts pionniers s'observe déjà à l'intérieur même de la région Centre-Ouest. Des migrations significatives des zones d'occupation plus anciennes du Goiás et du Mato Grosso du Sud se dirigent vers des zones d'occupation plus récentes dans le Mato Grosso et surtout dans le Rondônia (flux 13, 14, 22, 24). Le mouvement semble s'accélérer car le Mato Grosso, dont la région amazonienne a été récemment ouverte à la colonisation, enregistre déjà un fort mouvement de population vers le Rondônia.

Le Goiás est traversé de nombreux flux contradictoires qui révèlent sa diversité. Pauvre, nordestin et amazonien au nord, il est

(4) Une des principales villes de colonisation privée du Nord du Mato Grosso s'appelle SINOP, du nom de son fondateur : la Société Immobilière du Nord-Ouest du Parana...

sur l'orbite du Minas et de São Paulo au sud, et attiré par Brasília au centre. Ses anciennes zones de colonisation sont devenues des foyers d'expulsion alors qu'il redevient une région pionnière pour les planteurs de soja (flux équilibrés avec les grands centres 4-11 ; 5-10 ; 21-23, entrées en provenance du Nordeste 19 et 26, sorties vers le Para et le Mato Grosso 9 et 14).

L'attrait des métropoles

Le District fédéral est la destination d'importantes migrations en provenance de divers états, aussi bien du Nordeste que du Sud-Est ou du Centre (flux 4, 6, 12, 15, 16, 18 et 20). On constate des échanges à peu près équilibrés du Mato Grosso du Sud et du Goiás avec São Paulo (flux 7 et 8, 21 et 23).

Le District fédéral, c'est à dire Brasília "Plan Pilote" et les villes satellites, est le grand bénéficiaire des courants migratoires en direction du Centre-Ouest, mais aussi à partir des états du Centre-Ouest. Il attire presque la moitié des populations qui se dirigent vers le Centre-Ouest. Ce sont surtout les nordestins, traditionnels migrants bâtisseurs de Brasília, puis les originaires du Goiás et du Minas Gerais voisins, également les cariocas qui ont probablement suivi le déplacement des administrations, qui s'installent dans les villes du District fédéral.

Mais on trouve aussi en nombre non négligeable (les trois quarts du flux 11) des migrants qui quittent le District fédéral, rejetés par un processus de ségrégation sociale, pour s'installer dans les villes et les lotissements des municipes limitrophes situés dans le Goiás où l'accès à la terre n'est pas aussi strictement réglementé. Le mirage de Brasília dépasse les limites administratives du District fédéral.

A l'intérieur du Centre-Ouest, les taux de croissance des capitales d'états indiquent qu'elles sont, à leur échelle plus modeste, des pôles d'attraction des migrants d'origine rurale.

L'état de São Paulo intervient très significativement dans ses relations avec les états du Centre-Ouest. C'est à dire que les états qui se trouvent dans sa zone d'influence économique et qui ont perdu leur caractère pionnier engendrent des départs vers le plus grand centre urbain et économique du pays. L'exode régional et national vers São Paulo prend ici une importance particulière. S'il n'est le fait que de 135.000 originaires du Centre-Ouest, nous avons vu qu'il concerne 650.000 originaires du Paraná et 1 200 000 originaires du Nordeste. L'état de São Paulo s'est accru entre 1970 et 1980 de 8 000 000 habitants, avec un solde migratoire positif de plus de 2 millions, sur une surface huit fois moindre que celle du Centre-Ouest.

3. LES VARIATIONS LOCALES

Les variations de population dans le Centre-Ouest entre 1970 et 1980 sont si importantes sur des espaces si vastes, qu'en croisant simplement deux variables (la densité en 1970 et la croissance de la population rurale) on arrive à une représentation en cinq zones (voir figure) (5) correspondant à des situations très typées. Bien sûr, certains municipes rentrent mal dans ces classifications, mais ils sont peu nombreux et les recherches complémentaires font généralement apparaître une variable explicative spécifique qui ne remet pas en cause l'analyse.

Les zones d'anciens fronts pionniers

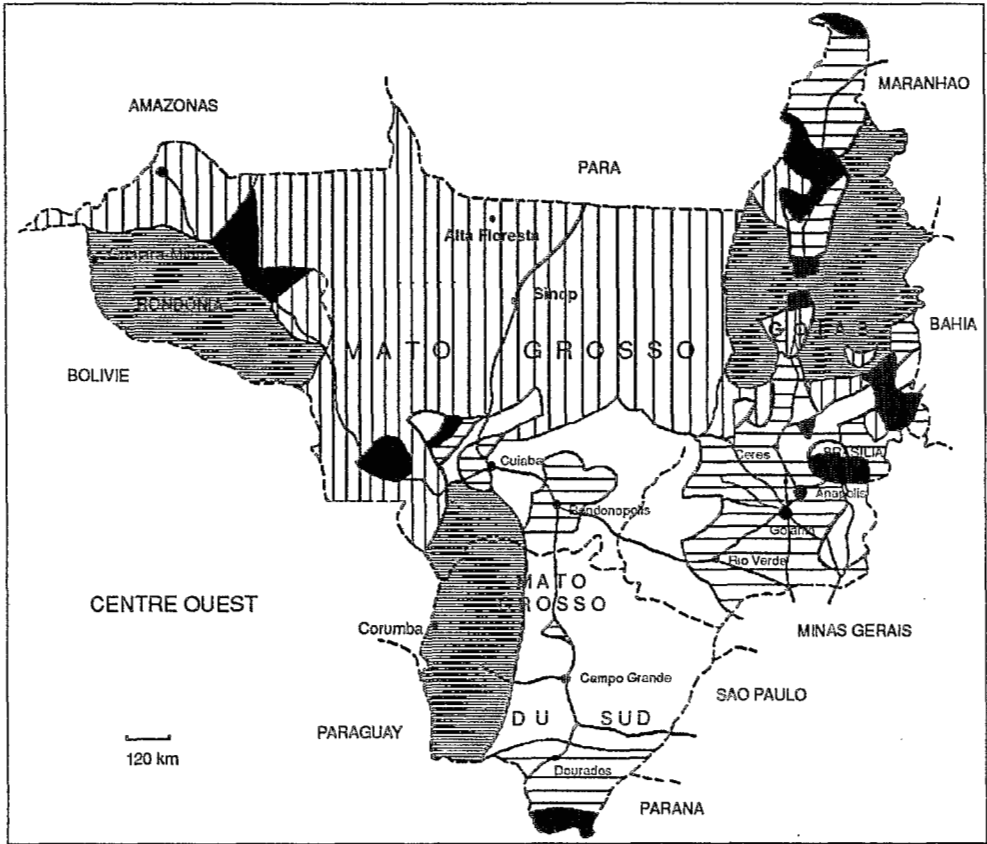
Elles se caractérisent par une densité rurale forte en 1970, une population rurale en très fort déclin, un maillage urbain dense.

Cette combinaison se rencontre principalement dans le Goiás, du centre jusqu'au sud, dans quelques taches au nord, le long de la route Belém-Brasilia et à l'est sur la frontière avec l'état de Bahia. Elle se rencontre aussi dans le centre-sud du Mato Grosso du Sud et autour de sa capitale Campo Grande et dans le centre-sud du Mato Grosso et autour de sa capitale Cuiaba.

Ces zones correspondent à d'anciennes colonisations agricoles ouvertes par les pouvoirs publics dans les années 40-50 (Ceres en 1940, Dourados en 1943, Rondonopolis en 1951) pour accueillir des petits agriculteurs sans ressources, souvent originaires du Nordeste, sur des petits lots (entre 30 et 50 hectares) voués à des cultures vivrières et au café. Installées sur les terres fertiles d'anciennes forêts tropicales dédaignées par les grands éleveurs, et bien encadrées, ces colonisations ont dynamisé leur région et sont encore en 1980 les principaux centres agricoles productifs du Centre-Ouest. La taille des lots a permis l'installation d'une population très dense organisée autour de petites villes d'appui à l'agriculture. Le morcellement des propriétés par les héritages, la baisse de la fertilité consécutive au non-emploi d'engrais et de technique de conservation des sols, la spéculation sur les terres qui accompagne le développement des voies de communication, le système de crédit qui favorise les grands propriétaires et les cultures d'exportation, le développement d'une économie de marché où la concurrence est vive et les besoins moné-

(5) Cette figure est une synthèse simplifiée d'un ensemble de 25 cartes traitant les variations de la population totale et rurale et de la population des villes de plus de 3 000 habitants, les densités totale et rurale et la taille des villes, pour chacun des 421 municipes du Centre-Ouest (Aubertin, 1984). Une faible densité rurale, pour la région, se situe en dessous de 2 habitants par km²; une forte perte de population rurale dépasse 30 % sur 10 ans et peut aller jusqu'à 60 %.

taires grandissants, sont autant de phénomènes qui accélèrent l'exode rural, permettant la concentration des terres, l'avancée d'une agriculture mécanisée moderne et de l'élevage, activités peu consommatrices de main-d'œuvre.



CINQ GRANDES ZONES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

- Les anciens fronts pionniers
- Les zones d'économies traditionnelles
- Le front d'expansion du soja
- Les nouvelles frontières de peuplement
- Les zones au rythme de croissance soutenu



Source : Aubertin, 1984.

Le même processus s'observe dans les zones de colonisation spontanées ouvertes par les axes de communication qui rattachent la région aux grands centres et marchés du Sud et du Nord : dans la région de l'extrême sud-est du Goiás d'abord touchée par l'avancée du front pionnier du café et du chemin de fer, et dans les zones autour de la route Belem-Brasilia et de la route Cuiaba-Porto Velho.

C'est un sort semblable que connaissent les régions liées à l'essoufflement des fronts pionniers de l'état de Bahia et les zones de forêt amazonienne qui ont connu un fort afflux de migrants employés pour le déboisement des pâturages favorisés par les crédits de la SUDAM (Surintendance pour le développement de l'Amazonie), zones où les conflits de terres sont très violents et où les petits producteurs sont expulsés comme dans le nord du Goiás.

On aurait pu penser que la création de Brasilia aurait eu un effet d'entraînement sur la campagne environnante. Il semble au contraire que la proximité de la capitale ait accéléré l'exode rural et la création de grandes propriétés sans que des structures d'approvisionnement alimentaires se mettent en place.

Les conditions de croissance des villes varient selon les cas. Dans le Goiás, les petites villes de colonisation et les villes moyennes situées à la périphérie de la zone dense n'ont pas pu absorber l'exode rural. Elles s'effacent devant des villes plus importantes dont les activités d'animation régionale, en particulier les activités de collecte et de commercialisation des produits ont toujours été importantes : Goiania et Anapolis, probablement aussi devant les villes du "Triangle Minier" (dans l'état du Minas Gerais) et bien sûr Brasilia bien que les activités de celle-ci restent strictement liées à sa fonction administrative.

Dans le Mato Grosso et le Mato Grosso du Sud, les villes petites et moyennes connaissent un important essor démographique qui n'est pas simplement dû à l'exode rural mais également aux migrations vers les nouveaux fronts pionniers. L'aire d'attraction des capitales d'état y est aussi plus faible, Cuiaba et Campo Grande n'ayant pas un rôle de dynamisation régionale : la première semble située au milieu d'un désert agricole, la seconde semble être un satellite de São Paulo. Les villes moyennes peuvent alors contenir une partie de l'exode rural.

Après avoir joué le rôle de frontières agricoles, durant une période plus ou moins longue selon les cas, ces régions deviennent à leur tour régions d'expulsion vers les villes ou vers les nouvelles frontières agricoles pour petits producteurs.

Les zones d'économies traditionnelles

Leur densité rurale est faible, leur population rurale en déclin et le maillage urbain est très faible. Ces zones recouvrent près de la moitié de la surface totale du Centre-Ouest. Elles étaient occupées par des activités traditionnelles et par des implantations agricoles et d'élevage déjà anciennes. Mais cette fois, deux réalités économiques bien différenciées s'observent sous un comportement démographique semblable. Nous distinguerons les zones stagnantes des zones de modernisation de l'agriculture.

Pour les premières, il s'agit de zones relativement préservées mais non isolées : l'île de Bananal, réserve indienne et parc national au nord-ouest du Goiás, le nord-est du Goiás, le Pantanal, immense marécage à la frontière ouest du Mato Grosso et du Mato Grosso du Sud et la région du Guaporé dans la moitié sud du Rondônia.

L'économie, essentiellement cueillette et élevage (caoutchouc, noix du Brésil en Amazonie ; herbe maté, viande séchée et peaux plus au sud) y a longtemps dépendu des fleuves frontaliers qui seuls en permettaient l'accès. Très tôt le complexe fluvial désenclave la région vers, ou à partir, de Belem (Araguaia-Tocantins), de Manaus (Guaporé-Mamoré), et de l'Argentine (Paraguay). Peu de centres urbains dans ce système de production où le producteur est seul sur son domaine. Seules quelques très petites villes de collecte le bord des fleuves servent de relais aux grandes villes comme Corumba et Guajara Mirim, dont les industries transforment les matières premières et dont les ports internationaux jouent un grand rôle dans les échanges commerciaux. Le développement des voies de communication ferroviaires (le chemin de fer São Paulo-Campo Grande-Corumba est construit entre 1908 et 1914) et routières (La route Belem Brasília est ouverte dans les années 40, la route Cuiaba-Porto Velho est totalement asphaltée en 1985) ouvre le Centre-Ouest sur les marchés de São Paulo et leur porte un coup mortel.

Les zones de modernisation de l'agriculture recouvrent les vastes zones de *cerrados*, au sud-ouest du Goiás, au sud-est du Mato Grosso et au centre et à l'est du Mato Grosso du Sud. Elles étaient principalement consacrées à un élevage très extensif et peu productif, mode d'occupation de l'espace traditionnel utilisant des pâturages naturels et peu de main-d'œuvre. La coexistence de mode féodal, plus ou moins pacifique entre les grands propriétaires et une population de petits agriculteurs et d'employés de *fazendas* (*agregados, posseiros, peões*) a aujourd'hui tendance à se détériorer, entraînant le départ d'une population rurale déjà faible. Le courant

qui s'intensifiera après la date du recensement est déjà perceptible : le Centre-Ouest fait désormais partie du "front d'expansion" du soja. Ses sols de *cerrados*, lorsque leur relief permet la mécanisation et moyennant de lourds investissements comme un important amendement en calcaire, semblent bien se prêter à cette culture encouragée par de nombreuses subventions et aux cours internationaux soutenus. Comme pour la plupart des grands produits à l'origine d'un cycle économique au Brésil, on suit l'avancée du front à partir du littoral, suivant un axe sud-nord, atteignant le sud-est du Goiás, le Mato Grosso du Sud et le sud du Mato Grosso. Quelques taches au sud de Brasília et à la frontière du Minas Gerais font partie de ce mouvement. Si le développement du soja, qui s'appuie sur beaucoup de capital, de grandes surfaces et peu de main-d'œuvre, coïncide dans les zones denses avec un fort exode rural, dans les zones vides, il constitue un facteur de dynamisation des campagnes. Les petites villes grandissent, accueillent la main-d'œuvre rurale, jouent un rôle commercial de collecte et de distribution, profitent des infrastructures qui accompagnent l'expansion d'une culture de haut rapport. Cette capitalisation de l'agriculture s'étend à l'élevage : le bétail est sélectionné, les pâturages plantés remplacent les prairies naturelles.

Les frontières de peuplement

Une faible densité rurale liée à un très fort taux d'accroissement de population rurale, s'accompagne d'une explosion urbaine et de la création de nombreuses villes. Ce sont les zones de "nouvelles frontières". On les trouve dans tout le nord du Mato Grosso, dans la moitié nord du Rondônia, au nord-ouest et au centre du Goiás et dans des taches centrales dans le Mato Grosso du Sud et au sud du Mato Grosso.

Le Rondônia accueille un flux constant de 100 000 migrants par an depuis 1974. Il avait le statut de Territoire fédéral jusqu'en 1982, c'est-à-dire que légalement ses terres appartenaient à l'Etat brésilien. Le Mato Grosso, ancienne capitainerie, puis état à part entière est constitué de terres vendues et revendues de nombreuses fois. Cette différence historique et juridique entre deux régions amazoniennes *a priori* semblables écologiquement, dans leur faible occupation démographique et dans leur manque d'infrastructures, explique la différenciation de flux de migrants : les plus pauvres iront dans le Rondônia, les plus riches dans le Mato Grosso.

Les "nouvelles frontières" regroupent les zones de colonisation publique de l'INCRA au Rondônia, principalement destinées aux migrants sans ressources et organisées sur la base de dons de lots de

100 hectares, et les zones de colonisation privée du Mato Grosso qui reçoivent des petits et des gros propriétaires du Sud, en majorité du Paraná, qui achètent souvent très cher un lot de taille variable. Selon l'entreprise de colonisation, honnête ou non, société anonyme ou coopérative, ayant pris en charge les infrastructures minimales ou non, les résultats sont différents. On trouve déjà quelques villes fantômes comme des villes de 20 000 habitants en pleine expansion au cœur de l'Amazonie, loin de tous moyens de communication. Cette lutte contre la forêt s'effectue également contre les indiens, les réserves forestières et contre les tentatives de colonisation "spontanée" que les pouvoirs publics tardent à contenir sinon à légaliser.

Ces zones se consacrent aussi bien à la petite production de produits vivriers, qu'à la production de cultures pérennes et qu'à l'élevage extensif sur des milliers d'hectares.

Mais le phénomène le plus étonnant réside dans l'urbanisation accélérée de cette frontière agricole. Les villes sont le refuge des migrants qui ne trouvent pas de terres, de leur famille qui ne peut les suivre sur des lots isolés de toute infrastructure de santé et d'éducation, mais aussi des colons qui ne peuvent se maintenir sur leur lot, qu'ils soient expulsés par la maladie, la force, l'échec agricole ou la vente de leur lot. Dans les colonisations privées, l'achat du lot urbain est lié à l'achat du lot rural. La ville est généralement gérée par la société de colonisation. Les colons ne vivent alors pas sur leurs terres. Dans tous les cas, le marché du travail rural est en ville.

Il n'y a pas que les "nouvelles" frontières les plus récentes qui se peuplent. Sur des surfaces très réduites, parsemant le Centre-Ouest, enregistrant une forte densité rurale et une forte croissance de la population rurale, avec des villes nouvelles et des petites villes en croissance continue, on trouve des régions qui connaissent un dynamisme démographique sur une durée supérieure à 20 ans. Elles recouvrent la partie amazonienne du nord du Goiás, les rives de l'Araguaia, quelques municipes dans le Rondônia, une tache dans le Mato Grosso et l'extrême-sud du Mato Grosso du Sud.

Ce sont des régions de colonisation d'Etat, privée ou spontanée, de création relativement récente entre 1950 et 1960. Leur croissance est soutenue par le renforcement de nouvelles activités comme la culture du riz ou par l'achèvement des routes de pénétration ouvrant les marchés vers São Paulo et vers le nord, par le souci de l'INCRA dans un but de sécurité nationale de renforcer les zones frontalières comme dans le sud du Mato Grosso du Sud à la limite du Paraguay.

Dans le nord du Goiás on assiste à la persistance d'un front pionnier en provenance du Maranhão sans doute caractérisé par un fort taux de natalité et une population d'employés agricoles temporaires regroupés en bourgs ruraux. Les conflits de terres y sont extrêmement violents, comme dans le tristement célèbre "Bico de Papagaio".

Autour de Brasília un seul municiple aurait profité de la création de Brasilia pour intensifier sa production laitière. La croissance rurale de Brasilia s'explique principalement par le fait que des résidences secondaires et des lotissements urbains illégaux ont été recensés comme propriétés agricoles.

QUELQUES CONCLUSIONS

Si la production "moderne" dans les *cerrados* est en plein essor, elle reste marginale quant aux superficies mises en valeur. Sa rentabilité peut être remise en question si l'on tient compte des subventions et des infrastructures largement concédées par le gouvernement. Les capacités des sols de *cerrados* à supporter une monoculture intensive sont mal connues. La soumission aux cours boursiers internationaux peut se révéler dangereuse. Le front d'expansion du soja est une nouvelle manifestation de l'organisation spatiale et économique du Brésil au gré de la succession des "cycles de produits". On peut s'interroger sur la stabilité de ce type d'agriculture qui utilise la terre comme une matière consommable que l'on peut trouver plus loin quand elle est épuisée localement. La production amazonienne reste faible et peu compétitive du fait des coûts de transport et d'organisation de la colonisation. Mais ce ne sont pas les impacts des politiques de développement sur la production que nous retiendrons pour cette conclusion, mais les impacts sur les mouvements de population.

L'ouverture de fronts pionniers n'a pas réorienté les grands flux migratoires qui continuent à se diriger vers les grandes villes du littoral et en particulier vers São Paulo. Les migrations vers le Centre-Ouest sont peu importantes à l'échelle nationale. Si la population a crû de 56 %, le solde migratoire des états du Centre-Ouest enregistre 800 000 personnes. Cette population est instable : elle se déplace des zones les plus peuplées vers les zones les moins peuplées, vers les nouvelles colonisation du nord-ouest et surtout vers les plus grandes villes. Brasília accueille la moitié des migrants qui se dirigent vers le Centre-Ouest mais aussi une partie non négligeable des migrants en provenance des quatre autres états du Centre-Ouest. Les capitales d'état, Goiania, Cuiaba, Campo Grande, Porto Velho, enregistrent de

très fortes croissances démographiques. On ne doit donc pas s'étonner si, bien que présenté comme une frontière d'occupation rurale, le Centre-Ouest se révèle être une frontière d'occupation urbaine. L'augmentation de sa population urbaine entre 1970 et 1980 a été de 115 % alors que sa population rurale a stagné (+ 1 %). Le taux d'urbanisation du Centre-Ouest approche de celui du Brésil dans son ensemble : 67 %.

Croiser balances migratoires et variations de population permet de prendre un certain recul vis-à-vis du phénomène d'urbanisation explosive que l'on a tendance à expliquer essentiellement par l'accélération de l'exode rural. Il faut aussi tenir compte de deux faits. En premier lieu, on doit se souvenir que le village n'existe pas au Brésil, qu'on s'interroge toujours sur l'existence d'une paysannerie attachée à la terre. Dans le Centre-Ouest, espace vide à occupation extensive, la réponse est spontanément négative. Les fronts de colonisation sont organisés sans continuité spatiale, le long d'infrastructures routières. La ville s'impose alors comme lieu de résidence et d'échange, comme lieu de passage pour les flux de personnes, de biens, d'informations. Et toute personne suivant ces flux arrivent logiquement en ville. La politique brésilienne d'occupation de l'espace conduit à une organisation de mode réticulaire où les villes jouent un rôle clé (6). En deuxième lieu, mais ce n'est encore qu'une hypothèse, les populations des villes pourraient connaître un taux de reproduction naturelle supérieur aux populations des campagnes. Les conditions de vie sont bien meilleures en ville où se concentrent toutes les politiques d'aides et les infrastructures de santé. Les villes accueillent également la majeure partie des migrants (personnes résidant sur le lieu de recensement depuis moins de 10 ans) ; c'est une population jeune très féconde dont les enfants nés après leur arrivée participent au taux d'accroissement naturel de la ville.

Mais cette explication démographique et territoriale de l'explosion urbaine ne doit pas faire oublier le principal aspect des politiques de développement au Brésil : la non prise en compte et la non défense de la petite agriculture.

Nous avons vu que la plus grande partie du territoire du Centre-Ouest est constituée de zones d'expulsion ou de zones stagnantes ; la population est très mobile sur des périodes très courtes. Ce sont les régions les plus denses, c'est-à-dire les régions de petites propriétés et d'exploitations agricoles, des anciens fronts pionniers, qui accu-

(6) Voir "L'abeille et l'araignée" (Dpt. H, 1987).

sent les plus forts taux d'exode rural. Les raisons économiques sont multiples et nous les avons déjà évoquées : manque d'encadrement et de technique dans un système où l'agriculture dégrade les sols, manque d'investissements en matière de santé, d'éducation, d'infrastructure comme l'électrification qui permettrait l'irrigation, manque de crédit pour les petits producteurs. L'alternative qui s'impose alors, sublimée par l'idéologie de la "frontière", est d'accepter le recours à la migration et l'offre souvent hypothétique d'un lot dans des programmes de colonisation toujours plus loin, dans des conditions toujours plus difficiles, où le processus de différenciation sociale reproduira rapidement les structures socio-économiques des régions d'expulsion. S'il a fallu vingt ans pour que le Paraná devienne "expulseur" de colons, les nouveaux projets du Rondônia ne semblent pas permettre la mise en place d'un système économique reproductible, ni la fixation de leur population : on observe couramment des cycles "arrivée-départ" de moins de 5 ans (Léna, 1986 ; Coy, 1986).

Des projets de développement devraient au Brésil s'attacher à fixer la population rurale en favorisant la petite propriété sur son lieu de production. Mais le recours systématique à la migration et à l'idéologie de la "frontière" pour résoudre les conflits sociaux semble être la seule solution que le gouvernement brésilien, émanation directe des grands propriétaires terriens qui viennent une fois de plus d'enterrer les projets de réformes agraires, peut appliquer sans remettre en cause sa base politique et sociale.

BIBLIOGRAPHIE

ARAGON L. et MOUGEOT L., orgs, 1986 - **Migrações internas na Amazônia**. Cadernos NAEA, n° 8. UPFA. Belém.

AUBERTIN (C.), 1984 - **À travers l'évolution démographique du Centre-Ouest brésilien : une lecture des systèmes productifs**. Convention ORSTOM-CNPq_UnB. Paris. 22 p. mimeo.

AUBERTIN (C.) et LENA (Ph.), 1986 - **Présentation du numéro spécial consacré au phénomène de frontières**. *Cahier ORSTOM sér. Sciences Humaines*, vol. XXII, n° 3-4 : 263-266.

COY M., 1986 - **Développement régional à la périphérie amazonienne. Le cas du Rondônia**. *Cah. ORSTOM sér. Sci. Hum.*, vol. XXII, n° 3-4 : 371-388.

DELAUNAY D., 1988 - **Formation du paysannat dans un état du Nordeste brésilien : le Ceará**. ORSTOM, Paris (à paraître).

DEPARTEMENT H, 1987 - **L'abeille et l'araignée**. Introduction au bulletin de liaison n° 7 : Espace et Territoires. ORSTOM, Paris.

IBGE - **Recensements démographi-**

ques 1970 et 1980. Série "Données générales, Migration, Instruction, Fécondité, Mortalité". Volume Brésil et volumes par états. Rio de Janeiro.

LAROSE G., 1984 - **Balanços migratorios dos estados do Centro-Oeste -1970-1980**. SUDECO/DPR, Brasília. 13 p. + tableaux.

LENA Ph., 1986 - **Aspects de la frontière amazonienne**. *Cah. ORSTOM sér. Sci. Hum.*, vol. XXII, n° 3-4 : 319-344.

MARTINE George et GARCIA Ronaldo Coutinho, orgs, 1987 - **Os impactos sociais da modernização agrícola**. Editora Caetes, São Paulo, 271 p.

NAVARRO SWAIN T., 1986 - **Frontières du Paraná : de la colonisation à la migration**. *Cahiers ORSTOM sér. Sciences Humaines*, vol. XXII, n° 3-4 : 269-280.

SOUZA Itamar. de, 1980 - **Migrações internas no Brasil**. Vozes, Petrópolis, 142 p.

SUDECO, 1986 - **Plano de desenvolvimento da região Centro-Oeste**. Ministério do Interior, Brasília.

LISTE DES PARTICIPANTS

AFFOU Yapi	ORSTOM - Abidjan (Côte-d'Ivoire)
ANTOINE Philippe	ORSTOM - Dakar (Sénégal)
ARAUJO Roberto	MUSÉO GOLDI - Belém (Brésil)
ASSOGDA Laurent	URD - Université de Bénin (Togo)
AUBERTIN Catherine	ORSTOM - Paris
BABALY Thiam	CERPOD - Bamako (Mali)
BENOIT Daniel	ORSTOM - Paris
BOCQUIER Philippe	ORSTOM - Dakar (Sénégal)
BOURGEOIS Laurence	ORSTOM - Paris
CABANES Robert	ORSTOM - Paris
CAMBREZY Luc	ORSTOM - Mexico (Mexique)
CANTRELLE Pierre	ORSTOM - Paris
CHAMPAUD Jacques	ORSTOM - Marseille
COSIO Maria	CREDAL - Paris
COURGEAU	INED - Paris
COUTY Philippe	ORSTOM - Paris
DELAUNAY Daniel	ORSTOM - Mexico (Mexique)
DIARRA Souleiman	Institut de Géographie Tropical Université d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)
DUBRESSON Alain	Université de Nanterre (Paris X)
DUPONT Véronique	ORSTOM - Inde
DURAND Marie-Hélène	ORSTOM - Mexico (Mexique)
DUREAU Françoise	ORSTOM - Equateur
FERRY Benoît	ORSTOM - Paris
FROMANT Alain	ORSTOM - Paris
GARENNE Michel*	ORSTOM - Dakar
GAUTHIER Arlette	Université de Nanterre (Paris X)
GENDREAU Francis	CEPED - Paris
GILLON Yves	ORSTOM - Paris
GRANDJEAN Pernelle	Université de Pernambuco (Brésil)
GUENGANT Jean-Pierre	ORSTOM - Paris
GUBRY Patrick	CEPED - Paris
GUILLAUME Agnès	ORSTOM - Paris
HAMELIN Philippe	ORSTOM - Paris
HELFT Dominique	ORSTOM - Paris
HERRY Claude	ORSTOM - Bamako (Mali)
HERTRICH Véronique	IDP - Paris
KOTZAMANIS Byron	Centre de Recherche en Sciences Sociales (Grèce)
LABAZEE Pascal	ORSTOM - Paris
LAMMERVILLE (de) Marie Zilda	Université de Paris I

LAWSON Agathe	Université de Paris V
LE BRIS Emile	ORSTOM - Paris
LEFEVRE Monique	INED - Paris
LELIÈVRE Eva	INED - Paris
LERICOLLAIS André	ORSTOM - Dakar
LIVENAIS Patrick	ORSTOM - Dakar
LOCOH Thérèse	CEPED - Paris
LOMBARD Jérôme	ORSTOM - Paris
MAISON Dominique	Université de Nanterre (Paris X)
MARCHAL Jean-Yves	ORSTOM - Paris
NGWE Emmanuel	IFORD - Paris
PAPAIL Jean	ORSTOM - Paris
PÉPIN LE HALLEUR Marielle	CNRS - Paris
PICOUET Michel	ORSTOM - Marseille
PILON Mars	ORSTOM - Lomé (Togo)
PISON Gilles	Musée de l'Homme - Paris
PONTIE Guy	ORSTOM - Paris
POULAIN Michel	Département de Démographie Université Louvain-la-Neuve
QUESNEL André	ORSTOM - Paris
QUILODRAN Julieta	Colegio de México - Mexique
REY Sylvie	ORSTOM - Marseille
RIVIÈRE D'ARC Hélène	CREDAL - Paris
ROBINEAU Claude	ORSTOM - Paris
SAMUEL Olivia	IDP - Paris
SAVANE Landing*	Direction de la Statistique Dakar (Sénégal)
SCHWARTZ André	ORSTOM - Paris
SIGNOLES Pierre	URBAMA - Tours
SIMMONS Allan*	CERLAC - York University (Canada)
TANO Kouadio*	CIRES - Abidjan (Côte-d'Ivoire)
TRINCAZ Pierre	ORSTOM - Paris
VAUGELADE Jacques	ORSTOM - Ouagadougou
VÉRON Jacques	CEPED - ORSTOM
VIMARD Patrice	ORSTOM - Paris
WATTELAR Christine	Département de démographie Université Louvain-la-Neuve

* non présent, auteur d'une communication

ORSTOM Éditeur
Dépôt légal : février 1991
Microédition Impression
ORSTOM BONDY

ISSN : 0767-2896
ISBN : 2-7099-1027-6
Editions de l'ORSTOM
72, route d'Aulnay
F-93143 BONDY Cedex

129 00

Photographie de couverture
(cliché Marc Pilon)
En partance de Blitta (Togo)